
Crescat Scientia Vita Excolatur

LES MUSULMANS
DU YUNNAN

G. CORDIER

Membre Correspondant de l'Académie des Sciences coloniales et de l'Ecole française d'Extrême-Orient.





HANOI
IMPRIMERIE TONKINOISE
80-82, Rue du Chanvre

1927

LES MUSULMANS
DU YUNNAN

Il n'est pas téméraire de penser que c'est par la relation des voyages que Jean Dupuis fit à Yunnanfou, de 1868 à 1871, que l'on connut en France, et peut-être aussi en Europe, l'existence de communautés musulmanes dans la province du Yunnan.

Certes, bien avant le livre de notre compatriote, d'autres ouvrages avaient traité ce sujet : les Mémoires concernant les Chinois et les récits de Marco Polo, notamment. Mais à part quelques savants ou de rares spécialistes qui donc avait lu les remarquables travaux des premiers jésuites français installés en Chine ? Par ailleurs, si notre siècle a rendu justice au grand voyageur vénitien, ses contemporains affectèrent, à son égard, le plus grand scepticisme et même quelque cruauté. Lorsqu'il leur parla des richesses prodigieuses du grand empire de Chine, des centaines de millions de ses revenus, de ses millions de soldats et surtout de cette ville de Hang-Tchéou, avec ses millions d'habitants, où la circulation se faisait au moyen de douze mille ponts, ils ne l'écoutèrent plus, le plaisantèrent et lui donnèrent le sobriquet de «Millioni» l'homme aux Millions. »

« On raconte que sur la fin de sa vie, dit Bonvalot auquel nous empruntons ces lignes, les enfants le suivaient dans la rue en lui criant : Messire Marco Millioni, conte-nous un mensonge! »...

Enfin, indifférence ou incrédulité mises à part, n'existe-t-il pas chez nous certaines idées acquises, des faits soi-disant établis que tous acceptent benoitement et que dès lors on hésite à battre en brêche ou à contredire, voire même à mettre en doute?

Au nombre de ces articles de foi était la croyance, généralement répandue, de l'existence de l'Islam au nord de l'Afrique et en Turquie seulement. Et sur cette vague donnée, avec notre tendance à la simplification, nous avions ainsi dressé la carte religieuse générale du globe ; l'Europe était catholique, protestante ou orthodoxe; les pays balkaniques, l'Asie antérieure et les deux rives du Sahara constituaient le royanme de l'Islam ; plus au sud s'étendait la région fétichiste tandis qu'à l'est de l'Iran se situaient les pays soumis aux doctrines brahmaniques et à l'Extrême-Orient, enfin, dans l'Indochine française, la Chine et le Japon, florissaient le bouddhisme et la morale de Confucius.

De tout temps, une élémentaire prudence commanda de se méfier des idées trop simples car la réalité est généralement plus complexe

que nous ne le pensons tous d'abord. C'est ainsi qu'il a fallu, dans la suite, considérablement reculer les limites primitivement assignées au domaine de l'Islam. Ce travail de révision s'opéra surtout au cours de ces trente dernières années et ce furent de grands ouvrages tels que l'histoire de l'Islamisme de Dozy, l'Atlas de Géographie Historique de la maison Hachette, l'Introduction à l'Histoire de l'Asie de Cahun, comme aussi la Revue du Monde musulman et la précieuse Encyclopédie de l'Islam qui se chargèrent de montrer, au grand étonnement des masses, que les musulmans répartis sur tout le globe forment aujourd'hui un contingent de 250.000.000 d'individus.

Dans ce total, l'empire colonial français fournit le chiffre de 22.000.000, contre 66 dans les Indes britanniques, 36 dans les Indes Néerlandaises et une vingtaine environ en Chine.

Il faut bien convenir que ces vingt millions de musulmans chinois, le vingtième de la population totale de leur pays, constituent un groupement ethnologique et politique assez important pour qu'on prenne la peine d'étudier son origine, son état social, comme aussi son avenir.

Et puisque les hasards de la vie coloniale nous ont conduit au Yunnan — région où la doctrine de Mahomet s'est implantée d'assez bonne heure — nos observations et nos remarques

s'appliqueront particulièrement aux sectateurs d'Allah vivant dans cette province.

Grisé par les premiers succès de sa prédication à main armée le Prophète avait songé à soumettre l'univers entier à la loi coranique : dans ce but, il somma le gouverneur de l'Egypte, l'empereur de Byzance, les rois de Perse, d'Abyssinie et d'autres lieux encore de reconnaitre sa loi. C'était là le prologue du Djihad, de la Guerre sainte que le Coran présente comme un devoir impérieux pour tous ses adeptes.

Vaincu en 631 dans sa lutte contre Byzance, Mahomet meurt l'année suivante sans avoir pu, seulement, ébaucher la réalisation de son rêve. Toutefois les califes qui gouvernent après lui reprennent ses plans. Abou-Bekr déclare la guerre à tous les peuples ; Omar, son successeur, prend Damas, Jérusalem et la Syrie tandis que son lieutenant, Amrou, conquiert l'Egypte. Quelque temps après la mort d'Omar, la Perse est subjuguée et, aux confins de l'Asie, Ctésiphon et le Farsistan succombent durant que Mohaviah s'avance vers le Turkestan.

D'un autre côté, en 696, Okbar maître de toute l'Afrique du nord atteint l'extrême limite du Magreb et lançant son cheval au devant

des flots s'écrie : « Je prends Dieu à témoin que la mer seule m'arrête et m'empêche de répandre l'Islam sur toute la terre ». Lorsqu'enfin Tarik s'étendit sur l'Espagne et qu'Abderrhaman avec ses 400.000 Sarrasins envahit la Gaule, on put croire, un instant, que l'Europe entière allait passer sous la domination musulmane. Mais aux heures graves notre pays sut toujours trouver en lui les ressources et l'énergie nécessaires pour sauver sa liberté et son indépendance ; avant le miracle de la Marne nous avions eu celui de Poitiers.

Ne nous est-il pas permis de supposer, maintenant, que devant l'échec sanglant infligé par Charles Martel aux hordes sarrasines, celles-ci abandonnèrent l'Europe tournant désormais tous leurs efforts vers l'Orient où leurs armes avaient toujours connu le succès?

Ceci admis, un problème se pose : à quelle époque, exactement, et par quelle voie l'Islam, dépassant la Perse, a-t-il débordé sur le continent asiatique pour atteindre jusqu'aux pays d'Extrême Orient ? Cette double question n'a pu être élucidée jusqu'ici et je n'ai certes pas la prétention de la résoudre moi-même.

Un fait avéré c'est que le mahométisme a fait en Asie un grand nombre d'adeptes, et s'il ne s'est pas implanté partout avec le même succès, il a du moins enrôlé sous sa bannière tous les peuples malais, conquis l'Inde et profondément entamé la Chine.

Fait curieux, la presqu'île indochinoise située au cœur même de ces différentes régions n'a été qu'effleurée. De plus, dans chacun de ces pays, les musulmans—si l'on s'en rapporte à leurs traditions—ne sembleraient pas former des groupements ethnologiques homogènes. Les uns se disent descendants des Ouigours. d'autres des Arabes, ceux-ci des Mongols, ceux-là des Tartares, des Turcomans, voire même des Persans.

En ce qui concerne la Chine, plus spécialement — pays où les recherches sur l'antiquité sont relativement faciles quand il s'agit, comme dans le cas actuel, d'événements remontant à une dizaine de siècles — aucune des trois sources d'informations qui devraient nous éclairer ne peut nous fournir une réponse catégorique.

D'abord les données épigraphiques font complètement défaut. Au cours des révoltes, des rebellions ou des guerres, tous les monuments anciens ont été détruits et les rares inscriptions relevées, ça et là, n'ont guère plus de deux ou trois siècles de date.

Au Yunnan, par exemple, les stèles des mosquées ne donnent que des dates de restauration ou de réédification ; aucune n'indique l'époque de la construction de l'édifice. Ces monuments, relatant pour la plupart les croyances populaires, font remonter l'apparition du mahométisme, en Chine, aux T'ang; telle cette pierre de

la grande mosquée de Yunnanfou qui parle de la 6e année T'ai-tsong (632) comme date de l'érection du temple. Oui, mais cette stèle fut dressée en la 33e année de K'ang-Hi (1700) !

En second lieu, l'histoire. Du côté arabe, rien, sinon quelques relations de voyageurs mais portant des dates bien postérieures à l'entrée de l'Islam en Chine. Pourtant le Céleste Empire, son nom du moins, n'était pas inconnu des Arabes, voire même du Prophète, puisqu'il aurait dit un jour « Cherchez la science jusqu'en Chine ». Toutefois, quand il adressa des messages à tous les souverains pour leur intimer l'ordre d'avoir à embrasser l'Islam, il n'envoya rien au Fils du Ciel.

Pour ce qui est des Annales chinoises, alors qu'elles « donnent des détails amples et précis sur l'introduction des religions de Perse ou de Babylone, dit Parker, religions qui tôt disparurent du pays, elles ne disent pas un seul mot au sujet de l'Islam». Elles n'ignoraient point, cependant, l'existence des Arabes appelés par elles Ta-che ; elles en parlent pour la première fois en la 16e année de l'hégire, soit en 638. C'était au moment où Yezdeguerd III, roi de Perse, réfugié à Merw, demande du secours contre les Arabes à l'empereur T'ai-Tsong. L'histoire, qui n'a pas mentionné la réponse impériale, s'étend assez longuement sur les mœurs et les coutumes de l'Arabie et retrace le manière dont Mahomet reçut les ordres du Ciel.

Dans les années qui suivirent, les armées musulmanes continuèrent leur marche triomphale à travers l'Asie centrale et, vers 711, tandis que Mohamed ben Kacem descendait sur l'Hindoustan, le général arabe Koutaïba se dirigeait vers les régions tartares.

La grande Collection (冊府元龜) a conservé la copie des lettres que les royaumes de Bokhara, de Samarcande et de Turkestan adressèrent alors à l'empereur de Chine pour lui demander assistance. Si ces missives ne furent pas inspirées par un grand amour pour celui dont elles implorent l'aide, elles témoignent d'une terreur folle des Arabes.

De 711 à 714, Koutaïba, ayant porté les étendards du Khalife de Samarcande à Kachgar, converti de gré ou de force tous les peuples soumis, envoie une ambassade au Fils du Ciel pour lui exposer la doctrine du Coran et les traditions familières aux disciples de Mahomet. Selon Margoliouth, l'empereur de Chine, effrayé par le tableau que les envoyés lui firent de la puissance militaire de leur maître, accepta de porter de tribut.

Ceci, étant donné l'orgueil des anciens autocrates chinois, ne me paraît pas très sûr. Ce qui est plus certain c'est que les Chinois durent conserver un vif souvenir des qualités combatives des troupes de Koutaïba, puisqu'en 756 l'empereur Sou-tsong, menacé par le rebelle

An-lou-chan, reçoit, sur sa demande, du Khalife Abou-Djafar-El-Mançour, un corps de 4.000 guerriers arabes qui l'aidèrent à reconquerir son empire. Les combats finis, ces soldats s'installèrent dans le pays, s'y marièrent et firent souche. Ce fut là, incontestablement, le premier noyau des musulmans chinois.

Or, cette armée de secours était-elle venue par voie de terre ou par mer, débarquant à Canton ? Là, se trouvait déjà, parait-il, un premier groupement musulman formé par les navigateurs persans ou les marins arabes qui, longeant les côtes, étaient venus de bonne heure fonder des colonies sur les rivages de Chine et surtout en cette ville de Canton, rapidement devenue un important centre mahométan. L'Histoire est muette sur ce point.

Quoi qu'il en soit, les immigrants sont si nombreux, à Canton, qu'en 758, furieux d'une mesure vexatoire qu'on leur a imposée, ils se révoltent, pillent la ville, incendient les maisons et se sauvent par mer. Leur disparition ne dut pas être de longue durée et il semble bien qu'un commerce maritime suivi ait lontemps existé entre Siref, dans le golfe Persique, et Canton avec escale à Ceylan.

En 872, le voyageur arabe Ibn Wahab, de Bassora, débarque à Canton et se rend à la Cour. Reçu en audience au palais de l'empereur écrit-il dans ses Mémoires, le Souverain lu

montra la Collection des images des prophètes, Noé, Moïse, Jésus, Mahomet, qu'il conservait dans une cassette avec les portraits des sages de la Chine. Sept ans après le passage du voyageur arabe la ville de Canton fut pillée par le rebelle Hoang Tchao et plus de 100.000 musulmans périrent dans le massacre.

Ensuite il n'est plus question des mahométans dans les Annales chinoises jusqu'à l'époque moderne, au moment des grandes insurrections du Kansou, du Yunnan et de la Kachgarie.

Une troisième source d'informations est constituée par la littérature musulmane chinoise comprenant soit des copies d'originaux persans, soit des ouvrages composés par les Chinois eux-mêmes. Ces œuvres, généralement des travaux d'exégèse ou des livres de prière, ont été longuement examinés par des savants et ceux-ci ont déclarés que ces documents ne peuvent, par leur contexte, nous éclairer en rien: « Leur choix même, dit Hartmann, n'est pas en rapport avec les raisons de l'introduction de l'Islam en Chine.»

Bien plus, certains de ces écrits tels que le « Houei Houei Yuen Lai » (1) sont à tel point fantaisistes qu'on peut, sans parti-pris, les qualifier

(1) Les « Origines de l'Islam ».

de contes de ma mère l'Oie. «Les bouddhistes ayant entouré leur origine de belles légendes, dit le P. Wièger, les mahométans en firent autant quand ils pénétrèrent en Chine. Ils calquèrent même assez servilement les récits des autres pour être sûrs de ne pas rester inférieurs. Ces contes, qui pour la plupart datent d'une époque assez moderne, fourmillent d'anachronismes et d'invraisemblances.»

L'auteur des « Origines de l'Islam », nous donne, au début, l'explication des caractères Houei-houei. Ces deux mots évoquent l'idée du passé et du présent ; l'homme n'étant qu'un passager sur cette terre ne peut oublier son origine. Si son corps habite ici-bas, son âme aspire à l'au delà. Celui qui s'est acquis du mérite dans sa vie, revivra dans l'éternelle vérité . . . houei-houei c'est le retour vers notre patrie originelle.. « C'est aussi le retour, vers le bien, d'une âme égarée dans le mal. . . . . ,etc . »

Viennent ensuite des commentaires sur «pur» et « vrai » les deux mots qui servent à former le nom des mosquées, en Chinois : Tsing-tcheng-seu, Temple du pur et du vrai. . . . . L'empereur T'ai-tsong (1) de la dynastie des T'ang, eut douze entretiens sur l'Islam ; c'est à ce moment qu'on a commencé, en Chine, à connaître les pays de Si-Yu habités par les adeptes de cette doctrine. Mais l'empereur, lui, avait été averti mystérieusement de l'existence

(1) 627 - 650.

de la religion islamiqne. Le 13e mois de la 2e année de son règne (1), dans la 3e veille de la nuit, l'empereur eut un rêve étrange. A son réveil il convoqua les mandarins civils et militaires leur demandant d'expliquer ce présage. « J'ai vu en songe, leur dit le monarque, un homme à la face de démon. Il était coiffé d'un turban. Sa figure était noire, sa barbe rouge, sa bouche garnie de dents épouvantables, son air terrible. Debout auprès de moi, il ne se prosternait pas. . . . .». « Ce ne peut être qu'un musulman du T'ien-Fang, répondirent les courtisans. Le roi de ce peuple a de braves soldats et son pays est riche en produits précieux. Sûrement, il en veut à votre dynastie. Le plus sage serait d'entrer en relations amicales avec lui ». L'empereur se rangea à cet avis et Che Mi-tang partit aussitôt porteur d'un message pour le roi de Khami, son voisin, afin de lui demander des interprètes pour communiquer avec les pays étrangers.

Ce roi reçut avec égards l'ambassadeur chinois et le réexpédia avec trois interprètes musulmans. Ces délégués, Kays, Ouways et Kacem, étaient des savants remarquables, très versés dans l'astronomie et la géographie. Ils firent diligence, mais les deux premiers moururent en route et Kacem arriva seul.

Cependant l'empereur, vêtu d'habits com-

(1) 628

muns, s'était rendu incognito au devant de l'envoyé. Il fut surpris, en le voyant, de reconnaître l'homme de son rêve. Il s'avança et salua le voyageur.

— Le Fils du ciel ne me doit pas le salut, s'écria Kacem.

— Comment donc m'as-tu reconnu ?

— Les musulmans sont de grands savants capables de lire dans le passé, le présent et l'avenir.

L'empereur émerveillé de tant de sagesse emmena le nouveau venu dans son palais et l'interrogea sur son pays et ceux de sa race. Ce furent les douze entretiens signalés plus haut et qui roulèrent exclusivement sur la doctrine mahométane. Ainsi, Kacem parla du Coran : « Notre *Fourcani* qui enseigne toutes les vertus et les trois règles est bien supérieur à vos Li-Ki, Che-King et autres livres ».

Ces révélations enthousiasment tant l'empereur qu'il compose une pièce de vers exaltant le Coran. Puis, désirant s'attacher Kacem, il le nomme président du Tribunal des mathématiques. Celui-ci appelle auprès de lui 3.000 familles musulmanes qui s'établissent dans la région et ont une nombreuse descendance. . . »

Pour l'introduction du bouddhisme, en Chine, en l'an 65, nous constatons que l'empereur Ming, régnant à cette époque, eut aussi un

songe et vit un homme vêtu d'or ; au réveil il envoya une ambassade vers l'Inde d'où les bonzes vinrent l'instruire sur leur doctrine. On voit combien manifeste est le plagiat;

« De tous temps les songes ont été un moyen employé par les puissances célestes pour communiquer avec les hommes. La fable en offre bien des exemples et la Bible, elle-même, en fournirait au besoin. Encore qu'elles soient écrites par les lettrés et qu'elles aient à retracer l'histoire d'une société que le scepticisme dévore, les Annales de la Chine n'en sont pas moins remplies de récits merveilleux. Rien n'est stérile comme l'imagination des peuples barbares ou primitifs ; enfantant toujours les mêmes chimères elle a éternellement recours aux mêmes plagiats. » (1)

Dans le récit que nous avons rapporté il y a, de la part de l'auteur musulman, une erreur grossière : il place le songe de l'empereur T'ai-tsong et ses douzes entretiens sur le Coran en 628 alors que le *Livre* ne fut dicté que sept ans plus tard.

Dévéria qui s'inscrivit en faux contre cette date de 628 déclare, en outre, qu'il est absurde de nous présenter les gens de Khami comme convertis à l'islamisme. « Ce territoire, dit-il, était connu des Chinois sous le nom de I-Wou » ; le célèbre pélerin bouddhique Hiuen

(1) de Carné

tchang étant passé là, en 629, y reçut un accueil chaleureux du roi « qui devait donc être plus fervent bouddhiste que mahométan convaincu. »

Il y a lieu de s'étonner, et d'autres avant nous l'ont fait, de voir les adeptes du Coran recourir ainsi au mensonge pour étayer leurs dires. Mais, dit William Muir, « une fraude pieuse n'est pas incompatible avec les préceptes de l'Islam et, selon la théologie courante, le mensonge reste, dans certaines circonstances, permis. Le Prophète, lui-même, par ses exemples, encouragea cette notion que de dire une fausseté est parfois autorisé. Et quelle occasion serait plus justifiable et plus méritoire que celle qui consiste à développer les intérêts de l'Islam !

Les premiers musulmans ayant pensé qu'il était juste et correct qu'une religion divine soit appuyée par le fait de miracles ne doutèrent pas un instant qu'ils travaillaient pour la cause de Dieu en construisant de telles preuves en sa faveur. »

En somme, nous en resterons aux conjectures généralement admises, à savoir que l'Islam pénétra en Chine par la voie terrestre et la voie maritime sans déterminer laquelle fut utilisée au début et laquelle fut la plus suivie.

Sur le chemin de terre, « iter mercatorum ad Seres », la fameuse route de la Soie, nous

avons le recit du marchand arabe Souleiman, témoignage revu par Abou-Zeyd qui y ajouta des détails fournis par Ibn Wahab dont nous avons déjà parlé. Cette route partait du Khorassan et passait par le Soghd ; de là on mettait quarante jours par des pays cultivés et des déserts de sable, pour atteindre le Céleste Empire. Un autre itinéraire, plus long, mais praticable pour les bêtes de somme, demandait quatre mois de voyage. Ces pérégrinations, très populaires sous les Mongols, furent délaissées après leur disparition du pouvoir, l'immense steppe qui s'étend entre la Kachgarie et la grande muraille étant presqu'infranchissable à tout autre qu'aux rudes et farouches cavaliers mongols.

Sur la voie maritime nous savons que les jonques chinoises abordaient à Siref et Oman sur la côte de Bahrëin et de Perse d'où elles remontaient jusqu'à Ouboulh. A leur tour des navires partis de Perse, après relâche à Kalah, se rendaient par les Indes et l'archipel Malais à Canton, à Kanfou (1) et à Tsiouan Tcheou.

Pour le Yunnan, bien entendu, nous ne sommes pas mieux renseignés que pour le reste de la Chine et là aussi nous en demeurons toujours aux suppositions. Les Chroniques de cette province (2) ne consacrent qu'un très

(1) Ville située à l'embouchure du Tche-kiang
(2) Tien-hi IXII P. 24

court article à la religion musulmane. Les quelques fragments, ci-dessous traduits, montrent le peu qu'il faut attendre de tels livres pour l'éclaircissement des problèmes historiques. «.... Le fondateur du mahométisme se nomme Mahomet. Après sa mort il fut inhumé dans la région de T'ien-Fang(Arabie). Fréquemment, sur sa tombe, on voit briller une lueur. Dans les grandes Annales, on signale le T'ien-Fang, qui se nommait autrefois pays de 筠中 (Jun-T'ch'ong) de 天堂 (T'ien-T'ang), de 默伽 (Me-K'ia) (1). Les habitants de cette région, qui s'efforcent de tendre au bien, ont coutume de s'abstenir de vin. Ils ont des mosquées et, quand la lune commence à paraître, tous saluent le ciel...... Le temple (de la Mecque) a quatre faces de 90 travées chacune, soit 360 travées. Les salles, carrées, pavées en mosaïques, sont à terrasses. On a employé, pour la charpente, du bois d'aigle (沈香)...... Là, on trouve le sépulcre de 司馬儀 (Ismaël) que dans son pays on appelle le Saint. Le tombeau est en pierre précieuse (?)....Des deux côtés, il y a des salles où les premiers maîtres prêchaient la loi. Derrière le tombeau de Mahomet se trouve un puits; l'eau en est limpide et douce. Ceux qui naviguent sur mer en puisent pour leurs voyages; lorsqu'ils sont assaillis par une tempête ils aspergent la mer avec cette eau et, aussitôt, le vent cesse.

(1) La Mecque.

Il existe encore le pays de 默 德 那 Me-Te-Na (1); considérée comme la régon ancestrale des musulmans. Ce pays touche au T'ien-Fang. A l'époque de 宣 德 (2), le chef des soldats de ce pays envoya à la Chine un messager porter le tribut ; il était accompagné d'un ministre du T'ien-Fang. Tous deux racontèrent qu'autrefois, un de leurs rois, saint dès l'enfance, avait soumis tous les états musulmans et qu'on le respectait comme un 別語 披爾 Pie-nan-pa-eul (Pei ghember, en persan) mots traduisant : envoyé céleste. . . . Dans leur pays ils ont un livre en 30 volumes (Coran) avec plus de 3.600 paragraphes. . . . Cette religion, dont le but est de servir le ciel, n'admet pas les statues. . . .»

Ceci ne nous apprend pas grand chose et le problème reste toujours à éclaircir, de savoir si le Yunnan a été islamisé par le nord ou par le sud. A priori la deuxième hypothèse doit être écartée, car un gros obstacle s'opposait à ce que les gens du Kouang-tong puissent faire des prosélytes : la langue. Le cantonnais constitue en Chine, on le sait, un idiome si particulier, si différent de la langue mandarine, en usage dans le reste du pays, que les premiers députés envoyés par cette province au Parlement ne purent se faire comprendre de leurs

(1) Médine
(2) 1426

collègues. D'autre part, la voie naturelle pour venir de Canton au Yunnan est la vallée du Si-Kiang. Mais si les Cantonnais avaient utilisé cette route, ils auraient laissé quelques traces de leur religion au Kouei-tcheou, qu'ils traversaient; or, on n'a pu relever dans cette province aucun vestige de cette immigration.

Reste la voie du nord contre laquelle on ne trouve aucune objection sérieuse. Les musulmans du Chansi ont donc pu, comme le veut la tradition populaire, s'infiltrer dans le Setchoan et de là, dans le Yunnan. On pourrait encore admettre, il est vrai, que les mahométans déjà établis dans l'Inde se soient étendus sur la Birmanie d'où ils auraient eu un accès relativement facile et direct vers le Yunnan. Mais ici, encore, la différence des langues eût été un obstacle. De plus, si les Hindous avaient cherché à faire du prosélytisme ils se seraient plus facilement installés dans l'Indo-Chine dont l'accès ne présentait aucune difficulté sérieuse, alors que le Yunnan, au contraire, défendu de leur côté par une barrière montagneuse, était peu favorable à leur pénétration. Or l'Indo-Chine ayant été épargnée, il est facile de conjecturer que de ce côté-là, du moins, la propagande ne s'est pas produite.

En résumé, le mahométisme s'est implanté au Yunnan, selon la tradition, à l'époque des T'ang. Mais étant donné qu'à cette époque le pays était partagé entre un certain nombre de

tribus aborigènes, en luttes continuelles, il est à peu près certain que la religion nouvelle ne put faire que peu d'adeptes.

Plus tard, l'expédition mongole organisée par Gengis-Khan, pour soumettre les peuplades du Sud-ouest, favorisa singulièrement l'extension de la doctrine coranique. Les armées mongoles, elles-mêmes islamisées, durent séjourner dans le pays afin de le pacifier. Beaucoup de soldats, libérés, s'y établirent et le Seyd-Edjell, prince mongol et musulman, favorisa de toutes ses forces l'installation de ces colons militaires. Et c'est ainsi que Marco Polo, venu ici, à ce moment-là, écrira en parlant de Yachi, l'ancien nom de Yunnanfou « que les habitants sont un mélange d'indigènes idolâtres, de chrétiens nestoriens et de sarrasins ou mahométans ».

Examinons en passant quelques unes des opinions émises par les auteurs étrangers au sujet de cette question. Le général Fytche écrit dans l'Edinburgh Review, que « l'empereur Huon Tsung, des T'ang, lors de la révolte de Ngan-lou-chan, demanda de l'aide aux Arabes et reçut un corps de 10.000 guerriers. Après la fin de la révolte ces soldats ne voulurent pas partir et on les envoya au Yunnan». Nous ignorons où cet auteur a puisé ce renseignement, et nous regrettons vivement qu'il n'indique pas ses sources.

Pour John Anderson, les musulmans du Yunnan sont des descendants des Arabes avec, en

plus, «un élément turcoman venu du Chensi et du Kansou». Ici, aussi, nulle indication des références.

Bourne, enfin, reconnait qu'il y a au Yunnan deux grands « stocks » musulmans: les gens de Talifou et ceux de Lin-ngan. Les premiers déclarent être des descendants des soldats de Gengis-Khan établis dans l'ouest du Yunnan par Hien-yang wang ; (1) les autres seraient des émigrés du Chansi.

Mais toutes ces opinions ne sont données, par ces auteurs, que comme des indications ; aucun d'eux n'a émis la prétention d'avoir résolu le problème. Il est cependant une personne que cette énigme n'a pas embarrassée, c'est Madame Vassal, et dans son livre « *In and around Yunnanfu* » elle l'a tranché en cinq ou six lignes. D'après Madame Vassal les premiers mahométans qui vinrent au Yunnan étaient «des marins arabes qui débarquèrent à Canton, au VIIe siècle, et qui, après avoir pillé cette ville et ses faubourgs, suivirent le sillage des caravanes de marchands ou de pirates et se dispersèrent dans les hautes régions yunnanaises».

Il est bien regretable que Madame Vassal ne nous dise pas d'où elle a tiré ce mirifique renseignement ; si c'est dans un livre celui-ci doit être une mine remarquable de bourdes. Cependant, si elle voulait maintenir sa théorie nous lui demanderions, alors, pourquoi ces premiers

(1) Le Seyid Edjell.

musulmans éprouvèrent le besoin d'émigrer si loin? Et, comme nous le disions plus haut, pourquoi, venant du Kouang-tong, n'ont-ils pas laissé de traces de leur passage au Kouei-tcheou et au Kouang-si qui se trouvaient sur leur route et où l'on ne relève l'existence d'aucun groupement islamique ?

Quelle que soit la voie par laquelle l'Islam ait pénétré au Yunnan, depuis l'apparition de cette religion dans la province le nombre des croyants ne cessa de croître d'une façon régulière et, sans les hécatombes de la dernière guerre, ils représenterait aujourd'hui un chiffre très important.

Dire, même approximativement, combien la répression de la révolte de 1856 à 1873 a causé de victimes est chose impossible vu l'absence à peu près totale d'informations. Mais si l'on songe aux massacres horribles qui suivirent le sac de grosses villes comme Kiu Ts'ing, Tcheng Kiang, Sin-hing, Kouang-Yi et surtout Tali, où trente mille personnes furent égorgées, il n'est pas exagéré de croire, comme le fait le P. Pourias, un contemporain de la révolte, que plus de 300.000 musulmans y périrent.

Le groupement ne s'est pas relevé d'une pareille tuerie qui s'est aggravée de ce fait que nombre de familles musulmanes, par crainte de représailles, durent prendre la fuite.

A combien s'élève, à l'heure actuelle, le chiffre total de la population musulmane au Yunnan ? Il est difficile de préciser ce point. D'ollone pense qu'ils sont au nombre de 250.000 ; Davies en compte 300.000 et Carey, 350.000. Soulié en trouve 8 à 900.000 et Dabry de Thersant 3 à 4 millions.

J'ai cherché, de mon côté, à établir le total de la population musulmane. Pour cela, je me suis fait dresser des listes par les houei-houei, eux-mêmes, en vérifiant leurs chiffres à l'aide des renseignements donnés par les missionnaires. De cette façon, je suis arrivé à un chiffre qui varie de 300 à 450.000 et qui me parait assez près de la réalité. Si nous considérons que Yunnanfou contient 1.000 familles musulmanes, soit 6.000 personnes, et que la population totale de cette ville est de 130.000 individus, nous voyons que les musulmans y sont dans la proportion du 1/20.

Appliquant ce rapport au chiffre total de la province, 9.000.000 d'habitants, nous trouverions à peu près 450.000 sectateurs d'Allah. Je me garderais, certes, d'assurer que ces chiffres sont d'une exactitude absolue; cependant, si l'on se rapporte aux renseinnements de la police, qui tient actuellement à Yunnanfou des sortes de registres de recensement, les chiffres accusés, ci-dessus, pour cette ville, sont très près de la vérité.

Actuellement les plus gros centres musulmans sont : Yunnansen, Chatien, Tchao-tong, Tong-tchoan, Sinhing, Tali, Yong-tch'ang, P'ou-eul, Pouo-hi, Semao et Yun-tcheou.

J'ai tenté plusieurs fois, mais vainement, de me procurer une liste complète des localités où existent des Houei-houei, avec indication du nombre de familles. Ce n'est que de mémoire que certains musulmans ont bien voulu me donner quelques chiffres. Voici, ci-dessous, le tableau des indications que j'ai pu recueillir.

NOM de la sous-préfecture	NOM de la localité, s'il y a lieu	Nombre de familles
	1° *Tien-tchong-tao*	
Tcheng-kong	Hei-tse-yin	30
Tcheng-kiang	Si-chan-tchoan	60
Yi-léang	»	30
He-tsing	»	500
Siun-tien	»	40
Siuan-wei	»	60
An-ning et Oua-kia hien	»	1000
Lou-léang	Kieou-tcheou	100
Fou-min, Ou-ting et Yuen-meou	»	1300

NOM de la sous-préfecture	NOM de la localité, s'il y a lieu	Nombre de familles
Song-min	Ki-tao-cheou	80
Sin-hing	Toung-keou, Ta-yin, Tsinchou-yin, Ta-tong-pien, Siao-yin, Ta-si-pien, Siao-si-pien Tsong-Tso-yin, Pe-tchen. etc	1400
Kouang-t'ong et Tchou-hiong	»	1000
K'iu-tsing, Tong-tchoan et Tchao-t'ong	»	5000
K'oen-yang	»	50
K'oen-ming	Yunnansen Mosquées de : Yang-che-k'eou 80 Yen-tien-kai 90 Nan-men-kai 500 Tcheou-p'i-kai 90 Kong-yuen-kai 250 T'eng-se-kai 100	1110
2° *Mong-tseu-tao*		
Li-hien	Pouo-hi	400
Mi-le	Tchou-yuen	40
Tong-hai	La-kou-eul et Lou-kai	200
Ho-si	Na-kia-yin	400
Che-p'ing	»	40

NOM de la sous-préfecture	NOM de la localité, s'il y a lieu	Nombre de familles
O-mi-hien (Ami-tcheou)	Ta-tchouang 600 Tien-sing 120 Cha-tien 1200 Mo-k'o 10 O-mi 10	1900
Kien-chouei (Lin-ngan)		1200
A partir de Petchen en passant par Sin-hing, Ho-si, T'ong-hai et jusqu'à Ling-ngan		1500
Koang-si	Koang-lou-seu	50
	3° *P'ou-eul-tao*	
Se-mao	»	200
King-tong	»	250
P'ou-eul	»	200
Mien-ling	»	300
Sin-p'ing	»	10
	4° *Teng-yue-tao*	
Yong-pei	»	900
Ta-li	»	300

NOM de la sous-préfecture	NOM de la localité, s'il y a lieu	Nombre de familles
Mong-hoa	Ta-siao-wei-keng etc	2000
Teng-yue	»	400
Eul-yen Tengt-tchouan, Kien-tchouan		1500
Yang-pi	»	400
Yong-p'ing	»	250
Yun-hien et Chouen-ning	»	700
Long-lin	»	250
Yong-tchang (Pao-chan)	»	300
Ping-tchoan, Yun-nan-hien, Mi-tou, Tchao-tcheou.	»	1600
Tchen-nan	»	500
Yao-tcheou, Pe-ien-tsing	»	1000

Cette liste n'a pas la prétention d'être complète ni absolument exacte en ce qui concerne les nombres relevés. Néanmoins, telle qu'elle est, elle suffit à donner une idée des principaux points où résident encore le plus de familles musulmanes.

D'ailleurs, tant qu'il sera impossible de circuler dans la province et tant qu'il ne se trouvera pas un chargé de mission suffisamment doué de patience pour venir ici, passer peut-être plus de deux ans, à enquêter sur l'Islam, sous-préfecture par sous-préfecture, nous en resterons toujours aux conjectures et aux à peu près.

Et que l'on n'aille pas m'objecter que l'on peut se passer de cette enquête et obtenir le même résultat en expédiant aux missionnaires catholiques ou protestants, comme aux négociants, fixés dans l'intérieur, un questionnaire précis auquel ils n'auraient qu'à répondre. D'abord il n'y a pas d'Européens ou d'Américains dans les cent et quelques sous-préfectures du Yunnan ; ensuite, est-ce paresse, indifférence ou mauvais vouloir, je l'ignore, mais la plupart des personnes mises ainsi à contribution ne répondent pas. J'ai tenté moi-même pareille investigation et pour trente questionnaires envoyés j'ai reçu cinq réponses dont une seule utilisable. Les autres renfermaient quatre ou cinq lignes m'annonçant qu'il n'y avait rien d'intéressant concernant la religion de l'Islam dans la sous-préfecture qu'habitait l'intervi-ouvé ? Un autre, plus aimable, en réponse à ma demande du nombre de mosquées, de familles musulmanes et de la copie des stèles existant dans la région, me fit connaître que l'ouvrage de Broomhall avait épuisé ce sujet.

Et cet aimable correspondant poussait la gentillesse jusqu'à me donner l'adresse de Broomhall et de son éditeur.

Je ne me suis pas découragé et j'ai multiplié les sondages, les demandes, interrogeant tous les voyageurs, mettant surtout à contribution mes anciens élèves. Mais étant donné les nombreuses démarches que j'ai dû faire pour arriver à un si maigre résultat, le tableau que l'on a vu ci-dessus, par exemple, je reste sceptique devant les chiffres donnés par nombre d'autres auteurs, me demandant comment ils ont pu être si vite et si bien renseignés.

C'est ainsi qu'il y aurait 20.000 familles musulmanes à Yunnanfou et les environs, selon le R. Amundsen ; 10.000 à Tchao-tong et les alentours d'après le R. Hicks. Par contre Soulié indique de 1.000 à 1.500 familles à Tchao-tong, 2 à 3.000 pour Tong-tchouan, 8 à 10.000 pour Yunnanfou, 1.000 à 1.500 dans Tali, 1.000 à 1.200 dans Mong-hoa et 3 à 400 à Lin-ngan. Clarke signale aussi 1.200 familles à Mong-houa, 300 à T'eng-yue, mais 12.000 à Tali. Le R. Muir écrit qu'il existe des musulmans sur la frontière du Tibet, à Batang, alors que tous les Houei-Houei d'ici m'ont affirmé qu'il n'y a plus de communautés musulmanes yunnanaises au delà de Li-kiang. « Si entre Tchao-tong et Tong-tchouan, au village de Tao-üen, il y a six auberges de mahométans, écrit Morrison, il n'y a pas une seule famille à Tong-tchouan même ;

mais on rencontre plusieurs villages de Panthays (1) dans la montagne. »

Le même auteur indique 3.000 familles à Tchao-tong et dans les environs. Dans cette ville dit-il « une rue entière est occupée par les mosquées toutes très propres et les musulmans ont accaparé le commerce des peaux de cette région. »

Morrison qui n'a fait que traverser cette localité a noté encore que «le faciès de ces musulmans est chinois et que les portes de leurs habitations ne sont pas décorées d'images de dieux et divinités », A la mosquée il a rencontré un moullah qui faisait l'école à quelques gamins et «qui n'avait aucune idée du monde extérieur. Cet homme me demanda si les mosquées de Cordova et de Kerouin à Fez, étaient plus belles et plus grandes que celles de Tchao-tong».

Or, notez ce détail important, Morrisson se vante dans son livre « An Australian in China » d'avoir pu faire le voyage de Pékin à la frontière birmane sans connaitre un seul mot de chinois. Alors comment a-t-il pu parler au moullah et surtout trouver un moullah qui connaissait Fez et les mosquées de Cordova et de Kerouin ? Comment a-t-il pu, arrivant comme tout voyageur en Chine, le soir, à l'étape, pour en repartir le lendemain, voir et apprendre tant de choses ?

(1) Nom sous lequel les Anglais désignent les musulmans.

.... Malgré que le mahométisme se soit implanté à la fois au Kouang-tong, au Setchoan, au Chansi, au Chensi, au Kansou, au Yunnan et ailleurs encore, il est à constater que c'est dans ces trois dernières provinces, seulement, que des soulèvements répétés ou de grosses insurrections se sont produits.

Or, ce fait n'est pas imputable à la densité excessive de la population puisque, en dehors même des massacres qui accompagnèrent les diverses répressions, ces provinces ne furent jamais parmi les plus peuplées, ni les plus turbulentes de la Chine; les indigènes de ces régions, même, sont entre tous les plus paisibles. Il faut donc chercher ailleurs le motif de ces troubles fréquents et admettre que la nature du sol, peut-être plus favorable à ces mouvements, ici que partout ailleurs, les conduisit à lutter pour conquérir leur indépendance?

Le Kansou, en particulier, forme une longue bande de terre emprisonnée entre le Gobi et le Tibet; la montagne d'un côté et le désert de l'autre y sont des défenses naturelles. Et quoique le sol de cette province soit assez pauvre, ne donnant malgré de lourds efforts que de maigres récoltes, les Chinois ont grand intérêt à posséder cette place avancée, trait d'union entre l'Orient et l'Occident, d'où ils peuvent tenir en respect les hordes nomades du Turkestan et surveiller la grande route commerciale dite de la soie.

Pour les musulmans, la possession de ce coin de terre présenterait une importance stratégique énorme : il assurerait leur liaison avec les mahométans du Turkestan et, en cas de guerre sainte, la révolte gagnant le Setchoan et le Yunnan, ils arriveraient à former un état indépendant placé dans une situation privilégiée, un sultanat d'une étendue égale au 1/3, environ, de la Chine. On pourrait expliquer ainsi, facilement, pourquoi cette région s'est soulevée plusieurs fois ; on comprend également la raison pour laquelle les Chinois ont lutté et lutteront toujours à outrance pour empêcher de tels projets d'aboutir.

Quant au Yunnan, sa situation naturelle n'est-elle pas plus favorable encore à l'éclosion des révoltes ? Touchant aux plateaux escarpés du Tibet, aux forêts de la Birmanie et du Laos, à la brousse épaisse du haut Tonkin, cette province est isolée à un tel point du reste du pays que les fonctionnaires du Nord qui y viennent en service considèrent leur passage dans cette région comme un séjour colonial. Les contrées limitrophes permettent un ravitaillement facile en armes et en munitions et de l'Inde même, où ils ont tant de coréligionnaires, des subsides peuvent arriver. Ne serait-il pas naturel, dans ces conditions, que les musulmans yunnanais aient rêvé, à plusieurs reprises, de conquérir leur indépendance ?

Si vraisemblables que puissent paraitre les deux théories indiquées plus haut je ne crois pas qu'il faille chercher dans ce sens l'origine des rebellions musulmanes. De même, la presque coïncidence de ces mouvements est, je le crois, toute fortuite quoiqu'en pense de Carné, par exemple, qui déclare qu'il serait téméraire de trancher la question dans ce sens.

« Au Chensi, dit l'abbé David, les mahométans n'ont jamais eu la pensée de renverser le gouvernement impérial ni de changer la dynastie actuelle, quelque peu populaire qu'elle soit en Chine. Au commencement du mouvement ils ne voulurent que défendre leur vie et, maintenant encore, ils n'aspirent qu'à la paix et à la sécurité. »

A son avis, enfin, si la lutte se prolongea, il en faut accuser les militaires qui voyaient là le moyen de s'enrichir, eux et leurs troupes, par le pillage. « Du reste, conclut-il, les musulmans de Chine n'ont rien du fanatisme des musulmans occidentaux et leur religion se réduit à un petit nombre d'articles dogmatiques, à la pratique de la circoncision, à l'abstension de viande de porc. Un petit nombre d'entre leurs chefs religieux ont pu effectuer le pélerinage de la Mecque. Ils lisent le Coran, en arabe, sans le comprendre guère. »

Cette opinion toute modérée, et venant d'un prêtre catholique, peut être regardée comme

digne de foi : d'autant plus que l'abbé David a vécu en Chine en dehors de toute idée de propagande religieuse, occupé seulement à remplir la mission scientifique que lui avait confiée le Muséum, mission pour laquelle, pendant plus de trois ans, il a parcouru les diverses provinces de l'Empire.

Pour la rebellion du Yunnan, nous avons plusieurs avis. Selon John Anderson, la révolte semble avoir été « causée uniquement par l'oppression à laquelle les musulmans étaient soumis par les gouvernants. » C'est là aussi la manière de voir de Broomhall qui rappelle le procès entre deux familles en vue, de Yong-tchang, procès à la suite duquel une mosquée fut détruite dans cette cité. « De 1834 à 1840 une sérieuse émeute fut provoquée par le magistrat de Chouen-ning-fou qui fit massacrer 1600 musulmans à Mong-mien-t'ing. »

De Carné, plus poète que psychologue, voit dans le musulman un fanatique, zélé défenseur de sa foi et prêt à toutes les extrémités. « En traversant la ville (Yunnanfou), écrit-il, nous avons remarqué dans la foule les nombreuses figures de musulmans. . . . . . Sous le vaste turban leur œil ardent et noir ne se baisse devant aucune menace ; leur nez droit et saillant accuse leur origine dont un mélange de plusieurs siècles avec une race différente n'a pu faire disparaitre la forte empreinte. Tout en eux respire l'audace et la force ; ils

frappent d'autant plus l'étranger qu'ils se montrent au milieu d'un peuple avili comme d'impétueux coursiers du désert égarés dans un troupeau de bêtes de somme. . . . . Les mandarins ont tout à craindre de ces hommes insoumis qu'une communauté d'origine et de fanatisme religieux réunira tôt ou tard aux révoltés de l'ouest, en admettant qu'ils ne soient pas encore liés à eux par un accord secret. »

Même opinion chez le P. Pourias qui était au Yunnan en 1861 et qui déclare catégoriquement : « La guerre fut voulue par les musulmans qui ne cherchaient depuis longtemps qu'une occasion favorable pour lever l'étendard de la révolte. . . . . . Ils devinrent menaçants et excitèrent des troubles sur divers points de la province. , , ... Depuis longtemps, dit-il, ailleurs, les musulmans étaient très puissants au Yunnan et bien que soumis en apparence aux autorités chinoises ils dominaient à la capitale de la province et y agissaient en maîtres. Leur audace et leur force croissaient avec leur nombre et la peur que partout ils inspiraient. On les redoutait à l'égal des bêtes fauves et quand un musulman passait dans la rue personne ne s'avisait de lui disputer le haut du pavé. S'attirer leur haine c'était pour les Chinois comme se vouer à la mort, car nul ne pouvait échapper à leur vengeance ».

Comment concilier ce que l'on vient de lire avec la tuerie exécutée par le magistrat de Chouen-ning-fou et le massacre général des musulmans de la province ordonné par les hauts mandarins de la capitale(1). En fut-il advenu ainsi si les mahométans avaient été si forts, si puissants ?

« Les missionnaires catholiques qui vivaient chez les musulmans, dit Francis Garnier, nous ont donné sur le rôle des principaux acteurs de la lutte des appréciations diamétralement opposées à celles que nous avions recueillies chez leurs collègues de l'Est de la province. Les uns et les autres étaient sans moyen de contrôle sur la vérité des accusations ou la réalité des faits de guerre que leur apportait la rumeur publique. D'ailleurs, à force de vivre dans un milieu, on finit par en partager les rancunes ou les sympathies ».

Je n'ajouterai rien à ces lignes pleines de sagesse et de bon sens ; pour les affirmations de Carné je me contenterai de leur opposer cette opinion d'un voyageur anglais qui nous a laissé les meilleurs travaux et les plus sérieuses notices sur le Setchoan et le Yunnan : Colborne Baber « Les mahométans du Yunnan, écrit-il, sont absolument de même race que leurs compatriotes bouddhistes ou confucianistes and it is even doubtful if they are mahomédans

---

(1) Rocher - *La province chinoise du Yunnan* P. 37

except so far as they profess an abomination of pork »

Ajoutons enfin que le soulèvement des musulmans yunnanais ayant coïncidé avec la grande révolte des Tai-ping ce fut là une des causes qui contribuèrent à rendre très longue cette guerre. Le gouvernement central, aux prises avec mille difficultés, ne put adopter toutes les mesures voulues pour lutter contre les rebelles et laissa ce soin aux mandarins débordés par les événements. En outre l'esprit de discipline des chefs militaires musulmans amena une concentration de toutes les forces du parti entre les mains de quelques hommes capables alors que mille rivalités existaient entre les généraux chinois et les mandarins civils. En somme, comme l'écrivent Johnston, Devenport et d'autres encore, la foi ne fut pour rien dans l'origine du conflit.

II

« Au Yunnan, par crainte de justifier la méfiance des autorités chinoises par des relations trop intimes avec les musulmans, toujours suspects, la mission s'occupa surtout de l'archéologie et de l'histoire de l'Islam.....» Ces lignes, extraites des relations de voyage du Commandant d'Ollone, m'ont quelque peu sur-

pris. Installé à Yunnafou, quelques jours seulement après le départ de la mission, et intéressé moi-même par la question musulmane, je me suis rendu à maintes reprises dans les mosquées, j'ai pu y prendre des photographies, des estampages des stèles, examiner les bibliothèques et interroger les a-houngs ou les étudiants. Ces derniers se sont prêtés à mes recherches avec la plus grande complaisance et les Chinois ne m'ont semblé nullement mis en défiance par mes nombreuses pérégrinations.

Mais peut-être les membres de la mission, tous militaires, ont-ils eu l'imprudence de faire état de leur qualité, ce qui a le don d'effrayer les autorités chinoises. Citerai-je, pour exemple, la mésaventure d'un officier supérieur de passage à Yunnanfou et qui voulut visiter l'arsenal. Il s'aboucha avec un ami, commerçant, lequel, ayant soin de ne pas révéler la situation de son compatriote qui, bien entendu, voyageait en civil, obtint la permission désirée. Au jour fixé les deux amis se rendent au Ping-kongtchang. Commencent la réception et les salutations d'usage au cours desquels le visiteur eut la maladresse de décliner ses titres et qualités, insistant sur son grade et ses galons. Le mandarin, poli, sourit et le complimente. Mais après le thé et les gâteaux traditionnels, il s'excuse de ce que l'arsenal est en réparation, les ouvriers en congé, les ateliers fermés, enfin de ce qu'il lui est impossible de satisfaire son vi-

siteur. Qu'on me pardonne cette digression, mais ce qui précède sera peut-être un enseignement à plus d'un voyageur ou touriste désireux de voir et d'apprendre.

Parmi mes fréquentes visites dans les mosquées, je me suis attaché, d'abord, à observer le type physique de cette secte. Malgré que le faciès arabe me soit familier, je n'ai pu distinguer, chez les musulmans chinois, le moindre trait de dissemblance avec le reste de la population. Sur 250 élèves que j'avais à l'école, il y avait près de 50 musulmans; et je ne suis jamais arrivé à les différencier des autres, malgré une observation attentive. A peine, dans le nombre, y en avait-il un dont les traits plus fins, le nez plus droit, auraient pu faire penser à une origine étrangère; mais le fait, tout fortuit, ne permet pas, comme certains l'ont fait, de voir là l'attestation d'une transmision de sang arabe.

Comment en serait-il autrement puisque les mahométans yunnanais, ne faisant pas de prosélytisme, le nombre des adeptes du Coran n'a pu se maintenir, au cours des siècles écoulés, que grâce aux conversions obligées de soldats, aux adoptions d'enfants dans les moments de famine et de disette, et enfin aux mariages avec des filles d'infidèles. Je n'ai jamais remarqué, non plus, qu'ils eussent plus de fierté d'allures, plus de franchise dans le regard, un maintien plus imposant et plus digne.

En résumé, je crois pouvoir affirmer que les musulmans du Yunnan n'offrent pas un type spécial, qu'ils se confondent avec la masse dont ils portent le costume, sans aucune particularité : les hommes ont la longue robe bleue, la calotte à bouton rouge, les souliers feutrés ; les femmes ont les pieds bandés et les joues atrocement fardées.

Sur cette question de l'aspect physique des musulmans les sentiments des Européens diffèrent radicalement. Nous avons vu plus haut celui de Colborne Baber, qui corrobore le nôtre, et celui de Carné qui lui est radicalement opposé.

Anderson est enclin à croire, par l'aspect physique des musulmans, qu'ils sont des descendants d'Arabes augmentés d'un contingent turc, que les deux éléments se sont amalgamés, mariés avec des chinoises et que le sang est devenu, ainsi, « blended. » « Their général type of face recalled to me those one meets among the traders who come down to Calcutta from Bokhara and Herat. »

« Le voyageur ne peut qu'être frappé, dit Bourna, par l'apparence non-chinoise de quelques-uns de ces mahométans. »

Enfin Davis qui a longtemps voyagé à travers le Yunnan affirme ceci : « Bien qu'il y ait, sans aucun doute, une certaine quantité de sang arabe ou tartare, parmi les musulmans du Yunnan, ils en ont plus encore de Chinois que de tout autre ».

Si cette distinction existait, d'ailleurs, elle ne pourrait venir, comme on l'a dit, d'une différence de régime alimentaire ou d'existence. Beaucoup de musulmans yunnanais s'ils ne boivent pas d'alcool, et encore y a-t-il de très nombreuses exceptions, fument le tabac et un grand nombre d'entre eux l'opium. Seule, la prohibition de la viande de porc est respectée d'une façon générale.

Ce relâchement dans le respect des défenses a été observée par bien d'autres et Broomhall déclare qu'un musulman, dès qu'il est seul, notamment, ne se gêne pas pour les violer ; il ne les pratique qu'en public. « One moslem travelling, grow fat, dit un proverbe chinois ; two on a journey, will grow thin » Il ne faut pas, évidemment, faire un fond absolu sur ces dires car le Chinois déteste le musulman le traitant d'étranger, de brigand : dix musulmans, neuf voleurs, dit un autre proverbe. Mais il est bien vrai que les infractions à la prohibition de l'alcool ne sont pas rares et que les musulmans, pour mettre leur conscience à l'abri du remords, baptisent l'alcool d'un autre nom ; le champagne, en ce cas, c'est de *l'eau gazouz*, comme disent les Arabes.

C'est un peu ce que font certains missionnaires américains, partisans absolus du régime sec, qui absorbent du quinquina Dubonnet comme apéritif, puis en guise de vin vieux,

pendant le repas, et comme liqueur après le café, simplement en déclarant que ce n'est pas là du vin, mais un « tonic ».

En ce qui concerne les professions, aussi, je n'ai pas remarqué que les musulmans eussent une prédilection pour tel ou tel autre métier. Ils ne sont pas plus banquiers, que bouchers ou muletiers. Allez dans les rues qui avoisinent les mosquées et où sont groupés les mahométans, vous y verrez toutes les professions représentées. On m'a dit, cependant, qu'au sud de la province, un grand nombre de houei-houei font le commerce du thé ; je n'ai pu vérifier cette assertion. La carrière militaire, qu'ils prisaient tant, autrefois, est aujourd'hui délaissée ; probablement parce que la vie de caserne d'une armée moderne, avec ses repas d'escouade, son tableau de service régulier, sont une gêne à la pratique du culte. Les ablutions, la prière et le jeûne autant de règles qu'il me parait difficile d'observer dans un camp.

Si l'on vit, jadis, les généraux musulmans s'entourer de leurs coreligionnaires, c'est que l'organisation de l'ancienne armée, ressemblant fort à une garde nationale, permettait au soldat de vivre comme il l'entendait. Le général et ses officiers s'arrangeaient pour que le service ne troublât pas les exercices d'une religion à laquelle ils appartenaient eux-mêmes.

Aujourd'hui, pour accepter des musulmans dans la nouvelle armée, il faudrait créer pour eux des compagnies spéciales et, autant que mes renseignements me permettent de l'affirmer, la chose n'a pas été faite. Le Gouvernement chinois trouvant parmi les non mahométans un nombre suffisant de recrues n'est pas tenté d'établir, dans ses troupes, un rouage à part qui ne tarderait pas, j'en suis persuadé, à amener dans les casernes et dans les camps des éléments de querelle et de discorde.

Toute personne venant d'Algérie en Chine reste frappée de la ressemblance qui existe entre la disposition de la maison arabe et de l'habitation chinoise. Des deux côtés nous trouvons des bâtiments disposés en carré ou en rectangle, autour d'une cour intérieure, les vérandas permettant de passer d'une pièce à l'autre sans avoir à redouter le soleil ou la pluie. Ceci dit, extérieurement, aucun détail caractéristique d'architecture ou d'ornementation ne différencie la pagode de la mosquée. Celle de la porte du sud, à Yunnan-fou, a pourtant son porche surmonté d'un cartouche avec une inscription en lettres arabes ; mais c'est bien la seule qui présente cette particularité. Ailleurs les trois caractères Tsing-tcheng-sseu, inscrits aux frontons des mosquées, n'attirent pas davantage les regards que ceux de San-hoang-kong, Temple des trois Empereurs,

ou Kiong-tchou-sseu, Pagode des bambous Kiong, indiquant des édifices consacrés au culte taoïste ou bouddhiste. Notons que sur la toiture de leurs temples, toutefois, les musulmans évitent de placer les dragons, licornes, chimères, dauphins et autres bêtes de cauchemar qui foisonnent sur les toits des pagodes. Enfin comme il n'existe pas de muezzin pour annoncer la prière il est inutile de chercher le moindre minaret ou tourelle en tenant lieu.

On compte à Yunnanfou non pas cinq, comme on l'a écrit, mais six mosquées dont la principale est celle située dans la rue de Nan-tcheng kai qui mène à la grande porte du sud et à quelque cinquante mètres de celle-ci.

Ces bâtiments ne sont ni plus beaux ni plus laids que la majorité des autres constructions du pays. « Comme dans tous les édifices chinois on ne saurait reconnaitre là un style architectural quelconque. . . . . Nulle part on ne trouve une conception grandiose ou le cachet d'originalité qui révèle un artiste. Ces temples on les a déjà rencontrés cent fois, en Chine. . . La fatigante uniformité des constructions officielles ou religieuses est elle le résultat d'une fidélité exagérée aux traditions, aux rites, cinquante fois séculaires? Vient-elle d'un manque absolu d'esprit d'invention ? Ou l'isolement systématique dans lequel a vécu ce peuple n'a-il pas, en cela comme en bien d'autres choses,

atrophié d'heureuses dispositions naturelles. . . . . . . » (1)

« La pagode chinoise, dit de son côté de Carné, couvre une vaste superficie mais n'a pas les formes amples et sublimes et la majesté de celles de l'Inde. Pas de cette unité grandiose, noble signe de l'architecture sacrée, qui, sans exclure la richesse d'une ornementation luxuriante revèle le sentiment profond d'où les œuvres inspirées par la foi semblent jaillir. Pas d'élancements vers le ciel, image de la prière, comme dans les églises d'Europe, ni le développement harmonieux des lignes architectoniques qui témoignent, dans les temples grecs, d'une sereine vision de la beauté idéale. L'ensemble de la pagode, écrasé, parait raser le sol et semble craindre de s'approcher des nuages. . »

Selon Dabry de Thersant les mosquées se diviseraient en grandes et petites portant respectivement les noms de mesjid et djami. Nous n'avons pas eu connaissance de cette distinction, au Yunnan, pas plus d'ailleurs que de l'édification de mosquées spécialement affectées aux femmes, comme l'indique Broomhall.

Il n'est pas un musulman qui ait pu nous donner le nombre, même approximatif, des mosquées existant dans la province. Nous reproduirons seulement, et avec quelques in-

(1) Francis Garnier.

crédulité, les chiffres donnés par Rhodes : 15 mosquées à Tali et les environs ; 35 dans le Yunnan central et oriental.

Dans aucune des mosquées que nous avons visitées nous n'avons trouvé de dessins, de peintures ou de portraits. Il nous semble donc très singulier que Clarke ait pu déclarer « qu'une image de Sai-tien-tche avait été érigée dans la mosquée de Yunnanfou. Détruite lors de la rebellion musulmane elle fut restaurée ensuite. » Et les préceptes de Mahomet donc ? « Malheur, à celui qui aura peint un être vivant. Au jour du jugement dernier les personnages qu'il aura représentés s'élanceront du tombeau et viendront à lui en lui demandant une âme. Alors cet homme impuissant à vivifier son œuvre brûlera dans les flammes éternelles . . . . » « Dieu, m'a chargé d'anéantir trois sortes de gens : les orgueilleux, les polythéistes et les peintres. Gardez-vous donc de représenter soit le Seigneur soit l'homme et ne peignez que des arbres, des fleurs et des objets inanimés. »

. . . . . . Une chose qui a frappé tous ceux qui ont visité les mosquées, c'est la propreté règnant dans les salles et même dans les cours, ce qui ne se voit guère dans les pagodes chinoises. On sent que l'on rend là un culte permanent, que des fidèles y viennent journellement ; la pagode, contraire, n'est fréquentée qu'au moment des fêtes, et le nettoyage n'en est accompli qu'à ces occasions.

En somme, quelque blasé que l'on soit par suite d'un long séjour en Asie, on reste pourtant saisi, en entrant dans une mosquée, par un étrange sentiment de respect. On se croit, vraiment, transporté dans un autre pays et cette impression est encore accentuée par l'absence d'autel, de vases, d'idoles hideusement grimaçantes, de génies ventripotents et de dieux au sourire béat et idiot.

C'est surtout à l'heure de la prière que cette émotion vous domine. Les fidèles, vêtus de blanc et coiffés du bonnet multicolore, s'avancent lentement vers le temple ; après s'être déchaussés à la porte, ils y entrent, graves et recueillis, murmurant une courte oraison. Rangés debout, devant le mihrab, le a-hong légèrement en avant, l'office commence. De temps à autre ils se courbent, s'agenouillent, la face contre terre, et se relèvent en cadence. Enfin les voici assis en rond récitant, sur un rythme mezzo-grave, de lentes litanies ou psalmodiant avec un curieux balancement du corps les textes sacrés.

Chaque mosquée est desservie par un a-hong qui ne saurait rester, en principe, que trois ans en fonctions mais qui, en réalité, voit son mandat renouvelé au gré des principaux fidèles. Disons en passant que ceux-ci dirigent toutes les affaires de la mosquée, tel un véritable conseil de fabrique.

D'après les règles, les a-hongs devraient

être élus par l'assemblée des fidèles ; plus couramment ils sont choisis par les autres a-hongs parmi les personnes versées dans la connaissance des rites et des textes, et agréés par le conseil de la mosquée. Je citerai celui de la grande mosquée de Yunnanfou qui est en fonctions déjà depuis cinq ans.

Ces prêtres touchent une subvention de quelques piastres par mois fournie par la caisse du temple, laquelle est alimentée par les versements obligatoires des fidèles et surtout par des dons.

Les musulmans pauvres sont exempts de toute contribution mais font des offrandes, aussi minimes qu'ils le veulent, en nature : bougies, jossticks, huile etc.....

Le a-hong, indépendamment du service du culte, est chargé de faire l'instruction religieuse des enfants et aussi de leur enseigner l'arabe. A cet effet, chaque temple a une salle d'école. Les élèves y viennent un certain nombre d'heures par jour. Dans quelques mosquées, pourtant, c'est une classe complète que les musulmans ont instituée et qui comprend l'étude de la littérature chinoise et autres matières du programme des écoles primaires. L'âge des élèves est très variable ; on en voit depuis 6 ans jusqu'à 20 ans ; toutefois ces derniers sont assez souvent des jeunes gens venus de l'intérieur dans le but de parfaire leur ins-

truction religieuse et de devenir, par la suite, a-hong. Ils vivent dans la mosquée où, contre une faible rétribution, on leur donne la nourriture. Mais ce cas est assez rare ; le plus souvent, ce sont des enfants pris dans des familles pauvres et des gens riches subviennent à leurs besoins pendant la durée de leurs études, environ dix ans.

Cette instruction religieuse n'est point sanctionnée par un examen : mais un certain jour, quand le professeur juge son élève suffisament versé dans les textes sacrés, il profite d'une grande fête pour le présenter à l'assemblée des fidèles devant lesquels le jeune homme commente un verset du Coran.

A partir de ce moment il est reconnu a-hong et a le droit, pour les cérémonies, de porter la robe verte, les bottes en velours noir et le bonnet pointu, blanc, entouré à la base d'un turban de même étoffe. Ce costume est généralement acheté par souscription entre les fidèles ou offert par les personnes qui ont subvenu aux besoins de l'étudiant pendant ses années de travail. Dès lors le jeune a-hong doit pourvoir à sa subsistance, soit qu'il cherche un métier, soit qu'il s'engage dans une mosquée pour assurer le culte et enseigner l'arabe à son tour.

Le salaire des a-hongs n'a rien de fixe et varie selon la richesse de la caisse de la

mosquée elle-même ; il va de 5 à 10 piastres par mois. On leur fournit, en outre, le riz prélevé sur les fermages versés par les locataires des rizières appartenant au temple.

Le casuel n'est guère important et consiste en cadeaux offerts à l'occasion des mariages, des naissances ou des enterrements auxquels l'a-hong est convié. Certains fidèles, parfois, pour des anniversaires de mort ou en face d'un grand ennui, font venir chez eux plusieurs a-hongs qui récitent des prières ; ils bénéficient d'une gratification en plus de leur nourriture.

Si les neuf dixièmes des musulmans ne savent rien autre de l'arabe, que quelques mots de politesse (Salam alikoum, Bismillah, Allahou-Akbar, Kalima etc.), les a-hongs, d'une façon générale et quoi qu'on en ait dit, ne sont pas des érudits. Un a-hong de la mosquée de la porte du sud résumait ainsi sa pensée sur ce sujet : sur 100 houei-houei, vingt peuvent lire l'arabe sans le comprendre, bien entendu, à peu près à la manière d'un élève chinois qui vient de terminer l'étude d'un syllabaire français ; cinq ou six à peine peuvent lire et comprendre quelques prières ; un, seulement, est capable de lire, de comprendre et d'écrire. Enfin il n'y en a pas un sur mille qui puisse tenir une petite conversation en arabe.

Des uns et des autres je dirai presque comme Rockill dans son Land of lamas « je n'ai rencontré personne, parmi eux, pas même un a-hong, qui puisse être considéré comme un écolier passable en arabe. Toutes les fois qu'ils me citaient des passages du Coran c'était en chinois et ils m'ont dit que c'était dans cette langue qu'ils l'étudiaient. . . . .»

On ne trouve pas de hiérarchie, parmi les membres de ce clergé, mais une sorte de gradation consacrée par des appellations différentes et qui leur assurent de la part des fidèles une certaine considération : les étudiants en théologie portent le nom de 黑 里 弗 ho-li-fou, (1) puis deviennent 阿 衡 *a-hong* ; (2) après un voyage à la Mecque ceux-ci prennent le nom de 而 旨 *Eul-tche* (Hadji pélerin) enfin le vieil a-hong qui est allé à la Mecque et qui est chargé des soins du culte dans une mosquée est un 師 傅 *seu-fou* ; il y a aussi les ou-seu-teu 無 士 德 *(oustad)* professeurs (3).

---

(1) peut être hadit, novice ; peut-être aussi khalife (successeur, vicaire).

(2) peut être akhond, en persan, celui qui enseigne.

(3) Ces derniers ont généralement étudié au Kansou à Tao-tcheou ou Pien leang. Les professeurs de ces localités viennent de l'Université El-Ahzar au Caire. Il n'y aurait que deux oustad au Yunnan. Le premier que je connais a étudié l'arabe pendant 18 ans, dont plus de 10 ans au Kansou ; il est actuellement professeur à Cha-tien.

Cette absence de hiérarchie religieuse est curieuse en un pays où la religion bouddhique, par exemple, dispose d'un clergé régulièrement organisé et comportant de nombreux grades et fonctions. Il est vrai que c'est une particularité de l'islamisme de s'être nettement écarté des deux religions dont il dérive, le christianisme et le judaïsme, et d'avoir évité la constitution d'un corps sacerdotal servant en quelque sorte d'intermédiaire entre les fidèles et la divinité à laquelle s'adresse le culte. Néanmoins dans tous les pays de religion mahométane se sont peu à peu constitués ces grades de taleb, de khateb, d'oulema, de mufti, de cadi, de cheik, dont les titulaires, d'abord simples interprètes des décisions légales du Coran, humbles prédicateurs de la foi, ont vu dans la suite grandir leurs prestige, s'étendre leur renommée, s'affirmer leur ascendant sur leurs coreligionnaires.

On pouvait, pour les Arabes, attribuer cette primitive absence d'organisation hiérarchisée à leurs instincts de libre individualisme, instincts favorisés, développés même par la vie nomade qu'ils menaient. Mais il n'en va pas de même pour le chinois, ennemi-né de l'indépendance et de l'isolement et qui, non content de subir la tutelle étroite et tyrannique où le maintiennent la famille et le gouvernement, n'hésite pas à s'inféoder encore à une association corporative sinon à une société secrète.

III

Avant de jeter, à la lueur des livres de théologie dont ils se servent, un regard sur les dogmes et les croyances des musulmans chinois, rappelons les diverses sectes religieuses et les nombreuses écoles doctrinaires existant dans le monde islamique.

On sait qu'il se produisit, dans le mahométisme, un schisme provoqué par l'attribution du titre de Calife à la mort de Mahomet. C'est ainsi que les croyants se partagèrent en sunnites ou traditionnalistes, en chyites qui réclament le titre de calife pour Ali, le gendre de Mahomet, et en Kharejites qui accusent les uns et les autres d'avoir attenté à la pureté de l'Islam.

En second lieu, au point de vue de l'orthodoxie et des commentaires du Coran, il s'est formé quatre écoles principales : malékite, hanéfite, hambalite et chafeïte, dont les différences se manifestent surtout dans les pratiques religieuses.

Tandis que les musulmans de l'Afrique du nord et de l'ouest se disent malékites, les Turcs de l'empire ottoman et les Hindous sont hanéfites ; hambalites seraient les Arabes et chaféites ceux de Java, de Sumatra, de l'Arabie méridionale et de l'Afrique de l'est. Les musulmans de Chine se déclarent sunites et de rite hanéfite ; le Sin-kiang, le Kansou et le Yunnan,

en outre, sont réputés comme étant les régions où la foi est le plus orthodoxe.

A la base de leur dogme est la croyance en un Dieu unique, sans pareil, qui a produit le ciel et la terre, les hommes et tous les êtres. Ce Dieu, qui n'a ni figure, ni lieu, ni étendue, ni partie, n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin ; il est si grand que rien ne lui est extérieur et si subtil que rien ne lui est intérieur.

Supérieurement intelligent, puissant, parfait et bon, l'unique et vrai Seigneur, quand le ciel et la terre furent en ordre, choisit l'Arabie comme centre du monde pour y créer l'ancêtre des hommes, Adam. D'une côte tirée du flanc gauche de ce dernier il lui fit une épouse qu'il appela Eve. Dieu composa pour Adam la grande loi et ce fut le commencement de la religion. Puis les hommes se multiplièrent et s'établirent dans les quatre directions. Environ mille ans après Adam, une grande inondation noya les hommes et ce ne fut qu'au bout de trois mois que les eaux se retirèrent. Noé remit le monde en état et fit canaliser les *quatre régions*, par ses disciples.

Cependant, dans le monde, la doctrine dégénéra : et c'est pourquoi, dans les *quatre régions*, les cultes ne sont pas identiques. Seule, l'Arabie, a su garder intacte sa croyance car des Saints la conservèrent et se la

transmirent jalousement. Adam, qui l'avait reçue du Seigneur, la confia à Seth et celui-ci à Noé; Noé la lègua à Abraham et ce dernier à Ismael ; Ismael en fit don à Moïse et Moïse à David qui, à son tour, l'offrit à Jésus.

Quand Jésus eut quitté la terre, la religion n'étant plus prêchée s'altéra ; des hérésies naquirent. Six siècles après Jésus, Mahomet vint au monde et reçut la mission d'expulser les fausses croyances. Le Prophète a rendu la doctrine plus claire car il a remplacé la Bible par un livre de 6666 versets dictés par le Seigneur lui-même et qui s'appelle Al Fourcani (le Coran).

Comme un arbre qui se développe et finit par donner un fruit, dans la formation de l'Islam, Adam fut la racine et les patriarches le tronc, les branches et les rameaux ; Jésus est considéré comme la fleur et Mahomet le fruit.

Telles sont, résumées aussi brièvement que possible, les croyances fondamentales des musulmans. On voit nettement d'où elles émanent, Mahomet n'ayant apporté au texte primitif que les modifications voulues par le milieu où elles devaient être prêchées. C'est ainsi que la pomme, cause de la chute du premier homme, devient pour les musulmans du blé ; leur faute commise Adam et Eve couvrent leur nudité, le premier avec trois feuilles

de figuier, sa compagne avec cinq; nous verrons tout à l'heure, pour les funérailles, un rappel de cette croyance. Le serpent de la Bible se change ici en un python ; mais il n'est pas seul pour provoquer la désobéissance du premier homme, il se fait aider par le paon et le démon. Pour punir les trois tentateurs Dieu a rélégué le premier dans l'Hindoustan, le second en Afrique et le troisième aux confins du monde. Au déluge, il n'est pas fait mention de l'arche: on ne parle pas de Caïn ni d'Abel pas plus que de la tour de Babel: en revanche, on relate le passage de la mer Rouge et on raconte comment Jonas séjourna quarante jours dans le ventre de la baleine....

Chassés du Paradis, Adam et Eve furent séparés ; ils marchèrent l'un vers l'Orient et l'autre vers l'Occident, durant trois siècles, se cherchant dans les ténèbres, pleurant et se lamentant sans cesse. Leur douleur finit par toucher l'Eternel qui éclaira le monde et permit aux deux errants de se rencontrer et de s'unir. Au matin de ce premier jour, Adam, pour adorer le Seigneur, se prosterna deux fois, l'une pour le remercier d'avoir chassé les ténèbres, l'autre pour lui avoir donné la lumière.

Mais la fin des temps viendra et quand ce moment sera proche un homme apparaitra, être au visage humain et au cœur de démon, l'Antéchrist, qui prêchera le culte de la richesse

et traitera la foi, d'erreur. Tel un troupeau de moutons, en présence du lion, les fidèles terrifiés fuiront de ville en ville. Alors toute vie cessera et un vent terrible souflera qui aplanira la terre.

C'est alors que Jésus, au son des flûtes des anges, reviendra et tuera l'Antéchrist. Tous les êtres revivront dans leurs corps d'autrefois et se réuniront pour le Jugement dernier où Jésus témoignera pour les bons et accablera les méchants. . . . .

Mahomet, il faut se le bien rappeler, n'a point créé une religion ; il s'est borné, comme nous l'avons dit plus haut, en tenant compte des pratiques idolâtres adoptées et suivies en Arabie, d'emprunter largement aux trois grandes religions qui se partageaient l'Asie antérieurement au VIII[e] siècle après Jésus-Christ : le christianisme, le judaïsme et le zoroastrisme. Il eut soin, toutefois, de débarrasser celles-ci de toutes les difficultés, de tout le mystérieux qui ne pouvait entrer dans le cerveau simpliste des Arabes, ne leur imposant qu'un seul mystère nécessaire pour expliquer l'origine divine de sa religion : l'unité de Dieu.

En tant que respectueux des croyances locales nous voyons Mahomet prendre les djinns, les esprits qui animaient les pierres et les arbres, pour en faire des anges gardiens ; dans

le Paradis qu'il assure à ses fidèles, il ne leur promet pas la joie suprême de contempler la face de Dieu, mais bien des joies matérielles, des plaisirs charnels, plus à la portée des désirs et de la compréhension de guerriers et de soudards.

Tout croyant est tenu par le Coran de pratiquer cinq observances appelées les cinq piliers de la morale : la profession de foi, la prière, le jeûne, l'aumône et le pélerinage à la Mecque. Disons de suite que seules les quatre premières de ces obligations sont à peu près suivies par les musulmans chinois.

La profession de foi consiste dans la reconnaissance d'un Dieu unique et de Mahomet son Prophète. Elle est contenue dans la fourmule-symbole, résumé de la doctrine coranique entière, « *Dieu seul est Dieu et Mahomet est le Prophète de Dieu* », que chaque musulman répète, un peu machinalement, comme le bouddhiste marmonne la phrase, Ngo-mi-to-fou. (1)

La prière, qu'on doit dire tourné vers la Mecque, est précédée d'ablutions et accompagnée de nombreux prosternements. Elle devrait avoir lieu cinq fois par jour : à l'aurore, à midi, l'après-midi, le soir, avant minuit.

(1) Invocation à Amitabah

Mais les règles cultuelles, si rigoureuses dans tous les pays de religion islamique, sont assez relachées au Yunnan ; en réalité il n'y a plus, pour la majorité des musulmans chinois, que trois prières : celle du matin, de midi, et du soir. Seuls quelques a-hong, des gardiens de mosquées, des étudiants ou des passagers, logeant dans le temple, font les cinq prières quotidiennes.

Les houei-tze qui prient dans la mosquée coiffent le bonnet pointu à six facettes multicolores, entouré d'un turban blanc. Je n'ai jamais vu, ici, de gens portant le bonnet dit « de la Mecque » et formé d'une calotte ronde et basse que cache le turban. Il ne m'a pas été donné d'apercevoir, non plus, au cours de mes pérégrinations, de musulmans coiffés du *eulmoné bleu*, marque distinctive des adeptes du sin-kiao ou religion nouvelle.

Bien entendu, le bonnet n'est utilisé que pour la prière et dans la mosquée seulement : jamais les fidèles ne le portent au dehors. Ces coiffures sont habituellement déposées dans une sorte de vestiaire avec les robes blanches que l'on endosse au moment des cérémonies.

J'ai assisté bien des fois à la prière à la mosquée ; elle est faite avec une certaine dignité, sans forfanterie, mais aussi sans crainte du respect humain ; il semble qu'elle soit dite avec plus de conviction que les oraisons bouddhi-

ques. Et cela parait extraordinaire, car dans l'un et l'autre cas, bien des gens ne comprenent pas ce qu'ils récitent, tout se réduisant pour à eux de vagues formules.

Une prescription assez bien suivie est celle de la prière générale du vendredi. Il y a néanmoins de nombreuses défections et, dans la grande mosquée, je n'ai jamais vu plus de cinq cents fidèles. Cette réunion débute par une oraison dite en commun ; elle est suivie d'une explication d'un texte, puis d'une collation : ce dernier usage ne doit pas nous étonner, nous sommes en Chine et tout meeting, toute fête, toute cérémonie est prétexte à manger, à se goberger. Le repas fini on cause ou l'on discute, non de questions religieuses, mais bien des affaires de la communauté : élection de a-bong, réparations au temple, subvention au professeur de l'école de la mosquée, contribution aux dépenses cultuelles, etc.......

Très rigoureusement suivie en Algérie, comme au Maroc, la règle des ablutions est ici observée assez mollement. Pas de piscine, ni de bassin ; on prend une cuvette d'eau et l'on se frotte la figure, les deux mains, puis l'on verse le contenu du récipient sur les pieds. Ceci tient un peu à ce que le peuple chinois ne brille pas par sa propreté ; tous ceux qui ont vécu en Chine l'ont constaté ; c'est même ce que le docteur Swift « *aurait appelé un sale peuple* ». Ils ne peuvent se laver qu'à l'eau chaude et le

bout du nez ; leur horreur de l'eau est telle que pas une religion au monde, même avec la menace des supplices de l'enfer, ne serait capable de les décider à prendre un bain par mois.

Durant le mois du jeûne, ou Ramadam, tout bon musulman mange son saoûl au premier chant du coq ; puis aucune nourriture ni boisson ne doit être prise jusqu'à l'apparition des premières étoiles ou, comme l'avait imposé le Talmud, bien avant le Coran, au moment où l'on ne peut plus distinguer un fil blanc d'un fil noir. La nuit venue on mange copieusement.

L'aumône est une prescription suivie, certes, car tous les Orientaux sont charitables, mais pas à la lettre. Selon le Coran, en effet, tout musulman devrait donner le quarantième de son revenu en argent, un bœuf sur trente, un mouton sur quarante-cinq, le cinquième du produit des carrières ou des mines qu'il exploite, etc. Les musulmans yunnanais sont trop pauvres pour se permettre de pareilles largesses ; il en est de même, d'ailleurs, dans les autres pays de l'Islam et l'aumône est surtout pratiquée pendant le mois du Ramadam. L'on considère, aussi, comme une aumône, l'hospitalité traditionnelle donnée au nomade, au voyageur, hospitalité si rigoureusement obligatoire que l'étranger se présentant est considéré comme le Deif Allah, l'hôte de Dieu, que l'on reçoit sans lui poser nulle question

L'aumône, selon Mahomet, doit donc être discrète, anonyme. Elle était ici si peu pratiquée que contrairement au précepte du Prophète on a fait appel à la vanité, à l'amour propre des croyants et dans chaque temple est affichée, en permanence, la liste des dons et offrandes consentis par les membres de la communauté.

Reste enfin le pélerinage à la Mecque qui n'a jamais dû être obligatoire en Chine pour trois raisons principales : longueur du voyage, difficulté qu'il présente, somme élevée que nécessite un tel déplacement.

J'avoue n'avoir pas été peu étonné en parcourant la Revue du monde musulman (février 1908) de lire, dans un article de d'Ollone, sur les musulmans yunnanais, la phrase suivante : « Il faut cependant noter par chaque année une trentaine de musulmans vont à la Mecque, moitié par la Birmanie, moitié par le Tonkin ». Je ne sais qui a pu fournir ce renseignement fantaisiste à l'auteur précité ; mais des informations prises auprès des consulats de France et d'Angleterre il résulte que l'on n'a jamais vu, jadis, plus de cinq ou six houei-houei se dirigeant, chaque année, vers les Lieux saints. A l'Appui de mon affirmation je signalerai que le journal Ikdam, parlant du pèlerinage de la Mecque, en 1907, déclarait que cette année-là, le nombre total des pèlerins était supérieur à celui des années précédentes ; voici les chiffres qu'il accusait :

Hindous	10.265
Afhgans	1.886
Boukhariotes et Tartares . .	2.668
Malais	13.097
Chinois	25 etc (1)

Nous sommes loin, on le voit, des trente pèlerins yunnanais surtout si l'on tient compte que le Setchoan et le Kansou envoient chacun, annuellement, une dizaine de croyants au Tombeau du Prophète.

L'année 1923 avait marqué, au Yunnan, une augmentation assez sensible puisqu'une dizaine de houei-houei étaient partis pour l'Arabie; mais il a été enregistré l'année suivante un chiffre qui probablement n'avait jamais été atteint jusqu'ici : vingt-trois.

Ainsi que je l'ai déjà noté, ailleurs, tous ces fidèles appartiennent à la région de Tatchouan, de Chatien et des Che-pa-tchai, partie du territoire yunnanais où, dans les villages, les musulmans sont en majorité.

Discrètement, j'ai cherché à découvrir s'il y a un motif quelconque à cette affluence de pèlerins ; aucune raison valable ne m'a été donnée et il me semblerait prématuré, pour l'instant, d'en tirer des conclusions. Je ne saurais oublier de signaler cependant que la propagan-

(1) Revue du Monde musulman février 1907.

de par nos soins entreprise, dans ce milieu, commence à porter ses fruits. Les bouei-bonei savent quelle a été respectivement l'attitude de la France et de l'Angleterre vis à vis de leurs coréligionnaires de Turquie et d'ailleurs et leurs sympathies nous sont acquises. Je n'en donnerai qu'un seul exemple : jadis les musulmans allaient volontiers chercher leurs passeports et des lettres de recommandations auprès du Consul d'Angleterre ; en 1924, vingt deux musulmans se sont adressés au Consulat de France et un seul, m'a-t-il été dit, au consulat Britannique. Ce succès qui était à noter, ne peut que nous encourager à continuer la même politique.

Aujourd'hui. le voyage à la Mecque s'effectue par le Tonkin d'où les pèlerins se rendent à Hong-kong pour y prendre le bateau qui les conduit à Singapour. Là, à l'époque du pèlerinage, les Anglais ont des services directs pour le golfe Persique, à Djeddah, où les fidèles débarquent. De ce point, au tombeau du Prophète, le voyage s'effectue à dos de chameau ; les Anglais, en gens pratiques, se sont empressés de créer un système de transport avec toutes les facilités voulues. Ils ont même fait calculler les dépenses du voyage du débarcadère à Djeddah et jusqu'à la Ville sainte afin de pouvoir renseigner les pèlerins. Voici la liste de ces débours.

Pèlerinage de la Mecque

Décompte des frais à terre.

1. — Débarquement des bagages du pèlerin du navire dans le sambouque, 8 anas.

2. — Bachiche aux employés de la quarantaine (îles Djeddah) 4 anas.

3. — Salaire du batelier, 8 anas.

4. — Prix du passage dans le sambouque, 2 roupies.

5. — Transport des bagages du sambouque au caravansérail, 9 anas.

6. — Une nuit au caravansérail de Djeddah, 4 anas.

7. — Salaire du wakil à Djeddah, 2 roupies 8 anas.

8. — Location d'un chameau pour le voyage à la Mecque (on prend un chameau pour deux) Par pèlerin, 7 roupies.

9. — Location d'un shoughdouf jusqu'à la Mecque ou prix d'un shibri, 2 roupies.

10. — Taxe municipale, par shoughdouf, à Djeddah, 4 roupies.

11. — Visa du passeport à Djeddah, 2 roupies 6.

12. — Gages du domestique jusqu'à la Mecque, 4 anas.

13. — Bachiche du dit domestique, 4 anas.

14. — Halte à Barba, 4 anas.

15. — Bachiche du chamelier jusqu'à la Mecque, 8 anas.

16. — Taxe du Moallim à la Mecque, 12 roupies.

17. — Taxe du Zamzami à la Mecque, 2 roupies.

18. — Caravansérail de la Mecque, 2 roupies.

19. — Bachiche aux employés du Harem, 4 anas.

20. — Location d'un chameau pour Arafat et retour à la Mecque. Par pèlerin, 12 roupies.

21. — Location d'un shoughdouf jusqu'à Arafat et retour. Par pèlerin, 3 roupies.

22. — La tente à Arafat, 2 roupies.

23. — Caravansérail de Mona, 1 roupie.

24. — Location d'un chameau pour Médine et retour; 116 roupies 8 par pèlerin.

25. — Location d'un shoughdouf pour Médine et retour ; 6 roupies par pèlerin.

26. — Gages du domestique jusqu'à Médine, 5 roupies.

27. — Taxe d'éclairage sur route de Médine, 5 roupies.

28. — Bachiche du chamelier, aller et retour, 30 roupies.

29. — Bachiche du chamelier, pour la sauvegarde du pèlerin, aller et retour, 13 roupies.

30. — Taxe du Mouzawouir, à Médine, 6, roupies.

31. — Caravansérail de Médine. Par pèlerin 6 roupies.

32. — Droit de Koshan, depuis Médine à Djeddah. Par pèlerin, 2 roupies 8.

33. — Location d'un chameau de la Mecque à Djeddah. Par pèlerin, 6 roupies.

34. — Location d'un shougdouf jusqu'à Djeddah, 4 roupies.

35. — Caravansérail de Djeddah, 4 anas pour une nuit.

36. — Visite médicale et certificat à Djeddah, 2 roupies.

37. — Transport des bagages du Caravansérail au Sambouque, 6 anas.

38. — Passage dans le sambouque jusqu'au steamer, 1 roupie.

(a) Total : 281 roupies 9.

Taxes perçues par le Gouvernement arabe :

1. — Sur la location du sambouque (N° 4 et 38), 2 et 1/2 p %

2. — Sur la location du chameau (N° 8), comme droit de Koshan 8 roupies.

3. — Droits municipaux (N° 10), par shoughdouf, 2 anas.

4. — Timbre du passeport (N° 11), 2 anas.

5. — Taxe du Moalim (N° 16), 12 roupies.

6. — Sur location du chameau (N° 20), droit de Koshan, 2 roupies 8.

7. — Sur location du chameau (N° 24), 44 roupies.

8. — Koshan, par chameau, au départ de Médine (N° 32), 2 roupies 8.

9. — Certificat médical (N° [illegible]6), 2 Roupies 8.

(b) Total : 66 roupies 8

(a) La dépense d'un pèlerin s'élève approximativement à Rs 360, et ce prix ne comprend ni les frais de nourriture ni l'eau.

(b) Dans le total des frais à payer, aux autorités, ne sont pas compris les taxes de quarantaine et de débarquement. Ces droits, pour le pèlerinage prochain, ont été élevés par les autorités de la quarantaine du Hedjaz, de 37,5 à 90 piastres turques. Sur cette somme, 40 piastres représentent la taxe de quarantaine proprement dite, et 50 piastres le permis de débarquer. Ces droits sont perçus aux taux de 112 piastres

turques pour 1 livre anglaise or ; ils sont incorporés par les compagnies de navigation dans le prix du passage et remis directement par les agents de ces mêmes compagnies à Djeddah, aux autorités locales. . . . .

Pour les naissances rien de bien particulier. Le jour même où l'enfant vient au monde on mande le a-hong qui lit une prière et donne un nom arabe au nouveau-né. Pour choisir ce nom, dit un rituel, le a-hong doit ouvrir au hasard le Livre puis tourner les pages sept par sept et choisir le septième mot de la septième ligne.

Trois jours plus tard, comme chez les bouddhistes, a lieu le si-san-li, ou fête du troisième bain. A cette occasion les amis et alliés offrent, aux parents du nouveau-né, des cadeaux destinés à ce dernier : habits, colliers et . Pour cette fête on prépare, chez les musulmans, un pain dit ieou siang, composé de farine et de sucre cuits dans l'huile.

Aucune cérémonie cultuelle pour la circoncision ; elle est pratiquée dans la famille quand l'enfant atteint 7 ou 8 ans. C'est un vieillard, un « *papa* » dans la terminologie musulmane chinoise, qui se charge de cette opération qui prend le nom de *Souen-neng-papa*, expression que personne n'a pu m'écrire et qui doit rappeler une phrase arabe.

Comme tout enfant doit, vers l'âge de sept ou huit ans, aller à l'école de la mosquée pour y apprendre des rudiments d'arabes et surtout les prières on s'assure, à son entrée, qu'il a été circoncis ; sinon l'opération est faite, à la mosquée, toujours par un vieillard.

Le mariage des mahométans s'accomplit avec les mêmes rites que celui des bouddhistes. Cependant, le soir de la noce, cinq a-hongs et un *papa* viennent au domicile des jeunes époux, leur donnent de sages conseils et lisent avec eux une prière spéciale.

La mort et les funérailles donnent lieu à un certain nombre de rites. Dès que le malade entre en agonie, le a-hong est appelé et lit la prière des agonisants. Le cadavre, après avoir été baigné, est enveloppé dans trois linceuls si c'est un homme, cinq, si c'est une femme ; ceci en souvenir des trois et cinq feuilles de figuier dont Adam et Eve couvrirent leur nudité après leur faute. Entouré en outre d'une bandelette d'étoffe, le corps est placé non dans une bière, comme il en est pour les autres chinois, mais dans un cercueil commun à tous les musulmans et qui sert seulement pour traverser la ville ; après l'enterrement on le rapporte à la mosquée où il reste en dépôt. Il faut voir dans cette dérogation aux règles de l'Islam la volonté bien nette des mahométans de Chine de ne pas se singulariser et surtout de ne pas s'atti-

rer les moqueries, voire même le mépris, des autres chinois si respectueux en matière de rites mortuaires et qui eussent été choqués qu'un mort fut transporté à travers la ville sans cercueil alors que le moindre mendiant, décédé dans la rue, trouve toujours une âme charitable pour lui acheter une bière.

A la sortie de la maison, le corps est porté la tête la première ; mais en route, on retourne le cercueil et les pieds sont mis en avant ; c'est ainsi que le cadavre arrive au bord de la fosse. Celle-ci est formée de deux parties : un trou à l'avant, suivi d'une galerie s'enfonçant sous la terre. C'est dans cette dernière que le a-hong, après lui avoir découvert le visage, place le mort les pieds au sud la tête au nord la figure tournée vers la Mecque. Les houei-houei appellent cela enterrer le mort *tse-ou hiang*. Le jour du décès, trois jours après et une semaine plus tard, on prépare chez le défunt des pains ieou hiang, des pains cuits dans l'huile dont nous avons déjà parlé et que l'on distribue aux parents et amis.

Les musulmans n'ont pas de cimetières particuliers ; toutefois on trouve, ça et là. des groupes de tombes musulmanes réunissant les membres d'une famille, des parents, voire même des amis......

En résumé, le zèle pieux des mahométans du Yunnan paraît bien tiède si on le compare

à celui des adeptes du Coran en Turquie ou en Afrique ; on ne verra jamais à l'heure de la prière, un musulman, hors de chez lui, se prosterner le face contre terre comme on peut l'observer si fréquement en Algérie. Si les houei-houei yunnanais ne prennent pas part ouvertement aux pratiques superstitieuses bouddhiques et taoïstes, de la population, ils les laissent suivre par leur entourage et n'en sont point choqués.

Ces gens ont oublié la plus grande partie des rites de leur religion et pour ceux qu'ils pratiquent, encore, ils semblent avoir perdu la notion de leur véritable sens. C'est ainsi qu'ils reçoivent bien un nom arabe mais la plupart en arrivent à l'oublier ; ils répètent machinalement des versets mais pas même un pour cent d'entre les fidèles ne connait suffisamment la langue arabe pour lire le Coran.

Il y a. cependant, des cours d'arabe ; mais on dirait, vraiment, que les a-hongs, professeurs, ne tiennent pas à encourager ni à propager la connaissance de cette langue. Est-ce pour conserver une suprématie inconstestée sur les fidèles ? Pour éviter les discussions religieuses qui engendrent les schismes ? Mystère. J'inclinerai à penser que les musulmans, peu fortunés, ne se soucient pas de faire perdre à leurs enfants plusieures années pour apprendre une langue qui ne leur servira pratiquement à rien.

Et ces gens, matérialistes comme tous les Chinois, aiment mieux mettre leurs fils à l'étude du français pour leur faire prendre, ensuite, une place au chemin de fer.

Comme je l'ai dit déjà les a-hongs, eux-mêmes s'ils lisent assez couramment l'arabe, l'écrivent avec beaucoup de fautes et le parlent très difficilement ; un seul, à Yunnanfou, à ma connaissance, est capable de soutenir une conversation. J'ai fait à ce sujet plusieurs expériences concluantes en menant dans les mosquées des Européens parlant parfaitement l'arabe littéral. La conversation entre ces étrangers et les a-hongs eut lieu par érit, comme celle des ulémas chinois qui allèrent au Caire et à Constantinople, en 1906.

Je puis affirmer, et l'on en verra d'ailleurs la preuve dans les pages qui suivent, que les deux sectes du kou-kiao et du sin-kiao sont représentées au Yunnan. Il m'a été très difficile d'obtenir des renseignements sur ce point. étant donné que les deux sectes ne diffèrent en rien au point de vue culte et que tout se ramène à des discordances dogmatiques. A Yunnanfou, ces dissidents fréquentent, tous, une même mosquée ; il ne m'a pas été possible de déterminer laquelle. Mais on a bien voulu m'indiquer qu'il y a un grand nombre de partisans du sin-kiao dans la région d'A-mi-tcheou. Notons enfin que ce schisme est très méprisé et

que les musulmans orthodoxes n'en parlent qu'avec un dédain marqué.

Je m'étonne, toutefois, que certains auteurs aient voulu voir dans ce dualisme dogmatique une cause de conflit; qu'ils aient tiré de là des conclusions les plus inattendues sur les révoltes musulmanes voyant dans celles-ci des luttes de secte à secte, des sortes de guerres religieuses, là où il n'était que trahisons et massacres inhérents à tout mouvement populaire.

D'ailleurs, en admettant même que les houei-houei yunnanais aient eu jamais des poussées de fanatisme, il faut reconnaître que ce sentiment n'aurait plus, aujourd'hui, ni raison ni excuse. La Constitution proclamée à Nankin le 11 mars 191 ', par le gouvernement de la Chine, a inscrit dans son article VI « tout homme a la liberté de croyance religieuse. »

En conformité avec cet évangile les divers manuels de morale publiés depuis lors ont tous prêché la liberté des cultes, le tolérantisme le plus large, la haine des guerres de religion. C'est ainsi qu'on peut lire dans ces ouvrages : « Tout étranger venu en Chine faire du commerce ou prêcher sa religion doit être traité honnêtement . . . . Chinois, Mongols, Mandchous, Thibétains et Musulmans sont tous citoyens de notre république, sans distinction de race ni de culte. . . . . . Chacun

peut vénérer à sa guise Bouddah, le Christ ou Mahomet; il n'y a pas de religion officielle, c'est la liberté des cultes. . . . . La liberté, c'est l'ensemble des droits civiques de chaque homme: sa personne, ses biens, sa réputation, sa religion, etc, tout cela est couvert par la loi. . . En ce qui regarde les différentes croyances religieuses qui sont considérées par leurs adeptes comme le fondement de la morale et prises par eux comme règle de conduite je me garderais, encore que je n'y croie pas, de les entraver ou de les combattre; la liberté de conscience étant un droit civique. . . . . »

Je me suis étendu un peu longuement, peut-être, sur ce point; mais il était important de noter cette tendance car les livres d'où sont extraites ces pensées étant utilisés dans tous les établissements scolaires, de l'école primaire élémentaire à l'école normale supérieure, c'est dire qu'ils sont lus et étudiés par la jeunesse chinoise de dix à vingt ans. Dans une vingtaine d'années toute la Chine aura été nourrie de ces principes et s'il n'en est pas pour ces enseignements comme pour bien d'autres prescriptions, s'ils ne restent pas lettre morte, les missionnaires n'ont plus jamais à craindre les explosions de fureur et de haine qu'ils connurent autrefois.

Cependant dès l'apparition de la Constitution de Nankin il y eut quelques malentendus

au sujet de ce mot de liberté qu'on répétait à tout venant. Liberté, pour le paysan, signifiait permission de planter de l'opium à son gré; liberté, pour l'étudiant, ce fut l'autorisation de choisir ou de révoquer ses maitres et le directeur de son école; liberté, pensa le commerçant, cela doit vouloir dire plus d'impôts sur les marchandises et droit de vendre mon riz au prix que je fixerai, moi-même, au mieux de mes intérêts; en somme, une incompréhension générale de la nouvelle formule, Et la liberté de culte ne fut pas mieux comprise, tout d'abord. C'est ainsi qu'on vit, dès 1912, un essai de guerre acharnée au bouddhisme et au taoïsme au profit de la doctrine de Confucius dont on voulait constituer une religion d'Etat. Des pagodes furent démolies, d'autres fermées, des processions interdites et les femmes qui se rendaient à leurs dévotions eurent à subir les invectives, voire même certaines taquineries, un peu osées, de la part d'énergumènes placés tout exprès aux portes des temples. Les musulmans, eux, furent ridiculisés dans les journaux où l'on disait, notamment, qu'ils ne s'abstenaient de viande de porc que parce qu'ils considéraient cet animal comme leur ancêtre (1)

Mais tout ceci s'est apaisé. Des nouvelles pagodes se construisent, les pèlerinages boud-

(1) Allusion méprisante à certaines races aborigènes qui vénérent un chien comme fondateur de leur tribu.

dhiques sont très fréquentés ; les femmes affluent dans les temples ; des cortèges musulmans traversent les rues sans soulever de protestations ou de critiques. Bien mieux, on sent un renouveau de ferveur bouddhique parmi le monde officiel et les hauts mandarins sont les premiers à favoriser, à organiser, à payer même nombre de cérémonies.

Les mahométans n'ont pas manqué de profiter de cet état d'esprit et ce n'est plus à huis clos, comme jadis, que s'accomplit la djemâ ou que se célèbrent les grandes fêtes ; toutes ces manifestations se produisent au contraire portes ouvertes, les décorations fleuries, les arcs-de-triomphe empiétant sur la rue. L'entrée des temples musulmans ne se signalait, autrefois, que très discrètement. La mosquée principale ose aujourd'hui arborer non seulement les caractères arabes de son fronton mais encore, sur les côtés, de blancs panneaux indiquant, l'un, que cette mosquée a son école coranique, l'autre, que les musulmans forment entre eux une association progressiste. Il n'est pas jusqu'à la publication d'un journal que les houei-houei n'ait osée.

Est-ce dire que le nouveau régime ne s'occupe plus des musulmans alors que l'ancien les tenait dans une servitude étroite ? Telle n'est pas ma pensée. Les derniers mandarins mandchous, dans l'espoir d'apaiser les ressen-

timents et les haines, avaient fait preuve d'une certaine tolérance envers la religion coranique ; mais le souvenir des grandes révoltes musulmanes du Turkestan, du Kansou et du Yunnan, était resté trop vivant dans leur esprit pour qu'ils négligeassent de prévenir des intrigues nouvelles par la plus étroite et la plus rigoureuse surveillance. Si quelque cent ans plus tôt le gouvernement chinois avait montré pareil libéralisme aucun mouvement insurrectionnel musulman n'aurait jamais éclaté.

Dans ces dernières années de la monarchie, d'ailleurs, la population mahométane, affaiblie et terrorisée par les pertes énormes qu'elle avait subies, n'aspirait qu'à l'effacement et à l'oubli. Chaque groupement, chaque famille ne demandait alors qu'à se reconstituer, à retrouver ses biens, à reprendre ses occupations journalières et à jouir enfin d'une paix inconnue durant de si longues années.

Ce désir de passer inaperçus, de ne point attirer sur soi l'attention de l'autorité, explique nombre de différences relevées dans les habitudes ou les coutumes des musulmans chinois, comparées à celles de leurs coréligionnaires turcs ou marocains. C'est pour n'avoir pas tenu compte de ce facteur, par exemple, que Dabry de Thersant écrit « les mosquées chinoises n'ont pas de mueddin pour annoncer la prière parce

que les musulmans sont trop dispersés » (1) Or rien n'est moins exact : toutes les maisons particulières groupées autour des mosquées sont généralement occupées par des musulmans.

D'ailleurs le fait de prévenir la population par des appels de gongs, des battements de tambour ou la voix des cloches est d'usage courant en Chine et ainsi l'on marque les veilles, l'on annonce les incendies, l'on convie les fidèles aux fêtes des pagodes. Pourquoi les musulmans se seraient-ils abstenus, sinon par ce désir, cette nécessité de s'effacer ?

Ici, point de fier minaret qui domine : le temple est un monument qui modestement se confond avec ses voisins et qui durant tout l'ancien régime fait acte d'humilité en donnant la place d'honneur à la tablette « *Longue vie à l'Empereur* ». Dans les demeures familiales l'encens s'élève sur l'autel des ancêtres et au cours des agapes officielles les fontionnaires musulmans, toujours pour ne point se distinguer, négligent les prescriptions du Livre et vident leurs coupes. A-hong et fidèles déposent à l'intérieur de la mosquée le bonnet rituel dit de Bokhara alors que les bonzes, les tao-sseu promènent dans la rue le costume qui les signale à la foule.

---

(1) Un autre dit que c'est par crainte du fong-chouei.

Et cependant malgré cette prudence, cet effacement voulu, on se demanda en Europe, dès les premières manifestations du mouvement révolutionnaire chinois, quelle serait l'attitude du groupement musulman. Resterait-il spectateur impossible ? Se jetterait-il dans un des deux partis, conservateur ou réformiste ? Ou bien, hypothèse plus grave encore, profiterait-il des embarras du pays pour essayer, une fois de plus, de se rendre indépendant ?

Je n'ai certes pas l'intention, dans ces lignes, de donner des vues d'ensemble sur la politique générale des musulmans en Chine, étant trop mal placé pour ce faire ; je me contenterai donc de parler du Yunnan.

Là, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que la partie musulmane de la population, pas plus que l'autre, la bouddhiste, n'a pris part à l'œuvre révolutionnaire. Le *peuple n'est pas descendu dans la rue ;* au contraire, il s'est terré chez lui pendant les quatre jours que durèrent les attaques, fouilles, perquisitions ou arrestations. En résumé la révolution ne fut ici qu'un prononciamento militaire. La terreur des habitants était telle qu'il fallut leur donner l'ordre d'ouvrir leurs maisons, de reprendre leur train de vie et le mouvement des affaires ; sinon, ils seraient restés jusqu'à complet épuisement des vivres calfeutrés chez eux.

Après la proclamation du régime républicain, les musulmans, comme tous les autres

Yunnanais, pavoisèrent maisons et mosquées, prirent part aux souscriptions nationales et leurs notables, en compagnie des principaux habitants de la ville, allèrent féliciter les membres du nouveau gouvernement et les assurer de la fidèlité de leur groupement.

On signala, je dois dire, à cette époque, une certaine effervescence musulmane dans la région de Tali. Renseignements pris auprès des résidents, ce ne fut là qu'un des mille faux bruits qui circulèrent alors et qui se répandant habituellement, en Chine, lors de toute période troublée.

Pour bien marquer, d'ailleurs, leur fidèlité au gouvernement républicain, les a-hongs s'empressèrent de faire disparaître la fameuse tablette « Longue vie à l'Empereur » signalée par tous les voyageurs comme barrant, obtensiblement, la porte d'entrée des mosquées.

Il reste maintenant à étudier ce problème : pourquoi les musulmans yunnanais n'ont-ils pas bougé ? Est-ce absence de cohésion ? Manque d'argent ? Peur des autorités chinoises, autrement dit crainte des représailles ? Ces trois raisons me paraissent également capables d'expliquer l'attitude prise par les houei-tze ; mais il faut considérer, aussi, que cinquante années se sont écoulées depuis la dernière révolte et que le temps et l'apathie yunnanaise ont fait leur œuvre. Les partisans du sultan Tou-ven-siou, échappés au massacre, sont pres-

que tous morts. Et si, parmi les rares survivants, vieillards débiles, disséminés dans la province, l'un d'eux pouvait avoir quelque influence sur son groupement, il verrait ses efforts annihilés par le manque de cohésion, l'absence de chef. C'est là, à mon avis, le motif essentiel qu'il faut invoquer quand on veut expliquer le calme affecté par les musulmans ; c'est aussi le facteur qui, dans l'avenir, non seulement empêchera leur parti de progresser, mais encore amènera peu à peu sa décadence.

Je peux dire, en effet, après une lente et minutieuse enquête, que les grosses communautés musulmanes yunnanaises, séparées les unes des autres par des distances que nous jugerions peu considérables, en Europe, mais que la difficulté des voies de communications rend, ici, formidables, n'ont aucune relation entre elles, ni régulières, ni même intermittentes. Jamais de réunions d'a-hongs au chef-lieu de la province, jamais de ces sortes de conciles que nous trouvons dans toutes les religions, même le Bouddhisme. Chaque musulman yunnanais gravite dans l'orbite de sa mosquée, chaque groupement vit et s'administre sans s'occuper du voisin.

Il choisit, parmi les siens, un personnage dont la situation administrative ou pécuniaire peut être favorable au parti et le considère, tacitement, comme chef. Je dis tacitement, car cette reconnaissance d'autorité ne se fait ni par

élection, ni par vote. Elle se crée, petit à petit, par une série de menus incidents, de faits journaliers. Il faut ajouter, aussi, que l'action de ce chef, son autorité, se limitent au fait de présider quelques cérémonies, d'être le porte-parole de ses coréligionnaires auprès des pouvoirs publics, de trancher les différends intérieurs autres que ceux touchant au culte, ces derniers étant réglés par les a-hongs de chaque mosquée.

A Yunnanfou, où il existe un certain nombre de vieux a-hongs, des vieillards contemporains de la dernière révolte, des gens âgés qui ont fait le voyage de la Mecque, le chef du groupement, pour la mosquée de la porte du sud, a été, par exemple, le banquier Ma-sin-kien, un homme de 38 ans, qui ne se distingue des autres fidèles par rien autre que sa fortune. Nous sommes donc loin, on le voit, d'un chef comme Ma-te-hing, le Lao papa de la révolte, ce vieil a-hong s'imposant à tous par son intelligence et l'ardeur de sa foi.

Et si, dans l'intérieur de la province même, il n'existe aucune relation entre les communautés musulmanes, a fortiori n'en trouvons-nous pas entre les groupements yunnanais et setchoannais. Dans ce cas, ce n'est pas la distance qui est l'obstacle mais la tendance séparatiste, l'absence de toute idée nationaliste chez le Chinois. On ne se rend pas assez compte de ce fait, en Europe, que les habitants du Yunnan,

par exemple, avant d'être chinois sont yunnanais et se sentent aussi loin d'un habitant du Setchoan qu'un Français d'un Belge. D'ailleurs, tout courant d'idées d'une province à l'autre serait difficile à établir, les musulmans du Setchoan, pas plus que ceux du Yunnan, n'ayant de journaux, de publications à eux.

On m'objectera, sans doute, ces arguments déjà mis en avant bien des fois; que les communautés musulmanes communiquent entre elles par les pèlerins allant à la Mecque, par les mafous (cochers, palefreniers) des caravanes. Or, les pèlerins du Setchoan ont, depuis longtemps, déjà, adopté la voie du Fleuve bleu et, par conséquent, évitent le Yunnan; quant aux yunnanais, c'est la route du Tonkin qu'ils préfèrent. D'autre part, le chiffre de ces pèlerins, nous l'avons déjà dit, n'est pas si élevé que leur passage, en quelque lieu que ce soit, puisse avoir une influence quelconque.

Quant aux mafous, de quel secours ces gens ignares et grossiers pourraient-ils bien être pour leur religion? Transmettre les journaux, revues et autres publications? Il n'en existe pour ainsi dire pas. Porter des instructions, des ordres? D'où émaneraient-ils, puisque à proprement parler il n'y a pas de chefs.

C'est encore l'absence de ressources qui condamne les musulmans à l'inaction. Si l'on consulte en effet la liste des offrandes affichée dans chaque mosquée, on constate que les

sept dixièmes des fidèles font des dons en nature : bougies, pétrole, huile, riz, etc., et que les sommes d'argent versées sont rares et toujours minimes. En outre sur les cinq mosquées existant à Yunnanfou, trois sont dans un état de délabrement complet et, m'ont dit les ahongs qui les desservent, ne peuvent être reparées faute d'argent. Le tombeau du Seyyid Edjell (1) est également en ruines et nul ne s'occupe de le restaurer.

. . . . Enfin, la calme attitude des musulmans en face des événements politiques qui ont récemment bouleversé leur pays s'explique encore, avons-nous dit, par leur crainte des autorités chinoises et de possibles représailles. Depuis la dernière révolte musulmane, les conditions ont changé en Chine et la création de la nouvelle armée a mis entre les mains du gouvernement un facteur puissant pour prévenir les troubles, empêcher les coups de main.

Quels que soient, aujourd'hui, leurs différends et leurs disputes avec les « infidèles » les mahométans se contentent, comme l'autre partie de la population, de soumettre leur cas

---

(1) Je me permets, à ce sujet, d'ouvrir une parenthèse pour dire que, contrairement aux affirmations du commandant d'Ollone il n'existe pas de descendants du Seyyid à Yunnanfou. Ce n'est pas là une simple supposition de ma part, basée sur l'abandon dans lequel est laissée la sépulture du prince de Hien-yang, mais bien une affirmation catégorique de tous les musulmans que j'ai interrogés.

autorités locales. Et pour celles-ci, désireuses d'étouffer complètement les vieilles haines, mais sûres aussi de leur force, elles examinent avec justice les contestations qui leur sont soumises et prennent, envers qui de droit, les sanctions nécessaires.

Un incident qui s'est produit, il y a une dizaine d'années, prouvera surabondamment l'existence, de part et d'autre, de ce grand désir d'apaisement. La cause en fut un article de journal dans lequel le rédacteur s'exprimait en ces termes : « Dans la religion musulmane il est défendu de manger de la viande de porc et l'on ne sait depuis quand existe cette coutume. Ils n'osent se nourrir de cette chair, dit on, parce qu'ils se croient de la race des porcs ; or cette croyance vient d'une erreur. Dans un passage de leurs livres où l'on ordonnait de s'abstenir de manger de la viande, il y avait les mots Tchou hiong et Tchou yeou (1). Les musulmans, ignares, lurent mal et confondirent deux caractères Tchou (2). L'erreur se propagea. Puis, dans la suite, ils ne rougirent plus d'être les descendants des porcs, bien qu'autour d'eux tout le monde s'en gaussât. Ce que je dis est si vrai que, de nos jours, les musul-

(1) Tous les amis, et tous les frères ainés (Vous tous, messieurs).

(2) Tchou, Tous, et Tchou, Cochon.

mans instruits mangent du cochon, au grand étonnement de leurs coréligionnaires moins intelligents.

Un loustic ayant rencontré, un jour, des musulmans, leur demanda :

— D'après votre religion, il vous est défendu de manger du porc. Quelle est la raison de cette abstinence ? N'est-ce pas parce que le porc est votre ancêtre ?

Les musulmans furent très mécontents de cette question mais ne trouvèrent rien à répondre.

On raconte aussi, qu'une fois, un musulman de la campagne passa devant la porte d'une boucherie juste au moment où l'on saignait un porc. Le sang ayant giclé, tâcha les vêtements du promeneur et celui-ci, furieux, menaça d'appeler ses congénères pour frapper le boucher. Cet homme, effrayé, fit des excuses et acheta un chapeau et un habit en remplacement de ceux qu'il avait tachés. Notre musulman partit tout heureux de l'aubaine.

Or, le lendemain, il passa devant la maison du boucher et vit celui-ci, vêtu des habits salis la veille, se livrer à son travail habituel tout en pestant et jurant contre les cochons et les houei tze qui lui avaient fait perdre de l'argent.

Le mahométan s'en retourna tout contrit et conta son aventure à ses coreligionnaires. Ceux-ci, marris, allèrent prier le boucher de

reprendre les vêtements neufs et de ne plus insulter les cochons ni les enfants d'Allah ! Le boucher, stupéfait, s'exécuta et les houei tze s'en retournèrent joyeux. Quelqu'un s'étant moqué d'eux, ils répliquèrent : « Nous ne pouvons pas souffrir d'entendre ainsi insulter notre ancêtre et surtout de voir un individu, vêtu de l'habit d'un musulman, égorger un de nos aieux . . . . »

L'article avait à peine paru que les mahométans, furieux, se réunirent en masse à la mosquée de la porte du sud. Parmi eux, quelques exaltés ayant acheté deux touques de pétrole engagèrent leurs coreligionnaires à aller mettre le feu au bureau du journal.

Il n'en fut rien, heureusement. Des esprits plus calmes, du parti, firent comprendre à ces énergumènes que les violences seraient inutiles et ne pourraient que leur nuire ; ils promirent de faire, le lendemain, une démarche auprès du gouvernement. Sur ces sages paroles, tout rentra dans l'ordre.

Le lendemain, le banquier Ma, accompagné de quelques notables, se rendit auprès du gouverneur Lo, présenta sa réclamation et demanda une punition contre le rédacteur. On fit droit à cette requête et l'on suspendit le journal pour trois jours. Depuis, aucun autre incident ne s'est produit.

IV

Il faut pourtant reconnaître que le régime de liberté proclamé en Chine a quelque peu profité à la population musulmane de la province. Il s'est ainsi formé un parti, bien faible encore, mais qui semble vouloir participer à ce mouvement commencé en Turquie et qui paraît devoir s'étendre, peu à peu, à tout le monde de l'Islam : concilier le Coran et les commentaires sacrés avec les aspirations vers le progrès et les tendances libérales actuelles des peuples Là-bas, comme ici, les promoteurs de la réforme pensent qu'à laisser leur parti dans la stagnation qu'impose une stricte obéissance à la loi dogme, *au lieu de marcher avec son temps*, équivaudrait à un arrêt de mort pour la religion islamique. C'est là, certes, un fait curieux que cet éveil subit du monde musulman, de cet Islam pour lequel Renan professait une si mauvaise opinion et qui s'est mis, tout à coup, à entreprendre ce dont on le déclarait le plus incapable son évolution.

Les partisans de ces idées nouvelles, il faut le répèter, sont encore ici peu nombreux et l'un des meneurs me déclarait, avec amertume, combien la communauté entière des houei houei chinois compte de « ces "bigots" enfermés étroitement dans les règles tracées par le Coran, qui ne comprennent pas que l'on s'attarde à étudier un autre livre que celui qui a

été dicté par le Prophète, que l'on puisse s'occuper à autre chose qu'à suivre étroitement les cinq devoirs religieux ».

Les deux principaux chefs du mouvement sont messieurs Cha, iman à la mosquée de la porte du Sud, et Ma, directeur de la revue mahométane yunnanaise.

Grâce à son journal, monsieur Ma cherche à propager ses idées, à gagner des adeptes, en un mot à faire triompher le programme que lui et ses amis se sont tracé et qui peut, dans ses grandes lignes, se résumer ainsi :

1° — Constituer des Kiu-ts'in-houei (1) dans toutes les régions où vivent des musulmans. Si une soixantaine environ de ces sociétés existent au Yunnan, on en compte très peu dans les autres provinces.

2° — Etablir des relations régulières entre toutes ces associations.

3° — Fonder des journaux, partout où la chose demeure possible. On enregistrait en Chine, jadis trois feuilles musulmanes : une à Pékin, une à Shanghai, une au Yunnan. Les deux premières ont cessé de paraître, la troisième vivote.

---

(1) Société pour le progrès.

4o— Avoir des écoles organisées et dirigées par des mahométans.

5o— Se grouper, s'unir, s'associer, en un mot fonder une ligue compacte et puissante dans le genre de celle qui a été réalisée par la Young-men-Christian-association.

« Ce qui nous a empêché et nous empêche encore, ici, de nous développer et d'occuper notre véritable place parmi les cinq races de la nation chinoise, dit M. Ma, c'est que notre parti renferme trop peu d'hommes instruits. Comme les missionnaires catholiques, d'ailleurs, nous n'avons su attirer à nous que des gens de basse condition. Il nous faut réagir contre cet état de choses, répandre à profusion l'instruction pour que de la masse des croyants s'élèvent des hommes capables d'entrer dans le gouvernement et d'y occuper des charges importantes. Au Yunnan, de nos jours, à part le général Ma-Tsong et trois sous-préfets, tous les nôtres sont confinés dans des fonctions subalternes ».

Il y a beaucoup de vrai dans ce réquisitoire de M. Ma. Chaque fois qu'une religion ou une doctrine s'attache à conquérir la classe la plus basse de la nation, elle est vouée à la médiocrité. Ce fut le cas de l'Islam en Chine, et il ne pouvait en être autrement.

En Europe, la religion du Prophète fut d'abord imposée par les armes, il est vrai ; mais

elle fut servie, auréolée par de nombreux philosophes et savants arabes qui eurent la gloire d'être la transition entre l'antiquité gréco-latine et le monde chrétien contemporain. Et les Universités de Cordoue, de Grenade, de Tolède et de Séville ont laissé trop de traces, ont marqué trop profondément de leur empreinte la civilisation européenne, pour que l'on songe à nier leur infiluence. Mais les hordes de Gengis Khan, elles, se bornèrent à traverser la terre asiatique au grand galop de leur chevaux, sans se soucier d'y acquérir un renom scientifique, littéraire ou artistique quelconque.

Il n'avait jamais été dans les vues du Prophète ni de ses successeurs, d'ailleurs, d'atteindre le pays de Sères. Les Kalifes, ses successeurs, ne se montrèrent pas davantage partisans des expéditions lointaines et Walid, par exemple, n'autorisa l'expansion de l'Islam vers l'Asie orientale que poussé par la nécessité et avec la plus grande répugnance. Mais sans coup de main ni violence le mahométisme atteignit assez tôt, cependant, le Céleste Empire. Toutefois ce ne fut, que sous la domination mongole que la religion musulmane y réalisa ses plus grands progrès. Les armées de Koubilai, de Togan ou de Siantaour parcoururent tout le pays, passèrent au Yunnan, descendirent en Birmanie et même jusqu'au Tonkin. Partout, les chefs victorieux, comme jadis les Romains, laissaient des colonies militaires qui

firent souche et d'où descendent nos musulmans yunnanais.

Les vrais prédicants de l'Islam en terre chinoise furent donc, à n'en pas douter, des soldats. La grande tolérance des empereurs mongols permit sans doute, à de nombreux savants, de venir s'implanter en Chine. Mais ces émigrants, des persans pour la plupart, n'apportèrent avec eux que quelques livres, manuels d'exégèse et ouvrages de piété. Ce fait nous explique pourquoi les musulmans chinois connaissent le persan et non l'arabe. Il est évident, aussi, que cette bibliographie médiocre et trop particulière ne put s'imposer au pays conquis et n'attira nullement l'attention des lettrés possesseurs déjà d'une importante littérature.

J'ai rappelé ces circonstances pour bien montrer que l'Islam, venu en Chine avec la caste militaire, évolua et continue à se développer dans un milieu social assez peu élevé. Il y a eu maints généraux chinois musulmans ; mais on n'a jamais compté de nombreux vice-rois, gouverneurs ou tao-t'ai appartenant à cette confession. Ils briguaient donc de préférence, et quand leur instruction le leur permettait, des charges militaires ; ils n'ont jamais brillé, que je sache, dans les concours.

Et si le musulman s'écartait des fonctions civiles, tout comme le catholique, c'est qu'il

répugnait à certaines cérémonies officielles dont les rites ne s'accordent pas avec sa religion, avec ses principes rigides, ses règles étroites. L'islamisme a rencontré ainsi plusieurs fois sur sa route des obstacles à sa diffusion pacifique, à son développement naturel. « Il a été reconnu que dans l'Inde, notamment, la puissance d'expansion de la religion mahométane a été brisé par la force de résistance de la littérature, des superstitions, des coutumes, des formes du gouvernement, de l'esprit de caste enfin ». (1)

Si l'Islam a trouvé devant lui, en Chine, les mêmes entraves, il n'est pas téméraire d'affirmer, cependant, que c'est du lettré qu'est venue l'opposition la plus violente à la propagation de ce dogme comme de lui, encore, est née la résistance de la Chine contre tout progrès. «Les lettrés, comme l'a dit Reclus, s'en étant fait un mol oreiller, dorment sur les principes de Confucius, le sage des sages Et cette sagesse, un autre viendrait la contredire, la combattre ? Peut-on, quand on possède la somme même de la philosophie, aller s'abreuver ailleurs et changer de doctrine ? » Certes ces rhéteurs, toujours prêts à des joutes de controverses avec les prédicants d'une nouvelle religion, durent sourire de mépris,

(1) Revue du monde musulmane 1907 vol 1.

eux dont le pays était alors le plus civilisé de l'Orient, devant les soudards ignares, premiers apôtres de l'Islam en terre chinoise. Néanmoins pour éviter toute surprise ils préférèrent ne pas trop laisser s'implanter cette doctrine et surtout veillèrent à ce que ses adeptes n'occupent pas de trop hautes fonctions.

Cette opposition des lettrés *« aux ongles longs »*, à l'esprit immuable, disparaît peu à peu avec la caste elle-même, que le nouvel enseignement a profondement sapée. Et le chemin parcouru par M.M. Ma et Cha et leurs partisans, pour n'être pas très considérable, n'est pas moins important car leurs efforts tendent à grouper les cellules musulmanes jusqu'ici isolées en un parti cohérent.

Avant le mouvement de 1911 les communautés musulmanes restaient, dans chaque province, sous les ordres d'un notable âgé, d'une personne choisie pour son savoir et son expérience. Ici, ce rôle était dévolu à un certain Ma-kouan-tcheng, appelé encore Ma-ming-tcheng, qui s'était enrichi, dit-on, au moment de la grande révolte musulmane en s'appropriant des biens abandonnées ; il est âgé de près de 80 ans.

Lorsqu'advint la révolution les musulmans, animés comme tous les autres chinois d'un grand esprit de progrès, fondèrent à travers la Chine entière la Kiu-tsin-houei. Selon les

règlements de cette société chaque groupement vit indépendant des autres ; néanmoins ils doivent correspondre entre eux.

A Yunnanfou, comme on avait à se plaindre de la gestion de Ma-kouan-tcheng à qui l'on reprochait l'origine suspecte de sa fortune et aussi d'avoir mal géré les biens des mosquées, on saisit l'occasion favorable pour se débarrasser de ce profiteur et ce fut le général de brigade Wang-ting-tche qui décréta la mise accusation de Ma dont on examina les comptes. L'affaire fut porté devant les tribunaux et l'accusé dut rembourser, sur sa propre fortune, ses dilapidations. A la suite de cette mesure, le général Wang devint chef de la société ; il a été remplacé par le chef actuel, le général Ma-tsong.

Quant à Ma-kouan-tcheng, nous le trouvons aujourd'hui membre du nouveau gouvernement au titre de Kou-wen. (conseiller) daus le Seng-ou-houei-yi ou Conseil des affaires provinciales.

La section de la société Kiu-tsin-houei installée à la capitale provinciale, porte le titre de la société centrale ; il existe un groupement annexe dans chaque sous-préfecture.

Les deux adjoints du chef portent le titre de fou-houei-tchang ; il y a en outre un tsong-li, administrateur général (c'est un colonel,

directeur de l'arsenal) et un hie-li, ou administrateur - adjoint, fonction dévolue à un certain Ma, commerçant en sel. Aujourd'hui les pouvoirs du chef du groupement de Yunnansen sont moins étendus que ceux de son prédecesseur sous les mandchous ; néanmoins comme il est nommé à l'élection par tous les chefs de famille ceci semble indiquer qu'il jouit, sinon d'une certaine influence, au moins d'une grande considération.

Si le groupement central n'a pas, en quelque sorte, la direction des groupes des sous-préfectures, il n'en reste pas moins vrai qu'il tranche en dernier ressort certaines questions qui lui sont soumises de l'intérieur : augmentation ou diminution du nombre des a-hongs, création d'écoles, litiges religieux, etc.... A noter en passant que le secrétaire de la société est un infidèle « et ceci, m'a dit un musulman lui-même, parce que l'on n'a pas trouvé parmi nous quelqu'un qui fût suffisamment versé dans le style chinois ».

Le second moyen de propagande adopté par M. Ma est son journal, dit « des mosquées », qui vient d'être lancé pour la troisième fois, (1) les deux premiers essais ayant été infructueux à cause même du peu de fonds mis à la disposition du parti. Cette feuille n'a jamais paru,

(1) (1921)

jusqu'ici, plus de quatre mois; juste le temps d'absorber le montant des souscriptions recueillies pour sa publication, le seul prix des abonnements n'étant pas capable de la faire vivre.

Le 15 Août dernier, donc, une nouvelle tentative a été faite et le premier numéro de cette revue — qui porte le nom de tsing-tchen-siun-k'an — a paru accompagné d'une feuille supplémentaire dite Tsing-teng, « la lampe brillante ». Dans un article de tête le rédacteur en chef, Ma-ou-yi, nous donne le pourquoi de cette allégorie : « sur une table isolée que voit-on ? une lampe solitaire qui jette ses rayons. Que doit-on faire assis près d'une lampe ? Remuer des dominos, jouer de la flûte, imiter les bonzes contemplatifs ? Tout cela est le fait de gens du commun. Moi, durant les nuits pluvieuses, je compulse les livres d'actualité ; je cherche à approfondir la raison des choses et ainsi j'utilise les rayons de la lampe. D'autres fois je réunis des amis, près de la lampe, et nous discutons, éclairés par elle, sur les questions sociales. Ainsi, la lampe nous est d'un grand secours. . . . .

Mais un journal n'est-il pas pour le peuple une lampe ? Certains disent à quoi bon un journal ? Il ne nous donnera que des fausses nouvelles ; ne vaut-il pas mieux rester à ne rien faire que de se casser la tête à lire ? . . . . C'est avec un tel état d'esprit qu'on

voit aujourd'hui la vérité enterrée sous l'erreur . . . . Pour pallier à cela je veux éclairer les gens avec la lampe que sera mon journal. . . . . »

Page 2. — De la religion bouddhique. Une anglaise, Madame Ta-wei, a écrit un ouvrage sur le bouddhisme et Ma-ou-yi l'a traduit en chinois. Le rédacteur donne quelques notions sur cette religion ; il explique en quelle langue sont écrits les anciens textes religieux bouddhistes ; il indique les pays qui ont conservé ces textes. Aucune critique contre les pratiques religieuses ou contre les prêtres. Au contraire, il déclare que ces ouvrages ne renferment que des idées honnêtes et des exhortations au bien.

Page 4. — L'indépendance, par Madame Yi-houa. « L'herbe pousse au milieu du chanvre, l'artémise s'appuie au sapin ; mais quand on coupe le chanvre ou qu'on abat le sapin, l'herbe et l'artémise sont aussi bien détruites. Il y a des gens, dans la société, qui ne savent que flatter les grands pour s'appuyer sur eux et vivre en parasites. Mais quand ces grands tombent, leurs protégés sont aussi entraînés dans la chute. Si ces parasites avaient employé, à apprendre un métier, le temps qu'ils passent à flatter les gens bien en cour, ne seraient-ils pas plus heureux ? Tôt ou tard le malheur les guette.

Le roi de Tsi aimait à écouter la flute et souvent il avait deux ou trois cents musiciens qui exécutaient pour lui leurs plus beaux morceaux. Parmi ces artistes on comptait maitre Nan Kouo, qui ne savait pas jouer, mais faisait semblant afin d'être bien traité par son maître. Un jour le monarque eut la fantaisie de juger du talent de chaque musicien, jouant isolément ; et Nan kouo, honteux, dut s'enfuir. . . »

N° 2. — Règlement du journal. . . . .

Art. 2.— Les écrivains, les penseurs, les religieux de toutes les confessions qui désirent faire connaitre leurs idées peuvent nous adresser leurs articles.

Art. 3. — Le journal envoie gratuitement trois numéros à toute personne qui en fait la demande et qui désire se rendre compte de notre but.

Art. 4.— Le journal publiera des dessins de monuments, paysages etc. . . Nous recevrons avec reconnaissance les envois qui nous parviendront et recompenserons, par un moyen ou par un autre, les donateurs (Art. 7).

Art. 5. — Les personnes qui nous donneront des subsides auront leur nom imprimé dans le journal Pour une grosse souscription on aura son portrait publié.

Art. 6. — Les rédacteurs ne sont pas payés ; on leur fait le service du journal . . .

Page 4.— On projette d'installer une société amicale des anciens élèves musulmans au Yunnan. La société a pour but de développer les sentiments d'amitié et de fournir une aide aux nécessiteux. Pas de politique. Les adhérents sont priés de se faire connaître.

Numéro 5. — page 2.— Un long article pour expliquer que le succès du prêche religieux dépend uniquement de la valeur de ceux qui enseignent la religion. Invitation aux musulmans à s'instruire.

Numéro 5.— page 2, verso. — «En Europe, à l'apparition du protestantisme toutes les sciences périclitèrent ; sans le mahométisme, le savoir humain aurait vécu. C'est de l'Arabie que vient la médecine, l'astronomie, etc. On entretenait des relations avec l'Arabie à cause de ses savants........ Alors qu'en Europe les mahométans vivent sous le joug d'autres races nous, musulmans chinois, sommes libres, jouissant des mêmes droits que les autres citoyens du pays........ Développons notre instruction et nous aiderons à la grandeur de la Chine.

Numéro 7. page 2. — Compliments au nouveau gouvernement provincial.

L'origine des troubles, au cours de ces dernières années, fut la tentative de restauration monarchique de Yuen-che-kai. Notre gouverneur est un républicain convaincu. Pour le bonheur du Yunnan il a institué un

gouvernement autonome et populaire. Espérons que les autres provinces nous imiteront et le peuple aura la paix. . . . . »

- Numéro 7; page 2 — L'enseignement du chinois et de l'arabe.

« N'étudier que l'arabe nous rendra pareils à des sourds-muets dans notre propre pays ; étudier le chinois seul ne nous permettra pas de communiquer avec l'extérieur. Etudions donc les deux langues. Faisons connaître nos livres. . . . . Nos professeurs d'arabe sont peu instruits en chinois et quand ils perdent leurs places ils ne peuvent gagner leur vie. On les méprise car ils doivent accepter de basses fonctions. Etudions. . . . .

Numéro 8 page 2. — Encore un article pour stimuler le zèle des étudiants.

Numéro 8, page 4. — Compliments de bienvenue au journal par le clan musulman de Kouang-tcheou.

Numéro 9, page 1. — Pour parachever l'œuvre du journal il faut former un corps de prédicateurs instruits. Ces gens seront à la solde de la société Kiu-tsin (dont nous avons parlé plus haut). Ces prêcheurs seront chargés d'instruire les femmes et les enfants qui ne savent pas encore lire.

Numéro 10, page 1. — Il est rappelé aux lecteurs que le journal est pauvre, qu'il ne vit que de souscriptions, que ses frais sont réduits, cer-

tes, mais enfin qu'il y a des dépenses indispensables ; qu'ils veuillent bien payer, au plus vite, leur abonnement.

Numéro 10, page 1. — Reproduction d'un article tiré d'une feuille de Pékin. Conseils aux mahométans de s'éveiller et de conserver leurs vieux souvenirs.. . . . . . . Une mosquée a été louée comme hangar de voitures . . . . . Que les riches versent de l'argent pour l'installation d'écoles et qu'on instruise nos coreligionnaires ; ils répandront la parole de Mahomet. Dieu est bon pour tous, il nous sauvera encore.

Même page. – Aux vieillards. Le passé se lie au présent. Vous parlez toujours de T'ou-wen-sieou (1) et vous oubliez qu'il a été le premier révolutionnaire, au Yunnan, puisque son but était de renverser la dynastie mandchoue et de renouer les traditions des fils de Han. Toutes les cérémonies de sa cour étaient calquées sur celles des anciens empereurs. Pour lui, il ne faisait aucune distinction dans ses fonctionnaires entre les mahométans et les autres.......»

Numéro 10, page 2 et 3. – Un grand astronome français Che-houa-li (le père Chevalier) engagé spécialement par l'Aurore, de Shanghai, a écrit sur la forme du soleil, sur ses taches, ses protubérances, etc.

Numéro 10, page 4. — Règlement de la société des anciens élèves mahométans. Règle-

(1) Chef de la révolte musulmane (1856-1873) au Yunnan.

ment en 21 articles n'offrant rien d'intéressant à signaler sinon l'appendice qui déclare que la société ne s'occupera pas de politique, qu'elle n'interviendra pas dans les affaires administratives du pays pas plus que dans les questions d'écoles.

Numéro 12, pages 4. — Les filles doivent-elles recevoir de l'instruction ? L'auteur conclut par l'affirmative disant que la force des nations d'Europe vient de ce que tout le monde, hommes et femmes, y est instruit.

Même numéro. — Un article pour démontrer que la religion n'a pas à être aimable, à avoir des dehors séducteurs, mais bien à propager la vérité. Seules sont puissantes les religions qui n'ont que ce programme comme le bouddhisme, le protestantisme et le mahométisme.

Remerciement au général Ma-seou-ting, commandant à P'ou-Eul, qui a souscrit 40 $ 00.

Numéro 14 page 1. — Le colonel Ho-chao-pou, de l'état major, (un dirigeant du parti musulman) est chargé de la direction des écoles coraniques.

. . . . Les numéros 15 et 16 du *journal des mosquées « The islamistic review of China »*, comme elle s'intitule elle-même, ont paru à la date du 1er novembre 1922. Indépendamment des articles consacrés exclusivement à des questions religieuses ou donnant des nou-

velles d'Europe, trois morceaux m'ont paru intéressants :

« Quelques précisions sur notre journal.... Son organisation.......... Les Européens disent généralement que la Chine est le pays des règlements. Que signifie cela ? Cela veut dire que lorsque les Chinois constituent une société ils mettent tous leurs soins à élaborer un superbe règlement, à composer un magnifique état-major puis, au moment de travailler, au lieu de suivre le règlement établi, on agit tout à l'inverse. Y a-t-il des raisons à ceci ? Oui, et les principales sont notre tatillonage et notre vanité. Par exemple, pour notre journal des mosquées, quand il parut pour la première fois, il fut fait un règlement parfait ; on choisit un directeur, des administrateurs, des rédacteurs, des comptables, des vendeurs, des contrôleurs, des copistes, des coolies etc. On voit ainsi que dès le début le personnel ne manquait pas dans cet organisme ; mais on comprit bien vite que de ces gens habiles, nul ne voudrait obéir. Alors ce fut celui-ci qui se disputa avec celui-là, le directeur se chamailla avec le comptable, et ainsi de suite. Il advint, comme on dit en Europe, que la montagne accoucha d'une souris.

Une deuxième fois, ce fut monsieur Ma-sin-pei qui souscrivit généreusement plusieurs centaines de dollars pour remettre sur pied

notre journal des musulmans. C'est là un homme dévoué à la chose publique et qui met tous ses efforts au service de notre religion. Sa conduite mérite l'admiration générale. Mais comme les gens instruits manquent, dans notre parti, Monsieur Ma dut engager quelques-uns de ses amis chinois, non musulmans, comme journalistes; il eut à payer 10 dollars à celui-ci, 20 à celui-là. Puis le format du journal était trop volumineux, par suite très cher ; et au bout de quelques mois on dut en arrêter la publication.

Aujourd'hui, notre feuille s'est efforcé d'éviter ces erreurs; aussi pourra-t-elle vivre. Voici notre organisation actuelle :

Comité directeur du journal

La société Kiu-tsin.

Les associations musulmanes (sortes de conseils administrant les biens des mosquées).

La maison d'éducation Tcheng-cho (école d'arabe de la mosquée du sud).

La société des anciens élèves musulmans de toutes les écoles.

Les chefs de chaque mosquée.

Des gens dévoués à la cause et appartenant à tous les milieux.

Comité d'exécution

Un journaliste ou deux. Pour le moment, sans solde.

Un directeur, sans solde.

Un comptable, sans solde.

Un secrétaire, payé.

Un vendeur et un domestique, payés.

On le voit, cette organisation est très simple. . . . . Pas de disputes à redouter. Avec nos moyens réduits nous avons réalisé des miracles ; mais comme le filet d'eau devient rivière, nous espèrons faire mieux, encore, grâce à votre concours. . . . . etc.

La manchette du journal indique comme état-major (staff) de la feuille :

Messieurs Po-chou-sin, directeur.

Ma-ping-san et Ma-tcheng-pan rédacteurs.

Ce Po-chou-sin est un ancien directeur du Kao-teng-chen-pan-t'ing (1) ; il est parent du colonel Ho-chao-p'ou, vice-président de la communauté musulmane.

Il ne m'a pas été possible d'obtenir sur Ma-ping-san, des renseignements très exacts ; quant à Ma-tcheng-pan, c'est le Ma-ou-yi dont

---

(1) Cour d'appel yunnanaise.

il a été parlé plus haut. Ce dernier a étudié à Pékin dans une grande école et ce, aux frais d'un missionnaire protestant qui l'avait converti au protestantisme ; ses études finies, il serait revenu à la religion de ses ancêtres. Il est actuellement professeur libre d'anglais.

En sous titre chinois le *journal des mosquées* porte les indications suivantes « Journal servant de porte-parole au 90.000.000 de chinois pratiquant la religion mahométane ; organe de conciliation entre les cinq races : chinoise, mongole, mandchoue, tibétaine et mahométane; » 2° article . . . . Sieou-yao nan, tou-kiun de la province du Houpé, parle des musulmans et demande qu'on leur donne des délégués . . . . Autrefois, en tant que représentants des huit régions de religion mahométane, Lieou-tchao-tcheng et Ly-kien sollicitèrent de la Chambre la solution du problème des délégués des musulmans. Cette question était inscrite au rôle pour la discussion.

Actuellement nous apprenons que le gouvernement militaire de la province du Houpé a écrit au Sénat et à la Chambre à ce sujet. Voici quelques passages de sa lettre . . . . La République a été établie grâce au concours des cinq races, elle a été défendue par les cinq races ; donc, dans cette république, les droits politiques doivent être égaux pour les cinq races. Or, quand le République fut proclamée

et qu'on forma l'assemblée nationale on ne veilla pas à discuter la question des délégués des musulmans et ceux-ci ne parurent pas dans le Parlement.

Puis, au cours des 4e et 5e année, de la République, le représentant des régions de religion musulmane, Ly-kien, fit de nouvelles démarches auprès du gouvernement et, appuyé par le Président, obtint que les Chambres discutent cette question ; la proposition fut adoptée. Au moment même où elle allait être exécutée, la chambre tomba.

Aujourd'hui l'Assemblée Nationale siège de nouveau ; les lois de la République sont en vigueur et la question des délégués musulmans a été exposée au public. Il faut donc que la Chambre la discute au plus vite. Si l'Assemblée accepte la demande de Ly-kien, elle fera le bonheur de 72.000.000 de musulmans etc. etc. .... 3e article consacré au même sujet ..... Le délégué des musulmans, Ly-kien, invite quelques hauts fonctionnaires et des membres du Parlement à diner à l'hôtel Yuen-bing . . . .Au cours du banquet il parla ainsi « Comme représentant du parti musulman je viens vous demander d'appuyer ma motion tendant à ce qu'on admette, à la Chambre, un certain nombre de délégués de mon parti. Je ne parle pas en mon nom seul ni en celui des musulmans considérés comme une race à

part, mais dans l'intérêt même de la République chinoise; les huit régions de religion mahométane formant un des remparts du pays. . . . . »

Un membre du Sénat prit ensuite la parole. . . . . . . « Chacune des huit régions de religion musulmane a son chef; elle a ses coutumes; elle se trouve dans des conditions pareilles à celles de la Mongolie ou du Tibet. Les musulmans habitant ces régions, par négligence ou par timidité, ont laissé leurs droits politiques passer entre les mains de gens étranger à leur parti. Je le répète, les régions situées au nord et au sud des monts T'ien-chan ont leurs mœurs propres, une histoire particulière, elles sont en tous points dans la situations du Tibet ou de la Mongolie; il faut donc que ces gens aient leurs délégués. . . . . »

Un autre député ajouta. . . . . . . « La superficie des terres où la religion musulmane dominé est immense. Elles forment un territoire ayant plus de 4.000 lis de l'est à l'ouest et plus de trois mille du nord au sud. La population en est de 72 millions d'habitants. Adoptant le chiffre de un député pour huit cent mille habitants, c'est donc une dizaine de députés qu'il faut à cette région. Ce territoire est le rempart Nord-ouest du pays; sur trois côtés il touche à la Russie, sur un quatrième à l'Angleterre. Si le parti musulman ne peut exercer

ses droits politiques, si on laisse ce pays à l'abandon, il peut en résulter de graves ennuis. Actuellement certaine nation se donne du mal pour attirer ce pays à elle; veillons à ce danger, alors qu'il en est encore temps. . . . . »

. . . . . . Hélas ! cette Revue de l'Islam sur laquelle nous étions en droit de compter pour obtenir quelques informations sur l'état d'esprit et les aspirations des houei-houei yunnanais, devint bientôt une feuille purement religieuse où, aux paraphrases du Coran, succédèrent les explications des livres liturgiques et les exhortations à l'accomplissement des devoirs du culte.

En dehors de ces articles, à peine y trouvait-on quelques lignes d'encouragement au développement de l'instruction et une sorte de résumé des incidents mondiaux, rédigé d'après les journaux de Shanghai et présentant, avec une quinzaine de retard, au moins, les grands évènements (catastrophes, crises ou conflits) d'Europe ou d'Amérique, mais plus particulièrement ceux de nature à intéresser des adeptes du Coran ou touchant de près ou de loin les puissances dites musulmanes ou les nations ayant des ressortissants de ce culte : le conflit gréco-turc, les embarras de l'Espagne au Maroc, la question du Hedjaz et celle du Parlement d'Angora, par exemple. Rares furent les renseignements donnés sur les difficultés des Anglais en Egypte et aux Indes et pour la raison, que

le rédacteur en chef de la Revue, Monsieur Matcheng-pan, puise ses informations dans les journaux anglais de la côte. Il y a aussi ce fait que les Chinois, ayant abandonné toute idée d'indépendance et pratiquant librement leur religion, grâce à la tolérance du gouvernement, sont peu intéressés par les revendications des Hindous.

La Revue de l'Islam, malheureusement, ne vivait que de souscriptions ; il s'ensuivit que l'impression des numéros ne se fit que très irrégulièrement et que bientôt elle dut cesser sa publication. Rien ne fait prevoir le moment où elle pourra reprendre son tirage.

V

Les mosquées de Yunnanfou (1)

La plupart des auteurs qui ont parlé de l'Islam au Yunnan n'ont pas cru devoir consacrer une étude particulière aux mosquées ou, s'ils ont parlé de ces temples, se sont contenté d'en mentionner l'existence et le nombre.

Dans les *Recherches sur les musulmans chinois* (Mission d'Ollone), par exemple, à propos de la capitale de la province, je lis : « A Yunnansen, il y a 1.200 familles (musulmanes),

(1) Article paru dans la Revue du monde musulman.

6 à 8.000 personnes, avec cinq mosquées». La brièveté de cette mention, qui n'est pas tout à fait exacte puisqu'il y a, à Yunnanfou, six mosquées qui existaient toutes lors du passage de la mission semble montrer que celle-ci ne s'y est pas particulièrement intéressée ou qu'elle n'a peut-être pas pu les visiter. Or, qui peut dire si l'un de ces édifices ou, à défaut, l'un de ceux de la région, ne nous aidera pas à élucider le problème, toujours obscur, de l'entrée de l'islam au Yunnan ? Et, même en l'absence d'un renseignement d'une si haute importance, peut-être trouverons-nous là des indications relatives aux pèlerins venus d'extérieur pour prêcher le dogme, tel ce Ma t'ien long, enterré aux portes de Yunnanfou et dont la vie et les origines restent un mystère. N'y découvrirait-on enfin que des détails de moindre importance, sur l'organisation et les règlements des communautés, par exemple, que les résultats d'une pareille étude seraient encore très appréciables.....

Dans le *Nan-tchao-ye-che* il est dit : « Une mosquée est située à l'intérieur de la ville, à la porte du Sud. Elle fut construite par le Seyyid Edjell. »

Le *Yunnan-pei-tcheng-tche* répète, à quelques mots près, cette information : « Une mosquée existe à l'intérieur de la ville ; elle fut édifiée par le Seyyid Edjell. »

A son tour le *K'ouen-ming-hien-tche* (1) qui, incontestablement, doit être le mieux informé, écrit à son tour : « Les mosquées sont au nombre de deux : l'une à l'intérieur de la porte Litcheng, l'autre dans la rue du Marché aux poissons. Toutes deux furent édifiées par le Seyyid Edjell. »

Si les trois ouvrages mentionnés ci-dessus s'accordent pour faire remonter au Seyyid Edjell la construction des mosquées, en revanche on reste frappé de la différence existant entre les indications qu'ils donnent relativement au nombre et à l'emplacement de ces temples. Leurs données, en conséquence, ne nous permettent de tirer aucune conclusion. Par bonheur, la mosquée principale de la ville, sise près de la porte du Sud (la porte Lit-cheng dont parlent les Annales), renferme une stèle érigée en commémoration des temples Tsing tcheng et Yong-ning. L'inscription gravée sur la pierre, et dont nous donnerons plus loin la traduction complète, débute par ces mots: « Le temple de Ts'ing-tcheng située à l'intérieur de la ville, à la porte méridionale, fut construit au début de la dynastie des T'ang, celui de Yong-ning, en dehors des murailles, dans la rue de Kouei-fong, remonte à la dynastie des Yuan. »

(1) Annales de la sous-préfecture de K'oen-ming, district dans lequel se trouve la ville de Yunnansen.

Donc, pour la première mosquée, pas d'hésitation possible ; le témoignage de la pierre s'accorde avec celui des livres. En ce qui concerne la seconde, par contre, alors que les livres nous la situent dans la rue du Marché aux poissons, la stèle la place dans la rue de Kouei-fong. Or, si la rue de Kouei-fong n'existe plus, actuellement, on peut voir, sur les anciens plans de la ville, une voie dite Tchong-yu-che-kai laquelle, d'après les affirmations des Chinois, serait le Yu-che-kai dont parle le Kouei-ming-hien-tche. D'ailleurs, dans ce quartier, nous trouvons, non pas une, mais deux mosquées. Quelle est la plus ancienne ? Mystère.

Mais continuons la lecture de l'inscription mentionnée ci-dessus et datée de la 21e année Kia-k'ing, soit 1816 :

« . . . . . Au commencement de la dynastie actuelle (Ts'ing) le premier temple (Ts'ing tcheng) ayant été pris par le rebelle Wou-san-kouei (1673-1681), tout fut détruit. . . . . Ma k'oi ming et seize autres fidèles du temple de Yong-ning entrèrent en ville pour reconnaître l'édifice, dont il restait à peine un bâtiment. . . Ils présentèrent une pétition à l'autorité. . . Les réparations, qui commencèrent en l'année cyclique Kia-tseu (1684), durèrent jusqu'à celle de Wou-tch'en (1688). L'ancien sous-préfet Tchang, qui connaissait les archives se rapportant à ces temples établit, après délibé

ration, une notice que l'on grave sur une pierre qui fut érigée dans le temple Ts'ing-tcheng... »

Jusqu'ici, on le voit, les textes ne nous montrent pas quelle est la plus ancienne des mosquées, de Ts'ing-tcheng ou de Yong-ning Bien plus, quelques lignes gravées au-dessous, sur la stèle, font que la situation se complique encore, puisque, à propos d'un procès entre Musulmans, on parle de trois autres mosquées (à Ta-tong-Men, à Sin-tchen-p'ou et à Chouen-tchen-p'ou), qui vivaient séparées et sans aucune relation avec les deux premiers temples, Ts'ing-tchen et Yong-ning placés, eux, sous la même autorité.

Enfin, plus loin encore, sur l'inscription, on peut lire le règlement établi pour les mosquées par les autorités chinoises; il y est fait mention (art. 12) d'autres mahométans dits de la *mosquée de* Wei-houo-p'ou. Or, la rue de Wei-houo-p'ou existe encore de nos jours; elle est à l'est de la ville et conduit à la grande porte de l'Est, Ta-tong-men. La mosquée en question est, sans doute, celle qui se trouve à quelque cent mètres de là, dans la rue Kin-nieou-sseu-kai.

Mais, pour jeter un peu de clarté dans ces indications, à première vue assez contradictoires, nous allons mettre en parallèle, dans un tableau, les indications des livres avec ce qui existe actuellement :

D'après les livres et les stèles:	Existent de nos jours:
1o — Mosquée dite Ts'ing-tchen, à l'intérieur, près la porte du Sud.	1o — Une mosquée à l'intérieur, près la porte du Sud.
2o — Mosquée dite de Ta-tong-men ou de Wei-houo-p'ou.	2o — Mosquée à l'extérieur, rue de Kin-nieou-sseu, à cent mètres de la porte de l'est et de la rue Wei-houo-p'ou.
3o — Mosquée dite de Yong-ning.	3o — Mosquée de Yong-ning, sise rue du jardin public, sur le prolongement du Sin-tchen-p'ou.
4o — Mosquée dite de S'in-tchen-p'ou.	4o — Mosquée de la rue de Yang-ma-che, près la rue de Sing-tcheng-p'ou.
5o — Mosquée dite de Chouen-tcheng.	5o — Mosqnée de la rue de Chouen-tcheng.
	6o — Mosquée, à l'intérieur de la ville, rue de Teng-che.

Cette question du nombre et de l'emplacement des mosquées, réglées, reste celle, plus importante, des dates d'édification de ces temples. A ce sujet, nous ne pouvons affirmer qu'une chose: c'est que la mosquée de Yong-Ning est moins ancienne que celle dite Ts'ing-tchen puisque, nous déclare la stèle déjà citée, la première fut édifiée par les fidèles de la seconde, comme une sorte d'annexe.

Pour les quatre autres, nous contenterons des dates de reconstruction ; toutes les pierres ont été brisées et toutes les archives brûlées au cours des deux grandes révoltes qui ruinèrent la province : 1° celle de Wou-San-kouei (1673-1681), 2° celle des musulmans (1856-1873).

Quant aux mosquées de Ts'ing-cheng et de Yong-ning les livres, la stèle et le témoignage des musulmans s'accordent à les reconnaître comme les deux plus anciennes. Les Chinois déclarent que la première date de 1382, époque de l'édification de la ville sur son emplacement actuel. Mais alors comment expliquer sa construction par le Seyyid Edjell, ainsi que le prétendent les livres, celui-ci étant mort depuis un siècle (1279) ? A moins que l'on ait rebâti, en même temps que la nouvelle ville, un temple pareil à celui qui existait dans l'ancienne cité et qu'on lui ait donné le même nom ?

Il ne faut voir là, je le répète, qu'une supposition. Toutefois, puisque nous sommes sur le terrain des hypothèses pourquoi ne pas se fier aveuglement aux indications de la stèle et admettre que la mosquée de Ts'ing-tcheng remonte à l'époque des T'ang (618-987) et que la seconde, datant des Yuan (1260), fut peut-être édifiée par le Seyyid Edjell lui-même, avant sa mort ? Quoi qu'il en soit et gardant l'espoir que le temps et des recherches ultérieures apporte-

ront la solution du problème, nous allons examiner, l'une après l'autre, les six mosquées de Yunnanfou, sises deux à l'intérieur et quatre à l'extérieur de la cité.

Remarquons en terminant que si l'on situait, sur un plan de Yunnanfou, l'emplacement des mosquées, l'on constaterait qu'elles s'élèvent toutes dans la partie extrême Sud de la ville et, somme toute, à peu de distance les unes des autres. C'est là une nouvelle confirmation de cette observation maintes fois exprimée que les musulmans, dans les lieux où ils s'établissent, aiment à se grouper.

I

C'est dans la rue Kin-nieou-sseu-kai (rue de la pagode du Bœuf d'or), mais plus connue sous le nom de Tchao p'i-kai (rue des Peaux puantes ou des Tanneurs) que nous trouvons la mosquée qui doit correspondre à celle dite de T'a-tong-men ou de Wei-houo. Cette artère, sale et mal pavée, bordée de petites échopes, dessert d'un des quartiers les plus pauvres.

Le temple est édifié vers le milieu de la voie, à cent mètres environ d'un portique élevé à la mémoire d'une veuve fidèle. Rien n'attirerait l'attention du passant, si ce n'est l'inscription « Temple antique du Pur et du vrai » qui surmonte la porte d'entrée.

Quoiqu'une pierre. à l'intérieur — la seule stèle que renferme l'édifice — indique une restauration remontant à vingt-cinq ans, les bâtiments sont vieux, mal entretenus et dans un état de grand délabrement. La stèle dont nous venons de parler ne peut nous être d'aucun secours au point de vue historique, car elle ne mentionne rien d'autre que des souscripteurs. On n'y relève, même, aucun nom remarquable. Nous insistons auprès du vieil a-hong qui nous sert de guide pour savoir s'il ne connaît pas d'autres inscriptions, s'il ne détient pas de vieilles archives : il secoue la tête mélancoliquement et répond que tout a été détruit lors de la guerre » (1).

Ce temple où viennent cinq cent personnes environ compte une dizaine d'a-hong, une classe est installée sous la vérandah, où l'on a disposé, à cet effet, deux tables et quelques bancs. Une trentaine d'élèves répètent à tue-tête une phrase que notre guide nous dit signifier « Louange au Dieu miséricordieux ». Sur un coin de la table, des livres s'entassent : il Fourcani.

Une châsse peinte en jaune et vide de sa tablette « Longue vie à l'empereur » gît à l'autre bout de la vérandah ; elle voisine avec un cercueil, laqué en vert, portant à la tête une inscription arabe.

(1) La révolte musulmane.

Sur le mur extérieur, un tableau indique les dons, généralement faits en nature par les fidèles. A côté, un calendrier daté de la 2e année Siuen-t'ong, 1329e année de l'hégire, et imprimé au Yunnan. Puis, une série de tablettes avec des inscriptions sans intérêt, toutes postérieures à l'avènement de Kouang-siu (1875).

Entre des murs sales et mal entretenus — chose assez rare dans les mosquées — se dressent le mihrab et le minbar très simples et sans aucune décoration. « Nos fidèles ont peu d'argent », répète inlassablement l'a-hong. La salle n'ayant pas de plafond, de la toiture même descendent quelques lanternes chinoises et deux ou trois suspensions, tout ce que la camelote allemande a réalisé de plus horrible.

Dans la cour exiguë, plantée de maigres arbustes, nous trouvons à droite un bâtiment occupé par deux familles de miséreux, à gauche la demeure de l'a-hong gardien.

Nous pénétrons chez lui ; logis misérable et meublé très sommairement : une table avec, bien en évidence, un brûle-parfum, deux bancs et un casier renfermant quelques volumes. Nonobstant la couche de poussière qui les recouvre, nous les examinons. Rien de curieux pour les ouvrages chinois ; par contre, un certain nombre de livres arabes écrits à la main et décorés de curieuses enluminures. « Mes livres

de prières » répond le prêtre, à notre interrogation.

Découragés, nous partons, convaincus qu'une nouvelle enquête, conduite à la fois par un sinologue et un arabisant érudit, pourrait peut-être réaliser d'intéressantes trouvailles. Il serait bien extraordinaire, en effet, que parmi tous ces livres, il n'y ait pas quelque découverte à faire.

II

Descendant la rue des Tanneurs, nous débouchons sur le *Nan-kiao tch'ang*, ou Champ d'exercices du sud ; par le *Tchou che-kiao*, nous atteignons la porte méridionale. Tout à côté de l'arc-de-triomphe dit de *Tchong-ngai* nous prenons, à gauche, la ruelle *Kiao-tseu-hang* ; puis, encore à main gauche, celle de *Yang-ma-che* ou du Marché aux chevaux et aux moutons. Là, au numéro 16, dépendant du 15e poste du 1er arrondissement de police, se trouve la deuxième mosquée.

Devant la porte d'entrée, qui n'a rien de monumental, s'étend une petite place sur laquelle se tient le marché aux bestiaux qui a donné son nom à la rue. Au dessus de la porte, branlante, l'inscription « Temple antique du pur et du vrai». Dans la cour malpropre, où croupit du purin, on a mis à sécher des peaux de buffle

tendues sur de lourds cadres de bois. Bien en évidence, le tableau des offrandes : le don le plus important que nous y relevons est celui d'un nommé Ma-tcheng-Kouo : une lampe.

Deux masures, à droite et à gauche, abritent l'une l'ahong gardien, l'autre une famille de coolies. Aucune stèle, pas de panneaux. Dans un angle de la vérandah, le cercueil : une poule s'y est installée, avec sa nichée.

Dans la mosquée même le minbar, réduit à sa plus simple expression, n'est plus qu'un escabeau à trois marches, sans peinture ni décorations. Devant le mihrab, également dépourvu d'ornements, traîne une peau de mouton usée et quelques volumes du Coran. Les murs sont noirs de fumée ; des toiles d'araignée s'accrochent aux poutres.

Impossible de rien obtenir sur la date de l'édification de ce temple. Il a été reconstruit, dit la poutre faitière, le 2e jour du 10e mois de la 4e année Kouang-siu (1878).

Cette mosquée, desservie par quatre a-hong, compte une centaine de fidèles originaires pour la plupart du Ho-si-hiên. Ils reconnaissent comme chef, un nommé Ma-ming-tchai, vieillard septuagénaire, qui a fait le voyage de la Mecque. Le temple est fréquenté aussi par les voyageurs et caravaniers qui logent dans les auberges du voisinage.

III

Arrivés au bout de la rue de Yang-ma-che, si nous tournons à droite nous entrons dans le *Kong-yuan-kai*, ou rue du jardin public. A gauche est sise la troisième mosquée.

Une petite impasse, étroite et serrée entre deux rangées de maisons, conduit à la cour du temple. Au-dessus de l'entrée, la mention « Temple du Pur et du Vrai ». Bien que le mot « ancien » ne paraisse pas dans cette inscription et que les bâtiments semblent neufs, leur reconstruction datant de la 24e année Kouang-siu (1890 , nous avons là une des plus vieilles mosquées de Yunnanfou : celle de *Yong-ning*.

Sur les murs des bâtiments, à droite et à gauche, des inscriptions : salon, salle de conférence, classe, etc. A l'intérieur de cette dernière pièce, où l'on enseigne le chinois et l'arabe, est affiché un règlement concernant l'âge des élèves, les conditions d'admission, les heures de travail, le conseil de surveillance de l'école, etc. ; le tout sans intérêt particulier. Dans le salon, on a entreposé le cercueil et divers meubles ou objets utilisés dans les enterrements et les mariages. La mosquée elle-même est précédée d'un perron en pierre planté aux angles de superbes camélias. Tout apparait propre et bien entretenu. Après la grande mosquée, construite à l'intérieur de

Yunnanfou, c'est le temple mahométan le plus convenable de la capitale cinq ou six cents familles résidant dans les rues avoisinantes fréquentent cette mosquée que plusieurs a-hong desservent.

On a installé l'électricité à l'intérieur de la salle de prière dont les murs, bien badigeonnés, s'ornent de quelques inscriptions. Aux colonnes, çà et là, pendent des bonnets de prière.

Lors d'une visite, nous avons rencontré là un jeune musulman d'une vingtaine d'années à la figure éveillée, qui s'est montré tout disposé à nous renseigner. Nous lui posons immédiatement la question maintes fois répétée ailleurs : les fidèles de ce temple appartiennent-ils au Lao-kiao (nacienne religion) ou au sin-kiao (nouvelle religion)? Il se récrie d'abord ; mais à la fin, pressé de questions, il avoue, malgré les coups d'œil furieux de l'a-hong qui nous accompagne, que la communauté enregistre quelques dissidents. « Ils sont peu nombreux à Yunnanfou ajoute-t-il, ne fréquentent pas plus ce temple-çi qu'un autre et ne se distinguent en rien de la masse des autres croyants. » Il m'assure enfin, une fois de plus, ce que j'ai entendu affirmer par beaucoup d'autres musulmans que le plus grand nombre des adeptes du Sin-kiao se rencontre dans les régions de Pouohi, A-mi-tcheou et Cha-tien.

J'examine des inscriptions sur tablettes sans importance. Pas de stèle ni d'archives mais une bibliothèque, avec un certain nombre de livres arabes sur lesquels je ne puis me prononcer.

« Parmi nos fidèles, me déclare l'a-hong, quelques-uns se disent des parents éloignés de Ma-jou-long et de Ma-te-sin ». On m'en présente deux et c'est en vain que j'essaye d'obtenir d'eux le moindre renseignement. Ignares et stupides, ils ne savent que ressasser les choses les plus connues de tous.

IV

A quelque distance du temple de Yong-ning, à droite, la rue de *Cheng-t'ai-ping* nous mène dans celle de *Chouèn-tchen* où, vers la gauche, après avoir dépassé le pont dit de *Ming yuan*, sur le canal de *Yen-tien*, nous trouvons la quatrième mosquée. Elle n'offre pas plus d'apparence que les autres. Toutefois, si le mihrab et le minbar paraissent pauvres, les murs restent propres et le parquet couvert de nattes.

A cette mosquée, desservie par quatre a-hong, viennent quelque 200 familles de musulmans. Une école de garçons, avec chose curieuse une annexe pour les filles, a été installée dans un bâtiment spécial.

Nous découvrons quatre stèles. La première, couverte de caractères arabes porte au bas, en chinois, la phrase suivante : « Ecrit le 12e jour de la 2e lune de l'année ting-mao du règne T'ong-tche (1867) par Ma-te-sin, dit Fou-tch'ou, pour la pierre tombale de son condisciple et ami *Kin* ».

Sur les autres pierres, datées des années Kouang-siu, nous relevons quelques renseignements que nous allons résumer ci-après ; « Stèle commémorative de la reconstruction de la mosquée sise dans la rue Chouen-tcheng, « . . . . La mosquée, édifice légué par les aïeux constitue, pour leur postérité, comme une salle ancestrale. Sous K'ang-hi et Yong-tcheng (1662), les musulmans de la capitale, au nombre de plus de 2.000 familles, possèdaient cinq temples, à l'est, à l'ouest et au centre où les fidèles venaient accomplir les cinq prières rituelles. Parmi ces édifices, on comptait celui de Chouen-tcheng-kai . . . .

La construction de ce dernier remonte aux époques Hong-hi et Siun-to (1425 à 1435) des Ming ; depuis ce moment, il subit bien des transformations. En la 1re année du règne Tao-kouang (1821), nos ancêtres l'agrandirent d'un champ de tir à l'arc, ... Quoique les diverses parties de ce bâtiment soient moins vastes et moins bien décorées que celles du

temples de Yong-ning, il demeure cependant plus spacieux que les autres.......

Lors de la révolution de l'année cyclique Ping-tch'en (1856), les mosquées furent incendiées et les habitants massacrés. Au bout de vingt ans, la rebellion apaisée, ce qui restait de la population reprit sa vie normale ; mais le chiffre de ceux qui avaient été épargnés représentait à peine le trentième de la population en temps de paix. .... Puis, le nombre des fidèles augmentant, M. M. ....
..,.. délibérèrent et chargèrent quelqu'un de rechercher les biens de la communauté et ceux des familles éteintes. On put ainsi recueillir de l'argent pour célébrer les deux fêtes. Au bout de quelques années on enregistra de l'excédent ; bien peu, toutefois. Alors on hypothéqua, on entreprit des souscriptions. Hélas ! les fidèles étaient pauvres ; on ne put réunir que quelques centaines de taëls. Après de nombreuses discussions, les uns voulant des réparations modestes mais immédiates, les autres demandant d'attendre pour faire les choses le mieux possible, en la 10e année du règne Kouang-siu (1884) on engagea des ouvriers pour le travail de réfection. Au cours des années suivantes, on continua les améliorations et les embellissements ».

. . . .

Une autre stèle renferme une proclamation écrite par le sous-prefet de K'ouen-ming et adressée aux musulmans de Chouen-tcheng au sujet d'un procès que ceux-ci avaient intenté à un nommé Ma, intendant de la mosquée, et à sa femme, accusés d'escroqueries et de détournements. Ce Ma (emprisonné ainsi que son épouse, par le sous-préfet) avait pris la gérance des biens du temple en la 3e année Kouang-siu. Il quitta ses fonctions trois ans plus tard et passa son service à un nommé Ho. On s'aperçut vite, d'après la comptabilité, qu'il avait détourné à son profit les revenus de la mosquée et hypothéqué, également à son bénéfice, des terres et des maisons ; il avait encore majoré à son avantage les loyers des champs et immeubles appartenant à la communauté. On réunit les anciens des cinq mosquées pour rétablir les comptes et dresser le bilan des biens de ce temple. Puis le sous-préfet, après avoir puni Ma, délivra, sur la demande des musulmans, la présente proclamation, que l'on grava sur la pierre en la 10e lune de la 24e année du règne Kouang-siu (1898) ».

V

Rentrons en ville par la porte du sud et suivons les remparts, à droite. Vers le bastion sud-est, une série de ruelles nous conduit

dans la rue de *Teng-che,* à la cinquième mosquée.

Les musulmans la connaissent sous le nom de *Yi-si-kong* c'est-à-dire « *Lieu de réunion des gens du Yi-si* (1) ». Là, s'assemblent, en effet, une centaine de fidèles originaires de cette région. Reconstruite en la 30e année Kouang siu (1904) l'édifice paraît en bon état ; certaines portes sculptées sont presque neuves ; pas de stèles. Au fronton, les habituelles tablettes : « Il n'y a pas deux religions du Pur et du Vrai », « La doctrine vient de l'ouest », etc. La plus récente, de la première année Siuen-T'ong (1904), a été offerte par un colonel *Ma-ki-yuan,* du Se-tch'ouan.

Sur une porte, une inscription arabe, dont voici la traduction « Appelez à votre aide la patience et la prière ; la prière est une charge ..... Coran, II, 42. » (2).

La mosquée renferme quelques grands bâtiments qui servent de logements aux voyageurs.

VI

C'est à quelque vingt mètres de la porte Li-

---

(1) Tali,

(2) Selon L. Bouvat.

tcheng que nous trouvons la mosquée dite de la porte du Sud, la plus importante de la ville. Bien que nous arrivions là dans un quartier riche et populeux de Yunnanfou, la rue est si exiguë (environ six mètres) que nous n'avons pu prendre une photographie d'ensemble de la façade.

Cette mosquée vient d'être réparée de fond en comble ; on a ajouté à l'intérieur une salle d'explication des livres et le portique, sur la rue, a été réédifié dans un style néo-chinois du plus mauvais goût. On a, enfin, fermé l'entrée par une grille en fer forgé et une large tablette noire, avec caractères arabes, dorés, appelle ostensiblement l'attention des passants. Si tout cela n'indique pas que le parti musulman marche vers la prospérité, on en peut conclure, au moins, qu'il n'y a nulle méfiance entre mahométans et Chinois.

Quand on pénètre dans l'étroite cour de cette mosquée on trouve, à droite et à gauche, une série de bâtiments divisés en chambres de passagers, salon, salle de festins, classe, bibliothèque, chambres d'ablution, etc. Au fond, face à l'entrée, le temple proprement dit dont la vérandah est fermée par une grille en bois. Sous cette vérandah, à gauche, je découvre le cercueil, sans décorations ni sculptures, qui sert à tous les musulmans.

Les murs intérieurs, blanchis à la chaux, s'ornent de frises. Face à la porte d'entrée se place le mihrab indiquant la direction de la Mecque et formé d'une stèle encastrée dans le mur ; il est convert d'inscription en lettres arabes stylisées. A quelques mètres à droite du mihrab, le minbar, chaire en bois surmontée d'un dôme en boiserie sculptée Le sol, planchéié, frappe par sa propreté ; çà et là, des nattes ou des tapis yunnanais, en feutre, marquent les places occupées par les fidèles pendant les offices.

De la toiture même, la salle n'ayant pas de plafond, pendant des lustres et des veilleuses en verroterie multicolore, décorées d'inscriptions chinoises. Tout ceci, d'ailleurs, comme la pendule « made in germany » accrochée en évidence à une colonne, ne constitue qu'une décoration, puisque l'on vient d'installer la lumière électrique dans la pièce.

Barrant presque la porte d'entrée on trouvait encore, il y a quelques années, une haute chasse renfermant une tablette avec cette inscription « 10.000 fois 10.000 années à l'Empereur ! » On s'était demandé pourquoi cet autel portatif se dressait là, bien en évidence. Certains y voyaient une obligation imposée par les autorités chinoises ; d'autres un acte de déférence des musulmans envers le pouvoir, dans

le but de s'attirer ses bonnes grâces ; ou enfin « un gage de fidélité placé avec d'autant plus d'ostentation qu'il est nécessaire, à d'anciens rebelles, d'affirmer bien haut leur loyalisme ».

Je crois fort que toutes ces considérations subtiles n'entrèrent jamais dans la tête des Chinois, musulmans ou autres. En Chine les stèles, inscriptions, tablettes ou autres témoignages du même genre sont tellement prodigués qu'ils n'en conservent pas grande valeur. Il n'est pas un professeur ou un médecin français qui au cours de sa carrière en Chine n'en ait reçu au moins une cinquantaine. L'insignifiance de ces écriteaux est telle que trois ans après la révolution, comme je visitai une pagode, aux environs de la ville, j'y trouvai, placée bien en évidence, la fameuse tablette « Longue vie à l'empereur ! » Peut-être à la fin de la guerre musulmane, et quand les vaincus réédifièrent ou restaurèrent leurs mosquées, accomplirent-ils cet acte de déférence au pouvoir ? Toujours est-il que l'inscription, maintenant, a disparu et que la chasse gît dans un coin.

Nous passerons de snite à l'examen des trois stèles que renferme le temple. L'une d'elles, relative à la dernière restauration (9e année Kouang-siu 1883), c'est-à-dire après la révolte musulmane, ne présente pas un très grand intérêt. En voici quelques extraits:

« . . . . . Au dedans de la porte du Sud de la capitale de la province il y a une mosquée ; elle remonte au début de la dynastie des T'ang. Sous les Song, les Yuan et les Ming, elle fut détruite et réparée bien des fois . . . . Lors de l'année cyclique Ping-tch'en du règue Hien-fong (1856), une rebellion éclata au Yunnan ; le temple disparut. Heureusement, M. Ma yun-fong, général, déplorant ce malheur, procéda à une souscription. . . . . . . »

Parmis les donateurs, nous relevons le nom de Ma-jou-long, avec une longue énumération de ses titres et grades, qui souscrit 800 taëls d'argent, 10 piculs de riz et une partie des matériaux.

La deuxième stèle, datée du 8e jour de la 1e lune de la 33e année K'ang-hi (1694), a été élevé sur l'ordre de Tchang-kin-Li, sous-préfet de K'ouen-ming. Elle débute par des considérations religieuses et une explication des mots *ts'ing* et *tchen*. Le premier veut dire ce qui est *pur, propre, sans mélange* ; le second signifie ce qui n'est *ni obscur, ni faux, ni trouble, ni vicieux*. Les mahométans ont, par jour, cinq prières à réciter; ils observent, en son temps, l'abstinence. Les vertus qu'ils pratiquent sont : (hiao) la piété filiale, (t'i) la fraternité. (tchong) le dévouement et (sin) la sincérité . . . .

En la 6e année du règne de T'ai-tsong des

T'ang (632), on fonda le temple Ts'ing-tchen à l'ouest de la capitale (1) ; sous la dynastie des Yuan, le prince de *Hien-yang* (Seyyid Edjell Omar) le répara.........Pendant les années cycliques ping siu et ting-hai (1646 et 1647), le rebelle Cha s'empara de la capitale et tout fut détruit. Durant les quarante années qui suivirent, toutes les familles musulmanes abandonnèrent la ville..... Le temple se délabra ; les indifférents le foulèrent aux pieds ; le vent y soufflait, la pluie y tombait. Faite, toiture, murs, tout avait été renversé. On voulait le réparer, mais où trouver les moyens ! Par bonheur, l'Empereur, animé du désir de restaurer les monuments, donna l'ordre de le remettre en état. Une souscription s'ouvrit, en l'année Kia tseu (1684), et les travaux s'achevérent en l'année Wou-tch'en (1688). »

La troisième stèle reste, à nos yeux, ainsi qu'on va le voir, la plus importante : « Stèle commémorative des temples Ts'ing-tchen et Yong-ning...Le temple Ts'ing-tchen, au dedans de la porte méridionale de la ville, date du début de la dynastie des T'ang. Celui de Yong-ning, au dehors des murailles, rue de K'ouei-fong, remonte à la dynastie des Yuan, De tout temps, ils fonctionnèrent sous l'autorité d'un même directeur.

(1) L'ancienne capitale, située plus au sud.

Au commencement de la dynastie actuelle (Ts'ing), le rebelle Wou-san-Kouei (1673-1682) occupa la première de ces mosquées. A cette époque, et pendant près de quarante années, nul mahométan n'habita en ville et l'abandon des temples fut complet.

Le Yunnan purgé de rebelles et les ennemis dispersés, les notables et les vieillards; M. Ma-Ko-ming et seize autres personnes du temple de Yong-ning, entrèrent en ville pour reconnaître la mosquée dont on voyait à peine un bâtiment. Les autres constructions, les murs extérieurs, tout avait été réduit en miettes. Des soldats, même, campaient dans la rue. M. Ma et les autres présentèrent une pétition à l'autorité, qui décida de donner 20 ligatures de sapèques au soldat Tcheou-tseu-lou, qui dirigea les réparations. (Suit l'énumération des réfections exécutées). Les travaux, commencés en l'année cyclique Kia-tseu (1684), durèrent jusqu'à l'an Wou-tch'en (1688)... L'ancien sous-préfet Tchang, qui connaissait à fond l'organisation de ces temples, établit, après délibération, un règlement que l'on gravât sur la pierre dans la mosquée dite Ts'ing-tchen pour montrer qu'il n'existait aucune divergence d'idées. Cent cinquante années s'écoulèrent pendant lesquelles, tant à l'intérieur qu'à l'exterieur, jamais on ne viola les anciennes instructions et personne ne conseilla de les modifier.

Puis, en l'automne l'année Kia-siu, du

règne de Kia-k'in (1814), s'élevèrent des disputes et des querelles, on porta des plaintes au sous-préfet, au préfet, au grand-juge, au trésorier, au vice-roi même, et ces requêtes venaient des musulmans, tant de l'intérieur que de l'extérieur. Les premiers désiraient apporter des changements à l'ancienne organisation ; les autres voulaient le statu quo.

Ces démêlés duraient depuis trois ans quand le préfet, homme juste, droit, intègre et instruit, après lecture de l'inscription (?) débrouilla la vérité. Il ordonna aux musulmans de s'assembler pour se mettre d'accord sur l'observation des vieux règlements. Puis il mit fin aux procès en rédigeant, de sa propre main, une instruction en quinze articles qu'il soumit aux autorités et remit aux musulmans pour exécution. En outre, il ouvrit deux écoles où les jeunes gens (mahométans) purent s'instruire dans les classiques chinois.... (Après une longue série de louanges au préfet, vient l'instruction) .... Afin de faire savoir à tous que nous avons, après délibération, établi un règlement qui mettra fin aux procès, nous donnons la présente proclamation.

A la suite des plaintes de......, musulmans de l'intérieur et de l'extérieur de la ville, au sujet des revenus des biens-fonds des mosquées Ts'ing-tchen et Yong-ning, j'ai compulsé les dossiers. De cet examen, il résulte que

les musulmans du dedans et du dehors de la ville ont édifié cinq mosquées. Celles de Ta-tonn-men, de Sin-tcheng-p'ou et de Chouen-tcheng-p'ou ont chacune leur tchou-tch'e (directeur-résident) qui dirige le temple. Elles sont séparées et sans aucune relation avec les mosquées de Ts'ing-tchen et de Yong-ning. Cette dernière, toutefois, a été édifiée supplémentairement à la mosquée Ts'ing tchen. (Suit l'énumération des biens propres à chaque mosquée, de ses revenus, l'emploi qui en était fait et des contestations qui s'élevèrent)........ Mais si l'on n'établit pas un règlement définitif, on peut craindre que les procès ne recommencent. Aussi j'ai ordonné aux deux parties de délibérer, mûrement et, sur leur avis, j'ai élaboré une instruction détaillée.

Article premier. — Le Ts'ing-tchen-sseu et le Yong-ning-sseu auront chacun deux tchou-tch'e, deux intendants. un professeur et un portier. A l'exception des intendants, dont la charge restera gratuite, on donnera au tchou-tch'e et aux professeurs, par personne et comme apointements annuels, un picul de riz et le loyer d'une boutique. Le portier recevra 5 cheng de riz et un demi-loyer de boutique.

Art. 2. — Les intendants pour les deux mosquées seront au nombre de 4, choisis par l'assemblée des musulmans de l'intérieur et de l'extérieur de la ville. Leur nomination devra

être approuvée par l'autorité. Deux seront du dehors de la ville et deux du dedans. Pour chaque temple, on en mettra également un du dehors et un du dedans, afin qu'ils puissent se surveiller. Ils demeureront en charge une année, seulement, car s'ils exerçent trop longtemps leurs fonctions, on peut craindre qu'il ne se produise des abus.

Art. 3. — Les loyers des boutiques et le riz de fermage perçu par les deux mosquées constitueront un fond commun. A la fin de l'année on fera, de concert, le compte de ce qui aura été employé et on le transcrira sur un registre, afin de faciliter les vérifications ultérieures.

Art. 4. — Les tchou-tch'e et le portier, dans chaque mosquée, seront choisis, parmi les gens honnêtes et de confiance, par les intendants qu'ils devront remplacer, le cas échéant ; ainsi, on évitera l'immixtion des étrangers dans les affaires de la mosquée.

Art. 5. — Sur les fermages en riz on prendra, d'après les anciens chiffres, 5 piculs pour secourir les musulmans, orphelins ou vieillards sans enfants, tant de l'extérieur que de l'intérieur de la ville. Cette distribution sera faite par l'intendant de chaque mosquée. Ce qui restera de riz sera consommé par les fidèles lors des fêtes. Cependant, nous ordonnons à ces temples qui, jusqu'à présent, célébraient

deux fêtes, de n'en avoir plus qu'une, afin de ne pas se livrer à des dépenses extravagantes.

Art. 6. — Les intendants sont responsables de l'argent des loyers et du riz des fermages. Si l'un d'eux se permettait des malversations, il serait puni sévèrement par les autorités.

Art. 7. — Les 500 taëls dus par les deux temples à Ma Tsong Kouei, qui a payé les dépenses (de réparation), seront remboursés intégralement par les intendants, moyennant des retenues sur les fonds communs.

Art. 8 et 9. — Les honoraires du professeur et des Tchou-tch'e comme les gages du portier seront payés par les intendants, qui le feront savoir, ceux du dedans à ceux du dehors et vice versa. Même prescription en ce qui concerne les dépenses courantes, les impôts, les secours.

Art. 10. — Les intendants seront spécialement chargés de toutes les affaires d'intérêt commun. Ils délibèreront ensemble à cet effet et nul ne pourra contester leurs décisions.

Art. 11. — Il demeure interdit : 1° aux femmes et aux filles d'entrer dans les mosquées pour y brûler de l'encens ; 2° d'abattre les arbres de ces temples ; 3° d'élever en cachette des bâtiments. Si des constructions s'écroulent on devra en rendre compte à l'autorité locale qui statuera.

Art. 12. — Les mahométans de Chouen-

tchen-p'ou, de Wei-houo-p'ou et de Sin-tchen-p'ou possèdent leurs mosquées respectives et leurs biens-fonds, rien de ceci n'intéresse les temples de Ts'ing-tchen et de Yong-ning. Chaque musulman dépend de sa mosquée.

Art. 13. — Il faut engager comme maitres d'écoles des gradués du premier degré, musulmans de la ville, et les choisir après examen.

Art. 14. — Les nommés......, cause du procès, sont désormais exclus des fonctions de tchou-tch'e, d'intendant et de portier. S'ils transgressent cet ordre, leur punition sera la cangue.

Art. 15. — L'ancien préfet intérimaire avait déjà noté ces points dans son dossier. Cependant, des procès surgirent dans la suite. J'ai donc appelé les deux parties, je les ai interrogées et les ai amenées à conciliation. Elles ont accepté ce règlement. Dans l'avenir, on ne permettra plus d'en appeler de cette sentence. S'il surgit de nouveaux différends, les plaignants seront punis. Telle est ma proclamation. Le 1er jour de la 4e lune de la 21e année du règne Kia-K'ing (1816).

Envoyé pour application aux temples Ts'ing tchen et de Yong-ning (1).....

---

(1) Une quatrième stèle se rapporte à des terrains donnés à la mosquée par une dame Yang-che. Elle est sans importance.

Il fut question, pendant un certain temps, d'édifier une septième mosquée, vers l'Ouest. Ce projet semble avoir été abandonné définitivement.

VI

Quelques mosquées hors de Yunnanfou

Si l'on se dirige par le chemin de fer vers le sud de la province on abandonne, en quittant la ville même, la région musulmane. Il est curieux, en effet, de constater que dans cette vaste plaine du K'ouen-ming-hien, semée de multiples villages, point de départ et d'arrivée de nombreuses caravanes, on ne rencontre pas, en dehors de la ville provinciale, une seule agglomération mahométane. Pas plus à Song-houa-pa, où le Seyyid-Edjell fit élever un barrage pour l'irrigation des champs entourant Yunnanfou, qu'à Hai-k'eou où il dégagea l'exutoire du lac, les Houei-houei ne se sont installés.

A quoi attribuer cet état de choses? Je pense d'abord que les mahométans, ainsi qu'on l'a maintes fois constaté en Chine, ont peu de penchant pour l'agriculture et qu'ils se livrent plus volontiers au commerce et à l'industrie ; ensuite, mettant à part quelques villages où ils forment la majorité de la population, tels que Ta-tchouang, les musulmans, depuis la dernière révolte, se sont réfugiés définitivement dans

les grandes villes ou, au moins, dans les centres de quelque importance . . . .

Voici Tch'eng-kong, sous-préfecture d'une région riche, bien peuplée, et possédant de remarquables vergers. Pas une mosquée, pas une famille musulmane. La voie descend maintenant, par le défilé où coule l'émissaire du lac de T'ang-tche. Vainement, en aval ou en amont du hameau lolo de Si-chen-tsen, je cherche le village musulman et son minaret (Li-pai-sseu) dont parle le guide Madrolle. (1)

La ville murée de Yi-léang, dressée sur une petite éminence, est située à l'extrêmité d'un plateau admirablement cultivé et dont la fertilité est telle qu'on l'a surnommé « le grenier de Yunnanfou ». Quelques mahométans, dans la ville ; environ quatre vingts familles. Ils possèdent, hors des murs, une mosquée qui a seulement une cinquantaine d'années d'existence ; elle ne renferme aucune stèle digne d'intérêt.

C'est à près de 100 kilomètres de Yunnanfou, à Siu-kia-tou, petit village tapi en contre-bas de la voie, que nous rencontrons quelques musulmans. Bien curieuse cette bourgade avec ses maisons aux toitures plates, sortes de terrasses, rappelant la maison arabe. Certes, la ressemblance est frappante, la parallèle tentant ; et l'on comprend que les globe-trotters avides de comparaisons et de détails curieux, « de l'iné-

(1) Ligne de Yunnanfou, p. 91.

dit à tout prix » n'aient pas manqué de tirer de là les conclusions les plus inattendues. Moins pressé qu'eux je m'arrête et vais aux renseignements. Hélas ! toute la légende s'écroule. La toiture affecte cette forme aplatie par suite de la disposition accidentée du terrain et du manque d'espace pour faire sécher les récoltes......

Nous entrons maintenant dans les défilés rocheux du Ta-tchen-ho. Pas de villages importants au bord ou à proximité de la voie.

Pouo-hi

Pouo-hi se développe au centre d'une cuvette d'une dizaine de kilomètres de longueur. Une source qui sort au pied des hauteurs, à l'est, à Ta-long-t'an, (le Bassin du grand dragon), se répand à travers la plaine, très fertile grâce à cette irrigation naturelle. Çà et là, sur les bras de la rivière, des moulins à décortiquer le riz fonctionnent sans arrêt.

Pour aller de la station au village on suit la route qui mène à Mi-lo-hien et traverse le Pouo-ho sur un pont suspendu, couvert, et de construction singulière. Une inscription placée dans le village donne, sur l'origine de cet ouvrage, tous les détails désirables. En voici le résumé : « .....A 40 lis à l'est de Ning-tcheou se trouve le village de Pouo-hi arrosé par le Pouo-ho. Communiquant à l'est avec les sous-préfectures de Mi-lo et de Kouang-si, à l'ouest avec

Kiang-tchoan, Pouo-hi forme un des carrefours du Yunnan. Mais la rivière Pouo-ho, venue de Ta-long-t'an, constitua toujours un obstacle à la circulation. En temps ordinaire, le cours rapide de l'eau entraîne le sable et roule des galets ; en temps de crue il se transforme en un océan.

Autrefois, on avait installé des bacs ; mais souvent le courant faisait chavirer les barques et les passagers, noyés par centaines, devenaient la proie des poissons.

Deux notables, T'ien et Tcheng, émus de cette situation, sollicitèrent, en la première lune de la septième année K'ien-long (1742) l'autorisation de construire un pont suspendu par des chaînes de fer et pareil aux ponts célèbres du Mékong. Cet ouvrage, jeté comme un arc-en-ciel sur la rivière, a 150 pieds de long sur 15 de large.

Les travaux commencés en la huitième lune de la septième année K'ien-long se terminèrent le vingt-sixième jour de la troisième lune de la huitième année (1743). . . . . »

Le village de Pouo-hi, bâti sur un mamelon compte, avec les habitations éparses, environ 800 habitants, sur lesquels il y a 500 musulmans au moins.

Si dans la campagne environnante les villageois vivent à l'aise, grâce à la culture de riz et de la canne à sucre, les gens du bourg même

ne paraissent tirer leur subsistance que du trafic occasionné par les caravanes. Celles-ci viennent de Ninh-tcheou, de Mi-lo-hien, de Kouang-si-tcheou, de Kouang-yi, de T'ong-hai, de Ho-si, de Che-pa-tchai, toutes régions riches et situées, au plus, à trois jours de là. Les maisons de thé abondent ainsi que les suberges et les magasins de pacotille. Quelques forgerons fabriquent avec du fer, trouvé dans la région, des pioches et des socs de charrue. Malgré tout, le village paraît pauvre.

Une rue sale, mal payée, où les porcs se prélassent, et nous atteignons la mosquée édifiée sur la partie culminante du village. Rien de bien intéressant à signaler en ce qui concerne les bâtiments. Une poutre faitière indique une reconstruction remontant à la douzième année Kouang-siu (1886). Intérieur pauvre, mihrab simple et sans décoration, un minbar réduit à un escabeau de quatre marches. Aux murs sont suspendus les bonnets de prières, généralement pointus. Deux bonnets ronds seulement, avec la calotte brodée de lettres arabes. A côté, quelques turbans blancs, enroulés et cousus pour former une coiffure. De chaque côté du mihrab, et scellés dans le mur, deux petits placards renfermant des livres coraniques.

Une école, installée dans un bâtiment, à droite, abrite une vingtaine d'élèves de huit à dix ans. Ils apprennent l'arabe dans le manuel d'un

auteur chinois, Li-tsong-kin. En outre, ils suivent le programme d'études des Tsou-teng-hiot'ang, des écoles primaires élémentaires. Au mur, un calendrier de la deuxième année de la République chinoise (1915), 1331e année de l'Hégire, imprimé à Yunnanfou.

En somme, il n'y aurait là rien de bien intéressant à retenir, si deux stèles, encastrées dans le murs, venaient nous apporter la preuve irréfutable de ce que nous avons déjà mentionné : la présence du Sin-kiao au Yunnan et éclairer quelques-uns des points signalés par la mission d'Ollone. (1)

Dans sa province chinoise du Yunnan, page 160, Rocher dit : « Le Chef des insurgés, Ma-tch'eng-lin, surnommé Lao-T'a-lang, parce qu'il était natif de T'a-lang, ayant été tué par un éclat d'obus, son lieutenant lui succéda. . . . . Ma-tch'eng-lin, quoique musulman, appartenait à une secte nouvelle appelée Hsin-chiao, c'est-à-dire religion nouvelle de Mahomet, établie depuis quelques années . . . . »

Quelques pages suparavant, à propos du siège de Hsiao-tung-k'eou, Rocher parle déjà de Ma, « à la fois prêtre et grand chef qui, jugeant la situation désespérée, usa de son influence sur le sexe faible pour le convaincre que le moment

---

(1) Recherches sur les Musulmans chinois, p. 275 et suivantes.

de passer dans un autre monde était arrivé, que les portes du ciel leur étaient ouvertes et qu'il fallait profiter de ce que Mahomet appelait ses fidèles, pour aller le rejoindre. Une grande partie des femmes s'empoisonnèrent avec de l'opium et en firent aussi prendre à leurs enfants . . . . »

D'Ollone assimile avec raison le Hsin chiao au Sin-kiao mais n'ose se prononcer pour l'identification de Ma-tch'eng-lin avec le Ta-la-ma-san, neveu du troisième frère de Ma-houa-long, qui lui fut signalé au Kan-sou comme ayant été le propagateur du Sin-kiao au Yunnan. Les deux inscriptions dont nous avons parlé plus haut, et que nous allons résumer ici, vont nous apporter quelque lumière.

« . . . . . Le deuxième jour, de la septième lune, de la dix-septième année Kouang-siu (1891), M. Wang, préfet de Lin-ngan (2), reçut du Vice-roi et du gouverneur de la province une dépêche confidentielle lui enjoignant de rechercher secrètement un malfaiteur dangereux, le nommé Ma-Yong-tsai, troisième fils du a-hong, Ma-tch'eng-lin, de T'a-lang. . . . . » Malgré une différence d'écriture dans le caractère lin, on peut presque affirmer qu'il s'agit bien du même individu dont parlent d'Ollone et Rocher.

(2) Juridiction dont relève Pouo-hi.

On peut d'autre part supposer qu'à la mort de Ma-tch'eng-lin, en 1871, la famille de celui-ci, craignant des représailles, dut s'enfuir au Kan-sou, où elle était sûre, en sa qualité d'adepte du Sin-kiao, de trouver asile.

Mais revenons à la stèle. « . . . . . Ma-yong-tsai, donc, après avoir occasionné des troubles au Kan-sou, vint se réfugier au Yunnan et se cacha dans le district de Pouo-hi. Là, prêchant des doctrines subversives et détenant des armes, il chercha à faire naître des querelles entre les deux sectes musulmanes. Ordre fut donné par le préfet au chef des houei-houei de la région de rechercher avec soin ce fauteur de troubles, de l'arrêter et de le livrer à la justice.

Ma-t'ing-yun, chef des musulmans, vint au ya-men du préfet et fit une déposition relative aux agissements de Ma-tcheou, de Ma-tche-tsai et d'autres partisans de Ma-yong-tsai, lequel se cachait à Tong-k'eou (le Tung-k'ou, je suppose, dont parle Rocher.)

Ma-yong-tsai, déclara en outre le chef des musulmans, s'introduit dans les familles et là cherche à s'attirer les faveurs des femmes. Ses mœurs sont dépravées. De plus, il a apporté du Kan-sou des amulettes et sème partout l'erreur.

Ma-tcheou (déjà cité) et seize familles d'adep-

tes de la nouvelle religion avaient été dernièrement arrêtés et emprisonnés, mais furent relâchés après s'être amendés. Il y a lieu de surveiller à nouveau tous ces gens là.

Le préfet, en conséquence, ordonne que désormais tous ceux qui voudraient abandonner la nouvelle religion, à laquelle ils se sont attachés par erreur, soient pardonnés. Ceux dont la situation et l'état d'esprit paraîtront douteux seront conduits au tribunal pour enquête.

Ma-to-ngao, iman appartenant à la nouvelle religion, sera privé de sa charge et les adeptes du Lao-kiao (ancienne religion) choisiront une autre personne pour remplir cette fonction. Tous ceux qui fréquentent les mosquées doivent suivre les anciennes règles religieuses.

Si, dans l'avenir, quelqu'un cherchait à propager la nouvelle religion, les vrais croyants pourraient le dénoncer aux tribunaux qui enquêteraient. On gravera la présente proclamation sur pierre pour faire savoir aux musulmans qu'ils ont, désormais, à vivre en paix les uns avec les autres.

Daté du dix huitième jour, de la douzième lune de l'année ci-dessus...... »

Bien entendu, ce document ne parle pas du sort réservé à Ma-yong-tsai ; cela fait partie des subtilités de la politique chinoise ; mais on

peut supposer, avec bien des chances de ne point se tromper, que les autorités chinoises de la province se le firent livrer pour l'exécuter. C'est d'ailleurs ce que j'ai cru pouvoir démêler des réticences des vieux musulmans de Pouo-hi que j'interrogeai.

Mais la disparition de Ma-Yong-tsai n'anéantit pas immédiatement son parti ; au moins, dans cette région. La deuxième stèle nous apprend qu'en la vingt-deuxième année Kouang-siu, soit en 1901, Ma-Tcheou, dont nous avons parlé plus haut, et quelques autres, dont Ma-to-ngan, relevé de sa charge d'iman, essayèrent d'obtenir une révision du procès qui les avait condamnés.

Le préfet de Lin-ngan, à la date du dixième jour de la sixième lune, confirma la première sentence ordonnant la dégradation de Ma-tongan et y ajoutant l'interdiction définitive, pour ce dernier, d'occuper aucune autre charge religieuse quelle qu'elle soit. Ma-tcheou et consorts, reçurent, aussi, l'ordre de se rallier, sans réserve, à la vieille religion, « *car il est formellement interdit de propager le Sin-kiao et ceux qui contreviennent à cet ordre commettent un délit.* »

De ce qui vient d'être exposé on peut tirer deux conclusions d'une certaine importance : 1° Témoignage irrécusable de l'habitude prise par les musulmans de porter devant les autori-

tés chinoises leurs dissensions intestines, même celles d'ordre religieux : 2° Le Sin-kiao, traqué comme nous venons de le voir par les autorités de la province, n'a pu faire un grand nombre d'adeptes. S'il garde encore, à l'heure actuelle, de rares partisans, ceux-ci vivent noyés dans la masse et il est bien certain que ce schisme ne pourra jamais engendrer de conflits.

A-mi-tcheou.

Nous voici maintenant à A-mi-tcheou (A-mi-hien, depuis la nouvelle réorganisation territoriale), sous-préfecture de 3.000 âmes, environ, au milieu d'une plaine ayant quelque vingt kilomètres de longueur sur cinq, en moyenne, de large. En dehors de la ville murée et sur les terrains allant de la gare aux murs d'enceinte se constitue, peu à peu, une nouvelle ville qui arrivera à l'emporter sur l'ancienne.

Cette dernière ne comprend déjà plus que les cultivateurs, quelques petits boutiquiers, des auberges ; en un mot ceux qui vivent du trafic des caravanes allant vers l'intérieur ou en revenant. Près du chemin de fer, au contraire, se sont groupés les gros restaurants, les hôtels, les magasins d'une certaine importance, les transitaires, etc. . . . . .

La vieille ville, sale, mal pavée, ne présente aucun intérêt. Elle renferme seulement une dizaine de familles musulmanes. Le fait est patent, car bien minable apparait la mosquée. Placée dans un quartier infect, sans porte monumentale, sans inscription même, on croirait, en y pénétrant, entrer dans une pauvre maison chinoise.

Les bâtiments ont été reconstruits en la trente-deuxième année Kouang-siu (1906). La salle de prière a quatre mètres de large sur huit de long; le mihrab et le minbar sont misérables; pas de panneaux, pas de stèles.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de rencontrer une si petite quantité de musulmans à A-mitcheou. Cette ville, ne l'oublions pas, demeure surtout peuplée d'aborigènes, parmi lesquels la doctrine de Mahomet recrute peu d'adeptes.

On ne peut même pas supposer que la dernière guerre ait pu amener un exode de la population. Cette ville subit un seul siège, en 1857, par les troupes de Ma-hien. La résistance y fut molle car les Yi-jen, constituant la majeure partie de la population, fraternisèrent avec les musulmans contre les Chinois, les oppresseurs. Donc, les Chinois, seuls, résistèrent. La ville prise, Ma-hien fit exécuter ceux qui avaient pris les armes et confia aux Yi-jen, dans le but de

se concilier leurs bonnes grâces, l'administration de la cité et de la région. (1)

Ta-tchouan

En quittant A-mi-tcheou, la voie s'élève légèrement pour franchir le peu important relief qui sépare la cuvette d'A-mi-tcheou du plateau de Ta-tchouan. Celui-ci s'étend de la station de la Tour (ainsi nommé à cause du stupa bouddhique qui domine une des hauteurs voisines) à la gare de Pi-che-tchai, sur une longueur de 30 kilomètres environ. La gare de Ta-tchouan se dresse au milieu de la plaine, au kilomètre 194 k 5. Cette aire, généralement inondée au moment des fortes pluies, semble d'une grande fertilité.

Le village de Ta-tchoan, lui, se tapit au pied des collines à l'est ; et l'on peut compter, de la station au village, une bonne heure de marche. L'agglomération comprend, m'assure-t-on, un millier d'habitants tous musulmans et cultivateurs. Cette population donne l'impression de l'aisance.

Rocher, dans l'ouvrage précité, page 51, explique ainsi qu'il suit l'origine de ce groupement : « . . . . . 1857 . . . . . Sur ces entrefaites, les musulmans de K'ai-houe étaient expulsés et

(1) Voir Rocher, province du Yunnan, p.50

obligés de se refugier à Ta-tchoan, village à 30 lis au sud-est d'A mi-tcheou. L'élément chinois représentait les deux tiers de ce village qui tomba, après une faible résistance, aux mains des musulmans ; et les réfugiés des environs, y trouvant une hospitalité cordiale, s'y fixèrent après s'être emparés des biens et des propriétés des vaincus. . . . . . . »

Le village de Ta-tchoan, toujours d'après le même auteur, eut, en 1864, en même temps que le village de Cha-tien, à soutenir un long siège. Les assiégés s'opposèrent brillamment aux attaques des Impérieux. Ces derniers, exaspérés par cette résistance, crevèrent les digues et inondèrent la région, déchaussant les murs de terre des maisons qui s'écroulèrent. Mais les habitants se retirèrent sur la colline et là, séparés des assaillants par le rempart naturel de de l'eau, attendirent patiemment que la lassitude fit son œuvre parmi les troupes régulières ; ce qui arriva effectivement. Depuis, le village ne fut plus inquiété.

Nous ne contredirons point cet auteur sur cette question d'histoire, d'ailleurs relatée dans les annales chinoises ; mais nous ne partageons pas sa manière de voir sur la date de l'installation des musulmans dans cette région, Des stèles, à l'entrée de la mosquée, établissent que la population de Ta-tchoan était, depuis plus longtemps, mahométane.

La mosquée de Ta-tchoan est bâtie tout à l'extrémité du village, dans un site ombragé de grands arbres. Devant le portail, un large perron de pierres, terminé par un bassin semi-circulaire, fait ressembler cette entrée à un porche de pagode. Le portail, d'ailleurs, avec ses toîts courbes, sa charpente sculptée et peinte, ses lions ricanants placés à droite et à gauche, accentue encore cette ressemblance. Même l'habituelle tablette Ts'ing-tchen-sseu « Temple du pur et du vrai », ici absente, ne vient pas nous rappeler au sentiment de la réalité.

Cette porte, comme je l'ai appris au cours de ma visite, n'a pas été construite en même temps que l'édifice ; elle ne date que la quinzième année Tao-kouang (1831). Voici une traduction abrégée du document qui nous renseigne à ce sujet : «. . , . . Dans notre région de Ta-tchoan, il y a quelques années, on édifia une mosquée. Ensuite, on construisit un minaret, puis une salle de réception. . . Grâce aux poutres sculptées, aux peintures murales, aux tuiles vernissées, ce temple apparaissait magnifique. Il lui manquait malheureusement un joli portail. . . On le construisit donc en l'année Sin-mao (1831) avec le concours de tous. Notables, vieillards et gens bienfaisants, donnèrent à l'envi de l'argent pour l'achat des matériaux et le salaire des ouvriers. On choisit l'emplacement, on fixa un jour

heureux et l'on commença les travaux......
L'ardeur se revéla telle que personne ne ménageât sa peine. Pour le travail de manœuvre et le transport des matériaux chacun s'y employa...

Inscription composée par l'intendant de la mosquée Ma-houei-wou, vieillard de la localité, le sixième jour du troisième mois de la onzième année Tao-kouang (1835). »

En nous dirigeant vers la mosquée proprement dite, nous passons près d'un pavillon hexagonal à deux étages, comme on en voit souvent dans les pagodes: c'est celui que la stèle précédemment citée appelle minaret

Disons, en passant, qu'à l'heure actuelle, ce bâtiment ne remplit plus cet office; nous étions à la mosquée à midi, heure de la prière, et nul muezzin n'en a jeté l'appel. Un gardien se contenta de se promener dans la cour, un gong à la main, en frappant de temps en temps quelques coups; et les fidèles présents s'en allèrent faire leurs dévotions.

Au rez-de-chaussée de ce pavillon, une châsse et une tablette: « Longue vie à l'empereur. » A côté de cette inscription, on a collé une bande de papier avec la nouvelle formule: « Vive la République ». Les deux étages du bâtiment sont transformés en dortoirs pour les élèves habitant la mosquée.

Face au pavillon se dresse la salle de prière, haute et de belle apparence. D'intéressantes peintures, assez semblables à celles que l'on trouve dans les pagodes, couvrent les murs extérieurs. Les tablettes, au-dessus de la porte, ne méritent pas de retenir l'attention. La plus ancienne date de la troisième année Tao-kouang (1823). Toujours persiste cette impression que cette mosquée ressemble beaucoup à n'importe quel temple bouddhique. A l'intérieur, des lettres arabes stylisées formant une décoration assez originale s'étalent sur les murs et des poutres de la toiture descendent une profusion de suspensions chinoises. Hélas ! à la place d'honneur trône, sur la principale colonne, l'inévitable pendule d'importation allemande !

Le mihrab est laqué rouge avec inscriptions en lettres d'or. Relégué dans un coin, le minbar se termine par une sorte de siège-fauteuil, au-dessus duquel est appuyée une haute canne chinoise pareille à une crosse.

Dans un angle de la salle, accroupi sur ses talons, une couverture sur le dos, un élève a-hong psalmodie des versets du Coran tandis qu'auprès de lui, un brûle parfum répand une douce odeur d'encens. Deux autres brule-parfums, encore, près du mihrab et aux murs des bonnets de prières ; mais les turbans, ici comme à Pouo-hi, dominent.

De quelle année date ce bâtiment, encore en assez bon état et qui, en tout cas, ne paraît pas avoir beaucoup souffert de la dernière guerre ? Sur une poutre du plafond je déchiffre avec peine « dix-septième année Kia-k'ing » (1813). Mais est-ce bien la date exacte puisque, plus loin, nous parlerons d'inscriptions datant de la quatorzième année K'ia-k'ing ?

A gauche, sous la vérandah à laquelle on accède par un large escalier, nous trouvons une grande stèle avec un frontispice en lettres arabes, reproduisant un verset du Coran, nous dit un a-hong. La partie chinoise de l'inscription développe un éloge de la religion de Mahomet. En voici quelques passages : « De même que les arbres ont des racines et les eaux des sources, le principe des êtres est au ciel et celui des hommes en Dieu..... Notre religion se propagea de l'ouest à l'est..... A l'ouest, naquit un saint plein d'intelligence ; en grandissant, il manifesta un pouvoir surnaturel..... Dieu, qui avait donné le Coran, au quatrième ciel, envoya un ange pour le communiquer au saint. Puis celui-ci, à son tour, s'en alla partout pour le prêcher..... La profondeur philosophique du Coran est extrême de même que ses enseignements sont innombrables. Il détient et renferme la raison de l'univers ; il manifeste les principes du ciel et de la terre......., etc. Composé par Ma-ts'an-king, vieillard de 70 ans, le troisième jour du huitième mois de la

vingt-cinquième année Tao-kouang (1845). »

A côté, une autre pierre, datée du vingtième jour de la dixième lune de la vingt-deuxième année Kia-k'ing (1817), nous apprend qu'une société fut formée, en 1812, pour l'édification d'un bâtiment supplémentaire ; on engagea ensuite un professeur pour la création d'un cours aux élèves. La société, composée de vingt-six personnes, décida de souscrire 150 taëls et 3 piculs de riz pour subvenir aux dépenses de l'école.

Enfin une troisième inscription parle d'une fête dite de Ko-te-eul, transcription d'un mot arabe (1). Cette cérémonie se célèbre au neuvième mois du calendrier musulman, époque qui correspondait, cette année-là, à la sixième lune chinoise.

« Tombée en désuétude, à cause des guerres, nous dit la stèle, il convenait, la paix revenue, que cette fête fût célèbrée à nouveau. Aussi, en l'année 1885, ouvrit-on une souscription et la cérémonie s'accomplit. Cette fête se célèbre durant une nuit, au cours de laquelle on exécute, après les ablutions rituelles, des sacrifices d'animaux. »

(1) Cet article fut écrit avant la grande guerre, ; au moment de la mobilisation dans un emballage un peu hâtif de mes notes, j'ai égaré plusieurs estampages et fac-similés.

A droite et à gauche de la salle de prières deux corps de batiments ; celui de gauche semble abandonné ; celui de droite sert à loger un ahong et abrite une école. Nous allons visiter celle-ci. Les murs de classe sont couverts de tableaux modèles d'écriture ; le mobilier est convenable. Il y a là une quarantaine d'élèves dirigés par un maître âgé d'environ 25 ans. Il paraît remplir sa tâche avec un grand dévouement et, pendant les trois heures qu'a duré notre visite, sa classe n'a été interrompue que par de courtes récréations. L'entrée et la sortie des élèves sont marquées par le sifflet ; au commencement, comme à la fin de chaque classe, les écoliers hurlent une courte invocation.

Ces enfants, âgés d'environ 10 ans, se montrent assez dociles. La classe a lieu, chaque jour, de neuf heures du matin à midi. L'après midi, les enfants rentrent chez eux ou vont dans les écoles chinoises. Ainsi que je l'ai dit, plus haut, je me trouvai là quand le gong annonça midi, l'heure de la prière. Le maître d'école seul procéda aux ablutions règlementaires. Pour cela, ayant pris deux serviettes attachées entre elles par une ficelle, il se les plaça autour du cou ; puis, assis sur un escalier, il se versa, avec une bouilloire, un peu d'eau sur les pieds et les mains, s'essuya et ce fut tout. J'insiste pour dire qu'il fut seul à accomplir ce rite. On comptait au-

tour de lui une quinzaine de musulmans ; pas un seul autre ne se dérangea.

Je visitai ensuite, deçi delà, quantité de salles vides ou abandonnées et je découvris, dans un coin, une chaise à porteurs de mariage rouge et quantité d'objets votifs en papier utilisé pour les enterrement ; il y avait aussi les lances, framées, francisques et autres armes, en bois, figurant dans les cortèges bouddhiques. Voici, dans un autre coin, le cercueil laqué rouge.

Enfin, dans une sorte de hangar, j'avise deux stèles curieuses par les prescriptions qu'elles édictent. De plus, l'une d'elles confirme ce que je disais, au début, à savoir que le village de Ta-tchoan était musulman bien avant l'époque indiquée par Rocher. En effet la première inscription est datée du neuvième jour de la cinquième lune de la deuxième année du règne Tao-kouang (1822). Elle mentionne une pétition adressée par les notables musulmans Ma-tsin-tchao et Ma-siang à l'effet l'obtenir l'exemption du paiement des taxes sur les bestiaux, lorsque ces bêtes sont abattues pour les fêtes rituelles, les mariages et les funérailles. Le préfet apostille en ces termes la demande : « Après examen, j'ai reconnu que chaque année les musulmans, pour leurs fêtes rituelles, les funérailles et les mariages, ont coutume de tuer des bœufs et

des moutons. En vertu d'une tolérance antérieure, les bêtes ainsi abattues dont exemptes de taxes. Il en sera ainsi à l'avenir. Toutefois, les musulmans qui font le commerce des bestiaux sont tenus, comme les autres, de payer les impôts. Ils ne doivent pas, en se couvrant de la tolérance indiquée plus haut, essayer de frauder. . . . . Afin que ces principes ne soient pas oubliés il y a lieu d'en composer une proclamation et de la graver sur la pierre . . . Cette proclamation sera placée dans la mosquée de Ta-tchoan. . . . . . ».

Voici maintenant le texte inscrit sur la seconde stèle. Il a trait, encore, à l'abattage des bêtes et l'exemption des droits.

« Il est formellement défendu aux satellites malhonnêtes de s'arroger le pouvoir d'aller sur les marchés et d'y percevoir des droits. Les taxes sur les bêtes ont été établies pour fournir à l'Etat des revenus. A cet effet, sur les marchés où l'on perçoit les droits, les autorités locales ont ouvert des bureaux de perception. L'Etat y envoie des collecteurs, des écrivains et des satellites, afin de contrôler les marchands qui font le commerce de bestiaux et de taxer les animaux. Le droit est de 5 p. °/₀ par taël. . . . . »
La suite du texte démontre qu'il y eut des abus commis par quelques percepteurs. Un certain Ma-tien-fa, signalé comme principal coupable, est condamné à la cangue. Pour éviter le retour

de pareils faits, le préfet lance une proclamation aux gens de la région de Ta-tchoan, de Lin-ngan-fou et d'A-mi-tcheou, pour les avertir de ce qui suit : « Si vous élevez des bestiaux dans le but de les vendre, rendez vous pour vos transactions sur le marché de Ta-tchoan ; vendez, et payez les droits selon la loi. Prenez garde de transgresser celle-ci. Mais si, pour vos mariages, funérailles et sacrifices, vous tuez des bêtes, celles-ci sont exemptes de droits. Que ceci vous pénètre de la bienveillance de l'Empereur à votre égard....... Si, désormais, quelqu'un cherche à vous extorquer de l'argent, venez vous plaindre au tribunal....... Dix-neuvième jour de la sixième lune de la quatorzième année du règne Tao-kouang. Proclamation à mettre au marché de Ta-tchoan ».

Cette inscription vient confirmer les afirmations qui me furent données par les notables de cette région que, de tout temps, ce village a été peuplé de musulmans.

VII

La révolte mulsumane au Yunnan d'après des documents chinois (1)

« La province du Yunnan, pour une superficie de 380.000 kilomètres carrés (la deuxième comme étendue, de l'empire chinois), a une

(1) Revue Indochinoise 1909.

population de 12.721.500 habitants....... D'une façon générale ce sont les provinces du N-O et de S-O. qui sont les moins peuplées ; cela tient surtout à leur sol, plus montagneux et moins fertile, mais aussi aux soulèvements des musulmans qui les ont désolées..... Les deux provinces (Yunnan et Kouei-tchéou) ont souffert de la révolte musulmane, mais le Yunnan beaucoup plus, sa population en a été considérablement diminuée ».

A lire ces renseignements dans la géographie de la Chine du P. L. Richard nous eûmes l'idée, dès notre arrivée au Yunnan, de faire quelques recherches sur cette période particulièrement troublée de l'histoire de cette région et nous commençâmes par lire " La province chinoise du Yunnan" de Rocher où se trouve un résumé de la dite révolte.

Mais tout en louant la valeur de ce travail, il faut reconnaître qu'il a été composé presque exclusivement d'après les données musulmanes. L'auteur déclare lui-même que « le récit de la période qui part de 1863 », les deux tiers de l'ouvrage « a été écrit d'après le journal de Ma-te-ching, le grand prêtre ». Il dit encore, dans sa préface : « .... Nous avons obtenu, des principaux acteurs de ce long drame, de précieux renseignements. Nous citerons Ma-te-ching, ... qui a bien

voulu nous communiquer son propre journal; Ma-jou-long. . . . . et Ts'eng-yu-ying le gouverneur de la province ». Or les deux premiers sont musulmans ; car si Ma-jou-long, par la suite, a offert ses services aux Chinois, il n'en est pas moins resté attaché à sa religion. Quant au gouverneur, Rocher le présente sous des couleurs trop sombres pour que l'on puisse supposer qu'il lui a fourni nombre d'informations.

Le P. Pourrias qui se trouvait dans la province, en 1868, c'est-à-dire quand la révolte musulmane n'était pas encore apaisée, a donné dans son livre, « Huit ans au Yunnan », les notes qu'il écrivit à cette époque. Pour lui, les musulmans furent les provocateurs et à tout propos il les couvre d'opprobe. Hors ceci, il n'apporte aucun renseignement nouveau sur le conflit. Cependant, en un certain passage, il parle et du scepticisme du Chinois en matière de religion et de l'origine des conflits ou des persécutions religieuses. Ces observations sur le peu de religiosité des fils de Han sont trop justes pour que je résiste au plaisir de les citer ici : « Je ne nie pas, dit-il, que le Chinois, par nature, ne soit quelque peu sceptique et que l'amour du lucre et du bien-être en cette vie ne devienne souvent un des principaux mobiles de sa conduite ; mais, à mon avis, ce n'est pas le seul obstacle, ni le plus redoutable (à la propagation de la foi). Le Chinois élevé en Chine est

timide autant que circonspect. La crainte de se compromettre est chez lui comme une seconde nature. Il redoute l'autorité car il la regarde non comme une protection et une sauvegarde mais comme une perpétuelle menace ».

Quand une persécution commence elle est, ajoute-t-il, « sourde et persévérante, d'ordinaire ; parfois ouverte et sanglante ; mais toujours désastreuse..... D'où vient-elle ? Qui la fomente ? Il suffit de se rendre compte des moyens employés pour le savoir : placards anonymes, libelles diffamatoires, outrages publics, violences, meurtres, tout cela est à l'ordre du jour ; c'est l'œuvre des lettrés et des mandarins leurs complices. Car en Chine le principe d'autorité est trop reconnu pour qu'un simple particulier puisse se mettre à la tête d'un mouvement quelconque. Si le peuple s'agite, on est sûr qu'il est poussé en dessous par les autorités locales..... » Ces lignes sont d'une psychologie trop avisée pour que nous croyions devoir y ajouter le moindre commentaire.....

........Mais nous avons pensé qu'il serait peut être intéressant de connaître, sur ces événements, la version chinoise, bien que nous la tenions pour un peu suspecte et que nous soyons, à ce sujet, tout à fait de l'avis de Rocher : « Maintenant que la tourmente a cessé, les Chinois semblent oublier qu'ils ont été les provocateurs et font l'historique des évènements à leur fantaisie ». Néanmoins, ceci fournira un

document de plus et ce ne sera que par la comparaison de nombreux textes que l'on pourra peut être, un jour, essayer de dégager la vérité.

A la lecture des ouvrages chinois nous nous sommes vite aperçu, d'ailleurs, que le travail long et fastidieux que nous nous étions imposés ne resterait pas sans profit puisqu'il permet, entr'autres avantages, de préciser quelques points jusqu'ici laissés au second plan et d'en mettre au jour certains autres jusqu'ici inconnus ou négligés.

Ainsi nous avons trouvé, dans les Annales, ce renseignement qui a une importance capitale : si de 1856 à 1873 se place la crise siguë de la révolte musulmane, l'animosité, les différends, les batailles entre mahométans et chinois remontent à une époque bien antérieure. C'est en l'été de la 1ère année de Tao-kouang en effet, c'est-à-dire au 4e mois de l'année 1821, que l'Histoire chinoise note le premier acte important d'hostilité entre les houei-houei et l'autre partie de la population.

Je ne citerai pas d'autre différence, pour l'instant, parmi celles que j'ai relevées ; mais celle-là va me servir à l'examen des origines du conflit que Rocher place dans des contestations minières survenues, en 1855, dans l'exploitation des filons de galène argentifère de Che-yang-tch'ang. Là, dit-il en substance, travaillaient côte à côte des musulmans et des

chinois de Lin-ngan. Les galeries creusées par les premiers donnaient un minerai plus riche tandis que celles des seconds étaient presque épuisées. « Abandonnant leurs exploitations les Chinois allèrent demander de l'ouvrage aux musulmans qui refusèrent formellement et à plusieurs reprises. C'était une situation sans issue ; les musulmans se trouvaient aux prises avec leurs intérêts et leurs principes, tandis que les Chinois essayaient d'échapper aux étreintes de la misère ».

Est-ce véritablement ces disputes de mineurs qui ont causé la révolte? Je ne le crois pas. D'abord, à l'époque où se place réellement la première collision entre musulmans et chinois, 1821 comme nous venons de le voir, trente quatre ans avant la date donnée par Rocher, les filons devaient être en pleine prospérité et leur exploitation, facile, donnait à la région minière l'aisance et la prospérité. En second lieu, si les échauffourées n'avaient été que des rixes entre mineurs le conflit se serait localisé dans la région des mines et n'aurait pas gagné toute la province, les troupes impériales ayant été obligées, comme on le verra, de porter leurs armes du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Yunnan. Enfin, il y a eu d'autres exemples de mutineries nées dans un district, pour l'opium, les idées réformistes, les impôts, etc, sans que les habitants des autres

autres régions aient pris parti pour ou contre les révoltés.

Les contestations minières ont été la goutte d'eau qui a fait déborder la vase, un prétexte à une lutte générale; mais ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause de l'animosité entre Chinois et musulmans, animosité qui ne s'est atténuée, de nos jours, que grâce au libéralisme des autorités et aussi, parce que les musulmans, décimés pendant la répression de la révolte, sentent bien la faiblesse de leur parti. Mais il était loin d'en être ainsi, il y a quelque soixante ans.

D'une part, aussi, les Chinois ne considèrent pas les musulmans comme des gens de leur race. « Ce sont, disent-ils, des Turcomans ». Pourquoi des Turcomans plutôt que des Arabes ou des Persans? Personne n'a jamais pu me donner une explication plausible à ce sujet. J'ajouterais encore que lorsqu'on me présentait des élèves, à l'école, s'il y avait parmi eux, des musulmans, on ne manquait jamais de me le faire remarquer en disant: « C'est un musulman » et ce avec de même ton de voix dont on dit encore, en Algérie: « C'est un juif »,

Les mahométans, eux, et tout le monde le reconnait, professent un profond mépris pour les Chinois mangeurs de porc: ce mépris est poussé si loin qu'ils se cantonnent, dans les villes, en un ou des quatiers à part. A Yunnan-

sen, ils forment la majeure partie de la population du faubourg du Sud. Dans l'intérieur, ils se groupent également par villages et je citerai ceux de Houei-long, de Koang-Y. de Chatien et de Ta-tchoan, dans la préfecture de Lin-ngan, où la majorité de la population est composée de musulmans. Ils se marient presque exclusivement entre eux. Enfin ils sont brouillons, tenaces dans leurs haines et orgueilleux au point de dire « Il n'y a que des musulmans pauvres, il n'y a pas de musulmans faibles ».

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que nous cherchons à rejeter tous les torts sur les musulmans. Non, sur ce point nous nous montrerons moins catégorique que Rocher qui condamme irrévocablement les Chinois; nous voudrions seulement montrer, qu'en la circonstance, les deux parties eurent, mutuellement, des torts; les mandarins chinois un peu plus que les autres, peut-être.

Et l'on ne peut, ici, comme dans nos guerres religieuses, en France, invoquer l'ardeur des esprits surexcités par l'intolérance ou le fanatisme. Pour ce qui touche à la religion le Chinois, on le sait, est très tolérant puisque, les dogmes importés d'Europe non compris, on comptait alors, dans l'Empire du Milieu, un très grand nombre de sectes, vivant côte à côte, sans haines ni querelles : les embrassait qui voulait.

On m'objectera, je le sais, les massacres de chrétiens et de missionnaires? Qui oserait affirmer qu'il n'en a pas été, dans ces mouvements, comme pour celui des Boxers où il est prouvé, à l'heure actuelle, qu'il fut organisé et commandé par la Cour de Pékin.......

La version de la révolte musulmane que nous donnons aujourd'hui est faite d'après les Annales de la province (1) et les deux documents ci-après: 1° un opuscule trouvé à Kiu-tsing-fou et écrit par un contemporain du mouvement. Il est intitulé: «Bref exposé de ce que l'on raconte sur la révolte musulmane» 2° La notice nécrologique de Ts'eng-yu-ying, mort vice-roi du Yunnan, le 8e jour du 5e mois de la 15e année de Kouang-siu (1889). Cette pièce a été composée par le fils du défunt qui occupait encore, en 1905, le poste de vice-roi des deux Kouangs. . . . .

. . . .

«En été de la 1e année de Tao-kouang (1821), au 4e mois, chinois et musulmans de Pe-yang-tchang et de Yun-loung-tchéou se battirent. Les musulmans eurent quatre vingt dix neuf des leurs tués dans cette affaire. Les autorités s'emparèrent des nommés Tsiu-hien-tchoung et consorts qui furent jugés selon les lois. Ce

(1) Yun-nan-t'ong-che.

fut là le début des querelles entre les deux partis ».

Tel est, en effet, le premier acte d'hostilité enregistré par le Yunnan t'ong tche. Cependant quatre ans plus tôt des combats entre musulmans et chinois avaient eu lieu et voici ce que dit Dabry de Thersant à ce sujet : « Jusqu'en 1817, il ne se passa aucun évènement important dans le Yunnan. Les musulmans, qui forment la majorité de la population, jouissaient de la plus grande tranquilité, lorsque le massacre d'un certain nombre d'entre eux, par les Chinois, à la suite d'un procès entre deux familles notables de Yong-tch'ang-fou, la destruction de la mosquée de cette ville et les injustices de quelques-uns des mandarins, excités et soutenus par le gouverneur, amenèrent en la vingt-deuxième année de Kia-King (1817) un soulèvement qui fut très sérieux au début. Les insurgés, après avoir défait en plusieurs rencontres les troupes impériales mirent le siège devant la capitale de la province (Yunnan-fou), dans laquelle le gouverneur fut obligé de se renfermer. L'Empereur envoya de suite de nombreuses troupes qui défirent les rebelles et les obligèrent à se réfugier chez les sauvages de la frontière. Leur chef fut fait prisonnier et coupé en morceaux. Cette première insurection dura environ une année ; une amnistie générale fut proclamée en 1819 ».

Toujours d'après Dabry de Thersant de nouveaux troubles éclatèrent, sur la frontière occidentale du Yunnan, en 1826 et se prolongèrent en 1827 et 1828. Le chef des révoltés, après s'être proclamé roi, publia des manifestes pour inviter les populations à se joindre à lui. Le pays rentra dans l'ordre en 1828.

De 1834 à 1840, des soulèvements fréquents font nombre de victimes. « Cette dernière rebellion, sur laquelle nous avons pu nous procurer des détails circontanciés, dit Dabry de Thersant, fut provoquée par les mandarins du département de Chouen-ning-fou, qui firent massacrer la plupart des mahométans de la ville de Mong-mien, sous prétexte qu'ils voulaient se révolter. Plus de 1.600 hommes, femmes, enfants furent égorgés sans pitié ; et cette horrible boucherie ne s'arrêta que lorsque les mahométans des villes voisines, avertis du meurtre de leurs coreligionnaires, accoururent à leur secours et usèrent, à leur tour, de terribles représailles. Le vice-roi du Yunnan, le mandarin Y-Ly, envoya de suite le général Tong-chou qui montra une grande impartialité et parvint à mettre fin à l'effusion du sang ». L'affaire fut portée à Pékin par le mahométan Ma-ouen-tchao qui fit remettre à l'Empereur une supplique dont Dabry donne la traduction. Ce long document nous apprend que les « plus grands coupables sont les fonctionnaires du gouvernement qui, au lieu d'apaiser les haines

privées, n'ont fait que les exciter, et qui ont permis aux malfaiteurs de tuer et de violer les tombeaux des mahométans ».

Ces troubles semblent à l'origine avoir été provoqués par un certain Tong-pan-tchang. Celui-ci, pour se venger de ce que le mahométan Ma-ouen-tsin lui réclamait une dette, cherche à s'emparer d'un terrain communal propriété des mahométans. Il est aidé dans cette spoliation par le tsan-tsiang, Chou, qui déteste les houei-houei qui ont refusé de contribuer à l'achat d'un parasol d'honneur que les notables de la ville de Mong-mien voulaient offrir à ce mandarin.

Ces deux hommes s'étant assuré la complicité d'aborigènes, ennemis mortels des musulmans, depuis la cinquième année de l'Empereur de Kia-king (1800), formèrent le complot d'exterminer, le 7 de la septième lune, de l'année 1839, tous les houei houei de Mong-mien et des environs.

Le 6, le Tsan-tsiang prescrit de réunir, le lendemain, toutes les troupes mahométanes, cavaliers, fantassins ou gardes sédentaires, de Mong-mien, au temple de Se-kin-cheng « Les gardiens des portes de la ville reçurent, en même temps, l'ordre de ne plus laisser sortir personne à une certaine heure ». Le lendemain, à la cinquième veille, les mahométans réunis à Sse-kin-cheng entendirent deux coups de

canons tirés dans la cour du prétoire du Tsan-tsiang, puis des sonneries de trompettes sur les murailles. « Aussitôt d'innombrables malfaiteurs, divisés en quatre bandes, pénétrèrent en ville en poussant des clameurs épouvantables ; et une heure ne s'était pas écoulée que toutes les maisons des mahométans étaient saccagées, leurs femmes violées ou enlevées, et les petits enfants égorgés jusque dans le ventre de leur mère ». Suit la liste des chefs de bandes.

De Mong-mien, les bandits se rendent dans les faubourgs de Kong-pen-tsuen, Ma-pou-tsuen, Kai-teou-tsuen et Ting-kai tsuen (1) où résidaient sept cent cinquante-quatre familles mahométanes ; « Cent hommes et neuf cents femmes, seulement, purent s'échapper ; tout le reste fut massacré. Les maisons, les boutiques, les mosquées furent livrées aux flammes».

Plus loin, encore, dans la région, quatre tsuen (village) et cinq tchai (agglomération entourée d'un mur) sont pillés et brûlés. Plus de cent soixante-dix familles y sont massacrées et cinq mosquées détruites. Ceci eut lieu le sept. Le lendemain, soixante femmes mahométanes qui s'étaient refugiées à Sou-pou-tang, à 60 lis de la ville, sont découvertes par une bande qui les fusille et jette leurs cadavres

(1) tsuen signifie village.

dans le fleuve. Dix-neuf musulmans, cachés à Yun-tchéou, localité à 150 lis de Mong-mien, furent égorgés le treizième jour.

Puis viennent des détails concernant bien d'autres tueries et massacres « Nous pouvons prouver également, dit le plaignant, que la plupart des mandarins militaires et leurs soldats ont participés au complot ». Et il cite des noms et des faits très précis. Mais les misérables ne s'en sont pas tenus, selon lui, à ces massacres et à ces tueries ils ont, crime horrible en Chine, violé les sépultures et dispersé au vent les cendres des morts. « Que vous avaient donc fait ceux-là, s'écrie-t-il, et pourquoi les poursuivre de votre haine implacable ! »

Le préfet de Chouen-ning-fou, prévenu du complot, ne prit aucune disposition pour protéger les musulmans ; il publia même, le 10, un avis annonçant à la population que les mosquées de la ville allaient être converties en temples et que toutes les maisons abandonnées par les mahométans seraient considérées comme propriétés nationales. Si ce mandarin s'était rendu sur le théâtre du massacre, « il eut pu empêcher un grand nombre d'assassinats ; et l'on n'eut pas osé jeter les cadavres dans le fleuve, ni les brûler ».

Mais on ne voit le préfet que le 23. D'ailleurs, ce fonctionnaire est nettement coupable car il avait été avisé par Ma-yuen du complot qui se

tramait. Au lieu d'écouter l'informateur il le frappe au visage en lui disant : « Laissez moi ; vous et les vôtres n'êtes que des abominables musulmans. Tant mieux si l'on vous tue tous. » Le Tao-tai du Yi-si-tao, par contre, accomplit tout son devoir ; il envoya de suite un délégué, à Mong-miên, et celui-ci distribua 700 taëls aux familles des victimes. Les habitants de Mong-miên gardèrent à ce mandarin une vive reconnaissance.

« On a dit que nous avons cherché à nous défendre et même que nous avons attaqué nos ennemis » dit Ma-ouen-tchao ; c'est une calomnie? La chose est-elle possible quand tous les tués, tous les blessés, sont des nôtres ? »

« Nous aurions pu, certes, nous défendre ; les hommes forts et courageux ne manquent pas parmi nous ; mais nous avons été surpris et, plus tard, quand nous avons vu que les soldats de Votre Majesté massacraient les nôtres, nous n'avons pas osé résister » . . . . .

« De tous temps, en Chine, les musulmans ont été soumis au gouvernement et ont toujours combattu les rebelles. Affreuse était notre position et quand nous voulons en appeler aux lois, les portes de la justice nous sont fermées. Il ne nous reste plus qu'à supplier votre Majesté » . . . . .

« J'ai quarante et un ans, dit-il en terminant ; mes deux frères Ouen-Sy et Ouen-Tsun,

mes deux sœurs, mes deux neveux et ma nièce ont été massacrés. Je reste seul de ma famille pour réclamer justice et je regrette de dire que les mandarins, jusqu'à présent, ont repoussé mes plaintes. C'est pour ce motif que, contraint par la nécessité, j'ai cru devoir en appeler à Votre Majesté ».

Bien entendu, le vice-roi du Yunnan avait envoyé un rapport à l'Empereur ; rapport établi d'après le compte-rendu du préfet de Chouenning. Selon lui, comme on doit s'y attendre, toute la faute est aux musulmans qui se sont emparés d'un bien communal. Néanmoins, pour montrer qu'il a soigneusement examiné l'affaire et que la justice est appliquée, deux fonctionnaires sont dégradés.

Le vice-roi reconnait, pourtant, que le procès primitif avait été mal jugé et que ce fut dans leur grande indignation que les musulmans appelèrent leurs frères aux armes ; des combats eurent lieu entre les deux parties. « La cause de la querelle étant insignifiante, les mahométans et les chinois ont eu le tort de ne pas s'en rapporter à la justice et d'en venir aux mains ».

Tout comme le préfet et le Yi si-tao, le vice-roi a envoyé un enquêteur. Et toujours les clichés ordinaires « Il est difficile de démêler encore la vérité au milieu de tout ce que j'entends ; en tout cas, les troubles sont apaisés

pour le moment »..... « Les Chinois et les musulmans, en venant aux mains et se massacrant pour une dispute de terrain, ont violé la loi ».... « J'ai ordonné à l'Y-si-tao, Ma-tche-siue, insiste-t-il, de faire une enquête. J'ai prescrit aussi à des mandarins habiles et prudents de s'entendre, sans bruit, avec le Tao-tai et de voir ce qu'il y aurait de mieux à faire dans la circonstance ».

Enfin, le 1er de la troisième lune de la première année Hien-Fong, l'Empereur rend un décret où il reconnait que la cause du mal provient, en général, de ce que les autorités locales ont jugé injustement plusieurs affaires. Et il nomme Ou-tchen-yu, vice-roi du Yunnan et du Kouei-tchéou. Celui-ci partira avec des soldats pour se faire obéir, jugera les affaires avec équité, sans se préoccuper si les uns ou les autres sont Chinois ou mahométans, mettra fin aux disputes et pacifiera la province.

A nouveau la belle phraséologie habituelle chinoise : « Les mahométans n'auraient pas dû exciter les chinois pour un quartier de terrain ; mais d'un autre côté, les Chinois ont eu tort de se servir de ce prétexte pour tuer les mahométans ». « Les mahométans sont mes enfants aussi bien que les autres, ils doivent être traités de même ».

L'empereur reconnait pourtant qu'une partie du mal provient des fautes des mandarins ; « Les Chinois n'auraient pas été si audacieux s'ils n'avaient pas vu des ordres officiels excitant le peuple contre les mahométans ». Des dégradations sont prononcées et pour terminer citons cette perle ; « On devra avertir les mahométans que, puisqu'ils n'ont pas cherché à se révolter, nous permettons qu'ils se repentent de leurs fautes ; ils ne seront point inquiétés »......

De 1833 à 1843, puis encore en 1845, des troubles sérieux sont enregistrés dans la circonscription de Yong-tchang et l'on voit des musulmans, appartenant aux régions de Chouen-ning, Yao-tchéou, Yun-tchéou et Yong-ping, organiser des milices pour défendre leurs biens et leurs vies.

Il serait trop long de relater en détail les attaques, les massacres et les pillages, qui se produisent à cette époque. Notons cependant qu'en la 9e lune de la 25e année de Tao-kouang une troupe de paysans cerne Yong-tchang ; les musulmans seuls s'opposent aux assaillants. Mais pendant la nuit ceux-ci reviennent, en nombre, et mettent le feu à la ville. Ils recherchent les musulmans, les traquent et en tuent près de 4.000.

A cette époque Ts'eng-yu-ying, un mandarin qui fut un des principaux acteurs dans ce drame, commença sa carrière officielle ; il tient le

poste d'assistant de sous-préfet dans une localité située près de la préfecture de Koang-nan.

Dans l'année 1846 on enregistre le pillage de Chouen-ning-fou et des combats à Yun-tchéou, Mien-ling et Ta-mei-ti, vers le Lan-tsang-kiang (Mékong). A Yun-tchéou, 3.000 maisons sont détruites. Tous ces faits, selon les Annales demeurent imputables aux musulmans.

Un vice-roi, Ko-tch'ang-ling, est destitué pour n'avoir pas su maintenir l'ordre dans sa province et on le remplace par Ly-ching-yen Celui-ci, dès sa prise de service. adressa un rapport au Trône, sur la situation, fit exécuter quelques musulmans et demanda des troupes supplémentaires pour exterminer les rebelles.

Mais le gouvernement central se trouve alors aux prises avec de lourdes difficultés ; d'une part l'affaire de l'opium avec l'Angleterre et de l'autre le soulèvement des adeptes du Lotus blanc. Les demandes d'argent ou d'hommes restent sans réponse et pour tout remède à la situation troublée du Yunnan on se contente de déplacer les hauts mandarins à moins que ce ne soient ceux-ci qui demandent à être relevés de leurs fonctions. En somme, aucune initiative, nulle direction ferme et avisée en un moment où il était encore possible d'empêcher le mal de s'étendre.

C'est ainsi que l'année suivante, quand des troubles éclatent vers Tong-tchoan, un nouveau vice-roi, Ling-tsai-chi, écrit à Pékin pour demander la réunion des troupes du Yunnan et du Kouei-tchéou en une imposante colonne qui essaiera d'en finir avec les rebelles. Il multiplie d'autre part les édits exhortant la population au calme. Pékin ne lui répond pas et le peuple continue, de plus belle, ses désordres et ses soulèvements.

A Mi-tou, en 1848, des musulmans constituent une bande de 6 à 700 hommes et ravagent la contrée. Il faut une véritable expédition, dirigée par le vice-roi, lui-même, pour en venir à bout.

« L'agitation redouble en la 6e année Hien Fong (1850). Musulmans et Chinois, dans les localités de Yong-tch'ang-fou, Kiu-tsing-fou, Ta-yao-hien, et Ts'iu-ts'io, se querellent sans que les autorités arrivent à en découvrir les raisons. A Ta-iu-keng et Siao-iu-keng, aussi, dans le district de Mong-houa, les deux parties entamèrent la lutte. Les troupes du Vice-roi Ling-wen-tchong se mirent en marche pour les combattre ».

« Cette même année, Ts'eng-yu-ying amena des troupes à Yunnansen et se mit à l'entière disposition du vice-roi et du gouverneur ; ceux-ci le félicitèrent pour son habileté dans les questions administratives et militaires, puis

lui donnèrent l'ordre de partir vers l'Ouest aider le commandant d'un camp, nommé Fou-cheng-kong. »

C'est dans la région de Tong-tchoan que se déroulent, en 1853, la plupart des combats. Un certain Ma-eul-hoa prend la direction des musulmans révoltés. Le vice-roi, Ou-wen-yong, débordé par les évènements, demande à être relevé de sa charge. Et la situation se prolonge, sans issue. À peine une rebellion est-elle terminée qu'une autre s'allume.

Nous avons tenu à relater, un peu plus longuement que nous ne l'aurions voulu, cette agitation parmi la population yunnanaise ; mais elle est la preuve indiscutable que des sentiments d'hostilité existaient entre Chinois et Musulmans et que l'incident des mines, donné par Rocher comme cause du conflit, n'aurait pas suffi à entraîner une conflagration générale dans la province si cette haine n'avait pas existé et si les autorités n'avaient eu la criminelle idée, un jour, d'ordonner une St Barthelemy des mahométans.

« La rumeur publique ayant informé les musulmans de Kin-ki-ts'uen que des mouvements de troupes impériales s'exécutaient, ils furent saisis de crainte. Se donnant comme leader un nommé Tou-wen-sieou ils se préparèrent à la lutte. Le nouveau chef s'étant mis en route pour Yunnansen passa par la

mine de Che-yang tch'ang ; il y apprit que les musulmans et les gens de Ling-ngan se disputaient. Le fait était courant, d'ailleurs, on enregistrait des batailles, dans toutes les localités et chinois et musulmans ne pouvaient vivre en paix.

Par ailleurs. Tou-wen-sieou ayant entendu dire que le vice-roi avait apposé des affiches pour rappeler le peuple à l'ordre mais que, en dehors de ces proclamations, on admettait que n'importe qui était autorisé à tuer les musulmans, les seuls fauteurs de troubles, il envisagea le séjour à la capitale comme impossible et se rendit vers Tali ».

Or voici ce qu'il en était de ces évènements de Ling-ngan. « A la 12e lune de la 5e année de Hien-fong (1855), disent les Annales, le sous-préfet de Nan-ngan fit venir des gens de Lin-ngan comme mineurs pour extraire de l'argent à Che-yang-tch'ang et du cuivre à Ma-long. Ces exploitations devinrent prospères et les musulmans contestèrent aux gens de Lin-ngan le droit d'y travailler ; il y eut bataille. Le préfet de Tchou-hiong vint en aide aux mahométans pour battre les gens de Lin-ngan, les déclarant des rebelles. Il renvoya les soldats orginaires de la région et prit des musulmans pour garder sa ville. Alors l'état d'esprit des houei-houei devint ardent comme le feu ».

Il y eut, semble-t-il encore, pas mal d'agitation, ça et là, dans les régions de Tchou-hiong,

de Yao-tchéou et de Tcheng-nan-tcheou; on note également un combat à Fou-min-hien entre les musulmans et les mineurs de Lin-ngan unis à des gens de Ta-piao-tchouang; les premiers furent battus (3e lune de la 6e année Hien-Fong (1856). Mais cette victoire ne suffit pas aux Lin-nganais. Toujours aidés par des soldats recrutés à Ta-piao-tchouang, et au nombre de 10.000, ils pourchassèrent les musulmans de Tchou-hiong et des trois puits de sel.

Leur vengeance enfin assouvie, ces gens de Tin-ngan, commandés par le bachelier militaire Hoang-tien-kouei, se décidèrent à retourner chez eux. Pour éviter tout désordre le gouverneur Chou-ching-ha prescrivit au sous-préfet de K'oen-ming d'intimer à cette troupe l'ordre de filer par Pi-ki-kouan et Tcheng-kong pour descendre ensuite sur Lin-ngan. Les mineurs obéirent à cette injonction qui les faisaient passer hors de Yunnansen. Ils prièrent même les autorités de les protéger tant qu'ils seraient sur le territoire de la capitale provinciale.

« Or, au 4e mois, un chef musulman, Ma-ling-han, de Sin-hing, à la tête d'un millier d'hommes, arriva à la mosquée de la grande porte est de Yunnanfou et s'y installa disant qu'il voulait tirer vengeance des gens de Lin-ngan.

Prévenus, le préfet de Yunnanfou et le sous-préfet du K'oen-ming se rendirent, avec des

notables, à la mosquée, pour demander à Ma de dissoudre sa bande ; ce dernier n'écouta rien. Apprenant ensuite que les gens de Lin-ngan allait arriver à Siao-pan-kiao, Ma s'y rendit, battit les Lin-nganais, en tua une trentaine, puis revint à la mosquée ».

Dans la capitale provinciale, aussi, des intrigues se nouaient et deux musulmans, no-fou et To-cheou, partisans de Ma-ling-han, envoyèrent des hommes pour faire sauter la poudrière de la ville. « Le projet échoua et les deux instigateurs du complot, arrêtés, furent exécutés. Ma-ling-han put s'enfuir à Hai-k'eou. Les troupes impériales (sur l'ordre de leurs chefs ou des autorités), tant dans la ville de Yunnanfou qu'à l'extérieur, recherchèrent les musulmans, durant tout un jour et une nuit, et massacrèrent tous ceux qu'ils trouvèrent. Beaucoup de musulmans purent s'enfuir et se joindre à Ma-ling-han. La plupart des musulmans qui furent ainsi tués étaient des gens paisibles. Le gouverneur Chou-ching-ha fit apposer des affiches pour apaiser les esprits ».

C'est dans ces termes anodins que les Annales relatent le massacre général dont nous parlions plus haut, massacre que Rocher déclare avoir été demandé par Houang-tchoung, personnage influent qui avait gagné à ses idées le Fou-t'ai Sou-hing-a. Dabry de Thersant, lui, impute l'idée de cette tuerie au trésorier Tsin-cheu. Le P. Pourrias est moins affirmatif; il

déclare : « De toutes parts on répétait que les musulmans allaient être enveloppés dans un massacre général ».

Heureusement pour eux les mahométans avaient été prévenus de ce qui se trâmait et ils avaient organisé la résistance ; aussi l'extermination projetée ne put être réalisée qu'en partie. Néanmoins, dans le district de Ning-tchéou, quelques 500 familles furent massacrées ; 700 à Yunnanfou même ; 15.000 personnes dans les régions de T'eng-yue, King-tong et Tsou-houei. etc, etc.

Les musulmans ayant adopté pour coiffure un turban, blanc pour les hommes et vert pour les chefs, acceptèrent bravement la lutte qui leur était offerte. « Usant de représailles, ceux des régions de Tcheng-kiang, Pouo-Hi, Tchou-iuen et Lou-nan marchèrent contre cette dernière ville qu'ils incendièrent. Les troupes Impériales s'en allèrent contre les rebelles ; mais elles n'étaient pas en nombre et les musulmans s'emparèrent encore de I-léang. Tch'eng-kiang-k'iu, assistant du sous-préfet de de cette ville, conseilla à son chef de lever des habitants de la région et de tenir les révoltés en échec à Tchen-hai-in ; mais rien ne fut fait.

A Ou-long-pa, dans la préfecture de Tong-tch'oan, le musulman Ma-eul-hoa excita à la révolte les gens du pays. Les troupes régulières marchèrent contre lui mais ne purent le vaincre et il fallut que le vice-roi, après avoir ren-

forcé ses troupes, agisse en personne contre ce révolté qui fut arrêté et envoyé à Yunnanfou où on le décapita ».

Du côté des musulmans, donc, la résistance s'était organisée assez méthodiquement. Ainsi, ceux de Houei-long mirent à leur tête un iman qui avait fait le pélerinage de la Mecque, Ma-fou-tsou, vieillard jouissant d'une grande autorité parmi ses religionnaires. D'autre part, un jeune bachelier militaire, originaire de Kouang-yi, Ma-hien, dont le frère avait été tué par les gens de Lin-ngan, organisa une troupe d'attaque. Ceci, avec les troupes de Tou-wen-sieou, porta à trois le chiffre des groupes d'action.

Parmi les points importants déjà tenus par les mahométans, à cette époque, citons encore Hai-k'eou, occupé par Ma-ling-han, et la sous-préfecture de Tchou-hiong où ils avaient élevé des retranchements et creusé des fossés.

« Un certain Tchang-tcheng-tai, mandarin militaire, ayant levé des gens dans les districts de Ho-tsing, Kien-tchouan, Li-kiang et Yong-tchang, massacra tous les musulmans de ces régions puis voulut marcher sur Tali. Des musulmans de cette ville, pris de terreur, s'adressèrent au Tao-tai de l'Ouest, Ling-ting-chi, pour lui demander son aide. Ce dernier écrivit à Tchang pour lui ordonner de prendre la route de Ping-tchouan. Chemin faisant, Tchang ayant rencontré les mahométans de T'eng-

tchouan, retranchés aux hameaux de San-mei et de Ling-pang, les attaqua. Or, pendant ce temps, un musulman de Tali, Tong-van-yong, profitant de ce que le commandant des troupes de cette sous-préfecture avait dégarni la ville pour conduire des hommes vers Tchou-hiong, réunit une bande de gens et s'établit dans une mosquée où il se barricada ; puis il appela ses coreligionnaires à son aide. Tandis que les uns s'emparaient du magasin d'armes d'autres attaquaient les maisons des officiers et les massacraient.

Le sous-préfet de T'ai-houo (1) vint au secours de la ville ; mais ce fut en vain. Bien plus, les musulmans de Mong-houa accourant renforcer ceux de Tali, ces bandes entrèrent dans le Yamen du Tao-tai et Long-van-yong se déclara gouverneur de la région.

Le véritable Tao-tai, Ling-ting-chi, dès qu'il vit la résistance inutile, revêtit son costume officiel et se rendit dans la grande salle du prétoire ; il y fut tué d'un coup de lance au front. On mit à mort sa femme et sa fille qui insultaient les musulmans. Les assaillants étaient maîtres de trois portes de la localité ; une seule restait encore entre les mains du sous-préfet Mao-yu-tcheng. Celui ci lutta sept jours et sept nuits. Mais des renforts arrivaient sans cesse aux musulmans. Mao fut tué dans

(1) Nom de la sous-préfecture où se trouve Tali.

un combat et le préfet Tang-Eng-pai prit la fuite à Ping-tchouan. La ville entière de Tali fut au pouvoir des musulmans qui, par représailles, massacrèrent 20.000 habitants.

Le commandant militaire de Tali apprenant la prise de cette ville envoya des troupes pour la reprendre. Cette cité constituant une position stratégique très forte, protégée naturellement, à l'arrière, par la montagne, à l'avant par un lac ; comme il y a là de plus les 2 passes de Chang-kouan et de Chia-kouan qui la défendent sur deux autres côtés, les houei-houei firent donc des prodiges pour garder ce point d'appui remarquable »,

L'Empereur, cependant, avait chargé des mandarins mahométans de règler les affaires musulmanes du Yunnan. De son côté, le nouveau vice-roi de la province, Heng-tchouen, pour montrer qu'il n'était pas inactif dégrada le Tao-tai de l'Est, les préfets de Tong-tchoan et de Tchou-hiong.

« En 1856, Ts'eng-yu-ying, de concert avec le capitaine Ho-you-pao, vainquit les rebelles à Hong-he, dans la sous-préfecture de Tchao. Il reçut en récompense, de l'empereur. la plume de paon simple ».

La situation s'aggravait du fait que deçi delà les musulmans s'unissaient au Yi-jen ou aux Nong-jen (1) qui tous avaient de vieilles

(1) des aborigènes.

rancunes contre les Chinois, C'est ainsi qu'ils pillèrent Kouann-nan-fou et qu'ils attaquèrent Kiang-na et K'ai-houa. Le siège de cette dernière ville durait depuis plus de 80 jours, déjà, quand les assiégeants exécutèrent des travaux de mine et firent sauter les murailles. Dans une lutte désespérée les gens de la ville parvinrent, cependant, à chasser l'assaillant.

« Au 10e mois de la même année les musulmans de Tali prirent Tou-wen-sieou comme généralissime et celui-ci distribua, autour de lui, des grades et des titres ».

Nous voici en 1857. Les attaques, de part et d'autre, se multiplient ; des villes sont prises et reprises tour à tour par les musulmans ou les impériaux. Il serait trop oiseux de relater en détail ces faits et nous n'en mentionnerons que quelques uns.

« A la 5e lune intercalaire, Ma-jou-long, chef des musulmans de Kieou-kiang, aidés par Siu-yen-ki, commandant les hommes de Tcheng-kiang, et Ma-fou-tsou, à la tête de ceux Sin-hing, en tout 30.000 hommes vint, avec des Yi-jen, (1) attaquer Yunnansen. On pilla d'abord le faubourg du Sud que les marchands avaient abandonné pour se retirer à 60 lis de là. Tous ceux qui étaient restés furent massacrés ou jetés dans le lac ou la rivière P'ang-long; l'incendie dura plus d'un mois.

(1) Aborigènes.

Les portes de la ville, heureusement, avaient été fermées à temps et l'ennemi ne put entrer. Comme dans les six casernes de la cité il n'y avait plus assez de soldats pour la défense, chaque famille dut fournir un volontaire de garde aux remparts.

Les musulmans, eux, prévoyant la longueur du siège, se retranchèrent à Kiang-yo-kouan et au temple de Wan-cheou. Leurs hommes occupaient aussi Wan-kia-kio. Pou-ki, Ma-kai-tse, Pi-ki-kouan, Hong-miao et Siao-pa.

Le vice-roi Heng, accompagné des hauts mandarins, monta sur les murs de la cité pour se rendre compte de la situation. Il demanda ensuite des volontaires pour sortir de la ville et combattre promettant en récompense des titres ou de l'argent ; mais personne ne se présenta.

Or les approvisionnements touchaient à leur fin et plusieurs milliers d'habitants étaients morts d'inanition, Le vice-roi propose au conseil des hauts mandarins d'aller parlementer avec Ma-fou-tsou, à Kiang-yo-kouan. Tous ses subordonnés s'y opposèrent. A la 6e lune, jugeant la situation désespérée, Heng se pendit à Seu-tcheu-leou, dans son yamen. Sa femme, Pan-yu-tai, se donna également la mort.

Le gouverneur Chou-ching-ha se trouvant en congé de maladie, le trésorier San-tchouen

prit les sceaux de vice-roi et de gouverneur. Ayant découvert dans les bureaux de Heng un rapport que celui-ci avait écrit avant sa mort, San-tchouen l'adressa à Pékin.

A la 7e lune la ville de Yunnansen était bloquée par les retranchements des musulmans et les troupes impériales avaient fort à faire pour repousser les attaques incessantes de l'assaillant. Dans la localité, le prix du riz était monté à 2 taels les 12 livres; la famine décimait la population. Il se produisit, là, comme sur bien d'autres points de la province, des tragédies terribles. L'on vit, par exemple, un préfet se faire tuer au combat; puis trente trois personnes de son yamen, femmes, filles, gendres, cousins, domestiques même être massacrées par les assaillants.

Ma hien et Siu-iuen-ki étaient postés devant la ville de Yunnansen dans laquelle Ling-tse-tsing commandait la résistance. Ts'eng-yu-ying, aidé du colonel Ho-tse-tsing, attaqua K'œn-yang et Hai-k'eou dans le but de se porter au secours de Yunnansen; mais il ne put atteindre ce résultat

Le vice-roi intérimaire du Yunnan, On-tcheng-yo, et le sous-directeur des armements de Yunnansen arrivèrent du Setchoan. Le premier s'établit à Kiu-tsing-fou; le second, avec le grand juge et le Taotai des approvisionnements, à Siuen-wei-tchéou.

Voulant rétablir de suite la paix et la tranquilité dans la province, le vice-roi Ou se demanda s'il ne ferait pas mieux d'envoyer un mandarin musulman, en éclaireur, pour parlementer avec les mahométans qui cernaient la ville.

Cependant la résistance durait toujours. En effet le colonel Fou, de Yong-tch'ang, aidé des généraux Ho-yeou-pao, Te-tch'ang, Chen-yeou-meou et Tchang-siuen-tcheou, avait par la sous-préfecture de Yao et en suivant le chemin de Fou min, réussi à amener des secours à Yunnansen. Les nouveaux venus établirent leurs camps à Che-tse-p'o, Houen-chouei t'ang, T'ie-fong-ngan et Pe-kiao-tch'ang, protégeant les routes d'approvisionnements qui devinrent libres à partir du 15e jour du 8e mois. Dès lors les impériaux enregistrèrent quelques succès et, voyant cela, Siu-iuen-ki et Ma-hien desserrèrent le blocus de Yunansen, retirant une partie de leurs troupes vers Tch'eng-kiang. Puis Siu-yen-ki étant mort des suites d'une blessure reçue au combat de Ta-chou-ying, Ma-hien prit le commandement en chef.

A la 1re lune de l'année 1858 le vice-roi envoya à nouveau parlementer avec les musulmans qui assiègeaient Yunnansen. D'autre part, des affiches avaient été opposées par le gouverneur pour amener les musulmans à l'apaisement. Il leur disait que parmi eux il y avait des chefs courageux, comme Ma-hien, des-

cendant à la 3e génération de Ma-tse-mei qui sut, autrefois, dans des époques difficiles, aider l'Empire. « Ce chef, ajoutait-il, ne s'est mis dans la révolte que parce qu'on a traité les musulmans en ennemis ; sa volonté a donc été forcée ». Ma hien, au vu de ces affiches, se déclara prêt à vivre en paix avec les Chinois; tel était aussi l'avis de Ma-fou-tsou, d'ailleurs. Seul Ma-ling-han déclara ne pouvoir s'arrêter tant qu'il ne se serait pas vengé des gens de Lin-ngan.

Comme Ts'eng-yu-ying était redouté et estimé des musulmans, le gouverneur l'envoya vers Ma-hien pour l'exhorter à suivre l'exemple de ses ancêtres et lui exposer les conséquences de son refus ou de son obéissance. Ts'eng parla si bien que la général musulman se laissa convaincre. L'envoyé du gouverneur lui demanda, alors, de rendre certaines villes occupées par les musulmans, de renvoyer les renforts venus de l'extérieur et de rétablir les communications avec la capitale provinciale. Tout ceci fut accepté. Pour cette entrevue, Ts'eng-yu-ying était allé, seul, à cheval, avec une escorte d'une dizaine d'hommes, seulement, au camp musulman ; il y passa la nuit, mangea, rit et discuta avec le général musulman comme avec un ami.

Le lendemain, Ma-hien suivit Ts'eng-yu-ying chez le gouverneur et là promit de rendre les villes de Sin-hing, K'oen-yang, Tsing-ning,

Tch'eng-kong, Song-min, Louo-tse, I-men et Fou-min. Aussitôt les autorités provinciales se réunirent pour délibérer avec Lin-tse-tsing ; ils acceptèrent les propositions de Ma-hien. Musulmans et Chinois vécurent quelques temps en paix.

Ma-hien avait espéré que d'autres chefs musulmans suivraient son exemple ; il s'était trompé. Lui, seul, resta fidèle à l'accord conclu avec les Chinois ; les autres changèrent d'avis. Depuis, Ma-hien porta nom de Ma-jou-long.

Le vice-roi ayant rédigé un traité qui fut signé par les deux parties, le siège de la ville de Yunnansen fut levé. Un rapport fut adressé à Pékin disant que la paix était revenue »...

« Au 7e mois de l'automne, disent les Annales, le vice-roi Ou-tcheng-yu et le gouverneur Tchang-leang-ki présentèrent un rapport à l'Empereur pour demander que le 4e degré du mandarinat soit donné au chef mahométan soumis, Ma-te-sin, nommé aussi Ma-fou-tsou; on sollicitait, en outre, de mettre sous ses ordres le chef musulman Ma-ming, avec le grade de lieutenant en expectative ».

Sans parler des entremêlements de dates, assez nombreux, telle est la manière dont les Annales relatent la fin de ce siège de Yunnanfou On comprend qu'il est un peu humiliant, pour des mandarins hautains et orgueilleux, d'avoir

à déclarer qu'ils ne purent venir à bout des musulmans qu'en les achetant.

Selon Rocher, Ma-hien fut nommé général de brigade. Quand à Ma-fou-tsou il refusa le grade Tao-tai qui lui fut offert et se contenta d'une pension mensuelle de 200 taëls.

Dabry de Thersant, d'autre part, écrit : « Le Lao papa fut nommé Tien-nan-tchong-tcheng-kiao, chef de la religion dans le Yunnan et king-tse-eul-ping-pe-li (bey) ; Ma-hien fut promu au grade de Tchen-tai et on lui permit de garder sous ses ordres un certain nombre d'officiers mahométans ».

Si les deux versions s'accordent au sujet de Ma-hien il y a divergence complète pour Ma-fou-tsou ; mais nous inclinons à croire qu'il dut accepter le titre de Tao-tai. Sinon, comment, en 1862, après l'assassinat du vice-roi P'an, lui aurait-on offert et aurait-il accepté le poste de vice-roi ?

Ouvrons ici une parenthèse pour examiner quels ont pu être les motifs qui ont poussé Ma-hien à . . . . . j'allais écrire trahir, mais nous dirons seulement abandonner son parti.

Rocher, dans l'ouvrage déjà cité, ne veut pas éclaircir ce point « . . . Ma-hien, quoique vainqueur sur toute la ligne, comprenait il qu'il avait atteint l'apogée de ses succès et que ses conquêtes ne pourraient être qu'éphémères. Se doutait-il que le gouvernement im-

périal allait enfin diriger ses forces vers le Yunnan ? S'apercevait-il que son armée renfermait ces germes funestes de désorganisation et cette absence d'homogénéité qui caractérisent toute insurrection en Chine ? Ou bien était-il sincère et ne demandait-il pas mieux que de mettre d'une façon satisfaisante un terme aux maux qui affligeaient la province ? Il est difficile de préciser . . . . . »

De ces mobiles, trois nous paraissent peu valables. Pourquoi Ma-hien aurait-il, par exemple, crû avoir atteint l'apogée de ses succès puisque dans les pages précédentes il est dit que les troupes de ce général, pleines d'enthousiasme, et surtout *stimulées par l'appât du butin*, ne demandaient qu'à marcher en avant ? D'ailleurs, peu après la citation ci-dessus, nous lisons : « Les chefs musulmans étaient assez forts pour imposer les conditions qui leur conviendraient. Si Ma-te-ching, (le grand prêtre), pour des raisons d'ambition personnelle, avait voulu se déclarer indépendant, il ne lui aurait pas fallu plus de deux mois pour occuper les deux tiers de la province et s'installer dans la capitale en qualité de commandant en chef. Tou-wen-sieou, de son côté, aurait pu en faire autant dans l'Ouest et tous deux auraient formé, comme au XVIe siècle, les royaumes indépendants de Tali et de l'Est ». Il est difficile, après cette déclaration, de s'expliquer les doutes de Ma-hien.

En second lieu, comment le général musul-

man pouvait-il penser que le gouvernement impérial viendrait au secours du Yunnan, occupé comme il l'était avec la révolte des Taïping qui battait son plein. La Chine de la côte, n'avait-elle pas nombre de difficultés avec les Européens? D'un autre côté, pourquoi l'armée musulmane se serait-elle plus vite désorganisée qu'une autre dans un pays où les troupes ont toujours été composées de mercenaires? N'était-elle pas *stimulées par l'appât du gain* et les hommes n'étaient-ils pas liés, entre eux, par la similitude de culte et l'idée de vengeance?

Arrivons au dernier mobile : la sincérité de Ma-hien et son désir de mettre un terme aux maux de la province. Rien ne nous permettrait de douter des sentiments de ce chef, si nous ne savions pourquoi il est entré dans la lutte : par fanatisme et pour venger la mort de son frère. L'idée de vendetta est très forte chez Ma-hien, puisque nous le voyons poursuivre de sa haine, bien longtemps après son ralliement à la cause chinoise, les gens de Lin-ngan qui lui avaient causé du mal. Lorsqu'il ne se bat pas avec eux, il fournit des hommes et des secours à leurs adversaires. (Révolte contre Liang-che-mei, le dictateur de Lin-ngan en 1865). . . . .

Mais un mobile que l'auteur n'a pas envisagé c'est l'ambition, l'orgueil. Rocher qui s'efforce, à tout propos, de montrer que Ts'eng-yu-ying est un arriviste, ne veut pas même

soupçonner ce défaut chez ses héros musulmans. Qu'était Ma-hien, dit Jou-long, au début de la révolte ? Un simple contre-maitre de mines, bachelier militaire. Ce dernier grade ne lui laissait aucun espoir d'arriver à une situation mandarinale. Il se jette dans la lutte et le succès couronne ses entreprises. A ce moment, en homme intelligent, il examine sa situation. Du côté musulman, il n'aura jamais qu'un rôle secondaire car il compte, au-dessus de lui, Tou-wen-sieou, le sultan de Tali, et Ma-te-ching le grand prêtre. Du côté des Chinois, dont il reçoit des propositions parce qu'il est redouté, il a tout à gagner. D'abord sa situation se régularise avec un haut grade, général de brigade, ce qui lui laisse prévoir, dans un avenir peu éloigné, le poste éminent de général commandant en chef, lequel le place immédiatement après le vice-roi. Etant donné la démoralisation des Chinois n'a-t-il pas l'espoir, en outre, de devenir le personnage le plus important de la province comme ce Ling-tse-tsing qui, chargé de la défense de Yunnansen, éclipse totalement l'autorité du vice-roi incapable, comme la plupart des mandarins, de prendre la direction des opérations Et quand nous voyons Ma-jou-long, dès son entrée en fonctions imposer, au mépris de toutes les règles, la nomination de Ts'eng-yu-ying puis, après la mort du vice-roi P'an et même après l'arrivée du nouveau titulaire,

« jouir d'un pouvoir presque discrétionnaire », notre raisonnement nous parait serrer d'assez près la vérité. En définitive nous pensons que Ma-hien, à l'instar des généraux musulmans de Tali que les promesses des Chinois grisèrent et qui poussèrent Tou-wen-sieou à capituler, n'était guidé, poussé même que par un simple sentiment d'ambition. (1)

Reprenons le récit des évènements : « Alors que le poste de gouverneur était occupé par Tchang-leang-ki, Ts'eng-yu-ying fut envoyé à la garde des routes de l'Est. Quelques temps après Tchang-leang-ki ayant demandé un congé de maladie le grand juge Sin-tche-ming dirigea la province.

Or, à cette époque, deux chefs musulmans Ma-hong-sien et Ma-lang-yu faisaient bonne figure aux Chinois mais comptaient bien, en leur for intérieur, garder comme place de secours, pour leurs coreligionnaires, la sous-préfecture d'Y-léang et le village de T'ang-tche qui en dépend. Ts'eng-yu-ying reçut l'ordre de marcher contre eux, livra quatre batailles et fut victorieux à T'ang-tche ; il put ainsi entrer à Y-léang. Ma-hong-sien, tué dans le combat, Ma-liang-yu prit la fuite.

Ts'eng-yu-ying battit encore des rebelles, chassés de Song-min-tchéou et qui voulaient

(1) De nos jours tous les chefs de bandes n'aspirent qu'à une seule chose ; faire leur soumission et recevoir un grade dans l'armée régulière.

se réfugier à Y-léang. En récompense de ces services l'Empereur nomma Ts'eng-yu-ying sous-préfet du Yunnan et le plaça, en charge, à Y-léang ».

Le vice-roi Tchang étant tombé en disgrâce, un nouveau Tsong-tou, Fou-tsi- fut nommé ; mais il fit tant de difficultés pour rejoindre son poste qu'on rapporta la nomination et que P'an fut installé à sa place. Ling-tse-tsing (autrefois général en chef à Yunnanfou) se rendit au Setchoan ; Ma-hien le remplaça (9e lune 1862).

Tou-wen-sieou, lui, s'était solidement installé à Tali « Assuré de l'aide des *Longs poils* (1) du Kiang-nan, commandés par le rebelle Houng-siou-ts'uan, il donna l'ordre aux habitants de l'Ouest de laisser pousser leurs cheveux comme signe distinctif de son peuple ; puis il se proclama généralisme et nomma dix-huit grands généraux »

Le parti des musulmans, d'ailleurs, s'augmentait chaque jour de nouvelles recrues et sa force et son importance menaçaient de devenir prépondérantes dans la province. « A l'Est, on voyait des musulmans comme Tien-t'sin-che, de Sin-hing, Tang-tche-p'eng, de Koen-yang, Tchang-se-ta, de Tch'eng-kiang, Ma-lien-cheng, de Tchang-yi, Ma-yong, de Siun-tien ainsi que Lao hong-k'ou, Mao-kai-tse, Lieou-ngo-houng, de Tao-yuen, Pi-kou-pao, de Ou-ting qui acceptaient en cachette des titres de Tou-Wen-

(1) Tchang mao, nom d'un parti de rebelles.

sieou. Ceux-là, bien que ne portant pas les cheveux longs, n'en étaient pas moins de cœur avec lui.

Seul, un certain Liang-che-mei, de Lin-ngan, du commencement à la fin, ne se servit pas du drapeau blanc, (adopté par le sultan de Tali), et ne prit parti ni pour les Chinois ni pour les Musulmans : il ne communiqua pas plus avec Tou-wen-sieou qu'avec Ma-hien. Or, dès 1861, Ma-hien avait envoyé des troupes de Yunnansen pour attaquer Lin-ngan. Elles entrèrent à Koan-i et livrèrent, sans succès, de nombreuses batailles ; puis, en définitive, n'avancèrent pas plus qu'elles ne reculèrent. Cette situation dura plus d'une année. A la fin, le commandant de ces troupes demanda du renfort et, en 1862, les musulmans Ma-yong, Lao-hong-k'ou, Ma-kai-tse et Pi-kou-pao vinrent avec le but avoué de le secourir ; mais ils avaient aussi le plan secret d'attaquer Yunnansen. En effet on vit ces troupes se diriger peu à peu sur la capitale, ne pouvant y entrer toutes ensemble elles s'installèrent, par fractions, dans des temples et des pagodes et aux six portes de la ville ».

« Au printemps de la 1re année T'ong-tche, Ts'eng-yu-ying est nommé trésorier intérimaire du Yunnan ; à l'automne, nouvelle récompense il reçoit le titre de juge provincial avec une plume de paon (à yeux). »

Cette même année (1862), à la IIe lune, Ma-jou-long vint en personne attaquer Lin-ngan

« mais il fut battu plusieurs fois par Liang-che-mei. Le vice-roi lui télégraphia de retirer ses troupes et Ma-jou-long se posta à K'iu-kiang ».

Tout le monde savait que Ma-jou-long n'avait attaqué Lin-ngan que pour satisfaire une rancune. « Ts'eng-yu-ying fut donc chargé par le vice-roi, P'an, d'aller règler ce différend ; mais il ne fut pas écouté. A ce moment, d'ailleurs, une lettre le rappela à Yunnansen où les musulmans, bien qu'ayant accepté la paix, soupçonnaient et jalousaient les Chinois. D'autre part les soldats mahométans renvoyés dans leurs foyers tantôt se tenaient tranquilles, tantôt guerroyaient ; *ils étaient agités comme l'eau bouillant dans une marmite*. Enfin, les troupes régulières de Yunnansen étaient affaiblies par d'énormes pertes et démoralisées par une longue inaction ».

La situation financière aussi, restait difficile et comme, au milieu de l'empire, le Kiang-nan était en révolte, les subsides envoyés de la capitale, pour les besoins militaires, n'arrivaient pas. Le trésorier exhorta les Chinois à imiter son dévouement envers l'empereur et les soldats partirent se battre en acceptant d'être payés par leurs familles.

« Ts'eng-yu-ying choisit encore des lettrés qui reçurent, selon leurs capacités, des grades divers et allèrent au combat avec pleine liberté d'action, pour montrer leurs talents. Ces

nouveaux chefs, heureux de la confiance qui leur était accordée, remportèrent quelques succès. A la suite de ces mesures heureuses, mandarins, notables et toute la population plaça son espoir dans Ts'eng-yu-ying ».

Mais au moment même où l'on espérait retrouver un peu de calme de graves évènements se déroulèrent dans la capitale provinciale. Voici la traduction du passage des Annales relatant ces faits. « A la 1e lune de la 2e année de T'ong-tche (1863), le lieutenant-colonel par intérim du camp de Ou-ting, Ma-yong, reçut de Tou-wen-sieou le titre usurpé de *Maréchal chargé de la soumission de l'Est.* Profitant de ce que Ma-jou-long était à K'iu-kiang il partit, avec les soi-disant généraux Ma-cheling, Ma-yo-tsai et, prenant tous les rebelles de Siu-tien, Tchang yu, Ou ting, Lou-fong, Yao-tchéou, au total plusieurs milliers d'individus, ils entrèrent dans la capitale de la province disant agir sur l'ordre de Ma-jou-long. Ils s'installèrent au Tch'eng-houang-miao, au T'ou-tchou-maio, à l'Ecole Ou-houa, aux pagodes de Min-tchong, Yong-lin et Choang-t'a, ainsi qu'au pavillon de Hai-sin et sur la tour de la porte du Nord. Le vice-roi P'an se rendit à l'Ecole Ou houa pour ordonner à ces rebelles de se retirer. Ma-yong demanda à retarder de quelques jours son départ. Cette autorisation lui ayant été refusée il prononça de telles paroles irrespectueuses que le vice-roi l'inter-

pella d'un ton sévère « Vous osez vous opposer à mes ordres. Est-ce que vous voudriez vous révolter ? » Ma-yong fit alors un signe à ses hommes et ceux-ci tuèrent le vice-roi. Les lieutenants de police Chen-kouo-piao, Tchéou-kien et Lieou-in-choen, qui escortaient le tsong-tou, furent tués. Le directeur de l'enseignement de Tchenyuen, Hoa-houng, s'avança et dit : « Ah ! rebelles vous avez osé assassiner le vice-roi. Si je vous tenais tous je vous couperai en mille morceaux ». Ma-yong le fit exécuter sur le champ.

Licence fut accordée aux rebelles de piller. Ils tuèrent le préfet de Yunnanfou, dans son yamen, rue de Si-yuen, et le sous-préfet de K'oen-ming-hien, dans sa résidence, rue de Chen-p'ing-p'ouo. Et si le gouverneur Siu fut épargné, c'est qu'il se refugia, à la hate, chez Ma-te-sin (1). Le grand juge, l'intendant des grains et le mandarin du sel, vêtus d'habits grossiers, se refugièrent dans des habitattons privées ; ils purent ainsi sauver leurs vies ; mais leurs demeures furent pillées. Ce jour là, l'acien vice-président de gauche du ministère de la guerre, Hoang-tch'oung (2), et sa concubine, se pendirent dans le temple de leurs ancêtres. Le docteur Ly-tsou-tche, le licencié Ho-kin tsi, se

(1) Simulant la folie, dit un des textes.

(2) L'instigateur du massacre général des musulmans.

noyèrent. Le licencié Ou-long, le bachelier Yang-che et leurs familles s'empoisonnèrent. Un licencié de Tsin-ning, Ts'ai-chao-sien, et son fils, se laissèrent mourir de faim. L'employé de la trésorerie Che-tch'eng-tchang et sa famille s'empoisonnèrent. Tant parmi les mandarins, les notables, les lettrés et les habitants on évalue, à plusieurs centaines, le nombre de ceux qui se suicidèrent. Plus de 80 familles absorbèrent du poison.

Le lendemain de la mort de P'an le sous lieutenant Tcheng-pin-tchong alla voir le cadavre et s'inclinant vers la dépouille du vice-roi se mit à pleurer. Les rebelles lui firent un signe de la main pour le chasser; mais il ne se retira pas et fut tué. Trois jours après les vieillards arrivèrent, apportant des habits pour vêtir le vice-roi; ensuite ils le mirent dans un cercueil qu'on porta au temple de Ou-heou. Ma-yong avait envoyé de fausses dépêches à tous les préfets et sous-préfets leur fixant un terme pour faire leur soumission; il adressa en outre des lettres au rebelle Tou-wen-sieou et au chef des musulmans et des aborigènes leur disant: « Nous avons pris la capitale de la province; mes frères, venez vite délibérer ». Alors les rebelles se réunirent, de jour en jour plus nombreux. Ils proposèrent de nommer Ma-te-sin, provisoirement vice-roi, et de reconnaitre Ma-yong comme *roi du Sud soumis*. Maîtres de la ville les rebelles abandonnèrent

le costume mandchou et ne se rasèrent plus les cheveux.

Ts'eng-yu-ying, durant ces évènements, s'était réfugié dans la résidence du trésorier; barrant les rues et les ruelles de la porte de l'est, avec des tas de pierres, il fit bonne garde Il écrivit avec son propre sang à Liang-che-mei de ne pas susciter de difficultés à son adversaire; en même temps, en secret, et dans une boulette de cire, il signala à Ma-jou-long le danger que courait la capitale, lui demandant de revenir sans tarder. « Il faut laisser de côté votre différend, lui disait il. Arrangez vous à l'amiable avec Liang-che-mei et, ensuite, accourez avec vos troupes pour exterminer les rebelles. Cette action seule suffira à prouver votre loyauté envers la Cour ».

Au reçu de cette lettre Ma-jou-long fut extrêmement indigné; s'adressant à Liang-che-mei il lui dit : « Tous les hommes braves doivent donner, avant tout, leur vie pour la patrie. Nous n'avons pas peur de la mort, ni l'un ni l'autre, mais nous devons maintenant oublier nos haines privées et ne penser qu'au salut public». L'autre accepta A une date fixée ils allèrent, ensemble, à cheval, dans la ville de Lin-ngan-fou; Ma-jou-long remit des fusils à Liang-che-mei et celui-ci choisit des soldats vifs et vigoureux pour aider Ma-jou-long.

Dans la résidence du trésorier chaque jour le danger croissait. Ts'eng-yu-ying logea sa

mère, sa femme et ses enfants, dans un pavillon de derrière et mit des sacs de poudre au rez-de-chaussée. Ensuite il fit répandre en ville le bruit qu'il ne pouvait plus continuer à occuper sa résidence et qu'il allait la faire sauter et mourir avec toute sa famille. Un chef de milice locale, Ts'ai-piao, apprenant cette nouvelle, vint à la tête de plusieurs dizaines de soldats, vigoureux, frapper à la porte du trésorier. Ts'eng-yu-ying les reçut, avec empressement, et les fit entrer. Ts'ai-piao lui demanda :

— Avez-vous des armes ?

— Un grand nombre, dit Ts'eng.

Et sur ce Ts'ai-piao alla, en cachette, à Lounan-tchéou et à Y-léang réunir des hommes ayant apparteau aux anciennes troupes. Après une dizaine d'allées et venues il eut ainsi un millier de soldats. Grâce à ce renfort Ts'eng-yu-ying put former une petite troupe et fortifier sa résidence.

Au 2e mois, Ma-jou-long, venant de Linngan, arriva à Yunnanfou avec ses hommes. Il sépara les troupes du trésorier Ts'eng-yu-ying et les siennes, en p'usieurs groupes, pour attaquer les positions des rebelles. Dans le combat qui eut lieu, les chefs des musulmans Ma-che-ling et Ma-yeou-ts'ai, furent tués. Ma-yong, Lao-hong-K'ou, Mao-Kai-tse et Pi-kou-pao se refugièrent à Siun-tien, à Ou-ting à

Kiu-tsing. Le gouverneur Siu-tche-ming rendit compte des évènements à l'Empereur ».

Quand les fausses dépêches envoyées par Ma-yong arrivèrent à Tchao-t'ong et à Tong-tchoan, le général de brigade de Tchao-t'ong et le préfet de ce district écrivirent sur-le-champ au vice-roi du Setchoan et au gouverneur du Kouei-tchéou pour leur demander du secours. Ceux-ci se contentèrent d'envoyer des rapports qui vinrent, heureusement, appuyer les demandes du gouverneur Siu-tche-ming.

On reçut de l'empereur le décret impérial suivant : « Siu-tche-ming réside depuis plusieurs années au Yunnan. Or voici que des rebelles, liés ensemble, sont entrés dans la ville et il n'a pu les en empêcher. Et alors que le vice-roi, le préfet et le sous-préfet sont morts à leur poste, ce gouverneur effronté vit encore. Vraiment les fautes qu'il a commises ne peuvent plus se cacher. Nous le dégradons et lui ordonnons de venir à la capitale pour y attendre son châtiment. Le vice-roi par intérim du Yunnan, P'an-touo, était venu de dix mille lis dans cette province, méprisant les dangers. C'est pour avoir obéi aux ordres du Trône qu'il a été frappé. Son sort est digne de pitié. Nous ordonnons au ministère intéressé de lui accorder la récompense extraordinaire donnée aux vice-rois tués au combat. Sa tablette, aussi, sera mise dans le temple des ministres loyaux

de Yunnanfou, Tchao-tchong-ts'e pour que les habitants lui sacrifient ».

L'Empereur désigna Lao-tch'ong-koang, vice-roi des deux Kouangs pour occuper le poste du vice-roi du Yun-kouei ; il chargea Kia-hong-tchao d'occuper celui de gouverneur du Yunnan.

« Les chefs de rebelles, Ma-yong et Ma-lien-cheng, prirent la sous-préfecture de Siun-tien, la préfecture de K'iu-tsing, la sous-préfecture de Tchang-yu et celle de P'in-yu. Le sous-préfet Se-ma-nan, l'intendant de prison, Houo-ts'ing, les 2 fils du sous-préfet et le secrétaire Wang-hio-pin furent mis à mort, Les rebelles troublèrent encore les deux sous-préfectures de Siuen-wei et de Ma-Long ; tout le Yunnan oriental fut par eux mis à sac. »

A la fin de la 2e lune, la capitale provinciale purgée de rebelles retrouva de nouveau la paix. A ce même moment, par ordre de l'Empereur et sans passer par le grade de préfet de 1e classe, Ts'eng-yu-ying fut nommé Tao-tai.

« La plaine de Yunnansen étant tranquille, Ts'eng-yu-ying conduisit ses troupes combattre vers l'Ouest et remporta des victoires successives à Fou-min, Louo-tse, Song-min, Lou-fong, Ou-ting, Lou-k'iuen, Koang-t'ong, Lou-liang, Nan-ngan et aux trois puits de sel He, Iuen et Yong ; ensuite il revint dans la direction de Tchou-hiong.

Mais au 4e mois de graves nouvelles arrivèrent de l'Est ; Ts'eng reçut l'ordre du Gouverneur de lever des soldats et de ramener ses hommes sur Yunnansen. Il se battit encore une fois à Tchang-y et fut victorieux. Puis il marcha vers l'Ouest et dirigea ses troupes à l'attaque de Tch'ou-hing, ville qu'il prit au deuxième mois Ta-yao, encore, tomba entre ses mains.

Deux mois après, nouvelles victoires à Yunnan-hien, Tcho-théou, P'ing-tchoan, Teng-tchoan, Lan-koan et vers la passe de Chia-koan qui défend Tali ».

Au 1er mois du printemps de la 3e année Tong-tche (1864), Ts'eng-yu-ying s'empara de Ting-yuen, cerna et attaqua Tcheng-nan et détruisit, à P'ou-p'ong, des troupes venues au secours des localités ci-dessus. Le nouveau vice-roi désigné pour le Yunnan, Lao-tch'ong-koan, arriva à Kouei-yang, au Kouei-tchéou et son premier soin fut d'envoyer un mémoire sur la situation : Rapport du Vice-roi Lao-tch'ong-koan. « Ceux qui discutent des affaires musulmanes du Yunnan disent qu'il faut employer une grande armée. Moi, votre serviteur, à mon arrivée au Kouei-tchéou, et n'ayant pas encore vu la situation exacte, j'ai aussi parlé dans ce sens. Mais après avoir tout examiné, bien attentivement, j'ai compris que ce n'était pas là la bonne voie. En cherchant la cause pour laquelle Chinois et musul-

mans en sont venus à un tel désaccord, j'ai acquis la certitude, qu'au commencement, ils ne se battaient entre eux que par haine et non pour vouloir se révolter. Ces dernières années, les vice-rois et les gouverneurs les ont mal administré ; tantôt on parlait de les exterminer, tantôt de les pacifier ; on donnait des ordres le matin et on les modifiait le soir ; jamais une ligne de conduite. C'est pourquoi, tant parmi les Chinois que les Musulmans, personne n'a plus guère de confiance en l'autorité. Et puis, dans les répressions, on ne put distinguer les bons des mauvais ; en pacifiant, on dépassa toute mesure. L'autorité est perdue, l'inconduite et le laisser aller sont incroyables ; la bonté et la justice ont disparu. En conséquence. Chinois et Musulmans n'obéissent plus et se moquent de l'autorité.

En ces dernières années on vit des militaires, comme Ho-yeou-pao et Lin-tse-ts'ing, que les vice-rois et les gouverneurs ne pouvaient plus commander, pour leur avoir donné trop d'autorité. Ceux-là furent excessifs dans leurs rapports avec les musulmans. Les Chinois, eux, avaient à supporter les rancunes des mahométans qui saisissaient le premier prétexte venu pour se rebeller. Ces circonstances prolongèrent la durée de la guerre et le mal s'aggrava de jour en jour. Aujourd'hui, nous en sommes au moment où, devant un peuple animé du désir de la paix, toutes sortes

d'arrangements, toutes espèces de projet ont été essayés. Si ce désir de paix dans le peuple n'est pas feint, on peut encore essayer de sauver le pays et de former des plans ; mais il faudra, avant tout, dans la répression, observer cette règle : séparer les bons des mauvais et non les Chinois des Musulmans. Tuons donc sans pitié ceux qui l'ont mérité et, en cela, nous nous conformerons aux lois de l'Etat ; pardonnons largement à ceux qui sont dignes de cette faveur, ainsi se tranquillisera le cœur du peuple. Pour venir à bout des rebelles, mieux vaut se servir des musulmans soumis pour attaquer les musulmans révoltés que de faire venir des troupes des autres provinces et c'est-là une demi-mesure qui aura double effet. Actuellement le général en chef des houei-houei Tou-weu-sieou s'est mis en révolte et Ma-Yong a aidé les rebelles à tuer les mandarins. Pour Ma-lien-chen, comme le rat sortant de son trou et qui tantôt étend la tête et tantôt la retire, ses artifices sont difficiles à découvrir. De tels gens méritent d'être exterminés. Ma-jou-long qui veut être loyal et héroïque s'est chargé, vaillamment, d'abattre ces trois insoumis. Quant au fonctionnaire chinois, Ts'eng-yu-ying, il désire employer toutes ses forces pour aider Ma. Pour les trois premiers réfractaires, je pense qu'il sera facile d'en venir à bout en les attaquant l'un après l'autre. Pour ceux qui se sont associés aux insurgés ou les

ont suivis, nous les châtierons ou leur pardonnerons selon qu'ils sont bons ou mauvais ; en un mot nous les traiterons avec bonté ou justice ? J'espère, d'ailleurs, qu'ils se soumettront dès qu'ils verront nos armées.

Parmi les chefs des musulmans il y a encore Ma-ts'ing-yun, Ko-kouo-ngan, Siu-k'ai-ÿuen, dont on ne connait guère les intentions ; mais ils craignent Ma-jou-long. Quant à T'ien-k'in-yu et autres, vraiment on ne peut se fier à eux et Ma-jou-long a l'ordre de les traiter sans pitié. Ne sera-ce pas faire d'une pierre deux coups si nous arrivons à ce que certains de ces individus non seulement n'aident pas nos ennemis mais encore consentent à nous servir, dans l'espoir d'obtenir un titre honorifique !

Voilà ce que je voulais dire quand, plus haut, je demandais à Votre Majesté de lancer les musulmans contre les musulmans.

Négliger ce moyen et employer les troupes des autres provinces ? Il y a ce fait que ces dernières sont, elles mêmes, en ce moment en grand désordre, et qu'elles enrôlent, pour leur propre compte, des soldats ; alors où trouveraient-elles des forces exceptionnelles pour les envoyer dans ce pays demi-sauvage du Yunnan ! Et même si elles le pouvaient, de quelle utilité seraient ces troupes étrangères, nouvellement arrivées, dans un pays dont elles ne connaissent pas la nature, ignorant

par suite la manière de s'y battre. Si elles viennent, en petit nombre, elles seront insuffisantes pour la tâche à accomplir ; si elles sont nombreuses, cela fera naître, sans doute, des soupçons dans l'esprit des bons musulmans soumis. Et peut-on prévoir jusqu'où les conduirait cette suspicion ?

En somme, il vaut donc mieux ne pas appeler un seul homme des autres provinces. D'ailleurs, employer une armée nombreuse nous obligerait à dépenser une somme énorme et comment le faire à l'heure où les ressources de l'Etat sont insuffisantes et quand on ne sait où emprunter ! Mais si l'on chargeait, par exemple, Ma-jou-long et Ts'eng-yu-ying d'enrôler des soldats musulmans ou chinois, le plus discrètement possible, la dépense mensuelle ne serait que de dix, vingt ou au plus 30.000 taëls. Cette somme, on peut la trouver. C'est encore ce que je voulais dire en parlant plus haut d'une demi-mesure à double effet.

Dès que je suis arrivé au Yunnan, j'ai parlé à Ma-jou-long et Ts'eng-yu-ying qui sont pleins d'enthousiasme et d'allant ; ils ont acquis de grands mérites. Mais il nous faut encore les encourager, de temps à autre, et stimuler leurs efforts afin qu'ils ne se livrent pas à l'indolence ; leur montrer, nous-même, notre dévouement au bien public afin qu'ils n'aient aucun soupçon ; enfin les maintenir dans les vrais principes pour qu'ils ne manquent pas d'égards à

la loi de l'Etat et ne se découragent pas. Puis, nous leur donnerons quelques récompenses, pour les inciter à mener ces affaires à bonne fin. En agissant ainsi on pourra compter, journellement, des résultats notoires. Moi, votre humble serviteur, vous présente ces modestes projets pensant qu'il n'y a pas d'autres solutions que celles-là ».

Ce programme fut appliqué. Au 6e mois, le vice-roi Lao tch'ong-koang envoya, du Kouei-tchéou, une dépêche officielle à Ma-jou-long et à Ts'eng-yu-ying pour leur ordonner de porter tous leurs efforts vers K'iu-tsing et Siun-tien afin de rétablir les communications entre le Yunnan, le Kouei-tchéou et le Setchoan.

A la 7e lune, Tseng-yu-ying se rendit à Yi-léang pour y rassembler des anciens soldats. Avec eux il battit les rebelles à Tien-seng-koang. Aussitôt, les milices locales de Kouang-si-tchéou, de Louo-p'in-tchéou et Lou-leang-tchéou vinrent s'unir à lui et avec cette troupe il marcha contre les rebelles de la préfecture de K'iu-tsing. Sur la route, Sie-tchang-k'oei leur ayant fait reddition de la ville de Yuê-tchéou, l'expédition arriva rapidement près des murailles de K'iu-tsing; elle s'établit au Sud-Ouest de la pagode de Miao-kao.

En cette même lune, vainqueur à Ma-long et Tcheng-y, Ts'eng cerna Siun-tien, qu'il prit deux mois plus tard, y faisant prisonniers les

généraux Ma-yong, Ma-ts'ai, Lao-long-k'ou et Mao-kai-tse qui furent ramenés à Yunnansen et décapités.

Au 10[me] mois, prise de la ville de K'iu-tsing, Ma-lien-cheng, fait prisonnier, est condamné à la peine capitale : l'est est pacifié. En récompense de ses services on nomme Ts'eng Trésorier titulaire et il reçoit le titre de Pa-tou-lou (2[e] mois de la 4[e] année T'ong-tche, 1865).

.... Abrégé du rapport que le vice-roi Lao-tch'ong-koang envoie, à cette époque « Situation générale du Yunnan. — En plus des préfectures et des sous-préfectures de l'Ouest, qui sont tenues depuis longtemps par le chef des rebelles Tou, il y a encore la préfecture de Tch'eng-kiang, les trois sous-préfectures de K'oen-yang, de Sin hing et de Siun-tien qui sont également occupées par les musulmans. Les Chinois se trouvent dans l'impossibilité de retourner dans leurs foyers ; les mandarins qui résident dans ces villes ne peuvent mettre personne en mouvement, il leur est défendu de traiter les affaires publiques et de lever des taxes ou des droits.

En outre, les villages situés en dehors de la préfecture de K'ai-hoa. de la sous-préfecture de A-mi et de celle de Lou-nan sont occupés par les aborigènes. Là, comme dans les préfectures tenues par les musulmans, les chinois ont dû fuir leurs foyers et les mandarins

délaisser les affaires publiques. On voit Liang-che-mei, Chen-tchao-fou, fonctionnaires de Lin-ngan, Waug-tcheng-K'oen fonctionnaire de Ho-si et de T'ong-hai, Wang-yong-ngan, fonctionnaire de Kiang-tch'oang, Ou-yong-ngan, Tchang-pao-houo, fonctionnaires de Kouang-si-tchéou, Léang-fou, fonctionnaire de Mi-lao-hien et Yang-in-p'ei, fonctionnaire de Louo-tse-hien, promus par les chefs de milices locales à des grades de mandarins, s'arroger l'autorité de traiter les affaires publiques. Ils s'immiscent dans les procès civils ou criminels, lèvent arbitrairement des taxes et des droits et obligent, par la violence, le peuple à payer des souscriptions.

Le désordre règnant partout, il n'y a nul moyen de les empêcher d'agir, Ils défendent âprement ces régions où ils agissent à leur fantaisie et oppriment qui leur plaît. En plus de tout celà, innombrables sont les officiers de police du territoire qui sont cruels et entêtés. En apparence ils semblent mandarins chinois, en vérité ils sont rebelles, sans différence aucune avec les musulmans et les aborigènes. Partout le peuple est le maître ; les mandarins sont faibles et pareils à *ces animaux dont une lourde queue paralyse les mouvements.*

Les préfectures et les sous-préfectures *semblent couvertes de plaies* et le pauvre peuple ne sait où se plaindre de ses misères. En cherchant les causes premières du mal, je pense que les

musulmans et les barbares s'étant emparés des villes, se sont liés ensemble, et ne se quittent plus parce qu'ils ont peur que les Chinois les punissent; ils ont ensuite le dessein de s'appuyer, même de loin, sur le rebelle Tou, se considérant comme garants les uns des autres. Enfin, certains officiers chinois qui avaient employé toutes leurs forces, au commencement, pour combattre les musulmans, se targuèrent ensuite de leur puissance pour contrecarrer les mandarins. Et d'année en année tous les autres imitèrent ces procédés.

Dès mon arrivée au Yunnan, les officiers en question m'ont salué, les uns me faisant visite, en personne, les autres en m'envoyant leurs cartes; ils n'ont pas encore osé montrer leur cruauté. Connaissant l'urgence des affaires militaires présentes, si je m'attachais absolument à découvrir les défauts de ces hommes-là peut-être, pris de peur, commettraient-ils des violences et exciteraient-ils des désordres, partout, dans le Yunnan, où il y a si peu de soldats. Et cela constituerait un obstacle à notre expédition contre les rebelles de l'Ouest. Notre vraie ligne de conduite consiste à ne pas leur faire grise mine et à les laisser, temporairement, de côté. Plus tard, quand les difficultés militaires de l'Ouest auront été menées à bien et que la valeur de nos troupes sera connue, alors nous règlerons cette question. A ceux qui voudront se corriger, il sera permis de

s'amender; pour ceux qui voudront fermement rester dans le mal, nous les punirons sévèrement.

Ainsi, peu à peu, toutes ces mauvaises mœurs disparaitront et l'on reviendra à un meilleur état de choses. Nous ferons alors observer à tous les règlements et les lois ».

Au 1er mois du printemps de la 5e année de T'ong-tche (1866) le vice-roi Lao-tch'ong-koang atteignit la sous-préfecture de P'ing-y et, de là, écrivit à l'Empereur sur la situation du Yunnan. Voici l'abrégé de ses rapports :

« Il y a deux mois que je suis arrivé à P'ing-y. Après avoir étudié soigneusement la situation je suis d'avis qu'il faut, avant tout, commencer par exterminer les rebelles musulmans de l'Ouest. Parmi les villes occidentales tenues par eux, excepté celles qui se sont soumises et celles qui ont été reprises à mesure qu'elles étaient enlevées, comme celles où résident encore des assistants de préfet, des sous-préfets-adjoints et des chefs de patrouille, on peut citer 1º la préfecture de Tali et ses dépendances : Mi-tou-t'ing, Tchao-tcheou, Teng-tchoan, Pin-tch'oang-tcheou, Yun-long-tcheou, Yun-nan-hien, Lan-k'ou-hien ; 2º la préfecture de Tch'ou-hiong et ses dépendances : Yao-tcheou, Tcheng-nan-tcheou ; 3º la préfecture de Suen-lin et ses dépendances : Mien-lin-t'ing et Yun-tcheou ; 4º la préfecture de

Li-kiang et ses dépendances : Kien-tch'oan-tcheou ; 5° la préfecture de Yong-tch'ang et ses dépendances : Yong-p'in-hien, Long-ling-t'ing, T'eng-yue-t'ing ; 6° la préfecture de P'ou-eul et ses dépendances : Wei-yuen-t'ing. Enfin les trois préfectures de seconde classe (Tche-li-t'ing) de Mong-hoa, de Yong-pei et de Tchen-yuen.

Les préfectures non comprises cela nous fait, au total, 23 villes occupées par les musulmans. Maintenant, si nous voulons réussir à exterminer ces brigands, il faut d'abord connaître la situation exacte du pays et former de sages plans pour le gouverner. Votre serviteur, après avoir étudié la géographie du Yunnan, en demandant des renseignements à mes assistants et à toute personne capable de m'éclairer, reste convaincu que la préfecture de Tch'ou-hiong constitue un passage important vers le Yunnan occidental. Donc, nous devons soumettre les rebelles de cette localité, avant tout, puis ensuite ceux de Tchen-nan. Ainsi nous aurons la route libre pour notre expédition. Les deux sous-préfectures de Tin-yuen et de Ta-yao sont, également, très importantes. Par là, on peut aller attaquer les rebelles de Yao-tcheou et de Yun-nan-hien et, tirant profit des communications, avoir l'aide ou aider nos troupes de Tch'ou-hiong. De ces deux dernières localités, aussi, nous avons une voie directe vers Tali.

Près de la sous-préfecture de Yao-tcheou se

trouve la préfecture, en second, de Yong-pei, qui touche à la sous-préfecture de Pin-tch'oan. Une autre localité importante, près de la préfecture de Tch'ou-hiong, est Kin-tong, touchant les préfectures en second de Mong-hoa et de Mi-tou. Nous devons donner l'assaut sur ces localités pour y détruire l'influence des rebelles. Si nos troupes de Tch'ou-hiong peuvent secourir Tchen-nan, eelles de Ta-yao aideront Yao-tcheou ou Yun-nan-hien, celles de Yong-pe assisteront celles de Pin-tch'oan et celles de Kin-tong donneront la main à celles de Mi-tou. Alors nous réunirons ces quatre groupes armés en un seul qui marchera sur Hia-koan et Tali.

Au nord, les régions extrêmes sont Wei-si et Tchong-tien. Nous y enverrons un détachement isolé qui attaquera la ville de Ho-k'ing. De là on pourra arriver jusqu'à Chan-kouan et la ville de Tali.

Au Sud-est, le point extrême est Wei-yuen-t'ing. Nous y enverrons des troupes assaillir cette ville : elles passeront par Mong-tchou, Hong-pang et feront leur possible pour chasser les rebelles de Mien-ning et de Yun-tcheou. Ainsi d'un seul coup nous donnerons l'assaut de tous les côtés contre les rebelles. Ceux-ci, obligés de se garder contre nous, en tous lieux auront leurs forces éparpillées et incapables de s'aider mutuellement.

Nous dépêcherons encore nombre d'espions pour faire revenir à nous ceux qui veulent se

rebeller et afficherons un avis indiquant les récompenses à accorder aux officiers qui se distingueront de même que nous encouragerons aussi, les soldats. En opérant de cette manière le succès est certain.

Votre serviteur a correspondu avec Ma-jou-long. Ce fonctionnaire, plein de courage et de patriotisme, m'a prié de le charger de la direction de ces opérations. Assuré qu'il est capable de mener à bien cette campagne je lui ai accordé cette permission. Seulement il faut diviser les troupes en plusieurs colonnes pour les mener à l'attaque et, seul, il ne peut se charger, de tous ces détachements. A cet effet je me propose d'envoyer les mandarins civils Hia-kia-tch'eou, Yu-tse, P'in-yu et les officiers, Yang-cheng-tchong. T'ien-tchong-hin, Li-wei-chou, Li-kin-wen, pour l'aider. Ils ne s'occuperont, chacun, que de soi. Dire auquel de ces fonctionnaires sera dévolu la garde ou l'attaque de tel ou tel lieu est impossible car cela n'a pas encore été déterminé. J'assure votre Majesté que je leur donnerai les ordres nécessaires et que je les mettrai en route dès que j'arriverai à la capitale de la province et dès que j'aurai délibéré avec Ma-jou-long. Quant à Yang-tchen-p'ong, Yang-sien-tche et Ma-wen-tch'eng, ce sont des officiers musulmans de sentiments douteux. On ne peut donc les charger d'opérer seuls sur tel ou tel point ; je les placerai sous les ordres de Ma-jou-long qui les emploiera comme des subordonnés.

Votre serviteur a décidé que le 9 de la 2e lune il se rendra de P'ing-y à Yunnanfou. En atteignant mon poste, je mettrai la multitude dans l'ordre et l'y maintiendrai ; je choisirai diligemment les soldats et les recrues et je presserai la fourniture des munitions de guerre. Ensuite. j'ordonnerai sans délai à tous les fonctionnaires ci-dessus désignés, de partir, chacun par la voie fixée, à son poste d'opération.

D'autre part, je pousserai Ma-jou-long à quitter la capitale et, à la tête de ses troupes, d'aller de l'avant en profitant de toute bonne occasion. Mais les vivres et les soldats sont véritablement insuffisants. J'ai appris que Hiong-mong-tch'ang, intendant des grains, par interim, connaît bien les ressources de tout le Yunnan. Je le chargerai donc de l'approvisionnement des troupes expédiées sur l'Ouest ; il aura son bureau des vivres dans la ville de Tch'ou-hiong-fou. J'espère qu'il remplira bien sa charge.

Votre Majesté a bien voulu m'accorder l'autorisation de puiser une somme d'argent de 50.000 taëls sur les ressources du Setchoan, et vous avez acquiescé à ma demande tendant à obtenir, d'autres provinces, l'aide d'une somme totale de 300.000 taëls. J'envoie dès maintenant des délégués chargés de ramasser rapidement ces fonds. Ainsi les soldats seront rassasiés et feront tous leurs efforts ; les chevaux sauteront de joie ».

Deuxième rapport

« A mon arrivée à la sous-préfecture de P'ing-y, il y a 70 jours, déjà, je me suis informé de la situation du Yunnan et j'ai combiné les projets voulus pour tenter de sauver cette province : je ne peux donc me dispenser, maintenant, de partir sur le champ pour Yunnansen. Mais il existe plusieurs choses qui me préoccupent gravement : 1°. Depuis trois ans que le Yunnan marche sans vice-roi et que les affaires publiques n'y sont traitées par personne, à qui s'est attaché le cœur du peuple ? Chinois ou musulmans, sans distinction, depuis que je suis entré dans l'intérieur de la province, attendent impatiemment mon arrivée. Si je retardais le moment de gagner la capitale. je ne pourrais plus dissiper les soupçons des musulmans pas plus que je ne répondrai aux espérances des chinois ; 2° Yunnanfou, capitale de la province, est guettée par le chef des rebelles, Tou, et par bien d'autres vagabonds encore. Ces temps derniers, grâce à la protection de Ma-jou-long, la ville a pu rester tranquille. Tant que je ne résiderai pas dans la capitale, Ma-jou-long ne se permettra pas d'en sortir, sans raison. Si je lui ordonnais, moi restant ici, d'aller soumettre les rebelles de l'Ouest, les bandes de brigands ne profiteraient-elles pas de ce qu'il n'y aurait plus de défenseurs pour venir piller la capitale ?

Ou si cette absence entrainait des complications qui voudrait, ensuite, accepter la responsabilité de ces évènements ? 3° L'expédition pour l'Ouest est une opération de grande envergure. Pour les dispositions à prendre, il convient de les étudier et de les discuter attentivement. Je sais bien que Ma-jou-long, homme courageux mais simple, ne possède pas l'expérience et la sagacité voulues pour échafauder de vastes plans, que votre serviteur, allant pour la première fois au Yunnan et ignorant tout de ce pays; est bien loin, comparé à Ma, de connaitre comme il le faudrait les circonstances particulières de cette province. En fin de compte il ne nous reste qu'à délibérer, mutuellement, et face à face. Si les dispositions voulues n'étaient pas prises n'en résulterait-il pas de terribles conséquences ? Et si délibérer par lettre, sur cette question, suffisait, pourrions-nous à coups de pinceau discuter sur les mouvements stratégiques ? 4° Ces jours derniers, les affaires publiques de la capitale ont été placées entre les mains des musulmans puisque c'est Ma-jou-long qui les a traitées. Au Kouei-tcheou, où je me trouve, j'ai reçu plusieurs fois des lettres de Ma-jou-long m'exposant clairement ce qu'il a dans le cœur et me disant qu'il ne s'est occupé de règler les affaires, dans la capitale, que parce que celles-ci étaient négligées. Pouvait-il se dispenser d'agir ainsi ? Il ne demande qu'à se décharger de ce travail ;

mais il n'a personne à qui le confier, etc, Tout ceci est vrai. Précédemment j'ai envoyé Song-yen-tchouen et d'autres remplacer les mandarins manquants et traiter les affaires de la province. De cette mesure, Ma-jou-long m'a montré grande reconnaissance. Mais Song-yen-tchoen, seul et sans conseil, bien qu'il se sente assisté par Ma-jou-long, dans sa charge, réclame lui aussi avec impatience, mon arrivée. Si je ne me rends pas, de suite, à la capitale, Ma-jou-long ne saura toujours pas à qui confier la direction des affaires publiques et Song-yen-tchoën n'osera rien entreprendre; 5° Les affaires militaires sont importantes et doivent être centralisées entre les mains d'un seul homme, capable. Puisque je veux charger Ma-jou-long d'aller soumettre les rebelles de l'Ouest, il ne faut pas oublier que les circonstances de guerre sont variables et qu'elles diffèrent du matin au soir. Tout ce qu'il est n'écessaire d'entreprendre, dans cette expédition, doit être délibéré soigneusement et longuement, juste au moment du départ de Ma-jou-long. Il serait absolument impossible à votre serviteur, loin de la capitale. de s'occuper de tout cela. Si je retarde encore mon départ pour Yunnansen, les officiers ne croiront-ils pas, en secret, que je me défie de Ma-jou-long? Et s'il arrivait quelque évènement imprévu, ne se tiendraient-ils pas sur la réserve mettant Ma-jou-long dans l'impossibilité de se faire obéir? Certainement cela ne pourrait

que gâter les affaires.

Il y a d'ailleurs, sur ce même sujet, une chose qui me rend anxieux. Quand je serai arrivé à la capitale, si les officiers en question voient que je demeure tranquille, ils changeront, sans doute, leurs pensées, mais ne feront-ils pas courir le bruit que je reste dominé par les musulmans et soumis à leurs caprices? Bien que votre serviteur soit ignorant au dernier point, il pense qu'on n'en arrivera jamais jusque là; mais il faut tout prévoir et quand des faux bruits se sont répandus il n'est plus temps d'aviser à les rattraper. Si, jamais, pareille éventualité se produisait, il me serait impossible de tenir ma place et je ne pourrais plus traiter aucune affaire. En conséquence il est indispensable que je parte, sans retard, et que j'en informe clairement Votre Majesté ».

Troisième rapport

« Ces dernières années, bien que Ma-jou-long et Ts'eng-yu-ying aient travaillé dans la même voie et poursuivi le même but, en vérité si, d'apparence, leurs relations semblaient cordiales, de sentiments ils n'étaient pas unis. Quand, au début, se manifesta la puissance des Musulmans, Ts'eng-yu-ying ne put leur résister avec ses propres forces ; il lui fut indispensable de s'entendre poliment et à l'amiable avec Ma-jou-long.

L'année dernière, pour l'expédition dans la préfecture de K'iu-tsing, tous les deux sont sortis bien des fois de la capitale à la tête de leurs troupes; ils ont pris, vivants, Ma-yong et Ma-lien-chen. Puis, Ts'eng-yu-ying, disant qu'il voulait arranger la situation dans l'Est, a fait cantonner ses troupes à K'iu-tsing; son but réel était d'y hisser son propre drapeau et de s'opposer à Ma-jou-long. Car il y a des mauvaises langues qui ont excité ces deux hommes l'un contre l'autre et créé leur désaccord.

Au sujet des luttes et des querelles actuelles entre Chinois et Musulmans, Ts'eng déclare que c'est Ma-jou-long qui les pousse à agir ainsi. Pourquoi ne réfléchit-il pas davantage? Le vrai chef des rebelles musulmans est T'ou-wen-sieou. Heureusement que Ma-jou-long, qui connait bien son devoir, s'est chargé bravement de marcher contre les revoltés dirigés par le Sultan de Tali. Il suffit de le conseiller et, selon le cas, de l'encourager...

Si je me mettais à dépouiller les dossiers de rebellion de toutes les localités, qui sont confus et nombreux, tout mon labeur y serait absorbé et je ferai perdre du temps à l'expédition vers l'Ouest. Ma-jou-long pourrait devenir tiède, concevoir quelques soupçons et ne plus vouloir travailler pour nous. En somme ce serait s'occuper de choses insignifiantes au détriment de celles qui sont importantes. Moi, votre serviteur, j'ai reçu plusieurs fois des

lettres de Ts'eng-yu-ying se rapportant aux faits signalés ci-dessus. Je lui ai répondu en lui ordonnant de venir me voir et je l'ai blâmé sévèrement. J'avais d'ailleurs écrit à Votre Majesté, ce que je pense de Ts'eng «C'est là un fonctionnaire courageux et capable ; son habileté est grande et il doit être employé. Mais son cœur est étroit et son caractère dur. Il est mesquin, ne regardant que les menus faits et ne s'occupant jamais de l'ensemble ». Or je viens de recevoir le décret impérial suivant : « Nous ordonnons à Ts'eng-yu-ying de remplir provisoirement la charge de trésorier du Yunnan. Comme il l'a déjà fait, Lao-tch'ong-koan l'informera qu'il déployer toutes ses forces pour s'acquérir des mérites tout en réformant son caractère mesquin et étroit. Si le trésorier par intérim, en question, ne se corrige pas de ses défauts, Lao-tch'ong-koan nous en informera en toute sincérité ».....

Toutes ces pompenses déclarations, toute cette stratégie en chambre n'aboutissait à rien et la Cour de Pékin continuait à relever, à changer, à dégrader ses fonctionnaires incapables.

«Le gouverneur Ling-hong-nien ayant résigné sa charge, l'empereur nomma Lieou-yu-tchao pour remplir ces fonctions ; Ts'eng-yu-ying occupa provisoirement celles de trésorier ».

« Au 2e mois le vice-roi Lao-tch'ong-koan atteignit enfin la capitale de la province. Le général de division par intérim, Ma-jou long, plaça ses officiers et toutes les troupes en rangs, au dehors de la ville, pour le recevoir.

« Au 10e mois de l'hiver, le vice-roi Lao-tch'ong-koan présente un rapport à l'Empereur indiquant les plans qu'il va mettre en exécution contre le chef musulman Tou ; il lui demande d'envoyer de l'argent :

« Je suis arrivé à la capitale de la province, au 2e mois, et j'ai délibéré longuement, avec Ma-jou-long, sur la situation du Yunnan. On peut constater que Yunnansen est placé à l'Est de la préfecture de Tali et qu'entre ces 2 localités la préfecture de Tch'ou-hiong constitue un passage important. J'enverrai donc le lieutenant-colonel Yang-tchen-p'ong et le colonel Li-wei-chou attaquer la sous-préfecture de Tchen-nan ; ils formeront le détachement principal. Le lieutenant-colonel Yang-sien-tche et le commandant Ho-kouo-ngan, de leur côté, iront par Ta-yao attaquer la sous-préfecture de Pin-tch'oan ; ce sera un corps de secours. Ma-jou-long, enfin, à la tête des troupes sous ses ordres, fourragera dans la préfecture de Tch'ou-hiong et la sous-préfecture de Ting-yuen en attendant l'arrivée des deux autres détachements, Dès qu'une des trois sous-préfectures (Tchen-nan, P'in-tch'oan ou Yunnan) sera soumise, j'expédierai sans tarder une ar-

mée nombreuse donner l'assaut à Hia-koan et Tali. Au nord, on remarque que la préfecture de seconde classe de Yong-pei constitue une place de premier ordre. J'y dépêcherai le général de brigade de Tchao-t'ong, Yang-cheng-tchong, avec ordre de s'en emparer. Il passera par la prétecture de Tong-tcho'an et la sous-préfecture de Hoei-li, au Setchoan. Dès que Yong-pei sera entre nos mains, ce général devra attaquer Chang-koan, par Li-kiang et Ho-ts'ing (Tali). Les localités du Sud-Ouest, telles que Mong-hoa, Wai-yuen, Yun-tcheou, Mien-ling, sont occupées par de puissants rebelles. Il nous faudra envoyer, par le Sud. des troupes fortes, séparées en plusieurs groupes, pour les attaquer tous à la fois; ainsi ils ne pourront plus s'opposer à nous en s'aidant les uns les autres. Ensuite nous ordonnerons au général de brigade de T'engyue, T'ien-tchong-hien, de s'avancer contre les révoltés de Mong-hoa, en passant par Kin-tong; le sous-préfet P'ing-yu l'assistera, Ordre sera donné, encore, au général de brigade de P'ou-eul, Li-kin-wen, d'aller, par P'ou-eul et par les trois Mong, donner l'assaut à Wai-yuen, Yuntcheou et Mien-lin. Ainsi les ennemis seront harcelés de tous les côtés à la fois et ils ne pourront se secourir d'un bout à l'autre de la ligne de front. Les deux corps d'armée, du Sud et du Nord, devront être commandés par Ma-jou-long. Mais le nombre des soldats actuellement enrolés étant insignifiant et les chemins

qu'on doit suivre pour aller soumettre les rebelles, s'étendant sur des milliers de lis, des troupes séparées manqueraient de force. Il est donc indispensable que nous employons les milices. Or il existe, ici, des gardes locaux qui s'appellent encore des volontaires populaires. Pendant la période de guerre que nous venons de traverser, ces volontaires des préfectures et des sous-préfectures ont appris à se battre. Mais toutes les circonscriptions ne sont pas pareilles et ces détachements de volontaires, également, ne sont pas tous aussi bons ni aussi nombreux. Nous ordonnerons aux mandarins de chaque localité d'envoyer de 100 à 500 volontaires, selon l'importance du district et son étendue. Ces hommes seront dirigés par des chefs originaires de la région même. En tenant compte des distances, chaque groupe sera expédié sur les casernes qui se trouvent près du district et, là, aidera les généraux et leurs officiers à pourchasser les rebelles. De plus nous partagerons ces gens en 2 bans (chaque ban relayant l'autre une fois tous les 3 mois) afin que les journées de fatigue et celles de repos soient en nombre égal. Nous adresserons aussi, rapidement, des dépêches à toutes les troupes leur enjoignant de marcher sur-le-champ. Tous les officiers, je le sais, sont pleins de courage et veulent se distinguer. Mais pour faire une expédition, il faut préparer les vivres et la solde des troupes; cela est indispensable,

Dernièrement, chaque fois qu'on marcha contre les rebelles de l'Ouest, on manqua de nourriture ou d'argent; ainsi on s'arrêta à mi-chemin. Actuellement, c'est une expédition de grande envergure qui va commencer et le peuple est enthousiaste. Si les approvisionnements font défaut, les soldats affamés se disperseront en maugréant et je ne sais ce qu'il en adviendra du Yunnan. Il a dix ans que le chef Touwen-sieou s'est rebellé. Si l'on disait encore « attendons que l'argent et les vivres soient au complet et ensuite nous ferons l'expédition » le jour du départ des troupes ne viendrait jamais.

Prosterné, j'ai lu le décret impérial du 11e mois de la 4e année, disant que Sa Majesté a ordonné au Ministère des finances d'envoyer une somme d'argent de 135.000 taëls fournie par toutes les provinces, pour secourir le Yunnan. Jusqu'ici le Setchoan, seul, a remis 30.000 taëls; des autres provinces, je n'ai pas reçu de nouvelles.

Maintenant tous les corps d'armée du Yunnan sont en mouvement, ils ne peuvent absolument pas s'arrêter pour attendre des vivres. J'ai l'honneur de solliciter de Votre Majesté qu'elle ordonne au vice-roi du Setchoan de dépêcher des délégués pour qu'il m'envoie, immédiatement, le reste de la somme due, soit 5.000 taëls. Qu'on notifie aussi aux vice-rois

du Kouang-tong, du Tche-kiang, du Kiang-si, du Hou-nan et du Ho-nan d'avoir à me livrer la somme entière qu'ils doivent payer en conformité avec le décret impérial. Les soldats rassasiés seront forts et les chevaux sauteront de joie. Il sera facile, ainsi, de mener cette expédition à bonne fin ».

Le généralissime des musulmans, Tou, ne fut pas sans apprendre que le gouvernement chinois expédiait une armée nombreuse et que celle-ci s'était séparée en plusieurs groupes pour marcher contre lui. Il dépêcha sans tarder des hommes qui s'emparèrent de Tchen-yuen et de Ngau-louo pour parer aux attaques sur les sous-préfectures de première classe de Mong-houa et de Wei-yuen.

Au 1er mois du printemps de la 6e année de T'ong-tche (1867), le général de division, par intérim, Ma-jou-long, campé dans la sous-préfecture de Lou-fong, envoya l'ordre au général Ho-kouo-ngan et au colonel Yang-sien-tche, qui avaient battu les rebelles musulmans à Ts'ie-tch'ang kouag, d'aller attaquer la sous-préfecture de Yao-tcheou. Le lieutenant colonel Yang-tchen-p'ong fut chargé de marcher sur celle de Pin-tch'oan et le colonel Li-wei-chou, sur celle de Tchen-nan.

Sur ces entrefaites, le vice-roi Lao-tch'ong-koan mourut à son poste et l'empereur nomma Tchang-kai-song, gouverneur du Kiang-si, pour

le remplacer. En attendant le moment où celui-ci pourrait atteindre son poste Song-yen-tch'oen, grand juge provincial, exerça provisoirement, la charge de vice-roi.

« Le vice-roi Lao-tch'ong-koan étant mort de maladie, dit un autre texte, Ma-jou-long dirigea la province. Profitant de l'éloignement de Ts'eng, Tou-wen-sieou lança ses mulsulmans aux longs cheveux de Yong-tch'ang, Teng-yue, Choen-ning, Mien-ling et Kiang ouei, au nombre de 400.000, environ, à l'attaque de Yunnansen.

Hia-you-siou marcha contre eux, à Lou-fong. Mais comment un petit nombre d'hommes pourrait-il résister à un grand ? Il dut battre en retraite à Ngan-ning, point qu'il dut évacuer, reculant jusqu'à la plaine de la rivière de la famille Liang. Commandés par 18 généraux, les musulmans étaient en si grand nombre qu'ils couvraient la montagne et la vallée. Comment défendre la rivière de la famille Liang ? Tou-wen-sieou, après s'être emparé d'une vingtaine de villes, marcha aussitôt vers la capitale. Le frère de Ts'eng, qui faisait bonne garde, écrivit néanmoins à son aîné de venir le secourir. Ts'eng expédia sur le champ des troupes de renfort, à son frère, puis, vers l'hiver, amena en personne des secours.

A son départ Ts'eng annonça qu'il suivrait la route de Lou Liang ; mais il vint par une autre voie et, en chemin, s'empara des retran

chements de Ta-ché-pa, Siao-che-pa, Siao-pan-kiao, Kou-ting-ngan et Kin-ma-sseu. Il mit à mort sept chefs musulmans et tua plusieurs milliers de ceux-ci. Puis il se posta à Ta-chou-ing pour opérer sa jonction avec les troupes impériales du Nord et de l'Est. Les routes d'approvisionnement de la capitale devenues libres, il changea de résidence et se posta à Choei-tchao.

Au 8e mois Ts'eng reçut, de l'Empereur, le bouton du 1er degré ; Ma-jou-long vint visiter le nouveau promu et le complimenta.

Ts'eng, en conduisant ses troupes à l'attaque de Yang-lin, avait été atteint d'un coup de feu au nez. Guéri de sa blessure, il se décida à de grands mouvements. Il envoya ses deux frères et des troupes, de côté et d'autre, pour combattre, alors que lui allait et venait pour la surveillance. Tandis qu'il attaquait en personne Che-hou-kouan, d'autres régiments des troupes impériales étaient victorieux à Tcheng-kong, Ou-ting, Iuen-meou, Lou-k'uien, Louo-tse, Tsing-ning et Tch'eng-kiang ».

« En 1868, le colonel Ho-kouo-ngan, le lieutenant-colonel Ma-hio-lin et le lieutenant Ma-yun-long, formèrent un complot dans le but d'assassiner le général de division Ma-jou-long, de s'emparer de la capitale de la province, puis de se joindre au parti musulman. Quand l'affaire fut découverte, les colonels Li-wei-chou,

Ma-tchong et le chef des gardes locaux, Lieou-t'in-ts'uien, délibérèrent en secret avec Ma-jou-long et attirèrent Ma-hio-lin et Ma-yun-long à la poste militaire. Tenant ces deux-là, ils les tuèrent. Li-wei-chou passant alors par dessus la muraille, à l'aide d'une corde, alla à la pagode de Lou-pan appeler Ho-kouo-ngan. Il fit semblant de lui donner la main puis, en causant, le tua. Vingt-trois de leurs partisans furent arrêtés et excutés ; les autres conjurés se dispersèrent ». La ville allait donc être tranquille, les traîtres de l'intérieur étant supprimés ; on le croyait du moins.

Mais les lieutenants-colonels Yang-sien-tche et Ma-tien-chouen, le commandant Ma-che-te, les sous-lieutenants Ma-wen-tch'en, Ma-k'oei et Ma-wen-tchao, qui avaient des relations avec Yang-tchen-p'ong et Ho-kouo-ngan, en apprenant l'exécution de ce dernier jurèrent de le venger. Profitant de ce que le général de division Ma-jou-long était sorti par la grande porte de l'Ouest, pour attaquer les rebelles, Yang-sien-tche, Ma-tien-chouen et Ma-wen-tch'en en conduisant leurs hommes au combat se révoltèrent et passèrent aux rebelles. Ma-jou-long se retira à la hâte dans la ville. Ce jour-là, les musulmans s'emparèrent de divers points autour de la cité : Tsong-chou-ts'uen, San-koan-ngan, Ma-yuen et Ta-koan-leou.

Les commandants des impériaux ne pouvant tenir ferme contre les attaques des musul-

mans se retirèrent. en abandonnant leurs casernes, et campèrent sous les murs même de la ville. Aussitôt les assiègeants, en foule, se rapprochèrent de la porte du Sud ; Kiang-yeou-koan fut leur repaire général. Puis il s'emparèrent de Si-yu-miao, de Ou-hoa-seu, de Yang-chen-miao, de Mi-lo-seu, de San-koan-ngan, de Tsong-chou-ts'ueo, de Si-pa, de Hiao-in-seu, de Hong-miao, de T'ou-toei, de Ma-yuen, de Hoang-t'ou-p'ouo, de Kang-chan, de Pao-tse-t'eou. Au total ils établirent cent et quelques camps et élevèrent encore des batteries et des redoutes. Grâce aux efforts du sous-préfet Tch'en-yu-pao, les approvisionnements et les nouvelles purent quand même passer.

Le vice-roi Tchang-kai-song, désigné pour le Yunnan, ayant demandé sa mise à la retraite, en se disant malade, l'Empereur le prive de son grade et nomme Lieou-yu-tchao, Vice-roi du Yunnan. Ts'eng-yu-ying devint gouverneur, Song-yen-tch'oen trésorier et Li-yuen-tou, juge provincial.

Au 4e mois de l'été le vice-roi Lieou-yu-tchao, avec des troupes, atteignit K'iu-tsing. De là il ordonna à Li-kia-fou, général de brigade de Tchao-t'ong et à Lieou-yu-chou, Tao-tai en expectative, du Setchoan, de lancer leurs hommes sur la sous-préfecture de Siun-tien.

« Au 4e mois de l'été, Ts'eng-yu-ying, à la tête de ses détachements, battit les rebelles à Pan-

kiao ; les campements des révoltés, à l'Est de la capitale, furent détruits. Il attaqua ensuite ceux du Sud ».

Le général de divison Ma-jou-long, à ce moment, soignait justement une blessure. Entendant le bruit de la fusillade et du canon, il alla courageusement, avec ses gardes du corps, à l'aide. Il détruisit les solides forteresses des rebelles à Ou-hoa-seu et Yang-chen-miao. Ayant l'avantage il s'avança sur Kiang-yeou-koen. Là. Ma-jou-long, seul, se mit en avant et s'approcha si près des casernes des rebelles qu'il fut atteint par un boulet, au ventre. Ts'eng-yu-ying ayant rapporté le fait à l'Empereur un décret impérial ordonna de donner, au blessé, le remède appellé *Jou-i-pa-tou-san*.

« Les musulmans, cependant, avaient à nouveau couvert de tours, de retranchements et de camps, la plaine de Yunnansen, Leurs travaux de défense, nombreux comme les étoiles du ciel, s'étendaient jusqu'au pied des murailles de la ville. Quant à leurs généraux, ils s'étaient installés ainsi qu'il suit : Le général Lieou à Hia-kia-yao, T'ou-touei et au hameau de Yu ; le général Mi à Ta p'ou-ki, Siao-p'ou-ki, au hameau de Ma et de Siao-pa ; le général Toan à la pagode de Ou-hoa (hors de ville) à la rivière de T'ou-pa et à la pagode de Si-yo ; les généraux Ngan et Ma, au temple de Wan-cheou, dirigeaient les opérations. Tandis que le général Yao gardait les routes vers Tch'eng-

kiang, le général Li, avec le gendre de Tou-wen-sieou (Ts'ai-lang-ouei) et sa femme, vinrent par Fou-min et Song-min attaquer Yang-lin qui fut pris. Successivement Ta-pan-kiao, Siao-pan-kiao et la montagne de Siao-kia furent enlevés et toutes les routes d'approvisionnements de la capitale coupées ».

« Qu'aurait pu faire Ma-hien, si courageux qu'il soit, puisque les troupes sous ses ordres, après une sortie, le matin, voyaient, le soir, plusieurs compagnies passer à l'ennemi. Heureusement que Ma-tchong et Li-ouei-chou avaient chacun, sous la main, quelques centaines d'hommes éprouvés; on pouvait les employer en toute confiance comme aussi les paysans qui acceptaient de combattre à outrance. Malheureusement, les plans secrets de l'intérieur transpiraient au dehors et c'est pourquoi, ainsi que nous l'avons dit plus haut, Ma-hiang-long et Ho-kouo-ngan furent mis à mort, l'un près du poste de police de la pagode de Confucius, l'autre à la pagode de Loupan-si. Grâce à ces mesures, les difficultés de l'intérieur disparurent, un peu; mais celles de l'extérieur existaient toujours.

Comme les murs de retranchements édifiés par les rebelles étaient épais et solides, qu'à l'extérieur de ces défenses on avait creusé des doubles fossés dans lesquels on avait posé, secrètement, des piquets de bambous et des cornes de cerf, les troupes impériales ne pou-

vaient en venir à bout. On dut se servir de canons ; mais les rebelles se cachaient dans les trous quand on tirait et, les boulets passés, se relevaient. Si leurs ouvrages fortifiés étaient endommagés par le tir, à l'instant même ils les réparaient. Parfois, nos troupes attaquaient un camp de rebelles et y entraient ; mais bien que les murs fussent à moitié démolis, les assiégés les défendaient encore plusieurs jours.

Ainsi la prise des fortifications des assaillants étaient parfois plus difficile que l'attaque d'une ville solide. De plus, à chaque instant, ces rebelles recevaient des renforts, tantôt de l'Est, tantôt de l'Ouest ; et les routes d'approvisionnements de leurs camps étaient libres.

Pleines de fougue pour combattre restaient les troupes, certes ; mais après chaque sortie cette ardeur diminuait. Ts'eng, après avoir bien réfléchi sur cette situation se dit qu'il fallait éviter à l'avenir, d'attaquer les points que l'on savait trop bien défendus et porter tous ses efforts, au contraire, sur ceux qui étaient plus faibles et les emporter ; ainsi le nombre de ses camps s'augmenterait de ceux qu'on prendrait à l'ennemi.

Les généraux Yang-yu-k'o et Li-wen-chou, capables et connaissant bien la région de l'Ouest, les généraux Tchang-pao-houo, Ho-sieou-lin, Ts'ai-piao, Ma-tchoung, Haong-yeng-chio et Li-ting-piao, réfléchis et courageux,

reçurent en secret l'ordre de Ts'eng de se rendre sur les derrières des musulmans. En outre, Yang-yu-k'o et Li-wen-chou devaient profiter de la première occasion pour marcher vers l'Ouest ».

« Liang-kouang-houng, de Teng-yue, Ly-foung-siang, de Yong-tch'ang, Tchen-joen-kiai, de Li-kiang, depuis plus de dix ans commandaient des troupes dans ces régions montagneuses et se battaient contre les musulmans. Ts'eng les récompensa par des lettres de félicitations et leur donna l'ordre d'entrer en liaison avec les régiments qu'il avait envoyés, lui-même, dans ces districts ; d'empêcher les mouvements des bandes musulmanes ; d'aider les soldats expédiés à l'Ouest ; d'attaquer les retranchements des mahométans ; de couper à ceux-ci toutes routes d'approvisionnements ; de combattre ceux qui viendraient les aider ; enfin de tromper les rebelles sur l'effectif de l'armée impériale. Il leur disait, encore, d'attaquer sur tous les points, à la fois, de façon que les houei-houei ne puissent s'entr'aider ».

De son côté, Ts'eng dirigea l'assaut des retranchements près de Yunnansen, se battant jour et nuit ; il réussit dans ses projets. Au 8e mois de l'année 1869 il fit un grand massacre de musulmans et les troupes qu'il avait envoyé remportèrent successivement des victroires à Fou-min, Song-min, I-men, Ngan-ning, K'oen-

yang, Lou-fong, Tch'ou-hiong, Nan-ngan, Koang-t'ong, Ta-yao et Ting-yuen. Victoire, aussi, aux puits de sel de Ho-yen et Yong-yen. Les chefs des musulmans qui avaient conduit leurs hommes, au nombre de plus de 400.000, à l'attaque de Yunnansen, furent mis à mort. La rebellion touchait à sa fin. Les forces impériales, d'ailleurs, augmentaient chaque jour et le courage des musulmans baissait. Ts'eng envoya Yang-yu-k'o et d'autres généraux, par divers chemins, attaquer sans trêve, mais lorsqu'ils jugeraient le moment opportun, toutefois, les musulmans. Il mena lui-même des troupes au combat, à l'Est et à l'Ouest. A peine venait-il de gagner la bataille de Fan-tsing-chan, qu'il se rendit vers K'iu-tsing-fou et investit, plusieurs mois, cette localité. Quand la ville fut sur le point d'être prise, les habitants redoutant que les soldats impériaux, une fois entrés, ne tuent tout le monde, bons et mauvais, demandèrent à Ma-jou-long de venir les secourir. Celui-ci accepta. Dès son arrivée, il s'empara de Ma-lien-chen, musulman chef de la ville, et le fit mettre à mort. K'iu-tsing eut la paix ».

« Le vice-roi Lieou, du Setchoan, avait été envoyé à Yunnansen pour y prendre le commandant des troupes et marcher contre les mahométans. Quand ce haut fonctionnaire atteignit K'iu-tsing, à la 9e lune, le trésorier revint secourir Yunnansen.

De son côté Lieou attaqua Siun-tien, dirigeant lui-même les opérations ; la résistance fut longue. Comme les défenseurs ne faisaient aucune sortie, les assaillants durent recourir à des moyens extrêmes, couper les digues et inonder la ville. Bientôt, dans la cité, l'eau s'éleva à plusieurs pieds ; la victoire était proche. Mais on dut arrêter les travaux, car le camp des assaillants, par un juste retour des choses, fut à son tour endommagé. Le vice-roi fit mettre à mort Houo-tch'ong-tien et rendit publique cette condamnation »

De Lou-léang, Ts'eng se rendit à Chouei-hai-tse. D'un autre côté les soldats de Yang-lin, aidés par ceux que commandait Ho-sieou-lin, s'emparèrent de Siao-pan-kiao. San-ta-jen, enfin, demandant du secours au camp fortifié établi au bord du lac, à Tsieou-kia, livra bataille et fit battre en retraite les soldats dirigés par Yang-tchen-p'eng et venus de K'oen-yang. Les troupes régulières inspiraient la terreur aux ennemis ; elles étaient en constante communication.

Les musulmans de Tch'eng-kiang, que Ts'eng avaient déclarés soumis, se révoltèrent à nouveau. Ce mandarin fut, par punition, rétrogradé de deux degrés ; mais garda sa place. Il attendit l'automne de la 9e année T'ong-tche (1870) pour conduire, en personne, des troupes impériales à l'attaque de cette ville ; il ne put s'en emparer de suite. Au 9e mois, il adressa

un rapport à l'empereur lui demandant de laisser son frère cadet devant cette ville, pendant qu'il reviendrait à Yunnansen où il était appelé pour faire subir les examens de la licence civile et militaire « Dès que ces épreuves seront terminés, disait-il, je reviendrai à nouveau m'occuper de la reprise de Tch'engkiang ».

« Au 6e mois, le général Li-fang-yuen, grâce à un stratagème, fit entrer dans la ville de Yunnansen la fille de Tou-wen-sieou ; son idée était d'avoir un agent de liaison à l'intérieur de la place. Ts'eng fit mine d'ignorer ce fait et laissa Li-fang-yuen s'installer dans la demeure de Ou-yong-ngan. La fille de Tou fut traitée, par Ma-hien, comme une fille adoptive ; le gendre de Tou, le jeune Ts'ai-lang-ouei, logea également chez Ma-hien. Quant aux musulmans venus avec la fille de Tou ils furent répartis et logés, les uns à la petite porte de l'Est, les autres à la pagode de Kouei-hoa et au camp commandé par Tchang-pao-houo.

« Au bout de quelques temps, Ts'ai-lang-ouei ne tarda pas à s'apercevoir que les affaires tournaient mal pour les musulmans ; il prit la fuite avec Ma-lou-se. On mit aussitôt à mort la fille de Tou, à Pe-ho-kiao, et on fusilla le général Li-fang-yuen au yamen du Tou-se. Tous les musulmans de l'escorte furent également exécutés ».

Néanmoins les opérations ne marchaient pas aussi vite que le désirait Ts'eng ; on sentait de la lassitude dans les camps. L'investissement de Yunnansen se prolongeant, le Trésorier envoya Tchang-pao-houo, secrètement, attaquer Fou-min qu'il reprit. On s'empara, ensuite, de Ou-ting et l'on envoya, alors, les troupes de Fou-min à Ngan-nin, couper la route de Pi-tsi-koan.

Chez les musulmans, les affaires n'étaient guère plus brillantes et dans leurs camps, devant Yunnansen, une vive agitation régnait. Depuis que le général en chef Ma-tchouen était mort, au temple de Van-cheou, personne ne commandait plus ; les généraux se disputaient et se jalousaient. D'abord, ce fut le général installé à la pagode de Ou-hoa et le général Toan qui tournèrent casaque, coupèrent leurs cheveux et déplacèrent leurs camps. Puis le général chargé de la garde du temple de Van-cheou, passa à l'ennemi ; d'autres chefs moururent ou s'enfuirent ; le général Ngan fut mis à mort.

L'autorité des chefs musulmans, restants, diminua peu à peu et fut détruite aussi facilement que l'on coupe des bambous. Le général Mi, se voyant isolé, se retira au hameau de Ma puis vint mourir au fleuve de Li-tche ; le général Lieou fut tué dans une révolte de ses troupes. Et comme dans la plaine de Yunnansen, on avait anéanti un très grand nombre

d'hommes les affaires, là, tournaient lentement, mais inexorablement, en une victoire des impériaux.

Profitant de ces dispositions, Ts'eng fit attaquer K'oen-yang par Tchang pao-houo. Ce dernier mit à mort Yang-tchen p'ang et enregistra une victoire. Ts'ien-t'i-iuen par contre, ne fut pas aussi heureux à Tsin-ning où il fut tué. On lança Ouang-i, Liang-se-ouei, Hiong-yu-tcheou à l'attaque de Tsing-ning. La lutte dura plusieurs mois, sans résultat probant ; mais finalement ce fut un succès.

Restait la ville de Tch'eng-kiang contre laquelle s'escrimaient, en vain, Ts'ouei-ouan-siang et Ma-tchong. Un jour, trompés par une ruse des musulmans, ils entrèrent dans la ville où Ts'ouei-ouan-siang fut mis à mort dans le combat, Ma-tchong battit en retraite avec ses troupes. A la nouvelle de cet échec Ts'eng envoya l'ordre à Chao-t'ien-kouei, Yen-che-mei, Tchao-fa, Li-t'ing-piao et Hiong-yu tcheou de réunir leurs troupes à celles de Ma tchong et d'attaquer, ensemble, à nouveau ; cette fois ce fut la victoire. On ne sait ce qu'il advint de Tchang-se-ta et de Yao.

« Tch'eng-kiang étant tranquille, le vice-roi Lieou s'installa à Yunnansen, avec ses troupes, tandis que Ts'eng se préparait à marcher vers l'Est. Subitement on apprit que les généraux Yang-yu-k'o et P'ang-jen s'étaient emparés de

Yao-tcheou. Au reçu de cette nouvelle le vice-roi, le trésorier, Ma-hien et Ly-sin-kou changèrent leurs plans et partirent attaquer Koang-t'ong, Tch'ou-hiong et Tchang-nan. Quant à Yang-yu-k'o et les autres généraux ils marchèrent contre les sous-préfectures de Yunnan, de Tchao, de Mong-hoa et aussi vers Ta-yu-keng et Siao-yu-keng se rapprochant, ainsi, de Tali, nœud de la résistance ».

Arrivé près de cette ville, tous se joignirent à Ma-hien. Le trésorier Ts'eng se tenait à l'arrière, chargé de l'intendance et de la direction stratégique des troupes. Ce ne fut, partout, que victoires.

A ce moment (1872), dans la ville de Tali, Tou-wen-sieou n'avait plus qu'un très petit nombre d'hommes. Heureusement pour lui que le général Yang-piao-tsi, placé à Chan-koan pouvait, à lui seul, barrer la route; et de fait longtemps personne ne put passer.

Ce général gardait avec lui Toung-féi-loung et le jeune Ts'ai-lang-ouei, des généraux éprouvés. Les troupes impériales vinrent pour les cerner; mais comme les musulmans ne se laissèrent pas intimider les impériaux, malgré leurs attaques répétées, n'arrivèrent à rien. Toutefois, grâce à un émissaire, des relations s'établirent entre les deux camps et Toung-fei-loung passa bientôt à l'ennemi. Alors des troupes régulières, à l'aide de barques, attaquèrent

Tali, par Hai-pin; d'autres descendirent par le Ts'ang-chan et le Ma-eul-foung; l'assaut eut lieu sur trois côtés à la fois.

Le jour où Toung-fei-loung avait déserté son parti, le jeune Ts'ai-lang-ouei avait pris la fuite. Apprenant ces nouvelles, Yang-pao-tsi revint rapidement à Chia-koan pour y combattre à outrance; les troupes impériales furent sur le point de ne pouvoir lui tenir tête. Par bonheur, Yang-yu-k'o, qui gardait l'arrière du front, lutta héroïquement, fit reculer les troupes de Yang-piao-tsi et Hia-koan tomba. La même nuit, Chan-kouan ouvrit ses portes. Les camps impériaux profitant de ces succès s'avancèrent et s'installèrent dans la plaine de Tali où ils s'entourèrent de fossés profonds et de hauts retranchements. Ils étaient, là, établis solidement et bien gardés.

Battu, Yang-piao-tsi se retrancha dans la cité de Tali d'où il ne bougea plus. Ce que voyant, Yang-yu-k'o expédia des propositions secrètes aux musulmans espérant les séduire. Ces tentatives ne furent pas sans succès car les troupes de Yang-piao-tsi voulurent se disperser, fatiguées d'être matin et soir au combat; tel était leur état d'esprit.

« Le général musulman Yang-piao-tsi était lié de cœur avec le général Yang-yu-k'o des troupes régulières, car tous deux étaient également habiles, et les héros aiment les héros. Après chaque combat, ils conversaient et,

depuis longtemps, se considéraient comme frères. Ils firent même le serment, à la face du ciel, de se secourir dans la mauvaise fortune. Cela, tout en gardant solidement leurs positions respectives ».

Quelques temps après, le trésorier Ts'eng arriva à Ou-li-kiao pour visiter les camps; les troupes impériales étaient plus fortes que jamais. Ly-fou-sing, à l'aide de travaux de mine, ayant fait sauter plus de dix toises des murailles de Tali on crut en avoir fini; cependant on ne put entrer dans la ville et l'on se disposait à recommencer quand Tou-wen-sieou, estimant sa cause perdue, demanda la paix et prit sur lui la responsabilité de tout, afin que ses soldats et le peuple ne fussent pas incriminés.

Le gouverneur Ts'eng ayant accepté cette offre, Yang-yu-k'o, Toan-tchouen-t'ang, Ly-ta-hai et Ts'ing-ping-t'ang firent entrer leurs hommes dans la ville dont ils se partagèrent la garde. Le jour suivant (1), Tou-wen-sieou ayant bu une décoction de fiel de paon, sortit de la ville, accompagné d'une dizaine de généraux, et se dirigea vers Ou-li-kiao. Il n'avait pas encore atteint cette localité que la poison, faisant son effet, il mourut. On coupa sa tête; les généraux revinrent à Tali (2).

---

(1) 15 janvier 1873.

(2) Les femmes de Tou-wen-sieou s'étaient empoisonnées et ses enfants avaient été au général Yang-yong.

Ts'eng donna l'ordre aux partisans de Tou-wen-sieou d'avoir, dans un délai de trois jours, à quitter les maisons qu'ils habitaient dans la ville et à rendre leurs armes. Au reçu de cet ultimatum les musulmans se déclarèrent prêts à obéir mais sollicitèrent, pour chaque chef, un titre de mandarin militaire et une escorte de 200 soldats avec lesquels ils entreraient dans la ville, accompagnés du sous-préfet de T'ai-houo afin de retirer les fusils. Ils demandaient, encore un délai de six mois pour le déménagement. Le gouverneur accepta ses propositions; mais il envoya secrètement Yang-yu-k'o choisir les 200 soldats chargés d'entrer dans la ville pour ramasser les armes.

Quelques temps après les généraux musulmans reçurent un rang d'officier avec bouton rouge puis, deux jours plus tard, on les manda, tous, à Ou-li-kiao, afin qu'ils remercient le gouverneur de la faveur qu'ils venaient de recevoir. A peine pénétrèrent-ils chez Ts'eng qu'il les fit ligotter puis éxécuter. Yang yu-K'o demanda la vie sauve pour Yang-piao-tsi (selon leur serment) mais le gouverneur s'y opposa et ce général fut tué comme les autres.

Pendant ce temps, dans la ville, le massacre des musulmans commençait ; le sang coula à flots car on rechercha tous ceux de cette secte pour les mettre à mort. Si 200 généraux ou officiers au moins furent tués, on ne saura

jamais le nombre de militaires, de musulmans (hommes, femmes ou enfants) qui périrent alors. Les trois enfants de Tou-wen-sieou furent emprisonnés à Yunnansen tandis que les grands chefs musulmans Ma tchouen-chan-Tang-yong et Ts'ai-t'ing long étaient condamnés à la mort lente.

La rebellion était terminée ; Tali-fou était en paix. Le gouverneur Ts'eng adressa, sur cet évènement, un rapport à l'Empereur.

Ainsi s'exprime le manuscrit de Kiu-tsing. Il ne s'accorde pas entièrement avec le texte des Annales, surtout au point de vue des dates. Nous allons reproduire ci-dessous l'autre version.

« Au 10e mois de l'hiver, en l'an 1872, le général Yang-Yu-k'o donna l'assaut à la préfecture de Tali et s'en empara. Il condamna le chef des rebelles, Tou-wen-sieon, et ses collaborateurs, Yang-yong et T'sai-t'ing-tong, à la peine de la décapitation. Il y avait 18 ans que Tou-wen-sieou s'était emparé de Tali et se prétendait Généralisme ; il avait pris d'assaut 53 villes de l'Empire chinois ; maintenant il était vaincu.

Au 1er mois du printemps de l'année 1873 Yang-yu-k'o, opérant avec Li-wei-chou, battit les rebelles du grand et du petit Wei-ken ; la préfecture de seconde classe de Mong-hoa se soumit. Le mois suivant ce général reprit la

préfecture de Chouen-Ning. Puis ce fut au 4e mois et avec l'aide du général de brigade Ts'ai-piao, l'attaque et la prise de Yun-tcheou. On reprit encore, au 5e mois, T'eng-yue-t'ing.

A partir de ce moment on n'enregistre plus qu'une seule opération, au 9e mois, époque où Ou-souo et Lieou-in-ts'ang, s'étant révoltés contre Ts'eng-yu-ying, on fit marcher contre eux les généraux de brigade Si-lien-k'oei, Tsiang-tchong-han et Houo-yao-tseng. Tout rentra dans l'ordre. Ces deux chefs se révoltèrent encore, l'année suivante, au 5e mois de l'été; les mêmes généraux allèrent les battre et les mirent à mort.

Mort du grand prêtre Ma-te-sing.

En l'été de la 12e année de T'ong-tche (1873) le gouverneur Ts'eng ordonna au général Ma-tchong d'aller arrêter le principal fauteur de désordres: Ma-te-sin. Ce dernier, qui portait jadis le nom de Ma-fou-tsou, avait été mêlé à toutes les affaires musulmanes. Ainsi, c'est sur son instigation que les musulmans du Yunnan se soumirent et se révoltèrent successivement; ce fut encore lui qui fit tuer le vice-roi P'an. Quand il eut fait sa soumission, on lui donna le bouton de 4e classe et le titre de Pè K'o du 2e degré. Mais ses instincts de brigand subsistaient toujours et quand Ma-yong se révolta

contre le vice-roi P'an et le mit à mort, Ma-te-sin osa faire l'intérim de vice-roi.

Quand Ts'eng fut parvenu à maitriser la rebellion, Ma-te-sin comprit que ses ruses seraient découvertes; il alla se cacher à Sin-hing-tcheou. C'est là qu'on le prit et qu'on le décapita. Il avait 70 ans.

VIII

Les Musulmans chinois et le mouvement panislamique actuel

Lorsque se manifesta, au commencement du XIXe siècle, la réaction religieuse d'Abd-el-Wahab, certains esprits inquiets annoncèrent que l'Islam secouait la torpeur où il s'enlisait depuis plusieurs siècles et que, sous le prétexte d'essayer d'une purification du monde musulman, il visait à la reconstruction de l'antique et glorieux califat arabe. L'Europe prêta d'autant moins l'oreille aux avertissements qui lui étaient donnés, ses intérêts et sa politique étant orientés ailleurs, que les armées de Méhemet-Ali eurent assez rapidement raison des hordes Wahabites (1818).

Mais voici que le rôle important joué, au cours de ces dernières années, par les mahométans hindous, dans le mouvement nationa-

liste qui soulève l'Inde entière contre la domination anglaise a, cette fois, attiré sérieusement l'attention des nations européennes sur les menées des adeptes du Coran. En dehors des nombreuses études parues çà et là dans les revues, et des multiples articles de journaux publiés sur la question, d'importants ouvrages ont abordé l'examen de ce problème et étudié ses aspects divers.

Nombre de ces livres, comme « Le monde nouveau de l'Islam », de Lothrop Stoddard, s'emploient à nous montrer que les 250 millions de musulmans, « du Maroc à la Chine et du Turkestan au Congo, s'agitent sous l'impulsion d'idées nouvelles et de nouvelles aspirations » ; qu'il s'opère, parmi eux, une transformation formidable « dont les résultats doivent affecter l'humanité toute entière » ; que l'ensemble du monde islamique, enfin, est en grande fermentation ! Et de là à évoquer le panislamisme, ce pendant du péril jaune, cet épouvantail qui a déjà servi « de pavillon aux histoires les plus abracadabrantes comme aux théories les plus cocasses », il n'y avait qu'un tout petit pas que maints publicistes eurent vite franchi.

Si la France se doit d'être renseignée sur l'état d'esprit des musulmans d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc, il semblerait qu'elle peut, en quelque sorte, se désintéresser de la questions en ce qui concerne l'Asie, le territoire de l'Indochine française ne comptant qu'un nom-

bre infime de mahométans. Cependant, étant donné la situation géographique de notre grande colonie asiatique placée entre la Chine, l'Inde, les Philippines et la Malaisie, pays où l'islamisme s'est solidement implanté, la France a le devoir de surveiller en Asie, tout comme en Afrique, l'orientation des esprits et les tendances politiques des milieux musulmans. De nos jours les courants d'opinion entrainent trop souvent des mouvements populaires dont il faut tout craindre, depuis que la résignation de l'humanité a fait place aux revendications révolutionnaires, « à cette contre-oscillation immense venue du fond du passé et roulant avec elle des siècles de douleurs et de ressentiments. » (1) Et puis, de même qu'il est difficile de prévoir l'ampleur d'un de ces mouvements, lorsqu'il vient à se déclancher, de même il est impossible d'évaluer les reflexes qu'il peut engendrer bien au delà des frontières même du pays où il a pris naissance.

Sans remonter, d'ailleurs, aux accords conclus entre François 1er et Soleiman, traités qui inaugurèrent la politique traditionnelle de la France en Turquis et son attitude envers les sectateurs d'Allah, il a constamment été nécessaire, pour notre pays, d'avoir, non seulement en Afrique mais partout où le moindre intérêt le commandait, une politique musulmane. En

(1) Izoulet.

diplomatie, ne l'oublions pas, il est toujours à craindre que les autres ne réalisent ce que l'on a négligé de faire et, chose plus grave encore, ne le réalisent à votre détriment.

Mais pour diriger sagement cette politique, il est essentiel de connaître la nature des mouvements déjà provoqués par l'orientation nouvelle des esprits dans les milieux islamiques et de découvrir les liens plus ou moins visibles qui existent entre eux ; pour nous, particulièrement, il est indispensable de nous rendre compte des répercussions que peuvent avoir les agissements des mahométans de Mindanao ou de Bornéo sur les Houei-Houei de Chine, où de l'écho que trouverait, parmi ces derniers, l'appel à la guerre sainte lancé par les musulmans hindous. Dans ce but, il me semble important, après avoir examiné la situation actuelle du mahométisme aux Indes, dans l'Insulinde et aux Philippines, d'étudier l'origine des troubles qui agitent ces pays, de chercher comment ils se rattachent ou non avec ce qu'on appelle le panislamisme après avoir, bien entendu, défini très exactement ce qu'est celui-ci.

L'Inde islamique

L'Histoire de l'Hindoustan nous montre que cette région a subi trois grandes invasions :

1° Invasion aryenne vers 1500 av J-C.

2° Invasion mongole de 1000 à 1700,
3° Invasion anglaise vers 1750.

Les Aryens étaient un peuple à peau blanche venu sans doute par les passes N-O du pays, les seules qui y donnent facilement accès. Peu nombreux, par comparaison aux autochtones asservis, des Dravidiens à peau noire, les Aryens, pour ne pas être engloutis, créèrent un système de trois castes isolées les unes des autres par de nombreuses défenses religieuses. Il y eut ainsi les Bramanes ou prêtres, les Kchatryas ou guerriers et les Soudras ou ouvriers ; cette dernière classe comprenant, exlusivement, les vaincus. Mariages, repas en commun, voisinage même, étaient choses interdites entre membres de deux castes différentes ; l'infraction à ces prohibitions faisait du coupable un homme exclu de la société, un sans caste, un paria.

Ces cloisons sociales se multiplièrent et il y eut des sous-castes, tout aussi fermées que le trio original ; ainsi la société indienne se trouva pareille à un chaos d'atomes entre lesquels toute entente, toute coopération était impossible. Ces divisions sociales, dans un pays déjà découpé, au point de vue politique, en de nombreuses principautés, devaient fatalement l'amener à succomber sous les coups du premier envahisseur puissant : ce furent les musulmans.

Ceux-ci connaissaient bien l'existence de l'Inde, car elle était sur la route des marins arabes qui cinglaient vers les îles de la Sonde et la Chine méridionale ; ils avaient même poussé des raids contre les villes côtières qu'ils savaient renfermer de grandes richesses ; et c'est ainsi que Bombay, appelée alors Tana, fut pillée en 637, par exemple. Ces tentatives de corsaires, peu nombreuses en somme, furent indépendantes des efforts répétés tentés par les Arabes pour traverser l'Afghnistan et atteindre le cœur de la presqu'île hindoue.

Une première fois, en 721, les étendards du Prophète flottèrent dans les vallées de l'Indus, presque au même moment où ils s'implantaient en Espagne et au Turkestan. Mais le royaume fondé alors par Mahomed ben Kacem eut une durée éphémère ; il périt dans les intrigues de cour. Le voyageur arabe Masoudi, qui parcourut le pays vers le Xe siècle, ne parle pas de l'existence d'un état ; il ne signale rien que des groupements musulmans.

La conquête que les Arabes n'avaient pas achevée, les Turcs la réalisèrent, et de 1175 à 1200 nous voyons le sultan de Gahzni, Mohamed de Ghor, s'emparer de Sind, de Lahore, de Delhi, de Bénarès, de Gwalior et de Kalanyar, c'est-à-dire de toute l'Inde supérieure. Avant de se retirer le vainqueur laisse dans le pays, comme vice-roi, le général Malik

Koutb eddin Ibak qui continue les conquêtes de son maître.

Installés dans la région les musulmans eurent à lutter contre les Mongols qui parvinrent, une fois, jusqu'à Delhi ; mais furent repoussés. Ils revinrent en 1388 avec Tamerlan, le boiteux, qui ravagea la vallée du Gange puis partit en laissant le gouvernement des territoires conquis à Khizr Khan, un Seyyid, un descendant du Prophète.

Pour de multiples causes, l'influence des conquérants décrut rapidement ; les révoltes se multiplièrent sapant l'autorité et ruinant le pays qui se trouva sans défense devant une nouvelle invasion des Mongols, en 1526. Ceux-ci s'établirent d'autant plus en maitres, cette fois, et avec plus de facilité, qu'ils trouvèrent une partie de la population habituée au joug musulman et une autre, musulmane déjà, qui les aida à combattre les idolâtres.

La majeure partie des habitants resta hindoue, certes, mais les conversions se multiplièrent ; l'islamisme avec sa doctrine que tous les croyants sont frères, – contre-pied du brahmanisme et de ses castes — attira les hindous de basse condition qui espéraient, par leur conversion, acquérir le statut social des conquérants.

Ouvrons ici une parenthèse pour dire que ce ne fut là qu'un leurre et qu'après s'être

heurté à la force de résistance de l'esprit hindou, résistance qui se manifesta dans la législation, les beaux-arts, la littérature, les fêtes, les superstitions, la forme de gouvernement et surtout les coutumes, l'Islam, le plus grand niveleur des peuples de tous les pays du monde, ne put vaincre, dans l'Inde, la barrière des castes. Des convertis à l'Islam, les uns gardèrent leur rang et leurs privilèges, refusant de se marier avec les membres des autres clans, comme avant leur conversion, les autres se virent refuser farouchement le changement de caste qu'ils avaient espéré en adoptant la nouvelle foi. Il n'est pas jusqu'aux conquérants qui suivirent l'exemple des premiers maitres du pays et voulurent, eux aussi, constituer une classe plus privilégiée, encore, que toutes les autres.

Néanmoins, les convertis étant l'objet de quelques mesures spéciales, exemption d'impots, notamment, alors que les infidèles étaient frappés de lourdes taxes et devaient subir mille vexations, l'intérêt provoqua nombre de conversions. Les soldats conquérants, enfin, se marièrent dans le pays et ce fut la belle époque des grands Mogols dont le plus fameux reste Aurengzeb.

A la mort de celui-ci, l'Inde retomba dans l'anarchie juste au moment où les Portugais, les Hollandais, les Français et les Anglais

apparaissaient dans le pays et étaient autorisés à s'établir sur certaines points de la côte.

Tous ne réussirent pas ; mais peu à peu l'association des marchands londoniens, connue sous le nom de East India Company, se transforma en une puissante organisation politique, militaire et navale qui élimina les autres nations européennes et saisit le premier prétexte venu pour mettre la main sur le pays. Le nabab du Bengale ayant ordonné des massacres, par exemple, la Compagnie anglaise des Indes marche contre lui, le vaine et confisque ses états. Un à un les territoires passèrent sous le contrôle de la puissante organisation.

Hindous ou musulmans n'acceptèrent pas de gaieté de cœur un tel asservissement et il y eut nombre de guerres, de révoltes; toutes furent étouffés dans des flots de sang, comme il en fut pour l'insurrection de 1857, dite des Cipayes. A la suite de celle-ci, et pour éviter le retour de pareils évènements, un Act du parlement anglais mit l'East India Company dans l'obligation de céder ses droits à la couronne Britannique.

Dans l'administration de l'Inde, comme dans celle de toutes ses autres colonies, l'Angleterre a pratiqué la politique de domination. Hautain et plein de morgue, l'anglo-saxon, toujours fermé à l'esprit des autres races, surtout

quand il s'agit de races conquises, a considéré les Hindous comme des esclaves. Il a cru que le fait de s'être substitués aux anciens gouvernants, d'avoir donné à l'indigène du pain et de l'hygiène faisait de celui-ci un homme heureux et qui devait se féliciter d'être sous la domination anglaise.

Les Hindous, après la résistance du début, acceptèrent avec une certaine facilité le régime anglais ; les musulmans, eux, jadis les maitre pays, du Cachemire au Carnate, furent moins souples. Tenus en suspicion par les Anglais, après la révolte de 1857, ils refusèrent de participer au gouvernement et boudèrent aux écoles fondées par les conquérants.

Vers celles-ci, par contre, affluèrent les Parsis qui adoptèrent rapidement la civilisation anglo-saxonne, envoyèrent leurs fils dans les collèges anglais et fondèrent des clubs. Laissant un peu de côté leur arrogance habituelle les Anglais réservèrent bon accueil à ces recrues pour le tennis et le golf.

Cependant un jour vint où la situation fut pénible pour les musulmans ; c'est l'orsqu'ils virent des Tamonls, des Bengalis et autres, tous diplômés des Universités anglaises ou hindoues, des gens de la caste des Soudras, devenus membres de l'administration, être chargés de les administrer. Et le duel millénaire de l'hindouisme et de l'islamisme, un

instant assoupi devant la haine commune de l'envahisseur anglais, recommença plus impitoyable que jamais. Les Croyants s'éloignèrent encore davantage du paganisme hindou refusant même, pour leurs enfants, tout contact avec ceux des infidèles, fondant des écoles particulières et jusqu'à ce Mohamedan anglo-oriental collège de Aligarh qui se dressa fièrement comme une revendication musulmane en face du nationalisme hindou qui montait.

Car les Anglais, avec leur inaptitude à prévoir quand il s'agit de races étrangères, n'avaient pas deviné l'évolution qui s'était faite, sous leurs yeux, parmi la population hindoue. Les jeunes étudiants, parsis ou autres, à force d'apprendre par cœur des tirades de Macaulay, de Burke et de Fox, sur la liberté, à force d'entendre vanter le libéralisme anglo-saxon, se dirent un jour que l'Angleterre, si fière de ses doctrines, devait bien les appliquer dans l'Inde et n'y plus traiter la population comme un troupeau de parias. Revenus chez eux, ces jeunes gens formèrent l'état-major d'un parti qui, sous le couvert d'un rapprochement de la civilisation hindoue et de la pensée orientale, travailla à la suppression des abus, à l'obtention de libertés plus grandes et prêcha, aussi, à tous les Hindous qu'ils étaient frères. A faire triompher cette idée d'une patrie hindoue, ils furent aidés par les Anglais

eux-mêmes, car en travaillant à soumettre les populations diverses du pays aux mêmes règles administratives, en cherchant à faire de l'expression géographique « l'Inde » un territoire cohérent, en un mot en fondant l'empire des Indes, les Anglais avaient créé la nation hindoue.

Le parti « jeune Inde », d'abord une minorité, ne fut pas trop mal accueilli par les Anglais contents de voir cette jeunesse adopter le smoking et les sports ; ils ne témoignèrent toutefois à ces nouveaux civilisés qu'une amitié distante, une approbation condescendante voyant toujours, en eux, de ces hommes de couleur qu'il faut parquer en des compartiments spéciaux sur les chemins de fer ou les tramways.

Erreur plus grave encore : L'Angleterre ne comprit pas que les Musulmans, eux-mêmes, regardaient avec la plus grande appréhension ce nouvel état de choses. Les Mahométans se disaient, en effet, avec raison, que le triomphe de l'hindouisme, c'était le retour à l'antiquité, à l'âge d'or, à l'âge des Védas et qu'il fallait comprendre, lorsque les Hindous criaient « Bandemataran », « *Salut mère-patrie* », qu'il s'agissait d'une patrie débarrassée de tous les étrangers, c'est-à-dire des musulmans comme des Anglais. L'Hindouisme triomphant, c'était enfin l'infidèle dominant le Croyant.

L'Angleterre demeura donc ignorante du danger et sourde aux protestations de fidélité qu'à maintes reprises lui donnèrent les musulmans. Ceux-ci, profondement blessés, se montrèrent néanmoins loyaux sujets et ne participèrent pas aux actes de violence commis par le parti nationaliste hindou. Toutefois, ne recevant aucune aide du gouvernement et ne voulant pas être vaincus par leurs adversaires, les musulmans sentirent qu'il leur fallait, eux aussi, s'unir et ils fondèrent l'*All Indian Moslem League* destinée à les protéger contre tout ascendant possible des hindous.

Vint la grande guerre et c'est alors que l'Angleterre s'aliéna franchement l'opinion des musulmans hindous par son attitude vis à vis des pays coraniques. Tout d'abord, sachant que la guerre n'était faite qu'aux alliés du Sultan, aux conseillers du Sultan, voire même à ce Sultan qu'ils n'avaient, on le sait, jamais reconnu comme calife, bien des musulmans de l'Inde s'en allèrent grossir les rangs des combattants. Mais quand la guerre terminée l'Angleterre livra l'Anatolie, patrimoins turc, à la minorité grecque; que Stamboul, la Ville Sainte, fut transformée en un autre Gibraltar ; que le nouveau calife fut mis en tutelle et qu'on voulut transférer son pouvoir religieux à l'émir du Hedjaz, s'en fut trop : les musulmans de l'Inde se voyant dupés et joués, eux qui avaient versé leur sang pour l'Angleterre,

n'accordèrent plus de crédit à cette dernière, ne lui firent plus confiance, ne crurent plus en sa parole.

Et sûrs, désormais, qu'il n'y avait rien à attendre du libéralisme anglais, ils tendirent la main au parti nationalistes hindou et conclurent une alliance qui s'affirma aux congrès d'Arimtsar (24 décembre 1919), de Nagpur (décembre 1920), de Delhi, 1921. « Les Anglais ont beau réprimer dans le sang l'insurrection des Moplah comme ils ont reprimé, en 1921, les émeutes du Pendjab ; la situation aux Indes reste sérieuse, dit P. André. Pour la première fois Musulmans et Hindous se sont unis pour réclamer l'autonomie de l'Inde sans les Anglais. »

L'Islam dans l'Insulinde

Les Arabes et les Persans qui islamisèrent le sud de Chine, ces « men-who traded in religion as in marchandise », (1) furent sans doute les premières missionnaires du Coran dans l'Insulinde, point de relâche sur leur route.

L'emprise ne s'exerça, tout au début, que sur les côtes ; mais grâce à l'esprit guerrier d'abord, mercantile ensuite, des Malais, les premiers convertis, la propagation religieuse remonta le cours des fleuves et pénétra peu à peu dans

(1) Crawfurd.

l'intérieur des terres. Là, comme il en fut ailleurs, les conquérants prirent femme dans la région et la conversion de celle-ci entraina souvent celle de la famille entière, parfois de tout le village.

Aucun détail précis sur les débuts de ce travail de pénétration avant la conversion de Marah Silou qui, sous le nom de Mekel el saleh, devint plus tard roi de Pasey au N-E de Sumatra : ceci se passait au milieu de XIIIe siècle. Cependant, comme on l'a fait remarquer, Marco Polo qui toucha ce pays vers cette époque déclare que « là sunt jens qui n'ont nulle loi se ne comme bestes ». Il est vrai qu'ailleurs il parle de marchands sarrasins qui ont convertis à leur foi un certain nombre d'indigène de ces égions. Ibu Batouta débarqué en ces îles au XIVe siècle est plus affirmatif ; il signale un royaume musulman établi sur la côte de Sumatra.

Quoi qu'il en soit il semble que les ports ou des points isolés furent convertis, d'abord, mais que le centre du pays resta longtemps paien et ne fut atteint que dans les XVIe et XVIIe siècles.

La conquête religieuse fut lente, non par la résistance brutale des habitants, d'un naturel assez doux, en général, mais parce que le dogme se heurta au grossier animisme et à l'indifférence des tribus malayo-polynésiennes de l'in-

térieur ; sur quelques points des côtes, seulement, comme à Madjapahut, l'hindouisme se défendit.

« En 1518. dit André, les Hindous qui étaient les maitres du pouvoir en Insulinde furent chassés et remplacés par les musulmans, comme ils le furent pareillement en Hindoustan. L'Islam devint la religion dominante au sud et au nord de Java, à Sumatra, gagna la périphérie de Bornéo, les Moluques, les Philippines, les Soulouques sans que les Hollandais puissent arrêter cette islamisation ».

Les premiers européens auxquels se heurtèrent les Malais furent les Portugais qui s'emparent de Malacca en 1511. Leur séjour dans l'île, illustré par les grands souvenirs de Camoens et de St François Xavier, finit en 1641, ëpoque où la croisade des Epices amena les Hollandais.

La compagnie hollandaise des Indes de l'Est commença l'exploitation de la région ; mais ce ne fut qu'en 1678 et après de violents combats que les Hollandais imposèrent leur autorité à toute l'île de Java. Il y eut occupation passagère du pays en 1819, par les Anglais ; mais il fut restitué aux anciens maitres par le traité de Paris et depuis lors les îles de la Sonde n'ont cessé d'être sous la domination hollandaise.

Venus dans le pays, surtont avec des buts commerciaux, les Hollandais ont respecté les

institutions chères aux indigènes et leur ont laissé la plus grande liberté religieuse. Ils gouvernent avec et par les chefs indigènes préférant, en cas de troubles, le système des traités à celui des expéditions coûteuses. Ces procédés s'imposent avec une race assez, douce, en général, mais si orgueilleuse de son indépendance que sur certains points de son domaine colonial la Hollande est encore obligée de vivre sur le pied de guerre.

Mais ce n'est pas le fanatisme qui agite la population, certes, car elle ne semble pas pratiquer un islamisme bien farouche. « Sous le couvert de préceptes coraniques on retrouve, deçi delà, l'adoration des vieilles divinités locales, de vagues souvenances de l'hindouisme qui se marquent par le respect des fétiches, d'animaux sacrés et de représentations qui ne sont guère conformes au Coran. Le climat est pour beaucoup dans cet amolissement de l'ardeur musulmane. » Ainsi s'exprime P. André dans son livre *l'Islam et les Races.* « Les vieux cultes de l'Inde, avant de disparaitre, dit à son tour Cabaton, laissèrent nombre de momuments, destinés à perpétuer leur génie créateur.... toute une littérature frappée à leur empreinte et quelques superstitions tenaces. La plus intéressante de celles-ci est peut-être la persistance du culte de Çri, l'épouse de Vichnou, Dévi Séri, dont les districts musulmans ou païens vénèrent encore tous les ans.

aux moissons, la mémoire comme déesse et protectrice de l'agriculture sans plus se rendre compte d'où leur vient cette tradition ni ce qu'elle signifie ».

La foi musulmane s'est conservé vive, cependant, parmi les gens de l'Insulinde que les non convertis prirent l'habitude d'appeler les Wan malayou, c'est-à-dire les « déserteurs, les fugitifs », d'où est venu le nom de Malais qu'ils portent aujourd'hui.

Cette fidélité est due à la venue régulière dans ces îles de nombreux Arabes originaires de Hadramaout ; au grand nombre d'écoles coraniques instituées à travers le pays ; aux dix mille et quelques pelérins se rendant annuellement à la Mecque et à l'existence d'un clergé.

Ce clergé, que nous ne trouvons pas, en Chine, et dont l'existence est contraire au dogme de Mahomet, est devenu un puissant auxiliaire entre les mains du gouvernement. L'ayant trouvé organisé, à leur arrivée dans le pays, les Hollandais, afin de mieux suivre l'état d'esprit des musulmans et leurs agissements, ont cherché à embrigader, à organiser de façon positive ces cadres flottants, en un mot à transformer les prêtres en fonctionnaires religieux placés sous la surveillance de l'autorité civile.

Les membres du clergé des Indes Neerlandaises ne possèdent aucun caractère sacré qui les

différencie de la masse. Leur recrutement n'est soumis à aucune obligation de famille, de vie ou d'instruction et, sortis des laïques, ils peuvent retourner à tout moment parmi ceux-ci qui souvent même les suppléent. Peu appointées, c'est de leur valeur intellectuelle, seule, que dépend leur ascendant et leur influence sur les masses. Cette influence, cependant si appréciable qu'elle soit, parfois, reste donc personnelle et temporaire ; elle ne peut en aucun cas faire opposition aux conquérants.

En résumé, étant donné le caractère paisible des habitants ; la tiédeur de leur islamisme fortement mitigé de croyances natives ; la survivance de l'empreinte hindoue dans l'écriture et le folklore ; étant donné, enfin, le caractère tolérant de la domination hollandaise, l'action des confréries religieuses arabes a été à peu près nulle. Somme toute, les Malais n'ont jamais représenté, pour l'Islam, qu'un gain de quantité.

Une seule tendance s'est dessinée, là comme partout ailleurs : le désir d'instruire la masse pour lui permettre de prendre part à la vie publique et de marcher ainsi vers le self control.

On ne peut infirmer ces conclusions des quelques révoltes locales que l'on a eu à enregistrer. Celles-ci ont toujours eu pour cause un régime politique qui ne répondait pas aux tendances de la population. C'est ainsi que

pour la région d'Atchin, la plus turbulente; on y attribuait le malaise, il y a plus de 20 ans déjà, au manque de décision du gouvernement, aux changements fréquents d'idées et de méthodes administratives. Parfois, aussi, les colonnes de repression se montrèrent trop brutales et des massacres de non combattants furent trop facilement et sauvagement accomplis.

Dans une étude sur les Etats Fédérés malais, Wilkinson apprécie sévèrement les relations commerciales de l'Angleterre avec l'Extrême-Orient et les procédés topiques de la C[ie] des Indes Orientales qui, préoccupée à la fois d'or et de respectabilité, y abreuve ses agents de conseils les engageant surtout à lire des livres de piété et à donner le bon exemple. Les commis, aussi mal payés que peu scrupuleux, ne s'embarrassent pas de ces avis, tondent les indigènes, boivent ferme et se débauchent. « Les Hollandais ne leur cédaient en rien comme cupidité ou cruauté. A Makasser, ils avaient rendu le commerce avec les Européens impossible pour avoir mis à mort le neveu bien-aimé du roi, plus à la façon de cannibales que de chrétiens. En Cochinchine, comme ils avaient une fois payé le roi avec des fausses piastres, les étrangers qui abordaient, par la suite, étaient jetés dans une barque qu'on allait faire chavirer au large ; puis les indigènes harponaient, ensuite, les naufragés comme des poissons.... Tous ces hardis flibustiers. .

étaient en somme d'assez vilains personnages, cupides, fourbes sans moralité.... » (1)

L'Islam aux Philippines

L'Islamisation des Philippines, ou plus exactement de Mindanao et de l'archipel de Soulou, a dû se faire au même moment ou suivre de très près celle de Bornéo. Quoiqu'il en soit, quand l'expédition de Juan Salcedo atteignit, en 1507, l'île de Luçon, elle prit contact avec les musulmans appelés dans la correspondance officielle les « Moros » par rapprochement, sans doute, avec les Maures chassé d'Espagne en 1492 et mahométans comme ces peuplades indigènes.

Selon Foreman ce sont peut-être des marchands arabes, mais plus sûrement les Malayou, les Malais de Bornéo, émigrés vers les Philippines pour y fonder de solides établissements commerciaux, qui y apportèrent leur croyance et y introduisirent l'Islam. On cite, à ce propos, des Dayarks venus de Bornéo et dont l'un d'eux, Adasoalan, maitre de Soulou, épousa la fille du Sultan de Mindanao ; il fonda le Sultanat de Soulou qui devint très puissant par ses attaches avec Mindanao et Bornéo.

Les Espagnols qui s'implantèrent aux Philippines à l'époque où les Portugais s'établis-

(1) Revue du monde musulman juin 1908

saient à Sumatra, ne furent pas très doux avec ceux qu'ils appelaient les « Moros », car ils avaient subi trop longtemps le joug des Sarrasins. Dès 1576 des révoltes éclatent à Luçon ; les rapports entre les indigènes musulmans et l'élément conquérant chrétien deviennent, bientôt, impossible ; c'est l'état de guerre ; croisade d'un côté, guerre sainte de l'autre.

Le Sultan de Soulou, en particulier, se révèla le plus inflexible et lors de l'occupation de l'île par les Anglais, en 1763, massacra un détachement de 150 soldats blancs invités à une fête.

En reprenant possession de l'île, les Espagnols se montrent un peu plus politiques. En 1836 ils reconnaissent l'indépendance complète du Sultanat de Soulou, ce qui n'empêche, qu'en 1844 et 1851, ils sont encore en guerre avec lui. Celle-ci se termine par un traité aux termes duquel le sultan s'engage à supprimer les guerillas et la piraterie. Mais une paix, relative, ne régna qu'en 1860, lorsqu'on eut amené 18 canonnières chargées de la répression. Les incursions reprennent peu à peu, d'ailleurs, et en 1876 l'autorité espagnole, à Soulou, n'existe que de nom ; il faut une expédition militaire pour la rétablir. Ces alternatives durèrent aussi longtemps qu'il y eut des Espagnols daus les Philippines.

Les Américains, eux, n'abordèrent pas l'île avec la haine des Moros et on les accuse même,

au début, de ne pas avoir assez pris au sérieux les sultans indigènes attendant, avec confiance, la transformation immédiate du pays de l'instruction qu'ils s'attachèrent à répandre.

Mais l'audace des troupes musulmanes, l'insolence de leurs chefs, eurent vite démontré aux nouveaux occupants quelle était leur erreur : attaques, surprises, enlèvements et massacres se succèdent et il faut d'incessantes mesures de répression pour maintenir l'autorité. Tant et si bien que le gouvernement américain, à peine installé, envisage la cession des Philippines au Japon. Notons, à ce sujet, que c'est peut-être l'idée de cette cession qui amena une recrudescence de ces coups de main.

Telle est dans ses grandes lignes, la situation actuelle de l'Islam dans les divers pays qui avoisinent notre importante colonie d'Asie. Si rapide et si concis qu'ait été l'exposé que nous venons d'en faire il est néanmoins assez caractérisé pour que nous puissions en tirer un certain nombre de conclusions. Dans les Indes, par exemple, si le gouvernement anglais s'est rendu impopulaire il le doit à la morgue de ses fonctionnaires, à des maladresses insignes telles que l'interdiction faite aux avocats musulmans de porter le fez dans les cours de justice ; à sa prétention de se montrer libéral alors que tous ses actes prouvent le contraire et qu'on le voit se hâter de reprendre de la

main gauche ce qu'il a dû lâcher de la main droite.

Depuis le jour où elle est entrée dans la presqu'île hindoue, l'Angleterre n'a cessé de considérer cette terre comme un domaine de rapport et qui doit rendre, coûte que coûte. Le revenu qu'elle en tire, actuellement, correspondant à un mode d'exploitation quelque peu désuet ; il eût été de bonne politique d'amender celui-ci, de le modifier, voire même d'en adopter un nouveau plus approprié aux temps présents et faisant, surtout, une plus large part aux aspirations et aux besoins de la masse. L'Angleterre pouvait même conserver la totalité de son revenu, l'augmenter si elle la voulait mais en appliquant une méthode vraiment libérale et dont l'objectif eût tendu au progrès matériel de la population indigène.

Le gouvernement de Calcutta, au contraire, a répondu, à chaque cri de détresse du peuple hindou, à chaque manifestation du mécontentement des foules, par une politique de combat, par des répressions sanglantes qui ont fait lever dans le peuple des ferments de haine. Fusiller des manifestants, c'est supprimer l'effet sans modifier la cause ; c'est donner satisfaction aux instincts dominateurs des résidents anglais de l'Inde mais non enrayer la poussée profonde de l'opinion hindoue. C'est donc la population entière de l'Inde, brahmanistes

aussi bien que musulmans, qui s'agite contre la domination anglaise.

Est-il logique, alors, de conclure que les mahométans sont poussés par leur fanatisme religieux, que leurs menées se rattachent aux agitations du panislamisme ?

Aux Iles de la Sonde les Hollandais installèrent, comme les Anglais l'avaient fait aux Indes, une Compagnie commerciale d'exploitation du pays. Si cette dernière, évidemment plus occupée de négoce que de toute autre chose, se montra très tolérante au point de vue religieux, elle blessa bien souvent les indigènes par son avidité sans scrupule et la brutalité de son intrusion.

Plus appliqués à la mise en valeur de leur colonie qu'à son organisation et à son développement, nullement intéressés par l'évolution ou le bonheur du peuple conquis, les Hollandais s'attachèrent surtout au recrutement et au rendement de la main d'œuvre bien plus qu'à la création d'écoles ou d'hopitaux. « Jusqu'à ces dernières années, dit Reclus, la Hollande tirait de grands revenus de ce domaine dont elle enrégimente les paysans à son profit, tout le monde devant travailler pour le gouvernement, à certains jours, et cultiver des plantes qu'il achète au prix qu'il lui convient de fixer. Java, c'est une usine gigantesque dont les indigènes sont les ou-

vriers, les 42.000 à 45.000 Hollandais et Européens les contremaitres, la Nederlande le patron qui tyranise avec sagesse ».

Nul ne songera donc à trouver étrange que l'indigène se soit révolté contre l'utilitarisme aveugle et l'esprit égoïste autant qu'absurde de ses dirigeants ; mais faut-il voir là un mouvement panislamisque ?.....

Les envoyés du roi très Catholique, aux Philippines, n'avaient pas reçu l'ordre de se transformer en missionnaires et de travailler à convertir, de gré ou de force, tous les indigènes. C'est là cependant le travail auquel se livrèrent les premiers occupants de Luçon et des autres îles de l'archipel, assouvissant sur les réfractaires les haines qu'ils avaient accumulées contre les Sarrasins.

Améliorer le sort de l'indigène, lui donner du bien-être, travailler à son développement intellectuel et moral, en un mot, l'éduquer et le civiliser, ne fut jamais le souci de l'Espagne qui ne songea qu'à propager sa religion, à créer des monastères et des églises. « Considered as a contemporary community Manila is an interesting exemple of the social product of the Roman Catholic Church when unrestrained by any outside influence. . . . . . The people are plunged in superstition and their principal professed interest in life (after cockfighting) is the elaborate religious procession

for which every feast day offers a pretext . . . Manilas is a remarkable and instructive example of the free naturel développement of «âge reared pristcraft and its shapes of Woe» (1)

Vint ensuite l'Amérique dont la politique, certes, fut très large tant au point de vue religieux que social. Elle eut le tort, même, de croire que du jour au lendemain les écoles qu'elle allait créer transformeraient le pays et mueraient les insoumis de la veille en populations douces et disciplinées. Elle commit encore la faute de proclamer bien haut, et trop vite, les principes libéraux qu'elle comptait appliquer aux Philippines, d'annoncer un programme de liberté alors que le gouvernement de la colonie se vit obligé d'en appliquer un autre. Elle promit enfin, inconsidérement, d'accorder, dans un temps très proche, l'autonomie aux Iles. Elle s'aperçut ensuite que cette mesure était prématurée et fut contrainte de déclarer qu'elle ne pouvait, pour un temps au moins, laisser les Philippins se gouverner eux-mêmes; d'où déception voire même antagonisme.

Mais est-ce là encore une manifestation de panislamisme ? Ces divers mouvements comme tous ceux qui se sont produits dans les pays islamisés d'Asie, nous révèlent, parmi les races soumises par la voie des armes, un

(1) Norman — The peoples and politics of the Far East, 1894.

désir de réclamer l'élargissement des libertés qu'on leur a trop parcimonieusement concédées ; c'est partout la révolte de l'homme contre des injustices qu'il a trop longtemps subies et l'obscurantisme où on l'a longuement maintenu.

Et parce que nous voyons, çà et là, des groupements musulmans avec lesquels il faudrait compter, certes, et s'entendre, manifester quelque effervescence et réclamer leur place au soleil, faut-il en conclure que l'Islam se concentre, qu'il réalise aujourd'hui l'unité qu'il n'a pu opérer il y a 4 ou 5 siècles ? Pas plus que les révolutions de Perse ou de Turquie, les manifestations dont nous parlons ne peuvent être appelées du panislamisme, un mot « qui ne répond à rien d'existant au sens de l'idée qu'il évoque », a dit Le Chatelier.

On a raillé spirituellement cette maladie de la « Panmanie », maladie qui conduit ceux qui en sont atteints à désigner sous les noms de panhellenisme, de panslavisme, de panchristianisme, de panbouddhisme et surtout de panislamisme les aspirations des peuples d'Europe, d'Afrique et d'Asie à un statut social meilleur.

Dans toutes ces mutineries ou révoltes il n'y a, nous l'avons vu, ni bigoterie, ni haine religieuse, ni fanatisme dressant le Croissant contre la Croix, ni prélude à la guerre sainte

qui jettera les légions de croyants à la conquête des terres des infidèles et fera revivre l'ancien califat l'autrefois.

« Aucun musulman, qu'il soit ignorant ou instruit, n'a jamais pensé, ne fut-ce qu'un seul instant, à fonder un empire musulman à l'image de l'empire des Khalifes de jadis. Les peuples musulmans étant tous, ou presque tous, tombés dans la servitude politique ils se sentent une sympathie réciproque qui a pour cause un malheur commun et certes, aussi, l'unité de croyances. Rien n'est moins blâmable. Le panislamisme, si panislamime il y a, est une sorte d'humanitarisme restreint à tous les musulmans à quelque pays qu'ils appartiennent ».

Cette définition donnée par l'Etendard Egyptien nous montre un panislamisme qui s'accorde bien avec le principe de confraternité universelle prêché par Mahomet mais qui ne saurait être la cause des mouvements sociaux dont nous venons de parler.

Il ne correspond pas davantage à la renaissance religieuse qui s'est manifestée dans l'Islam depuis le commencement du XIX[e] siècle, ni à ce travail d'épuration du dogme, de revification de la foi entrepris par les sectes religieuses dont les deux principales sont celles des Senoussites et des Wahabites.

Les observateurs superficiels, les esprits prévenus, les partisans du panislamisme fana-

tique, enfin, ont eu le tort, méconnaissant les faits, de désigner tous les mouvements de l'Islam sous le même vocable de panislamisme et de toujours voir, dans l'œuvre des confréries, une raison des agitations politiques. Certes le cas a pu se produire, isolément, en Afrique surtout, mais il serait absurde de conclure du particulier au général et de trouver dans les mouvements de l'Inde, de l'Insulinde ou de la Chine même, des explosions d'un fanatisme pareil à celui des Arabes autrefois.

Mais après avoir bien établi que le mécontentement des peuples musulmans a un caractère purement social, il faut pourtant signaler un mouvement parallèle de renaissance islamique religieuse, procèdant de causes différentes et qui est né, s'est développé en des milieux très divers, parfois même hostiles les uns aux autres.

Cette évolution mérite, elle, de retenir notre attention ; et, afin d'en comprendre nettement la nature et les tendances, nous pensons utile d'en retracer l'origine.

Aucune des trois religions qui se sont partagé le globe, le Zoroastrisme, le Bouddhisme et le Christianisme n'a eu un essor aussi subit et aussi rapide que de la doctrine de Mahomet. Parti, au VIIe siècle, d'un pays presque incon-

nu jusque là et n'ayant eu pour lui nul appui moral ou politique l'Islam, en moins de trois siècles, s'étendit victorieusement des Pyrennées à l'Hymalya et des déserts de l'Asie centrale au cœur de l'Afrique.

Sans vouloir énumérer tous les facteurs qui aidèrent à cette expansion nous dirons que les principaux furent la faiblesse des empires de Byzance et de Perse, la vitalité exubérante de la race arabe et son caractère guerrier, la nature simple et austère de la doctrine.

Du mélange, de la fusion entre vaincus et vainqueurs — ces derniers n'étant pas tous des soudards et renfermant nombre de gens aimant à s'instruire et respectueux de l'héritage des cultures plus anciennes — naquit la civilisation sarrasine qui brille d'un vif éclat au moment où l'Occident chrétien reste plongé dans les ténèbres.

Mais ce ne fut là qu'une lueur éphémère ; le déclin de l'Islam, commencé au X[e] siècle et achevé au XIII[e], se manifestat aussi rapide qu'avait été son essor. Le premier schisme éclate en 632, II[e] année l'hégire, à la mort de Mahomet et lors de l'attribution du titre de calife, question que « *le Glorifié* » avait omis ou n'avait pas voulu régler. Dès 660, il y a les deux grands partis des Omeyades et des Alides auxquels s'ajoute, en 746, celui des Abbassides ; et le calife émigre de la Mecque à Damas puis enfin à Bagdad.

Or, si dans la première ville, ce califat constituait une démocratie théocratique, respectueuse des ordres de Mahomet, pour qui tous les croyants étaient des frères, en Syrie, puis en Mésopotamie, l'autorité du successeur du Prophète tourna vite au despotisme. Les califes, eux-mêmes, soumis à des clans de courtisans et de flatteurs, devinrent des tyrans capricieux, mais sans énergie, des poupées de harem incapables de diriger l'immense empire ottoman. Le type de ces potentats orientaux, vrais successeurs de Xerxés et de Chosroès, demeure Haroun-al-Raschid, le héros des Mille et une nuits.

Puis l'Islam avait conquis trop rapidement les peuples pour se les être assimilés et bientôt des tendances ethniques ou particularistes se firent jour, La religion, en outre, évolua selon les milieux où elle s'était implantée ; chacun d'eux interprétant le message de l'ange Gabriel selon ses aspirations particulières ou sa culture propre. Les divergences doctrinales accentuèrent les dissensions existant, déjà, dans le domaine politique ; comme on voit se dresser face à face les califats de Cordoue, d'Egypte et de Bagdad, on enregistre les trois grands schismes des sunites, des chyites et des kharedjites avec, en plus, quatre écoles d'orthodoxie : hanéfite, hambalite et, chaféite, malekite.

La bataille de Manzikert, en 1071, et la prise de Jérusalem par les Turcomans, en 1076,

marquent la fin de la domination arabe ; dès lors la direction de l'Islam passe entre les mains des Turcs, des ancêtres directs de l'Osmanli moderne.

Braves guerriers mais piètres administrateurs ceux-ci ne surent pas guérir le mal dont souffrait l'Islam ; en 1213 le califat de Cordoue tombe, après la victoire des chrétiens à la Navas de Tolosa, tandis qu'en 1258 Gengis-Khan détruit Bagdad : c'en est fini de la puissance musulmane.

Les Turcs essayèrent, pourtant, à leur tour, de reconstituer un empire pareil à celui des Mongols ; après avoir détruit Byzance, en 1453, ils sont maîtres, un siècle plus tard, de tout l'Orient musulman, de la Perse au Maroc, tiennent les Balkhans et, par la Hongrie, s'avancent sous les murs de Vienne. Là, en 1683, ils essuyèrent un formidable échec qui redonna confiance à l'Europe en lui montrant que l'empire du Croissant était en pleine décrépitude.

La civilisation occidentale, d'ailleurs, au lieu de s'immobiliser dans le culte et l'admiration du passé, comme la sarrasine, avait marché à pas de géants, grâce à la Renaissance qui donna un nouvel essor à la science. Puis la découverte de l'Amérique et de la route des Indes, tout en assurant à l'Europe les ressources d'immenses pays lointains, lui mon-

tra encore qu'elle pourrait, désormais, lutter contre les farouches envahisseurs qui s'étaient jetés tant de fois sur elle en l'acculant à la mer, qu'elle pourrait, à son tour, ayant élargi ses moyens de communication, attaquer son agresseur au point qui lui paraitrait le plus favorable.

Et dès lors, un par un, les états musulmans tombent sous les assauts répétés de l'Occident : la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie deviennent indépendantes ; l'Angleterre prend les Indes et l'Egypte ; la Russie traverse le Caucase et s'empare de l'Asie centrale ; la France conquiert l'Afrique du nord et il n'est pas jusqu'aux plus petites parcelles de l'héritage musulman qui ne trouvent preneur. En 1914 il ne restait plus, en Europe, qu'un seul état musulman encore indépendant, mais bien affaibli, la Turquie à laquelle le traité de Versailles donna le coup de grâce en la rejetant vers l'Asie d'où elle était venue.

Mais si la puissance militaire et politique de l'Islam paraissait définivement brisée, il n'en était pas de même pour sa puissance morale. Dans ce domaine, en effet, on enregistrait depuis le XVIIe siècle le développement régulier d'un mouvement de renaissance religieuse qui, sous des aspects divers, avait prouvé la force de son travail de réaction et dont les manifestations étaient englobées sous le nom général de panislamisme.

C'est vers l'an 1700 que naquit, dans le Nedjd, au cœur même de l'Arabie, Abd-el-Wahab le réformateur puritain qui secoua l'Islam de son long sommeil et tenta de lui restituer la ferveur des anciens jours. Le chef même du Nedjd s'étant converti à la nouvelle doctrine, l'autorité de Wahab, le Madhi, en fut singulièrement auréolée ; peu à peu les Arabes du désert se groupèrent autour du missionnaire, recréant ainsi une puissance politico-religieuse pareille à celle qu'avait réalisée Mahomet. Le nouvel état Wahabite était une reproduction parfaite de l'ancien califat de la Mecque.

Wahab mort, son disciple Saoud lui succéda continuant la tâche du maitre ; mais, moins pacifique que celui-ci, il pensa que par la voie des armes il arriverait bien plus vite au but espéré, à la purification du monde musulman. Il s'empara donc des Lieux Saints et d'autres points importants encore ; lorsqu'il mourut, en 1814, il s'apprêtait à envahir la Syrie.

Le Sultan de Turquie, cependant, sentant le danger qui le menaçait et incapable d'y faire face avec ses propres forces demanda l'aide de son vassal, Méhemet Ali, gouverneur de l'Egypte. Celui-ci, après avoir mis des officiers européens à la tête de ses légions d'Albanais, armées et équipées à l'européenne,

marcha contre les Wahabites qu'il bouta hors des Lieux Saints et chassa vers le désert d'où ils étaient sortis.

Si cet échec brisa le rôle politique du Wahabisme il ne diminua en rien son rôle spirituel. Tandis que le Nedjd restait la métropole de la foi religieuse, un centre d'attraction pour de nombreux pélerins, la doctrine Wahabite, elle, demeurait le guide absolu de la religion et semblait devoir peu à peu s'étendre sur tout le monde islamique.

Or, le Wahabisme, avec sa morale étroite et son bigotisme farouche, s'est trouvé jouer, en plein XIXe siècle, le rôle que la réforme avait tenu, chez nous, au XVIe siècle. Et tout comme Erasme protesta contre l'étroitesse d'esprit des puritains, de même nombre de musulmans s'élevèrent contre cette théorie de la suprématie du dogme sur la raison, contre le principe imposé de l'adhésion aveugle aux décisions de l'autorité, contre la suspicion et l'hostilité manifestées envers la liberté de penser et la science. Un parti de novateurs se forma réclamant une plus grande largeur de vues et demandant, appuyé sur les textes sacrés, même, que des réformes et des améliorations fussent entreprises.

Aux wahabites conservateurs s'opposa donc le parti des réformistes. Encore qu'une minorité, ceux-ci eurent gain de cause, à Constan-

tinople, et c'est leur parti, dit des « jeunes Turcs », qui a commencé la modernisation de la Turquie. Afin ne pas effaroucher trop les conservateurs, de les convertir plus aisément à leur théorie, et pour leur montrer que ce penchant vers le modernisme ne signifiait pas un attiédissement de la foi, ni un rapprochement avec les Infidèles, ils proclamèrent bien haut guerre à tout ce qui n'est pas musulman. « Celui qui adore les faux dieux, dirent-ils, est un monstre d'ingratitude ; le convertir, le combattre ou l'annihiler est la tâche la plus sainte des fidèles. Pour nous, il n'y a au monde que des Croyants et des Infidèles : amour, charité fraternité, vis-à-vis des premiers ; dégoût, haine et guerre pour les autres » Ce sont ces déclarations, toutes politiques et de circonstance, qui ont fait croire à une explosion de fanatisme et jeté dans le monde la crainte du panislamisme.

Quoique le dualisme des réformistes et des conservateurs ait affecté bien des pays, tels que l'Inde, l'Egypte ou l'Algérie. c'est en Turquie que les premiers ont eu le plus grand succès. Quelques observateurs européens en ont conclu que le Wahabisme, ou le panislamisme puisque l'on confond trop volontiers les deux, a pour centre la califat de Turquie. Et certains d'entre eux n'ont vu, comme moyen d'enrayer le mouvement, que deux solutions : supprimer le califat ou, le retirant des mains des Turcs,

le transporter à la Mecque pour le rendre aux Arabes.

Ce sont là vues bien courtes et les chefs avisés de la Renaissance religieuse de l'Islam savent depuis longtemps que le véritable pouvoir d'attraction de l'Islam, que sa force de cohésion mondiale ne réside pas dans la personne du Sultan, méprisée des uns et souvent inconnu des autres, mais plutôt dans le pèlerinage à la Mecque ou dans le travail des confréries secrètes, dont la plus importante, en dehors des wahabites, dont nous avons parlé, est celle des Senoussistes.

Cette puissante association, qui n'existe que depuis les environs de 1830, a fait pourtant de considérables progrès. Son chef actuel, Ahmet el Cherif, est le neveu du fils du fondateur même de la secte, Ali Ben Senoussi. Il tient ses assistes à Djouf, dans le désert de Lybie, loin de toutes les routes, de toutes les agglomérations et par suite de toute surveillance des Blancs. De là partent les ordres qui vont atteindre chacune des zaouïa, de ces loges crées dans presque tous les centres de l'Afrique du nord. Et c'est ainsi qu'à côté des autorités européennes vit un pouvoir occulte avec lequel elles n'osent pas entrer en lutte. Les Senoussistes, d'ailleurs, se tiennent dans une réserve prudente, peut être parce qu'ils ne se sentent pas assez forts, mais on pense

qu'ils travaillent avec acharnement à grouper tous les Croyants, de la côte méditeranenne à la Colonie du Cap, pour fonder une Afrique musulmane.

Cette secte, qui n'a jamais voulu avoir de relations avec la Turquie, a réalisé quelque progrès parmi les populations nègres de l'Afrique ; mais elle se heurte, déjà, au travail d'expansion des autres congrégations rivales, trop nombreuses pour que nous puissions, dans cette courte étude, tenter de les étudier toutes. (1)

En résumé quel spectacle nous offre le monde de l'Islam ? En Turquie, le Sultan respecté et écouté des seuls Osmanlis mais inconnu, sinon detesté, par les communautés éloignées su les Arabes.

Pendant la grande guerre il a, le 29 Octobre 1914, et sur l'instigation des Allemands, proclamé la guerre sainte. Quelques tribus isolées, escomptant un fructueux pillage, répondirent seules à son ordre ; en fait, le monde islamique ne bougea pas. En Afrique de nombreuses sectes ou confréries, chacune se croyant détentrice

(1) Pour toute cette partie de notre travail nous nous sommes aidés de l'ouvrage de P. André : l'Islam et les Raos.

du vrai dogme et du vrai rite. Et comme le spirituel et le temporel sont intimement liés, dans la religion islamique, certains de ces groupements ont eu, peut-être, des visées politiques ; ils ont aidé, jadis, favorisent aujourd'hui ou patroneront, demain, des mouvements partiels mais qui ne tendent, le plus souvent, qu'à faire connaître et accepter des revendications locales. Mais que jamais un chef de confrérie n'essaye de reformer l'unité primitive de l'Islam, à son profit, soit qu'il appelle les autres sectes à la révolte ou qu'il cherche à les placer sous sa loi ; dans le premier cas elles ne répondraient pas à son appel et dans le second elles le combattraient, chacune espérant reprendre l'idée à son profit.

Les musulmans d'Asie, eux, vivotent sans contact avec leurs frères d'Afrique dont ils ignorent les querelles ou les aspirations, n'élevant la voix ou ne se remuant que pour faire entendre de leur gouvernement leurs propres revendications.

En somme nulle direction, absence totale de cohésion et même d'affinité. Telle est la conclusion logique qu'il serait sage de tirer des considérations qui précédent.

Mais les européens qui croient au panislamisme fanatique ne manquent pas d'invoquer à l'appui de leurs thèses tous les troubles politiques qui ont surgi en Algérie, au Soudan, aux

Indes, dans l'Afghanuistan. Ils y rattachent même les insurrections chinoises du Chensi, du Kansou et du Yunnan reconnaissant, toutefois, que le trait essentiel de ces émeutes est leur manque de liaison.

Nous savons à quoi il faut attribuer les troubles qui se sont manifestés dans l'Inde, l'Insulinde ou les Philippines. Pour la Chine, tant pour les rebellions du Chensi que pour celle du Yunnan, les opinions de F. Garnier, de l'abbé David, de Colborne Baber, d'Anderson et de bien d'autres, encore, sont formelles sur ce point : les musulmans ne se révoltèrent pas par zèle religieux mais seulement pour défendre leur vie.

Au Kansou, les grandes insurrections de 1864 et de 1895 constituaient si peu des explosions de fanatisme qu'elles furent toutes deux réglées par la diplomatie bien plus que par les armes.

Comment expliquer, enfin, que la province du Setchoan qui est placé entre le Kansou, le Chensi et le Yunnan, ait assisté indifférente et impassible à quatre insurrections successives sans que ses nombreux musulmans prennent part au conflit ?

Le monde islamique est donc encore loin de l'unité ; et ce n'est pas sous peu que nous verrons paraitre « *Celui qui doit venir de l'Orient monté sur une ânesse à la crinière lon-*

gue et épaisse », le Madhi attendu dont la voix galvanisera le monde islamique et l'entraînera vers de nouvelles aventures.

Si le panislamisme a tant ému l'opinion publique européenne c'est que l'on s'était habitué, depuis deux siècles déjà, à considérer la doctrine coranique comme une religion de stagnation et de mort et le monde musulman comme en léthargie et résigné à toutes les vicissitudes que la volonté impénétrable d'Allah se plaisait à lui imposer. Or, « il n'y a pas d'idée plus fausse que celle de l'immobilité de l'Islam dans le temps, a dit le Chatelier, si ce n'est celle de son uniformité dans l'espace ».

Dans les pages qui précèdent nous avons étudié les deux grands mouvements, l'un social et l'autre religieux, qui agitent plus ou moins profondément les pays d'Afrique et certaines terres d'Asie ; nous avons vu, aussi, qu'une des erreurs des partisans du péril panislamique était d'avoir lié ces deux mouvements alors qu'ils se développent dans des milieux différents et par des moyens souvent très opposés.

En Chine, au point de vue social, les musulmans yunnanais ont participé autant que leur religion le leur permettait à l'œuvre de

modernisation qui emporte leur pays vers de nouveaux destins. Ils n'ont pu, néanmoins, à cause de leur instruction généralement insuffisante, de leur situation de fortune, le plus souvent médiocre, des conditions modestes dans lesquelles un grand désir de paix et d'effacement les a fait se confiner, y prendre une part aussi effective que certains d'entre eux l'auraient désiré. Ceux-ci, plus audacieux et plus avisés, comprenant le mal dont meurt l'Islam chinois, ont essayé de stimuler l'énergie de leurs compatriotes, de les lancer vers la voie des réformes. C'est dans ce but qu'ils fondèrent la Revue des mosquées et la société de Tsiu-tsin-houei ou de la marche vers le progrès.

Le journal n'a pu vivre faute de ressources ; la société agonise lentement. Néanmoins les partisans des réformes n'abandonnent pas la partie et attendent une occasion favorable pour reprendre la lutte.

Dans le domaine religieux, le mouvement ailleurs constaté n'existe pas ou, tout au moins, il est si faible qu'on n'en peut enregistrer aucune manifestation. Il y a bien eu la fameuse scission du Sin-kiao (nouvelle religion) et du Lao-kiao (vieille religion) ; elle n'a jamais joué le rôle important que semble lui reconnaitre Rocher dans sa *Province chinoise du Yunnan* ; elle n'a pas soulevé d'antagonisme

violent entre les membres de l'une et l'autre secte. Tout au plus cette divergence dans les rites a-t-elle servi de prétexte à l'assouvissement de vieilles haines de familles, de villages, de clans comme le fait est courant en Chine.

« Aucune secte musulmane, a dit Grousset, ne peut considérer les autres de la façon dont les trois grandes religions chrétiennes se considèrent mutuellement. Point de schisme, point d'hérésie dans l'Islam. Point de clergé détenant le droit d'accepter dans son giron ceux qui lui plaisent et d'en chasser ceux qui lui déplaisent. Enfin personne n'y a le droit d'imposer sa forme de croyance aux autres. En matière de foi chaque croyant est son propre prêtre, il n'a à rendre compte qu'à Dieu directement et sans intermédiaire de ses idées comme de ses actes ».

Un Islam aux tendances guerrières, d'ailleurs, n'eût pu vivre en ce pays car il se fût vite heurté au caractère paisible, au naturel pacifique de l'Asiatique.

Les musulmans chinois sont sunnites, s'accorde-t-on à dire ; mais étant donné le nombre d'altérations qu'ils ont apportées au dogme primitif, les interprétations spéciales qu'ils en ont faites, leurs modifications aux rites comme leurs infractions journalières aux règles on peut sans exagération les con-

sidérer comme formant une secte particulière parfaitement distincte des autres par son libéralisme, son spiritualisme et son caractère essentiellement chinois.

Cet état de choses, ce schisme puisque nous n'avons pas d'autre mot pour désigner le fait, tient :

1° à ce que les musulmans vivent au milieu d'idolâtres ;

2° à leurs mariages avec des infidèles ;

3° à leur nécessité de ménager le Gouvernement ;

4° au nombre infime de Chinois allant retremper leur foi aux Lieux Saints.

Tant est forte l'empreinte des croyances chinoises sur les cerveaux musulmans yunnanais que l'on voit, dans le livre dogmatique, le Tien fang sing li, l'auteur — vénéré par ses coréligionnaires comme un apôtre – exposer un système de cosmogonie philosophique qui réunit des propositions et des principes puisés tour à tour dans Confucius, Mencius ou Laotius voire même dans leurs disciples ; le tout formant un bréviaire philosophique mis entre les mains des Croyants. « C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'il explique la Création à l'aide du principe primogène Yuen-ky, divisé ensuite en Ying et en Yang, principe mâle et

principe femelle, théorie essentiellement chinoise et longuement développée par Laotius notamment. »

En somme on peut donc affirmer que l'Islam, au Yunnan, ne participe à aucun des mouvements dits de panislamisme qui agitent le monde musulman. Il se réforme, il se modernise comme le fait la Chine entière, c'est à dire lentement. Néanmoins, puisqu'il se transforme, puisqu'il se meut, vers quel destin marche-t-il ?

Les prophéties sur l'avenir de l'Islam chinois ne manquent pas, certes, et il n'est pas un auteur ayant traité du Mahométisme qui n'ait voulu aborder, sinon trancher, cette difficile question. Vasiliew, en 1867, écrivait ceci : « Entré dans le Céleste Empire par les mêmes voies que le Bouddhisme, l'Islamisme parviendra peu à peu, et les musulmans chinois n'en doutent pas, à se substituer au lieu et place de la doctrine du Çakia-Mouni. Cette question est de la plus haute importance ; en effet si pareil événement venait à se réaliser, si la Chine qui renferme au moins le tiers de la race humaine venait à se convertir au mahométisme, tous les rapports politiques du vieux monde se trouveraient considérablement modifiés. »

Avec ce tableau effrayant Vasiliew se révèle à nous comme le créateur du péril panislamique ; il ne lui a manqué que d'en avoir trouvé le nom.

Dabry de Thersant, par contre, est l'optimisme même dans son « Mahométisme en Chine » paru quelque dix ans plus tard. Il note (1) « Si la Chine se divise, les musulmans des provinces dans lesquelles domine l'Islamisme en profiteront pour former un ou plusieurs états dont la durée dépendra de la capacité, de la sagesse de leurs gouvernants et surtout de la volonté d'Allah. Si d'un autre côté la Chine régénérée parvient à reconstituer ses forces de manière à devenir une des premières puissances du globe, on peut supposer que dans ce travail de réorganisation, une fois maitresse d'elle-même et plus éclairée par le contact avec l'Occident, elle s'empressera de rejeter ses cultes d'erreur et de déception pour embrasser une religion ayant pour base l'adoration de l'Etre suprême et que, dans ce cas, elle adoptera de préférence l'Islamisme qui déjà représenté par plus de vingt millions d'adhérents, concorde plus que toute autre religion de l'Occident avec le sensualisme et l'épicurisme matérialiste de l'Extrême-Orient. Mais si jamais ce grand fait venait à s'accomplir que l'Europe se rassure.... Il est permis d'espérer, après avoir vu Rome qui fut jadis le centre du paganisme devenir le pivot du monde catholique, que l'Islamisme chinois qui a déjà emprunté au christianisme

(1) Mouvement du Mahométisme en Chine.

ses dogmes les plus élevés, finira à son tour par s'absorber entièrement dans cette doctrine qui, comme lui, rend à la divinité le culte qu'on lui doit, mais qui, de plus, a pour but la régénération, le salut de l'humanité, en même temps que le développement des progrès de la vraie civilisation ».

Ce sont là rêveries élégantes mais que rien n'appuie et « il faut quelque naïveté pour s'imaginer qu'un beau jour l'Islam chinois se fondra dans la doctrine chrétienne. » (1)

M. Arnold partage les appréhensions de Vasiliew, et dans « The Preaching of Islam » il insiste sur la puissance d'assimilation des musulmans « The zealous spirit of proselytism with wich the Chinese mahomédans are animated secure for them a constant succession of new converts and they confidently look forward to the day when ïslam will be triumphant troughout the length and breadth of Chinese Empire ».

Cinquante ans se sont écoulés depuis ces prophéties et l'Islam au lieu de gagner du terrain en a perdu grandement, ne serait-ce que par les massacres qui accompagnèrent la repression des révoltes. Et si les Houei-Houei se maintiennent à un chiffre sensiblement le même, ils le doivent non à leur esprit de prosély-

(1) Hartman.

tisme mais à leurs mariages avec des infidèles ou à l'adoption d'enfants abandonnés qui viennent faire nombre. « The increase of them. (1) is due to the purchase of children in famine times to be brought up in their religion. » Mais comme « le Coran ne peut être traduit, comme ils maintiennent la circoncision et évitent la viande de porc, ils ne peuvent que difficilement attirer le Chinois à leur dogme, » ajoute le même auteur. « Le chinois n'a guère de religion et par caractère il n'en sent pas le besoin, dit M[me] Durand-Farnel : il cherche toujours un profit ou un bénéfice et ne s'occupe pas du reste. Il a des superstitions, mais peu de croyances. . . . . »

« Indifférentisme radical, profond, et dont il est impossible de se former une idée exacte, lorsqu'on n'a pas eu l'occasion de l'étudier sur les lieux. Les Chinois sont tellement enfoncés dans les intérêts temporels, dans les choses qui tombent sous les sens, que leur vie entière n'est que matérialisme en action ». (2)

« L'avenir de l'Islam, en Chine, dit enfin d'Ollone, est lié à la situation que ses membres parviendront à occuper ; le jour où quelque musulman deviendrait le maître d'une province. . . . . la majorité de la population ne tarde-

(1) Coulin.

(2) l'Abbé Huc.

rait pas à se faire musulmane. Et si les hasards d'une révolution, comme il y en a tant en Chine, mettaient sur le trône un empereur mahométan, il ne faudrait pas beaucoup de générations pour qu'une grande partie de l'empire adoptât l'Islam ».

Depuis le moment où ces lignes ont été écrites une révolution est venue, elle a balayé la dynastie des Tsing, instauré la République et après avoir combattu tous les cultes se tourne résolument vers le Boudhisme et le Confucianisme.

Par ailleurs, au Yunnan, le général musulman Ma-Tsong occupe les très hautes fonctions de Commissaire aux affaires militaires, c'est à dire le premier poste après celui de chef de province, et cependant les conversions n'affluent point, pas même dans l'armée. Le général Ma n'a pas assez de foi mais trop d'opportunisme pour servir de modèle et d'exemple. Bien mieux, à l'heure où la piraterie désole toutes les provinces, où l'on a vu, au Yunnan, des bandits tels que Pou-hiao-hong, Ou-hio-hien, Yang-tien-fou et autres tenir tête au gouvernement et l'amener à capituler, comment ne s'est-il pas trouvé un seul musulman un peu audacieux pour tenter l'aventure ?

Mais les Houei Houei n'en veulent point, d'aventure ; ici moins encore qu'ailleurs, en Chine. En 1914, le consul Weiss, qui sut si

bien organiser son agence de désertion pour les légionnaires allemands du Tonkin essaya de s'attirer les bonnes grâces des mahométans yunnanais dans un but et à des fins qui n'ont jamais été bien définis, mais qui devaient tendre à les soulever contre la Chine prête à déclarer la guerre à l'Allemagne. Il subventionna le journal des musulmans, donna des fonds aux mosquées, invita les principaux membres du parti! Ceux-ci empochèrent son argent et acceptèrent ses sourires; mais ne bougèrent pas,

Explosions de mécontentement contre la France et l'Angleterre à propos de la question des mines ou du chemin de fer; boycottage japonais après les incidents de Fou-tcheou ou autres, tout cela ne dura pas plus qu'un feu de paille et ce fut une grande vérité que de dire « le patriotisme chinois ne vit que cinq minutes ».

Nous pouvons donc être tranquilles, en Indochine, ce n'est pas du Yunnan que nous viendra le péril panislamique, attendu que le panislamisme n'y existe réellement pas.

L'Islam ici n'a pas une évolution qui lui soit propre; il participe seulement à l'effort tenté par les masses chinoises pour la modernisation de leur pays. Encore cette modernisation est-elle beaucoup plus en surface qu'en profondeur et les réformes révolutionnaires n'ont

qu'effleuré la nation, à peine entamé l'épiderme. Dessous, il reste la vieille Chine conservatrice et orgueilleuse de son passé.

Une vérité qui ressort de l'étude de toutes les révolutions c'est que l'on n'abolit pas le passé d'un trait de plume ou d'un coup de canon et, ici, plus qu'ailleurs peut-être, l'avenir aura ses racines dans la passé, un passé où le culte de la paix était placé au dessus de tout. « Par comparaison avec les centaines de millions de Chinois qui vivent toujours leur vie ancestrale, toute sédentaire et agricole, soumise aux mêmes rites qu'il y a 4.000 ans, que sont les quelques milliers d'intellectuels révolutionnaires déracinés ! » (1)

La vague de modernisme qui entraîne la Chine est pareille à celle qui conduit les peuples vers les formes démocratiques de la société ; mais elle est, je crois, moins impétueuse ici que partout ailleurs. Sans doute des remous, des tourbillons, des orages se produiront ; mais, la tempête apaisée — et ce sera bien vite — le flot reprendra monotone et lent sa marche dont on ne saurait arrêter ni hâter le cours.

(1) Hovelacque

IX

Prières des musulmans du Yun-nan pour obtenir la pluie [1]

Dans un article sur les musulmans du Yun-nan, M. G. Soulié s'exprimait ainsi : « La ferveur des mahométans du Yun-nan est fortement tempérée d'indifférence religieuse propre à la race jaune. On ne constate jamais de ces manifestations excessives fréquentes en Orient et en Afrique.

La foi est cependant assez vive pour avoir fait disparaître la plus grande partie des superstitions enfantines qui forment le plus clair des croyances religieuses chinoises. C'est ainsi que, pendant l'été de 1908, à la suite de pluies violentes et continues, des processions publiques et des prières générales ayant été faites pour amener la sécheresse, la communauté musulmane, presque entière, de Yun-nan-fou forma un cortège dirigé par son grand prêtre et parcourut les rues en vêtements blancs, chantant des hymnes et portant des bannières. Le vice-roi, à cette occasion, fit un cadeau important à la mosquée principale.

Mais, si tous les musulmans étaient persuadés de l'utilité de leurs prières, ils se montrè-

(1) Revue du monde musulman 1914.

rent un peu incrédules sur l'efficacité des salves de mousqueterie tirées à l'ouest ; ils ne s'associèrent par à la fermeture de la porte du nord, à l'intérieur de laquelle était peint un grand soleil rayonnant, et ne se mêlèrent pas à la poursuite et à l'exorcisation des mauvais génies faite en grande pompe par la population ».

Bien qu'habitant Yun-nan-fou, à cette époque, je n'ai pas souvenance de cette procession pour la sécheresse ; il est vrai que je dus, en l'été de 1908, m'éloigner plusieurs fois de la capitale et il est possible que la cérémonie ait eu lieu durant l'une de ces absences.

Il se pourait donc qu'en la circonstance les musulmans, sur la demande des autorités et pour sa concilier les bonnes grâces du vice-roi mandchou, Si-leang, qui venait de se montrer particulièrement dur pour quelques uns d'entre eux, aient pris part à une procession populaire, à une de ces rogations si fréquentes dans cette province agricole où toute température anormale, toute variation atmosphérique amène les plus graves conséquences au point de vue des récoltes.

Le Yun-nan est, en effet, la région de la Chine où la climatologie est la plus nette, la plus tranchée. On n'y distingue que deux saisons : 1° la période sèche, de fin septembre à la mi-mai, accompagnée de vents du sud-

ouest ; 2° la période des pluies, de la mi-mai à fin septembre.

Etant données ces conditions météorologiques toutes spéciales, le paysan yunnanais partage son labeur entre deux grandes cultures : le blé pour la saison sèche, le riz pour celle des pluies ; l'une faisant suite à l'autre, parfois même dans un unique champ. Le moindre bouleversement dans l'état atmosphérique et, particulièrement, l'absence ou le retard des pluies amènent un désarroi complet ; si le fléau se prolonge, c'est un désastre général, la province n'ayant pas d'autres ressources que l'agriculture.

Par suite, ces populations frustes ont de tout temps, mais avec moins de bon sens que les anciens pasteurs, suivi les phénomènes célestes. Et de ces observations sont nées, dans ces âmes naïves, toute une série de prévisions et de prédictions tenant assez souvent du domaine de l'empirisme, mais plus encore de celui de la superstition.

Comme conséquence, aussi, a été instituée toute une liturgie de prières, d'offrandes, de sacrifices destinés à s'attirer les bonnes grâces ou à conjurer la colère des éléments.

Pourquoi voudrait-on que les musulmans, élevés et vivant dans une atmosphère où le surnaturel joue un si grand rôle, se soient libérés totalement de ces croyances ? Pourquoi leur

religion, dont les adeptes restent isolés du berceau et des principaux foyers de l'Islamisme, aurait-elle vu, plutôt que le Bouddhisme, par exemple, sa foi et ses dogmes échapper aux vicissitudes, à ce vent de tiédeur qui souffle sur toutes les religions en Chine?

Pour se soustraire à ce péril, il eût fallu que les musulmans vécussent exclusivement entre eux. Mais les mariages, les adoptions et surtout les conversions, provoquées par des motifs tout autres que la foi, font entrer journellement dans les communautés nombre de recrues venant de chez les infidèles. Ne serait-ce pas folie, alors, de supposer que celles-ci peuvent ainsi, en une seconde, débarrasser leur esprit de tous les contes, de toutes les légendes, de toutes les sornettes dont il a été, depuis l'enfance, nourri et voire même gavé ?

De même que les musulmans brûlent de l'encens, chez eux, devant la tablette des ancêtres, de même ils croient et croiront longtemps encore à toutes les légendes et traditions qui constituent ici le fond du culte populaire.

Il faut accepter avec réserve tout ce qu'affirme le musulman chinois traitant de sa religion avec un Européen. En présence de l'étranger, et comme il tient à montrer qu'il est d'une autre race, le mahométan affecte un profond mépris pour les autres cultes et croyances de ses compatriotes. Mais dès que notre homme

est rentré chez lui, tout change de face. Et, comme ces purs lettrés chinois qui déclarent ne connaître aucun autre culte que celui de Confucius mais qui, malades, s'empressent d'envoyer leurs femmes faire des sacrifices à la pagode bouddhique, ce musulman ne se mettra pas en route si le jour n'est pas faste ou, s'il est troublé par un songe de la nuit, n'hésitera pas à aller en demander l'explication au devin ou à l'aruspice.

. . .Au cours d'une interview que j'eus avec des musulmans, ceux-ci me dirent que, quelques années auparavant, ils avaient fait une procession pour demander la pluie ; ils me décrivirent les rites de cette cérémonie et me remirent le livre des prières récitées en la circonstance.

J'avais attendu, pour parler de cette cérémonie assez étrange pour des gens que l'on dit dénués de superstitions, que le fait se renouvelât ; ma curiosité n'a pas été satisfaite. Cette année-ci, particulièrement, bien que la période de sécheresse se soit prolongée jusqu'en juillet et que les Chinois aient fait de nombreuses processions pour que la pluie tombe, les musulmans se sont abstenus de toute manifestation.

Je ne puis donc, que d'après mes notes, parler des cérémonies en question, tant bouddhiques que musulmanes, et l'on verra que les

premières ne le cèdent en rien aux secondes au point de vue de leur étrangeté.

Quand, au mois de juin, la pluie tarde à tomber dans la plaine de Yun-nan-fou, le sous-préfet de K'ouen-ming affiche une proclamation défendant de tuer des animaux de boucherie. Les affiches portant les caractères suivants : Kin-t'ou-K'ï-Yu, c'est-à-dire « Défense de tuer les animaux, afin de solliciter la pluie ». L'interdiction est faite pour trois jours, pendant lesquels on ne trouve sur le marché ni bœuf, ni mouton, ni porc.

Si, au bout de ce laps de temps, le ciel reste serein, nouvelle interdiction pour trois jours et ainsi de suite. Notons que certains Chinois tuent, clandestinement, pour les Européens. Quand la sécheresse persiste, après le sacrifice d'un mouton et d'un porc, on ferme la porte du sud pour un, deux ou trois jours et, sur le pavillon surplombant la muraille, de ce côté-là, on peint en noir un dragon au milieu de nuées. On met aussi sur les murs, dans les rues, des affiches sur papier jaune portant les inscriptions suivantes : Ta kiang kan lin, P'ou kieou tchong cheng, Che yen kao fei, Chang yang kou wou, qui signifient : « Que la bonne pluie tombe abondamment, que la vie de tous soit sauvée ! que la pierre che yen vole haut ! que la pierre chang yang danse ! (1)

(1) Allusions aux cailloux soulevés par les vents d'orage.

Entre temps de longs cortèges vont, le jour, brûler de l'encens et prier dans la pagode du dieu, ou plutôt du génie tutélaire de la ville. Puis, après avoir fait des collectes par quartiers, on organise le soir des processions. En tête viennent quatre enfants portant des lanternes, deux rondes et deux carrés, mentionnant le nom du quartier. Derrière, d'autres lanternes avec les inscriptions : Yeou jan tso yun, Pei jan hia yu, que l'on peut traduire par : « Qu'abondamment tombe la pluie ! »

Sur un trône est portée une statue. Tantôt c'est celle de Kouan-yin ou celle du dieu de la guerre, tantôt celles de T'ien wang, de Wen tchaug, de Tchou-che, de Lao kiun, de Yang chen etc. (1) Viennent enfin les vieillards. Tous ont en main des jossticks (batonnets d'encens) et chantent des prières à l'adresse de la statue.

Voici, par exemple, l'une des prières chantées pour le dieu de la guerre : « Dieu de la guerre, dieu puissant au ciel, versé dans la littérature et l'art militaire, de fidélité parfaite et de grande justice, attaché à ses devoirs et très pur, apportant toute son aide aux affaires de l'Empire, honoré pour sa vertu et sa loyauté, dirigeant les trois régions, régissant le ciel, la terre et l'homme, gouvernant en haut les trente-six cieux, les astres et la Voie lac-

(1) divinités taoïques.

tée, commandant en bas aux soixante-douze terres, aux villes murées et aux bourgs lointains, pointant les actes vertueux des vivants au livre rouge de la longévité, marquant les fautes des morts au cahier noir de la vie brève ! Dieu de la guerre, Kouan, maître suprême, qui chasse les démons, de grande compassion et de large bonté, saint qui manifeste son aide au royaume des Han.... »

Le chant fini, tout le monde s'agenouille et incline le front vers la terre.

Quand, par hasard, deux processions se rencontrent; on fait un simulacre de combat entre les deux statues afin, dit-on, de hâter la chute de la pluie.

La procession musulmane, elle, s'organise ainsi : tous les mahométans, vêtus de blanc et coiffés du bonnet pointu, se forment en cortèges dirigés par leurs a-hong à la tête desquels marche le personnage le plus influent des communautés, celui que les musulmans s'accordent à reconnaître comme un chef moral ; mais non le grand prêtre, qui n'existe pas. Autrefois, m'a dit un musulman, tout le monde devait être pieds nus ; aujourd'hui, cette coutume est abandonnée.

On porte triomphalement trois objets dont nous donnons ci-dessous la description :

1° Un sac renfermant 7.000 petites pierres, très propres, ramassées dans le lit d'une rivière

de la région. C'est là une sorte de chapelet et chaque pierre représente dix prières.

2° Un sabre du modèle de ceux employés dans les pagodes, mais sans garde. Il porte, en chinois, le nom de pao-kien (épée précieuse) Ce sabre, en bois, est couvert d'inscriptions en caractères arabes et enfermé dans une gaine en toile jaune ;

3° Une tablette en cuivre. Les Chinois l'appellent tch'a p'ai, c'est-à-dire la « tablette que l'on plante ». Les musulmans lui donnent le nom de t'ong pai, « tablette de cuivre ». Cette tablette est couverte, elle aussi, d'inscriptions en arabe.

On porte encore quarante-quatre drapeaux ou oriflammes, blancs, verts, jaunes et couverts de citations du Coran.

Tout en marchant, le cortège chante des prières.

Arrivé à Hei-long-t'an, à la Source du dragon noir, où se trouve une pagode bouddhique, le cortège s'arrête près du bassin dit « Etang du dragon ». Là, un musulman prend le sabre et frappe l'eau, pendant que les assistants continuent à réciter des prières.

Ensuite un a-hong, tenant en main la tablette de cuivre, descend dans l'eau et fiche l'objet dans la vase, pour en faire sortir un poisson (un serpent d'eau, disent d'autres), que l'on

saisit. On le place dans un récipient avec de l'eau prise sur place et on le rapporte triomphalement à la mosquée, où on le garde jusqu'à ce que la pluie tombe. A ce moment, on le ramène au Hei-long-t'an et on le jette dans le bassin.

Si bizare que puisse paraitre cette cérémonie, je suis persuadé qu'elle existe, car la relation m'en fut faite par des personnes différentes, n'appartenant pas à la même mosquée et parmi lesquelles se trouvaient de vieux a-hong.

Kaifiyât al-Istiskâ (1)

« L'opuscule qui porte ce titre, que l'on peut traduire par « Les Rites à observer pour demander la pluie », a été publié, à l'usage des musulmans chinois en langue arabe, avec un titre en arabe et en chinois. Il nous a été communiqué par notre collaborateur, M.G. Cordier, à qui nous devons la curieuse étude qui précède, et se compose de 21 feuilles doubles, imprimés à la manière chinoise, en exylographie, avec encadrement en noir, de format in-8 (26X17). Le texte est entièrement vocalisé ; les lettres — sans parler du titre stylisé, assez difficile à lire — ont été assez fortement influencées par l'écriture chinoise.

Après l'invocation préliminaire, les doxologies relatives au Prophète, à sa famille et à ses

(1) Les lignes qui vont suivre sont de A. Bouvat.

compagnons, l'auteur rappelle que c'est Mohammed lui-même qui a établi, *sanna*, les rites à employer pour demander à Allâh la pluie, dont l'absence amène la famine, fléau dont les ravages sont comparables à ceux de la peste, tandis que la vie descend du ciel avec la pluie. La sécheresse et la famine, sa conséquence forcée, sont la preuve de la colère d'Allâh, et un châtiment qu'il envoie ; ceux qui en sont victimes doivent faire pénitence et revenir au bien pour voir la fin de leurs épreuves.

Parmi les personnages célèbres qui ont parlé de l'istiskâ, ou demande de la pluie, on trouve Bilâl ibn Sa'd et Mâlik ibn Dînâr. Il faut, pour la faire, se repentir sincèrement des fautes que l'on a commises, jeûner pendant trois jours consécutifs, s'acquitter exactement de ses prières, répéter cent fois à chacune d'elles : Yâ'llâh ! Yâ Rahmân ! Yâ Razzâk ! « O Allâh ! O Rahmân ! O Celui qui nourris ! » On récitera encore cent fois cette formule : O Dieu ! donne-nous la pluie, une pluie abondante, abondante, donnée à profusion, copieuse, profitable, n'apportant pas de dommage, mais faisant naître la végétation, remplissant les mamelles, apportant à la terre ce dont elle a besoin après sa mort ! O Dieu ! donne-nous la pluie ! O Dieu. donne-nous la pluie, ô toi qui la dispenses, par égard pour ton Prophète. ».

On devra de plus, pendant ces trois jours réciter le Coran en entier, ainsi que les Qua-

tre-vingt-dix-neuf noms sacrés, en se tournant dans la direction de la *kibla,* faire des prières surérogatoires, après avoir accompli celle du'achâ. Après l'accomplissement de ces rites, on récitera la prière de l'istiskâ en se tournant vers la *kibla* et en faisant un certain nombre de génuflexions, que doit accompagner la récitation de la Fâtiha, des souras du Trône et de la Sincérité.

Entrer plus avant dans les détails, singulièrement nombreux et compliqués, des rites de l'istiskâ, nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à dire que les invocations, d'ailleurs plus variées dans la forme que dans le fond, que l'on doit prononcer, alors, contiennent invariablement l'éloge d'Allâh, dispensateur de la pluie, qui nourrit le genre humain, de sa toute puissance et de ses bienfaits. Un rite curieux consiste à enfermer dans un sac des cailloux, recueillis dans un endroit non souillé et sur lesquels on prononce des invocations dans lesquelles est rappelé le miracle de Moïse, faisant jaillir l'eau du rocher. On invoque tous ceux dont Allâh peut accueillir l'intercession : le prophète Mohammed, les anges Gabriel et Michel, Moïse, Abraham, les quatre premiers khalifes, les saints personnages Abd-Al-Djabîr, Abd-Ar-Rachîr, Abd-Al-Karîm. Des drapeaux, *ra'yât*, de couleur verte, portant des inscriptions à la louange d'Allâh et des intercesseurs, doivent être portés dans les cérémonies.

Une condition essentielle, et sur laquelle le traité auquel nous venons de consacrer ces quelques lignes revient à chaque instant, c'est un repentir sincère des fautes que l'on a commises, fautes pour lesquelles on doit implorer, de toute son âme, le pardon d'Allâh, en prenant la ferme résolution de marcher désormais dans la voie droite. Sans ce repentir, sans une foi ardente, l'istiskâ n'est plus qu'un vain rite. »

X

Le barrage de Song-houa-pa, œuvre du Seyyid Edjell au Yun-nan (1)

Le barrage de Song-houa-pa, construit par le Seyyid Edjell, est situé dans l'angle nord-est de la cuvette qui constitue la plaine de Yun-nan-fou.

En partant de la petite porte de l'est de la ville il faut, en chaise, deux heures et demie pour s'y rendre ; soit environ une distance de 12 kilomètres. La route, plate, est très agréable, car elle côtoie, sur la plus grande partie du parcours, le Kin-tche-ho; ombragé de saules et de sapins. Rien de curieux à signaler sur le

---

(1) Revue du Monde Musulman V. 34 1917-1918

chemin qui traverse seulement deux gros villages.

Près du barrage, nous trouvons une agglomération assez importante composée autrefois de Musulmans mais formée, aujourd'hui, de potiers et de briquetiers. Leurs ateliers et leurs fours escaladant le flanc de la colline, forment un tableau assez pittoresque.

Quant aux Musulmans, ils ont émigré à l'époque de la dernière révolte et ne sont jamais revenus. On m'a montré sur une colline, à peu de distance de là, un pan de mur, ruine l'ancienne mosquée. J'ai vainement cherché des pierres et des stèles.

Le village est précédé d'un pont en pierre de belle allure. Une stèle, encastrée dans une pile, nous apprend que c'est « là le pont de Long-tch'ouan, datant de la dynastie des Yuan. En la 18e année Kouang-siu, son arche ouest, ayant été endommagée par les eaux, menaçait ruine. Après rapport au vice-roi, on réunit une somme d'argent et l'intendant des eaux fit faire le travail de réparation qui dura de la première à la sixième lune. En commémoration de cet événement, on composa la présente inscription qui est datée de la cinquième lune de la 19e année du règne de Kouang-siu (1893). »

Par la langue de terre existant entre le P'an-long et le Kin-tche, je me dirige vers le

barrage. Sur la route, je rencontre un petit édicule dont la porte est surmontée d'une tablette avec cette inscription : Temple du génie de l'écluse. J'entre, et quelle n'est pas ma surprise de voir sur un autel, entre deux statues, à la place d'honneur, une tablette sur laquelle je lis :

« Tablette de Sai-tien-tch'e Chau-sseu-ting, de la dynastie des Yuan, ministre, paisible ordonnateur des affaires gouvernementales, chargé de l'inspection ambulante du secrétariat central, au Yun-nan, qui reçut le titre posthume de prince de Hien-yang et celui de fidèle et bienfaisant. »

Le temple est un peu laissé à l'abandon, les statues s'effritent, les murs sont maculés de dessins et d'inscriptions grossières et la cour se transforme en dépôt d'ordures.

Impossible de découvrir une date relative à l'édification de ce bâtiment. Dans la cour qui précède le temple, je trouve une stèle commémorative de la réparation de l'écluse du village de Song-houa, du curage du P'an-long et du Kin-tche et de la construction ou de la restauration de divers ponts. Ce document étant très long et certaines parties, sans intérêt, je vais en donner seulement les grandes lignes : « Parmi les six rivières de la sous-préfecture de K'ouen-ming, le P'an-long et le Kin-tche sont les deux plus importantes. La première coule à l'ouest,

l'autre à l'est. Depuis les anciennes dynasties, jusqu'à ce jour, on ne cessa de les entretenir.

En l'année 1856, de Hien-fong, la plupart des digues et des écluses, par la négligence des autorités, étaient en mauvais état et le bénéfice que l'on retirait de la canalisation des eaux totalement perdue. Les champs demeuraient incultes, l'Etat ne pouvait lever de taxes.

En la 3e année Kouang-siu (1877), moi, Tsouei-Tsouen, je fis une inspection sérieuse et des réparations furent ordonnées. L'on commença par mettre en état l'écluse de Song-houa, puis le réservoir de Kiun-ming ; on construisit le pont de Sin-ki, etc.

Le peuple ne ménageant pas sa peine, on répara encore la pagode de Kouan-yin, le tombeau du prince de Hien-yang, etc. Les dépenses furent supportées par tous et le travail exécuté par la population tout entière. A la fin des travaux, le pays se montrait tout joyeux et je reçus des félicitations de tous les villages, etc.... Suivent les noms des divers fonctionnaires qui, à un titre quelconque, s'occupèrent de ce travail ; de celui qui composa l'inscription, du graveur, etc....

Un jour heureux de la cinquième lune de la 7e année du règne Kouang-siu (1881). »

La pagode dont nous venons de parler forme, pour ainsi dire, la queue du barrage. Celui-ci, d'une longueur d'environ cent mètres,

est très bien construit. Il se compose, à l'avant d'un bec en maçonnerie dominant le niveau de l'eau de trois mètres. En arrière se dresse une plate-forme qui, par trois escaliers, donne accès sur un plan incliné à 45°, formé de grosses dalles reliées entre elles par de solides crampons en fer.

Ce plan incliné est destiné à régulariser le volume des eaux se déversant dans le Kin-tche ho, moins large, plus encaissé, et par suite exposé aux inondations. En effet, dès que l'eau du Kin-tche-ho atteint la crête du barrage elle est à son maximum ; le surplus se déverse alors dans le P'an-long.

Deux ponts, l'un à la tête et l'autre au bout du barrage, mettent en communication les deux rives.

Le temple du génie de l'écluse s'élève sur une plateforme en maçonnerie dont la partie antérieure, vers le barrage, forme une pointe dominant l'eau et destinée à protéger l'édifice contre l'inondation.

Sur le parcours du Kin-tche-ho, plus élevé que le P'anlong, puisque longeant le pied des hauteurs vers l'est, on a ménagé, ça et là, de petits canaux destinés à l'irrigation des rizières de la partie médiane. Toutes ces dérivations viennent aboutir au P'ang-long-kiang.

XI

Arrivé à la fin de son livre « Recherches sur les musulmans chinois », d'Ollons écrit : « La seule conclusion ferme qu'il me paraisse légitime de formuler, c'est la nécessité d'une nouvelle enquête ». Nous exprimons nous aussi le même avis. Et nous ajouterons que cette enquête devrait être menée par deux européens, l'un arabisant et l'autre sinologue, ce dernier étant accompagné d'un lettré chinois qui l'aiderait pour la découverte et l'examen des inscriptions et, surtout, l'assisterait dans les conversations avec les Chinois dont le parler, dans cette région, diffère parfois d'une préfecture à l'autre.

Ces enquêteurs iraient de sous-préfecture en préfecture s'arrêtant dans chacune d'elles le temps nécessaire à l'examen des monuments, à l'estampage des stèles, à la notation des renseignements que pourraient fournir les vieillards, à l'examen des livres arabes, etc. Je dis qu'il faudrait aller de sous-préfecture en sous-préfecture car il est presque certain que dans chacune d'elles on trouverait un renseignement utile, tout au moins des indications précieuses sur le travail d'islamisation de la province.

Pour ma part, chaque fois que j'ai pu faire relever une pierre dans une région, presque toujours j'en ai retiré une indication profitable : à Yunnanfou ce sont les tombeaux du

du Seyyid Edjell, de Ma-ying, un prêtre musulman fameux, et du maréchal Ma-t'ien-long, Kachgarien, membre de la famille régnante de son pays et qui vint mourir à Yunnanfou en 1825. De Sing-hing, j'ai reçu l'estampage de la stèle marquant la sépulture du grand prêtre Ma-te-sin, dit Fou-tsou ; monument élevé par son disciple Ma-jou-long, t'i-tou des troupes du Yunnan puis ensuite de celles du Hou-nan. Des copies reçues de Cha-tien y montrent l'existence de la tombe d'une famille musulmane « originaire de Kiang-ning, au Kiang-nan. L'ancêtre de cette famille, nommé Ma-te-mo (un étranger, probablement), reçut de l'empereur le titre de Ha-ha-la-poù-houa et fut gratifié d'un nom ; il vint ensuite s'établir au Yunnan ». Les gens de cette famille se répandirent dans les régions de Che-ping, Kien-choei, Ami, Mongtse, Cha-tien, etc.

Toujours à Cha-tien existe le tombeau de Pe-kin-tchou, appelé aussi Pe-tsai-t'ing, qui reçut tour à tour les titres de P'a-t'ou-lou et de A-pa-t'ou-lou, le grade de général de K'ai-hoa, maréchal de Kien-wei, décoré de la casaque jaune, duc de Tchoung-kouo et qui eut sa femme, ses fils, ses parents et grands parents anoblis ou gratifiés de titres et de postes. Dans la même région, encore, d'autres stèles indiquent la création d'écoles de garçons, voire même de filles, mentionnant les salaires des professeurs. Une est de 1807, une

autre de 1822. Les stèles de Pouo-hi prouvent l'existence du Sin-kiao dans la province du Yunnan. A P'ou-eul, on montre les tombes de « deux sages Pa-pa », des Arabes, dit-on, qui seraient venu prêcher la doctrine coranique dans cette région ; des pierres l'attestent. Le revenu de certaines terres est affecté à l'entretien de ces tombes. Une pierre datée de 1734, parle des deux pa-pa sans indiquer, cependant, d'où ils vinrent. Mais en interrogeant les vieillards ne trouverait-on pas des indications à ce sujet ? Je me suis borné, moi, à lire les estampages qui m'ont été aimablement apportés par un voyageur.

Or toutes les copies d'inscriptions, tous les estampages de stèles que j'ai reçus, furent exécutés par des Chinois qui ne surent ou ne purent examiner tous les monuments d'une localité et qui, dans leur choix, ne comprirent pas toujours le but vers lequel tendaient mes recherches.

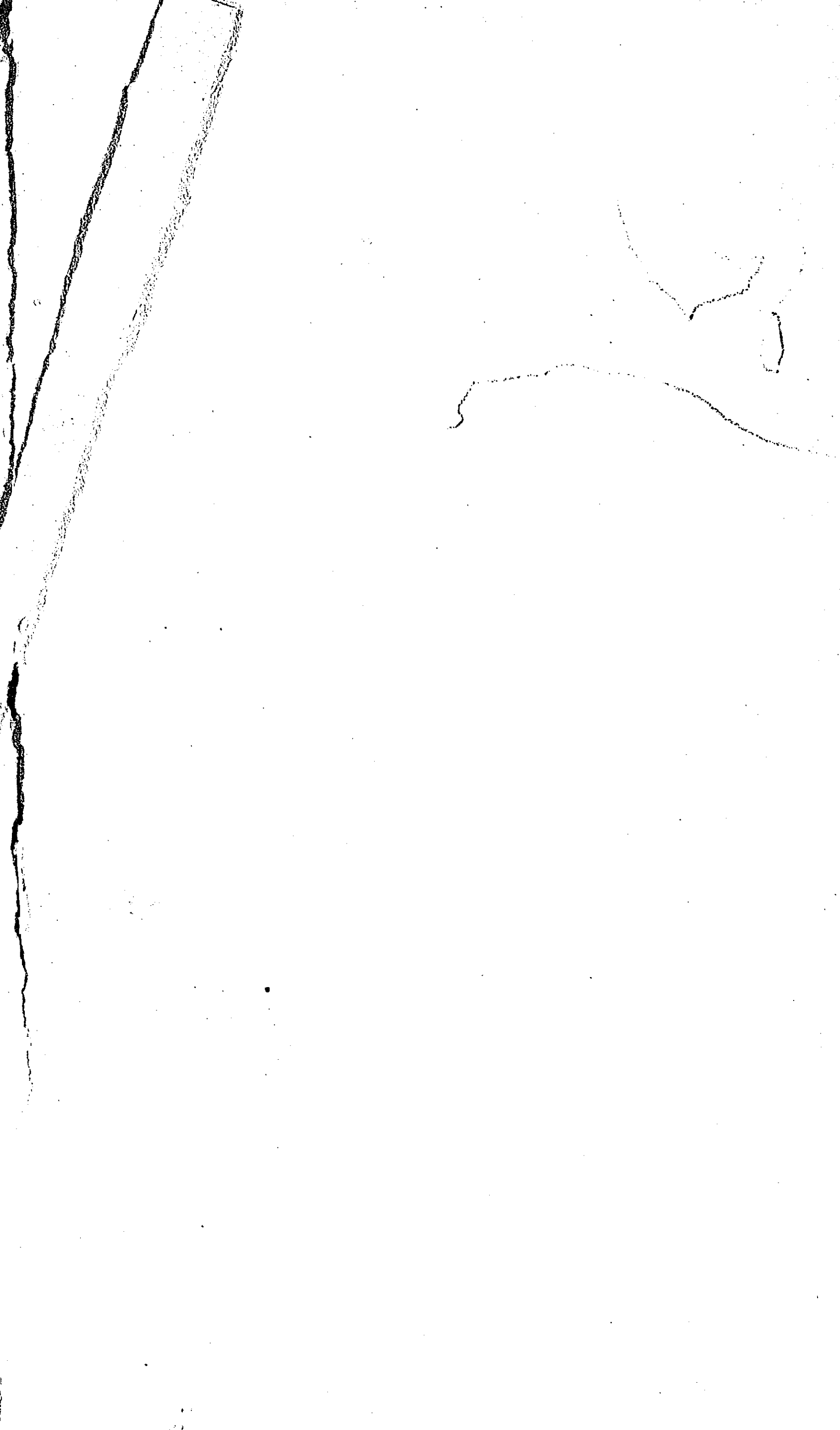
C'est pourquoi, à mon tour, en terminant ce modeste travail, j'exprime le vœu qu'une mission de recherches vienne, avec des crédits convenables et un délai suffisant, recommencer une enquête méthodique à travers les communautés musulmanes de la province du Yunnan. La moisson qu'elle récoltera, j'en suis sûr, sera abondante.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

HANOI — IMP. TONKINOISE





BP 65 C5C7	862223. Cordin Les Musulmans	
MAR 1 '38	D R Terry	
Dec 1 '42	W. Merwin Haskell	Dec 1 '42
APR 19 '65	Naton Ginsburg	[illegible] '65
MAR 28 1968	Linda Young	
	OVERDUE APR 24 '68	
	RENEWED APR 25 '68	
	OVERDUE MAY 20 '68	
	RENEWED MAY 23 '68	
	RENEWED MAY 31 '68	




UNIVERSITY OF CHICAGO
19 482 832